Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14397 – 6 F

SAMEDI 11 MAI 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Fièvre à Séoul

UNE fois de plus, la Corée du Sud est saisie par sa fièvre du printemps. Comme chaque mois de mai, les étudiants descendent dans la rue pour contester le régime en place. Se prenant pour la conscience de la nation, ils défient, en des joutes rituelles, les forces de l'ordre. Gourdins contre matraques, cocktails Molotov contre grenades lacrymogènes, ces affrontements violents rythment la vie politique du pays.

Mais, sauf en période d'extrême tension – comme en 1980 ou en 1987, – manifestants et policiers savent jusqu'où ils peuvent aller, s'arrêtant généralement avant qu'il y ait mort d'homme. Cette fois-ci, le sang a coulé le 26 avril, lorsque des policiers ont battu à mort un étudiant. Depuis, en dépit du limogeage du ministre de l'intérieur et des excuses successives du premier ministre et du président Roh Tae-woo, la fièvre ne cesse de monter ; surtout après l'immolation par le feu de cinq étudiants et le suicide d'un responsable syndical.

JEUDI 9 mai, ils étaient cent vingt mille à Séoul à scander au son de gros tambours des slogans exigeant la démission d'un gouvernement « assassin ». Il s'agit des plus importantes manifestations depuis l'arrivée au pouvoir du président Roh il y a trois ans. Les étudiants avaient reçu le soutien des syndicats les plus radicaux et d'élus de l'opposition.

Les Coréens, lassés de tant de violence et qui, chaque jour de manifestation, vivent avec un mouchoir sur le visage pour se protéger des effets des gaz lacrymogènes, ont cessé depuis longtemps de prendre fait et cause pour la fraction radicale – et ultraminoritaire – des étudiants. Pourtant, cette fois, ils sont choqués par des violences policières qui leur rappellent les méthodes musclées des régimes précédents. D'autant que ces manifestations s'inscrivent sur fond de tensions sociales, avec une inflation qui reprend et une pollution endémique qui a entraîné, en avril, le départ du ministre de l'environnement.

A cela s'ajoute un mécontentement croissant engendré par une succession de scandales et par la crise ouverte, au sein du parti gouvernemental, par les rivalités des clans qui se placent pour la succession de M. Roh en 1993. Jamais pourtant la position internationale du chef de l'État sud-coréen n'avait paru aussi solide : il a normalisé ses relations avec l'URSS, rencontrant fin avril M. Gorbatchev ; Séoul et Pékin viennent d'échanger des missions commerciales ; et, en visite la semaine dernière à Séoul, M. Rocard a félicité ses hôtes de leur soutien dans la guerre du Golfe.

Cette stratégie enveloppante de M. Roh – appelée « politique du Nord » – a réussi à isoler presque complètement le régime rival du vieux maréchal Kim Il-sung, dont l'économie est à bout de souffle. Les sirènes du Nord continuent néanmoins d'exciter l'enthousiasme irraisonné d'étudiants extrémistes qui savent parfaitement exploiter les « bavures » de la police. Le 14 mai, jour des funérailles de l'étudiant tué, risque d'être difficile pour le gouvernement de Séoul.

M. Bessmertnykh à Jérusalem

Israël et l'Union soviétique consolident leur rapprochement

Venant de Damas via Amman, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Alexandre Bessmertnykh, est arrivé, vendredi 10 mai, en Israël. La visite ne devait durer que quelques heures, mais il s'agit d'une première dans les relations entre les deux pays qui consolident leur rapprochement. En Syrie et en Jordanie, M. Bessmertnykh a souligné que sa tournée au Proche-Orient avait pour objet de développer les « efforts communs » des Etats-Unis et de l'URSS pour l'organisation d'une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe. Il a aussi laissé entendre que l'émigration des juifs soviétiques vers Israël pourrait être ralentie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Certes, le geste est sans précédent : jamais depuis la création de l'Etat, en 1948, un ministre soviétique des affaires étrangères ne s'était rendu en Israël. Sauf contretemps de dernière minute, les quelque quatre heures que M. Alexandre Bessmertnykh devait passer, vendredi 10 mai, à Jérusalem relèvent donc de *« l'événement historique »*, pour reprendre l'expression employée au ministère israélien des affaires étrangères.

Même au temps où les deux pays entretenaient des relations diplomatiques « normales » – de 1948 à 1967, avec une brève interruption en 1953-1954, – aucun chef de la diplomatie soviétique ne s'était donné la peine de faire le voyage ; de même, aucun ministre des affaires étrangères israélien ne fut jamais convié à Moscou.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Bien que le nouveau statut de l'île soit avalisé par le Conseil constitutionnel

L'abandon de l'expression « peuple corse » est un camouflet pour le gouvernement

Le Conseil constitutionnel a décidé, jeudi 9 mai, que la notion de « peuple corse composante du peuple français » est contraire à la tradition républicaine et n'est pas conforme à la Constitution, qui interdit toute distinction entre les citoyens français en fonction de leur origine, de leur race ou de leur religion. En revanche, le Conseil a avalisé l'essentiel du nouveau statut de la Corse, souhaité par le gouvernement et voté par le Parlement.

L'opposition et les radicaux de gauche soulignent ce qu'ils considèrent comme une défaite politique des socialistes. La droite insiste sur la responsabilité personnelle de M. Mitterrand. En Corse, la décision du Conseil provoque la satisfaction des notables traditionnels, la déception des nationalistes et la crainte d'un retour de la violence.

Lire pages 6 et 7 les articles de JEAN-LOUIS ANDRÉANI et THIERRY BRÉHIER

Crise financière dans le Golfe

Le Koweït devra entamer son portefeuille de participations industrielles pour renflouer sa trésorerie. Les autres pays du Golfe connaissent les mêmes *difficultés.*

Lire page 21 les articles de VÉRONIQUE MAURUS et de MARC ROCHE

Un entretien avec le président de la Croatie

Pour M. Franjo Tudjman, une guerre civile en Yougoslavie « serait une guerre contre la démocratie croate ».

Lire page 3 les propos recueillis par FLORENCE HARTMANN

Les silences de Carpentras

Un an après la profanation du cimetière juif, alors que la tentation de l'oubli est grande, les enquêteurs privilégient la piste locale.

Lire page 9 l'article de PHILIPPE BERNARD

Cannes 91

« Homicide » de David Mamet, premier film en compétition ; Whoopi Goldberg, jurée ; Cannes, une ville tout-cinéma ; Vendre à l'Est ; bilan du cinéma français.

Lire page 10 les articles *de nos envoyés spéciaux*

SANS VISA

■ Brunel : de l'or pour l'islam. ■ La gare de Colmar (1907-1991). ■ Jeanne d'Arc et ses effigies parisiennes. ■ La table. ■ Jeux.

pages 13 à 20

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

Une génération aux commandes

La décennie de M. Mitterrand a profondément modifié la « nomenklatura » française qui s'est rajeunie, féminisée et... rosie

La victoire de la gauche, en mai 1981, donne le signal de l'accession au pouvoir d'une génération. De même que les républicains, en 1879, veulent *« toutes les places »*, de même que les gaullistes, en 1958, s'installent aux postes de commande et assurent des situations confortables à leurs compagnons plus anciens, de même qu'un « Etat-Giscard » tente de faire pièce, entre 1974 et 1981, à l' « Etat-UDR », la décennie 80 aura été celle de la conquête des points névralgiques de la *société par* les socialistes.

Ce n'est peut-être pas à ce mouvement des équipages que pensait M. François Mitterrand lorsque, au soir de son élection, il déclarait que *« la majorité politique de ce pays »* venait de *« rejoindre sa majorité sociologique »*, mais la relève qui s'annonçait était, de façon toute naturelle, l'une des deux conséquences du changement voulu par les électeurs, l'autre étant les réformes législatives.

M. Valéry Giscard d'Estaing *avait bien tenté, sept ans plus* tôt, d'incarner le renouvellement de la société française, tel que les *événements de mai-juin 1968*, à leur manière, l'avaient révélé, mais il s'était heurté à la puissance conservée par l'UDR, devenue RPR, qui lui avait opposé efficacement la barrière du conservatisme. L'ancien président de la République avait vu avec morosité bien des jeunes espoirs de la haute fonction publique, des fleurons des grandes écoles et de l'université ou de dynamiques animateurs locaux se regrouper autour de M. Mitterrand et du PS. L'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978 avait assombri, un temps, leur horizon, mais n'en avait convaincu que très peu de modifier leur plan de carrière.

Ceux qui avaient choisi la voie politique bénéficient, en juin 1981, de la « vague rose », qui les fait entrer en nombre à l'Assemblée nationale, où le groupe socialiste, à lui seul, va détenir pendant cinq ans la majorité absolue. Pour les autres – experts, fonctionnaires, hommes d'appareil, militants politiques, syndicaux ou associatifs –, la voie royale d'accès au pouvoir est celle des cabinets ministériels, bientôt étudiée sociologiquement par deux chargées de recherches au CNRS, M^mes Monique Dagnaud et Dominique Mehl (1), la première devant à sa fréquentation assidue de son sujet et à son appartenance à la mouvance *de M. Laurent Fabius* d'avoir été nommée par lui, le mois dernier, au Conseil supérieur de l'audiovisuel, ce qui ajoute à la diversité des itinéraires de promotion qu'offre la gauche au pouvoir.

ERIK IZRAELEWICZ et PATRICK JARREAU

(1) *L'Elite rose*, éditions Ramsay, 1982 (nouvelle édition augmentée en 1988).

Lire la suite page 8 et nos informations page 7

Le Monde DE L'ÉDUCATION

MAI 1991

BAC

CONSEILS POUR L'HISTOIRE-GÉO ET LES LANGUES

Egalement au sommaire :

- Enquête : la vie des lycéens
- École : L'ordinateur nouveau est annoncé
- Carrières : L'hôtellerie-restauration

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Serkin, l'anti-virtuose

Le pianiste américain est mort, le 9 mai, à l'âge de quatre-vingt-huit ans

Rudolf Serkin était un grand pianiste classique dont les interprétations ne se faisaient pas *remarquer par des effets particu*liers. Son premier souci était de respecter la lettre des textes, et son *jeu donnait toujours* l'impression de la plus grande sensibilité. Le beau piano n'était pas *davantage son affaire*, et sa sonorité pouvait, à l'occasion, accuser quelque dureté.

En public, il pouvait parfois prendre des tempos exagérément rapides. Nerveux dans la vie, il avait un trac terrible avant d'entrer en scène. Un trac qui parfois ne le lâchait pas, et il en arrivait à ne plus contrôler tous les paramètres de son jeu. Mais c'était sans importance. Les petits défauts de Serkin (dont une certaine arythmie) n'étaient rien en regard *d'une approche de la* musique dont la sensibilité allait droit à l'essentiel, quel que soit le *compositeur interprété*. Né le 28 mars 1903 à Eger, en Bohême, Rudolf Serkin fut un enfant prodige *avant de devenir* l'une des plus grandes figures de la musique au vingtième siècle. Il avait *pris des cours* à Vienne avec Richard Roberts, un professeur de piano qui à la même époque forma également Clara Haskil et George Szell. Très vite il donne des concerts et à l'âge de douze ans joue avec l'Orchestre philharmonique de Vienne.

A dix-sept ans, il rencontre Adolf Busch. Son entente avec le grand violoniste allemand et ses frères sera immédiate. Ensemble ils vont donner des concerts, enregistrer des disques, dont cette fameuse *Fantaisie pour violon et piano* de Schubert, chère au cœur des schubertiens du monde entier.

ALAIN LOMPECH

Lire la suite page 11

M0147 - 0511 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 200 DR ; Irlande, 1,10 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Catholicisme

De Léon XIII à Jean-Paul II

par René Rémond

CENTESIMUS ANNUS : ces deux mots, les premiers de l'encyclique rendue publique le 2 mai par Jean-Paul II, font référence à l'événement que le document entend commémorer : la publication, il y a juste un siècle, le 15 mai 1891, par Léon XIII de la première encyclique sociale, *Rerum novarum*. L'initiative du pape actuel s'inscrit dans une tradition instaurée par Pie XI en 1931 avec *Quadragesimo anno* et que ses successeurs ont tous observée ponctuellement de dix ans en dix ans, à l'exception de 1951. Ainsi s'est constituée une sucession continue de textes tous voués à la célébration de la première encyclique sociale et qui confèrent à celle-ci un statut tout à fait exceptionnel, même dans une Eglise qui n'est pas avare d'hommages au passé. A quoi *Rerum novarum* doit-elle donc ce privilège ? L'approche de son centenaire a suscité en outre depuis plusieurs mois et suscitera encore toute sorte de célébrations, à Rome, en France, partout dans le monde.

Pour être le premier texte pontifical sur la question, *Rerum novarum* n'est pas un écrit improvisé ou de pure circonstance : c'est le fruit d'une longue maturation et l'expression d'une attention ancienne. Léon XIII s'intéressait à la question sociale depuis fort longtemps, peut-être depuis sa nonciature dans les années 1840 dans l'un des premiers pays touchés par l'industrialisation moderne, la Belgique. Depuis son élévation à la chaire de saint Pierre en 1878, l'inquiétude du pasteur qui constatait que les ouvriers se détournaient de l'Eglise et délaissaient la pratique religieuse avait encore avivé son intérêt. Il avait encouragé les recherches et les réflexions : de plusieurs pays, France, Autriche, Suisse, Allemagne, étaient parvenus des projets, des rapports, des comptes-rendus d'expériences qui ont nourri les travaux préparatoires.

L'encyclique s'est inscrite de ce fait dans un processus de dialogue et de concertation ; elle a aussi répondu à une attente et à une demande. Ce sont les conditions qui font le succès de cette sorte de documents du magistère. Le texte même, qui est publié dans la treizième année du pontificat de Léon XIII (exactement comme *Centesimus annus* dans celui de Jean-Paul II), a fait l'objet de plusieurs rédactions successives qui ont tenté de concilier des points de vue parfois contraires et de trouver des formules qui fassent droit à des exigences opposées. Cette genèse, parfois laborieuse, n'est pas étrangère à la difficulté de porter, un siècle plus tard, un jugement équilibré et objectif sur l'aboutissement de cette longue et laborieuse gestation.

Un texte ambivalent

A nos esprits exercés à faire la part belle à l'économie, la description de la situation risque de paraître sommaire et superficielle, et les solutions proposées, qui comptent plus sur la réforme des conduites que sur la modification des structures, inadéquates ou chimériques. Quant au langage, tributaire à la fois d'une rhétorique classique et d'un style ecclésiastique, il a toute chance de paraître suranné. La rédaction a de surcroît souffert de l'extrême difficulté de décrire des réalités neuves : celles de la grande industrie et d'une société moderne, et d'énoncer des concepts inédits – prolétariat, salaire, syndicat – dans une langue – le latin – qui n'avait guère évolué depuis des siècles : les rédacteurs ont dû trouver des approximations auxquelles il a fallu ensuite forger des équivalents dans les langues modernes.

Rerum novarum est un texte composite et ambivalent. Il se prête à des lectures différentes. Un exemple de cette ambiguïté : l'encyclique reconnaît et affirme le droit des travailleurs à s'associer. Selon qu'on éclaire l'affirmation par la référence aux corporations d'autrefois ou aux syndicats naissants, sa signification change du tout au tout : dans un cas, elle prend la connotation d'une nostalgie d'un ordre ancien et d'une volonté de retour à une société disparue ; dans l'autre, elle ouvre sur l'avenir. De même, selon qu'on met l'accent sur la condamnation absolue des écoles socialistes ou sur la dénonciation des maux engendrés par le capitalisme libéral. En 1891, Léon XIII ne pouvait opérer certains discernements que la suite des temps a rendus possibles à ses successeurs, et nous-mêmes, aujourd'hui, percevons dans l'encyclique des virtualités qui échappaient au regard des contemporains.

La papauté dans l'Histoire

La critique, souvent sévère, des mentalités et des mœurs du temps, la récusation des doctrines tenues pour erronées et pernicieuses, la réhabilitation des communautés naturelles et la vision organiciste sous-jacente induisent une interprétation réactionnaire. Mais d'autres aspects auxquels la suite fera un juste sort, et qui ne sont pas moins essentiels, sollicitent *Rerum novarum* dans un sens opposé et anticipent sur le mouvement des idées et l'état de la législation. Ainsi l'hommage rendu au travail, qui s'écarte de la longue tradition de mépris dans lequel le tenait la culture héritée de l'Antiquité classique ; le refus de le considérer comme une marchandise soumis à la loi de l'offre et de la demande ; la notion d'un juste salaire proportionné aux besoins de l'ouvrier ; la justification de l'intervention de l'Etat pour corriger les effets pervers d'une liberté sans frein ; sans oublier le droit d'association à un moment où il commence à peine à être admis de façon limitative même dans les sociétés les plus démocratiques. Autant d'idées qui peuvent paraître en 1991 des évidences, mais qui en 1891 heurtaient de front les notions sur lesquels reposait alors le fonctionnement de la société et de l'économie.

Au reste, les contemporains ne s'y sont pas trompés : ils ne se sont en tout cas pas mépris sur la portée historique de l'intervention du pape. Un des esprits les plus perspicaces de son temps, Anatole Leroy-Beaulieu, a dit que c'était la rentrée dans le monde d'un des grands acteurs de l'Histoire, et, au récent colloque sur l'encyclique tenu à l'Ecole française de Rome, un historien italien, inspiré par le lieu, eut, pour caractériser la portée de *Rerum novarum*, cette image expressive : la Porta Pia à l'envers. Vingt ans après l'entrée dans la ville des Piémontais qui avait mis fin à la souveraineté temporelle du pape et affaibli sa position parmi les nations, Léon XIII, en promulguant cette encyclique sur la question sociale et en devançant le congrès convoqué à Berlin par l'empereur Guillaume II, effectuait la rentrée de la papauté dans le siècle et dans l'Histoire. Depuis, le Saint-Siège n'a plus cessé d'intervenir sur les grands problèmes de l'heure et de jouer un rôle auquel les Etats et les peuples ont accordé une attention croissante.

Cependant le texte fut fort loin de recueillir l'assentiment de tous. S'il a obtenu sans difficulté l'adhésion des catholiques intransigeants, qui se félicitèrent de la condamnation de l'individualisme de la société issue de 1789, s'il a suscité un grand enthousiasme chez ceux qui, à l'inverse, rêvaient de réconcilier l'Eglise et le peuple et qui saluèrent dans l'encyclique une invitation pressante à se tourner vers l'avenir, il rencontra la réserve boudeuse de tous ceux qui estimaient que l'Eglise intervenait dans un domaine qui n'était pas de sa compétence, et l'hostilité déclarée de tous ceux qui y virent une manifestation du cléricalisme contre lequel ils combattaient depuis des générations.

Il est vrai que l'enseignement de Léon XIII rompait en visière avec la philosophie alors dominante, d'inspiration libérale, dont les postulats définissaient les limites des secteurs et réglaient le fonctionnement de la société, et singulièrement de l'activité économique. La distinction, fondamentale, entre le public et le privé rejetait le religieux dans la sphère du privé individuel et récusait en conséquence toute intervention de l'autorité religieuse dans le champ social. Quant à l'économie, on la pensait assujettie à des lois du respect desquelles dépendait son heureux fonctionnement ; toute intrusion dictée par des considérations autres qu'économiques, qu'elles fussent morales ou religieuses, ne pouvait que dérégler ces mécanismes délicats et, au lieu de remédier à d'éventuelles défectuosités, créerait immanquablement de plus grands maux. Or – et c'est là la nouveauté essentielle l'apport principal et l'enjeu majeur de *Rerum novarum* – l'encyclique affirmait que ni l'organisation de l'économie ni les relations sociales ne pouvaient ni ne devaient échapper au jugement moral : elles étaient soumises à un ordre de valeurs supérieur à l'efficacité, au profit, au rendement. Le pape revendiquait en outre le droit, pour l'Eglise catholique, d'énoncer des principes et de porter des jugements qu'on dirait aujourd'hui éthiques : il est possible de déduire de l'Evangile une anthropologie sociale qui ne laisse pas les chrétiens entièrement libres de leur pensée sur l'organisation sociale ; leur foi leur impose des devoirs. C'est le fondement du catholicisme social.

Rerum novarum a en effet enclenché une dynamique dont les effets se sont prolongés sur un siècle et dont l'encyclique de Jean-Paul II est l'aboutissement le plus récent dans l'ordre de l'enseignement magistériel. Cette dynamique s'est développée simultanément sur les deux registres de l'action et de la réflexion : en conformité avec l'intention de Léon XIII qui ne limitait pas la portée de son encyclique à un enseignement purement doctrinal mais entendait qu'elle fût aussi appel à une action tendant à remédier aux maux qu'elle dénonçait, à réduire l'injustice, à améliorer la condition des ouvriers. A cet égard, la promulgation de *Rerum novarum* a marqué une date dans l'histoire des relations entre le magistère romain et le peuple fidèle : elle inaugure un nouveau style d'enseignement et un mode original de gouvernement. Première de ce genre, elle est la mère des encycliques modernes.

L'encyclique a donné ses lettres de noblesse au catholicisme social. Des générations de catholiques ont lu le texte, en ont scruté les implications, en ont annoté les éditions, ont médité ses enseignements, y ont puisé une incitation à agir. *Rerum novarum* a ainsi amorcé l'éducation, la conscience chrétienne, l'éveillant au sens de ses responsabilités, lui inculquant le sentiment d'un devoir à l'égard des plus démunis, préfigurant longtemps à l'avance l'*« option préférentielle pour les pauvres »* formulée par Jean-Paul II.

Ces orientations se sont traduites pratiquement dans une efflorescence d'initiatives, un foisonnement de créations de toute nature : syndicats de travailleurs, associations patronales, organisations de cadres, syndicats agricoles, mutuelles, secrétariats sociaux, caisses d'assurances... En France, le fait que l'essor, à partir des années 30, de l'Action catholique naissante se soit enté sur le tronc de l'Action catholique de la jeunesse française, qui avait adopté comme sa devise *« Sociaux parce que catholiques »*, a eu pour effet qu'elle s'est coulée dans le moule du catholicisme social, auquel elle a apporté les gros bataillons qui sont venus étoffer les avant-gardes.

Substituer le droit à la force

L'influence de *Rerum novarum* sur le plan de la réflexion doctrinale n'a pas été moins profonde, ni moins durable. Elle a d'abord suscité cette théorie de documents qui, outre leur fonction commémorative, avaient, de *Quadragesimo anno*, en 1931, à *Centesimus annus*, en passant par *Mater et magistra* de Jean XXIII, en 1961, *Octogesima adveniens* de Paul VI, en 1971, et *Laborem exercens* de Jean-Paul II, en 1981, l'ambition de prolonger et d'enrichir l'enseignement des prédécesseurs en incorporant les fruits de l'expérience. Cet enseignement se nourrit aussi des leçons de l'Histoire : c'est ainsi que Rome, qui tenait jusqu'aux années 30 le libéralisme pour l'adversaire principal en raison de son individualisme qui méconnaît la nature sociale de l'homme, a pris conscience, à la lumière des tragédies de notre siècle, qu'une menace autrement plus redoutable pour la liberté des personnes pouvait provenir des idéologies, imbues de la certitude d'être des explications scientifiques, qui dégénèrent en totalitarismes.

L'histoire du développement de la pensée de l'Eglise catholique sur la société depuis un siècle se caractérise par deux traits qui ne sont pas contradictoires : un élargissement progressif du champ de son intervention et une plus grande modestie dans l'énonciation des solutions. *Rerum novarum* traitait essentiellement de la question sociale au sens où le dix-neuvième siècle, sur sa fin, entendait l'expression : la condition des ouvriers de la grande industrie moderne. Depuis, les documents du magistère ont agrandi le cercle et visé d'autres aspects de l'existence des hommes en société. L'apport original de Pie XI s'est exprimé dans son enseignement sur l'ordre international : il a appliqué aux relations entre les peuples les principes de Léon XIII. L'inspiration est la même : sur des terrains différents, c'est le même combat. Léon XIII avait récusé le dogme libéral interdisant à la conscience morale de s'immiscer dans le fonctionnement de l'économie et de venir troubler le libre jeu des intérêts particuliers ; Pie XI conteste le dogme de la souveraineté absolue de l'Etat interdisant tout jugement qui viendrait limiter la volonté de puissance des Etats. Comme *Rerum novarum* légitimait l'intervention de la puissance publique pour régler les rapports entre les classes et prévenir la domination du riche sur le pauvre, Pie XI forme le vœu de l'instauration d'un ordre international qui substitue le droit à la force.

Depuis, l'enseignement des papes sur les relations entre les peuples s'est grandement enrichi et considérablement enhardi : Jean XXIII n'appelle-t-il pas de ses vœux, dans *Pacem in terris*, la formation d'un commencement de gouvernement mondial ? Paul VI condamnera formellement le recours à la guerre pour trancher les différends, et Vatican II doutera que la distinction classique entre les guerres justes et les autres garde quelque signification. Paul VI multipliera, et à sa suite Jean-Paul II, les marques d'estime pour les organisations internationales. Surtout Paul VI, dans *Populorum progressio* (1967), effectuera la jonction entre la question sociale et les relations internationales ; aujourd'hui, la question sociale est la question mondiale. Il opérera aussi la conjonction avec la défense de la paix ; le développement est le nouveau nom de la paix. Désormais, tous les aspects de l'enseignement social de l'Eglise s'inscrivent dans une vision globale de l'organisation du monde, dont la Constitution conciliaire *Gaudium et spes* avait disposé les fondements avec une théologie des réalités terrestres.

Dans le même temps, la parole de l'Eglise catholique s'est faite plus humble, comme pour répondre au reproche parfois articulé contre sa doctrine sociale d'être une idéologie et, qui pis est, une idéologie conservatrice : elle se défend de présenter un système complet qui aurait réponse à tout ; elle se borne à énoncer des principes en dehors desquels il ne saurait y avoir d'ordre juste et respectueux de la dignité des hommes. A ceux-ci, ensuite, de concevoir des formules, d'expérimenter des solutions. Paul VI fut le premier à déclarer en 1971, dans le texte plus connu sous l'appellation de « Lettre au cardinal Roy », qu'il n'était plus possible à l'Eglise de tenir un discours unique pour toutes les sociétés : la diversité des solutions mises en œuvre par les Eglises locales est le corollaire de leur enracinement et de l'universalité de l'Eglise. De fait, on a vu des conférences épiscopales prendre des positions différentes en fonction de leur situation : ainsi, pour la dissuasion nucléaire, les épiscopats de France et des Etats-Unis ; c'est que la question se pose dans des conditions fort dissemblables pour une superpuissance qui pourrait être tentée d'abuser de sa supériorité et pour un pays qui pratique une stratégie défensive du faible au fort.

A côté de ses effets perceptibles sur la pensée et la conduite des fidèles, peut-on mesurer l'impact de cet enseignement social sur le monde ? Rien, on le sait, n'est plus aléatoire que les recherches d'influence. Il est cependant des cas où la chronologie apporte quelques présomptions. Ainsi, on n'a peut-être pas assez observé que l'idée d'une remise des dettes aux pays les plus pauvres par les nations créancières avait été formulée pour la première fois d'une façon argumentée par un texte de la Commission justice et paix présidée par la cardinal Etchegaray : sur le moment, la suggestion avait paru aussi utopique aux hommes politiques qu'aux banquiers. Depuis, elle a été reprise par les gouvernements et a fait l'objet d'importantes applications.

Le principe de subsidiarité

Un rapprochement d'un autre ordre donne à réfléchir : celui entre les deux dates qui encadrent ce siècle. En 1891, les recommandations de *Rerum novarum* étaient en contradiction avec les idées du temps, en particulier avec celles qui s'identifiaient alors à la modernité : l'intervention de l'Etat allait à l'encontre des théories économiques en faveur; le droit d'association heurtait la tradition individualiste héritée de la Révolution, qui jugeait les corps intermédiaires dangereux pour la liberté des individus. Or, cent ans plus tard, non seulement ces orientations ne sont plus en conflit avec les idées en vigueur, mais elles ont passé dans la législation et dans la pratique : la décentralisation est en harmonie avec la réhabilitation des communautés intermédiaires entre l'Etat et l'individu ; le phénomène associatif est venu concrétiser l'affirmation du droit de se grouper; le syndicalisme a depuis longtemps obtenu mieux qu'une reconnaissance.

L'exemple le plus saisissant de ce renversement du rapport entre l'esprit d'un temps et la vue de l'Eglise sur la société est assurément la fortune imprévue et toute récente d'une notion qui fut longtemps une spécificité de la doctrine sociale catholique : le principe de subsidiarité, selon lequel aucune instance supérieure ne doit s'arroger de compétence qui puisse être aussi bien exercée par une collectivité de rang inférieur. C'est ce principe qu'invoquent aujourd'hui aussi bien ceux qui cherchent à définir les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre de la nation que ceux qui réfléchissent à la répartition des attributions entre les Etats et les communautés supranationales. Cette notion que desservait une application ésotérique est devenue le maître mot de la pensée politique. Quel meilleur exemple de la diffusion d'un enseignement au-delà du cercle auquel il s'adressait par priorité et de l'actualité d'une tradition aujourd'hui centenaire, dont *Centesimus annus* définit pour l'heure le terme ultime?

∴

Une célébration aura lieu dimanche 12 mai, à partir de 17 heures, à Notre-Dame de Paris, à l'occasion du centenaire de l'encyclique *Rerum novarum*, présidée par Mgr Antonetti, nonce apostolique à Paris, le cardinal Lustiger et Mgr Duval, président de la Conférence des évêques de France. Des interventions d'historiens (René Rémond, Philippe Levillain) et du Père Calvez, rédacteur en chef des Etudes, sont prévues.

▶ René Rémond est historien, président de la Fondation nationale des sciences politiques.

(Publicité)

Les enfants kurdes
sont encore pieds nus,
le ventre vide...
Avec l'Unicef vous
les aiderez à survivre,
puis à vivre.

Vous avez vu ces mères et ces enfants par centaines de milliers réfugiés à la merci du froid, de la faim, de la soif et des épidémies...

L'UNICEF est sur le terrain comme il l'est à ce jour dans 128 pays où les enfants souffrent.

L'UNICEF fait face et organise l'essentiel : chaussures, vêtements, abris, matériel, alimentation, médicaments, vaccins, antibiotiques, traitements d'antidéshydratation...

Mais la crise n'est pas réglée et l'action de l'UNICEF sera longue. Nous avons besoin de votre aide. La vie de milliers d'enfants dépend de la générosité de chacun.

COMITÉ FRANÇAIS
unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
35, rue Félicien-David, 75016 PARIS

Arménie

Aidons-les !

par Patrick Donabédian

L'ATTAQUE par l'armée soviétique de villages d'Arménie, après l'agression conjointe des troupes régulières, des forces du ministère de l'intérieur et de milices azerbaïdjanaises contre des villages arméniens d'Azerbaïdjan, au nord du Karabagh, ajoute une note particulièrement violente à une série d'actions de répression au Caucase et dans les pays baltes ; elle suscite émotion et révolte.

C'est le dernier développement en date d'une tragédie à laquelle Moscou a toujours refusé d'apporter une solution : celle du Haut-Karabagh. Depuis l'Antiquité, une population arménienne, restée majoritaire, vit là, à l'extrémité orientale des montagnes arméniennes, attachée contre vents et marées à sa terre. En 1921, l'Arménie étant sacrifiée aux intérêts de la révolution mondiale, le Haut-Karabagh fut annexé à la République d'Azerbaïdjan. Depuis, la population de cette région n'a cessé d'exiger son autodétermination et sa réunification avec ce qu'il restait de l'Arménie. Les dernières soixante-dix années de discrimination, d'exodes forcés, d'étouffement sous administration azérie n'ont fait qu'entretenir cette revendication à laquelle les changements intervenus à Moscou ont insufflé une vigueur nouvelle en 1987-1988.

Une solution était alors possible : le rattachement provisoire à l'administration fédérale. Encore fallait-il que Moscou veuille véritablement résoudre le problème. Tel n'était pas le cas. Au contraire, pour des raisons politiques révélatrices d'une persistance de la mentalité impériale, on fit le choix criminel de favoriser la dénaturation du problème en un conflit interethnique. La suite est connue : une série de pogroms d'Arméniens en Azerbaïdjan mena la région à la guerre, avec exodes croisés, constitution de milices et affrontements sanglants.

Aujourd'hui le Haut-Karabagh arménien, placé par les autorités soviétiques en état d'exception, soumis par les Azéris à un implacable blocus, privé de ses organes de gestion, livré à l'arbitraire, connaît une situation dramatique. L'armée, toujours plus agressive, a permis aux milices azéries de prendre le contrôle en novembre 1990 de l'aéroport de Stepanakert, seul lien de la région avec le monde extérieur. Dans le même temps les villages arméniens du Nord, situés hors des frontières de la région autonome, sont systématiquement attaqués et dépeuplés (Guétachen est le dernier en date). Si l'objectif azerbaïdjanais de modification des rapports démographiques est clair, les autorités fédérales, quant à elles, font tout pour soumettre la population arménienne à une pression insupportable afin de maintenir la région dans l'état de tension souhaité.

Aujourd'hui, il faut d'abord condamner et stopper la barbarie soviétique, mais aussi penser à l'avenir. La crise étant exploitée par Moscou, c'est aux parties intéressées de la désamorcer. Mais à l'heure où, derrière le canon soviétique, le fusil azéri tire sur les villages arméniens, à l'heure où Moscou renforce le pouvoir communiste d'Azerbaïdjan et le récompense pour sa « fidélité » à l'Union, le dialogue, nécessaire, est rendu impossible.

Pour qu'il se renoue, il faut empêcher (par une forte pression internationale) les interventions destructrices de Moscou, favoriser une révolution démocratique en Azerbaïdjan (aider l'opposition progressiste qui demande notamment le jugement des responsables des pogroms de Soumgaït et de Bakou), encourager un changement des mentalités (par des rencontres en terrain neutre), abandonner toute forme d'impérialisme culturel et de révisionnisme (en dénonçant ceux qui nient l'arménité du Haut-Karabagh) et, tâche sans doute la plus urgente, aider le Haut-Karabagh arménien (avec les régions Nord voisines) à tenir. Car son lâchage entraînerait inévitablement un nouveau cataclysme dans tout le Caucase.

▶ Patrick Donabédian, historien de l'art, a publié plusieurs études sur l'histoire ancienne du Karabagh.

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

URSS

Nouvelles attaques de l'armée contre des villages arméniens

L'Arménie a accusé l'armée soviétique d'avoir attaqué, jeudi 9 et vendredi 10 mai, trois nouveaux villages arméniens, à la frontière avec l'Azerbaïdjan. Vendredi matin, deux hélicoptères ont survolé le village de Tarvarkar, dans l'extrême nord-est de la République arménienne, ouvrant le feu *pendant une trentaine de minutes*, a indiqué un porte-parole du ministère arménien de l'intérieur. Des soldats venant d'Azerbaïdjan ont ensuite franchi la frontière à bord de onze véhicules blindés de transport de troupes et ont encerclé le village. Il s'agit du septième village arménien frontalier attaqué depuis dix jours par des soldats soviétiques, selon les Arméniens. Ces opérations, ainsi que celles menées en premier lieu contre des villages arméniens d'Azerbaïdjan, ont fait en tout 48 morts et 21 blessés parmi les Arméniens. 91 personnes ont été en arrêtées et emmenées en Azerbaïdjan, a déclaré jeudi à Erevan le ministre arménien de l'intérieur, M. Achot Manoutcharian.

L'armée soviétique assure qu'elle exécute un « oukaze » sur le désarmement des milices illégales, promulgué l'été dernier par le président Gorbatchev. Ce dernier vient de confirmer qu'il approuvait ces opérations. M. Manoutcharian a déclaré de son côté qu'il n'y avait pas de *« groupe armé organisé, disposant d'un état-major, qui échappe au contrôle du gouvernement arménien »*. Selon lui, sur les cinq mille « combattants » désarmés en août dernier par les nouvelles autorités nationalistes d'Arménie, 1 700 ont été intégrés dans les rangs des « gardes-frontières » et des « patrouilles spéciales », deux formations armées officielles dépendant de son ministère. Les autres sont revenus à la vie civile, affirme M. Manoutcharian. Il a précisé que l'intervention de l'armée les pousse certes à reprendre les armes, mais que *« le gouvernement arménien prend toutes les mesures pour que celà ne se produise pas »*.

Côté azéri, les milices illégales *ont été désarmées* par l'armée soviétique à la suite de son intervention en Azerbaïdjan en janvier 1990, mais la police locale, formée d'Azerbaïdjanais, a été renforcée et contrôle également, aux cotés des forces armées soviétiques, les régions à population arménienne. Depuis que les autorités communistes d'Azerbaïdjan ont confirmé leur choix en faveur d'un maintien au sein de l'URSS, Moscou a fait porter sur les seuls Arméniens la responsabilité des nouveaux heurts frontaliers. – *(Reuter, AFP.)*

ALLEMAGNE : selon M. Willy Brandt

L'Union soviétique avancerait d'un an le retrait de ses troupes

BONN

de notre correspondant

L'ancien chancelier allemand Willy Brandt avait réuni quelques journalistes, jeudi 9 mai à Bonn, pour leur exposer le plan de réforme des Nations unies élaboré par le « Groupe de Stockholm », qui comprend des chefs d'Etat en activité, comme Ingvar Carlsonn ou Vaclav Havel, et d'anciens acteurs majeurs de la vie politique internationale, comme Jimmy Carter ou Edward Heath. Tirant les leçons des bouleversements européens et de la guerre du Golfe, le « Groupe de Stockholm » souhaite renforcer les pouvoirs d'un Conseil de sécurité réformé et du secrétaire général.

En marge du commentaire de cette initiative, dont il devait discuter vendredi 10 mai à New-York avec M. Perez de Cuellar, M. Willy Brandt a révélé qu'il venait d'avoir des entretiens avec une personnalité soviétique qui n'est *« pas très éloignée de M. Gorbatchev »*. Celle-ci lui a laissé entendre que Moscou serait disposé, en échange d'une aide financière accrue de l'Allemagne, à avancer d'un an le retrait total des quelque 350 000 soldats stationnés sur le territoire de l'ancienne RDA. Les accords signés entre Bonn et Moscou à la veille de l'unification allemande prévoyaient un retrait progressif de ces troupes devant s'achever le 1er janvier 1995.

Ce ballon d'essai soviétique a été lancé au milieu des turbulences provoquées par la décision des autorités soviétiques de confier la première tranche de construction de logements pour les soldats rapatriés à un consortium d'entreprises turques et finlandaises, au détriment de firmes allemandes candidates. Le contrat porte sur la construction de 3 000 logements, pour un montant de 800 millions de marks (environ 2,7 milliards de francs).

Les entreprises allemandes flouées

Ce choix a provoqué la colère du gouvernement allemand, qui a l'impression d'avoir été trompé par des Soviétiques qui, ironise la presse allemande, *« ont très vite compris les règles de l'économie de marché »*. Les accords signés à Moscou au mois de septembre 1990 prévoyaient en effet que l'Allemagne mettrait une somme de 7,8 milliards de deutschemarks à la disposition de l'URSS pour construire quelque 36 000 logements destinés aux militaires rapatriés. Au cours des négociations, il paraissait évident à la partie allemande que l'essentiel des commandes liées à ce projet devaient aller à des entreprises allemandes, et notamment à celles de l'ex-RDA menacées de faillite. On compte en effet, dans les nouveaux Lander, cinquante mille chômeurs totaux et trente mille chômeurs partiels dans le bâtiment.

Aujourd'hui, les Allemands accusent les Soviétiques de contrevenir à l'esprit du traité, et se mordent les doigts de n'avoir pas fait inscrire noir sur blanc l'obligation pour Moscou de faire appel à des entreprises allemandes. Le secrétaire d'Etat à l'économie, M. Klaus Beckmann, a beau menacer Moscou de suspendre les paiements, on voit mal comment Bonn pourrait prendre le risque de ne pas remplir ses engagements alors que jusque-là les Soviétiques ont tenu scrupuleusement les leurs.

Le ministère allemand de l'économie, dirigé par l'espoir du Parti libéral (FDP), M. Jürgen Möllemann, est maintenant sous le feu des critiques, accusé par l'opposition et les organisations patronales de s'être fait piéger dans l'affaire en exigeant que les travaux prévus soient soumis à des appels d'offres internationaux. L'art du marchandage des Turcs, joint à la longue pratique du commerce des Finlandais avec l'URSS, ont eu raison de la tranquille assurance des industriels allemands.

LUC ROSENZWEIG

YOUGOSLAVIE

Un entretien avec le président de la Croatie

La *présidence collégiale* yougoslave a confié, jeudi 9 mai, à l'armée fédérale le soin de rétablir provisoirement l'ordre en Croatie, où les heurts interethniques ont fait une vingtaine de victimes la semaine dernière (*Le Monde* du 10 mai). Le compromis en six points, atteint au terme d'une session extraordinaire de trois jours, prévoit notamment la démobilisation de tous les réservistes de la police et des milices, le désarmement des civils ainsi que l'ouverture de pourparlers entre les autorités de Zagreb et la minorité serbe de Croatie. Le président croate, M. Franjo Tudjman, a déclaré, jeudi, qu'il était *« hors de question pour la Croatie de démobiliser les réservistes de la police »*. Il a cependant ajouté qu'il était prêt à accepter certains points de l'accord s'ils permettent *« la défense des principes démocratiques en Croatie »*.

De nouveaux incidents ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi près du village de Borovo-Selo, faisant un mort et plusieurs blessés. A Bruxelles, les Douze, dans une déclaration commune publiée le 9 mai, ont réitéré leur *« ferme opposition à tout recours à la force »* et rappelé que *« seul le dialogue entre l'ensemble des parties concernées était à même d'apporter une solution durable à la grave crise en cours et d'assurer un avenir à une Yougoslavie démocratique et unie »*.

Dans un entretien accordé au *Monde*, jeudi 9 mai à Zagreb, M. Franjo Tudjman, ancien général de Tito, expose son point de vue sur la crise yougoslave.

« Une guerre civile serait une guerre contre notre démocratie » nous déclare M. Franjo Tudjman

ZAGREB

de notre envoyée spéciale

« Existe-t-il actuellement un risque de guerre civile en Yougoslavie ?

– Je suis l'un des rares à affirmer que ce sont ceux qui s'opposent à une solution politique démocratique de la crise qui essaient de nous faire peur en brandissant le spectre d'une guerre civile. Ce ne serait d'ailleurs pas une guerre civile, mais une guerre contre la Croatie démocratique.

– Après le compromis de la présidence collégiale yougoslave, le risque d'une intervention de l'armée est-il écarté ?

– Non, pas complètement. L'armée est toujours déployée et sert les intérêts d'une politique qui n'est pas en accord avec les aspirations de la Croatie, ni de la Slovénie. Les mouvements de l'armée nous inquiètent mais sont sans perspectives. Le peuple entier a arrêté spontanément une centaine de chars en Herzégovine et dans l'ouest de la Bosnie. (...) Une intervention militaire ne ferait qu'aggraver la situation et accélérer la désintégration de la Yougoslavie et de l'armée elle-même, si elle tentait d'entamer les combats.

– Sommes-nous à une période cruciale pour l'avenir du pays ?

– Oui, absolument. La crise est à son paroxysme. L'action des éléments grand-serbes et des terroristes tchetniks en Croatie a pour seul objectif d'aggraver la situation, de provoquer la guerre civile, l'intervention de l'armée et d'établir l'état d'urgence, afin d'empêcher le Croate Stipe Mesic de remplacer, selon le principe normal de rotation annuelle, le Serbe Borisav Jovic à la tête de l'Etat yougoslave. Cette politique a échoué et intensifié la crise, mais, en même temps, elle nous rapproche du dénouement auquel nous devons aboutir, compte tenu de la résolution de la Slovénie et de la Croatie de défendre leur souveraineté.

– Si M. Mesic remplace finalement M. Jovic le 15 mai, pensez-vous que la Croatie sera sauvée ?

– En effet, la perspective de voir l'arméecontre la démocratie *en Croatie et en Yougoslavie* sera sensiblement réduite...

« Le complot échouera »

– La Croatie est-elle l'objet d'un complot ?

– Oui, on le voit bien dans les déclarations non seulement des tchetniks mais aussi dans celles des leaders serbes. Ils veulent chasser les Slovènes de la Yougoslavie pour pouvoir ensuite s'en prendre à la Croatie, afin, comme l'a dit M. Seselij [le numéro un tchetnik] de *« l'annexer »*. Il est évident que ce complot échouera grâce à la préparation des autorités croates et à la détermination du peuple croate. N'oublions pas non plus que la politique grand-serbe et les restes de l'ancien régime communiste; ne sont pas suffisamment puissants pour imposer leur volonté, même par la force, car l'armée yougo- slave, qui n'est pas unie, sera inefficace.

– Comment sortir de l'impasse actuelle ?

– Belgrade sera forcé d'accepter une union d'Etats souverains, ou bien les Républiques yougoslaves se sépareront.

– Il y a eu apparemment des provocations de la part des extrémistes serbes. Mais pouvez-vous contenir également les extrémistes croates ?

– Jusqu'à présent, dans l'ensemble, nous avons tout de même réussi à les contenir. Des éléments extrémistes, il y en a partout, dans tous les peuples du monde. Mais si nous réussissons *à opérer des changements* et à résoudre démocratiquement la crise, nous réglerons facilement ce problème. Aujourd'hui, l'important en Croatie, c'est que, depuis le meurtre des douze policiers croates à Borovo-Selo, un grand nombre de Serbes qui vivent dans notre République condamnent la politique extrémiste serbe et déclarent leur loyauté envers les autorités croates. C'est un facteur très positif, qui montre que l'extrémisme serbe en Croatie ne jouit pas du soutien de la majorité des Serbes de notre République.

– Quelles sont vos relations avec le président de Serbie ? Etes-vous prêt à de nouveaux tête-à-tête ?

– Après les récents incidents et les actions terroristes dirigées contre les autorités croates, nous ne poursuivrons le dialogue que si les Serbes soumettent des propositions positives. Nous avons toujours accepté le dialogue en vue d'aboutir à une solution démocratique. Je rencontre M. Milosevic car il représente la Serbie. Mais il est regrettable que des groupes extrémistes tchetniks s'infiltrent en Croatie et qu'un ministre serbe soit venu en compagnie de M. Vojslav Seselij dans notre République. Il existe un lien entre le pouvoir serbe et la politique extrémiste ; le but est de renverser à tout prix la démocratie en Croatie et à remettre en question l'intégrité de notre République. C'est pourquoi nous avons accepté le dialogue pour leur prouver que c'est une folie qui ne fait que creuser l'abîme et aggraver la crise. L'accord signé le 9 mai par la présidence fédérale témoigne peut-être d'une certaine détente et montre que les Serbes seront *finalement forcés d'entamer le* dialogue et de rechercher une solution qui convienne à tous.

– Quel a été le résultat des négociations directes entre les présidents des six Républiques sur l'avenir de la Yougoslavie ?

– Elles n'ont pas abouti à une véritable solution, mais elles n'ont pas pour autant été inutiles. Le fait de s'être rencontrés a permis d'échanger nos points de vue et de connaître la position de chacun. Par le dialogue, nous avons tenté d'écarter les prétentions hégémoniques de certains cercles politiques serbes. La sixième rencontre, la semaine prochaine à Sarajevo, devrait nous permettre d'ébaucher les voies possibles du dénouement.

– Un référendum aura lieu le 19 mai en Croatie. Certains vous reprochent que les questions posées n'offrent pas la possibilité de se prononcer pour la « sécession » de la Croatie

– Oui, certains nationalistes croates extrémistes, ceux qui ne voient pas qu'en politique, il faut agir avec mesure. Je pense que la majorité des Croates voteront pour une Croatie souveraine et autonome, pouvant s'unir avec d'autres Républiques – seulement si cela est possible et sans y être obligée. Par ailleurs, nous donnons la possibilité aux Serbes de Croatie, qui représentent environ 11 % de la population, d'accepter une formule qui garantisse leurs droits civiques et démocratiques en coopération avec la Serbie si celle-ci accepte. Le choix, par *conséquent, est suffisamment* large pour convenir aux Croates qui prônent la souveraineté et l'*autonomie, et aux Serbes, ainsi* qu'à tous les autres citoyens de la Croatie.

– Etes-vous prêt à faire des concessions ?

– Nous en avons fait puisque nous sommes pour une union d'Etats dans le cadre de la Yougo- slavie. Nous avons accepté un compromis puisque nous ne demandons pas au référendum l'indépendance de la Croatie, comme l'ont fait les Slovènes dans leur République. »

Propos recueillis par
FLORENCE HARTMANN

DIPLOMATIE

La remise du prix Charlemagne au président Vaclav Havel

« Beaucoup d'Européens vacillent au seuil d'un monde qu'ils redoutent », a déclaré M. Mitterrand

AIX-LA-CHAPELLE

de notre envoyée spéciale

L'espace d'une journée, Aix-la-Chapelle a renoué avec son passé de capitale européenne. Cela lui est arrivé à trente-deux reprises depuis 1950, à chaque fois qu'une personnalité ou une instance *« qui a œuvré en faveur de l'unité européenne »* a reçu le Prix international Charlemagne. L'édition 1991 récompensait, jeudi 9 mai, M. Vaclav Havel, président de la République fédérative tchèque et slovaque, salué par M. François Mitterrand comme l'*« acteur et* [le] *témoin d'une révolte décisive pour l'Europe contre l'étouffement, la peur et le mensonge,* [qui a] *placé la morale comme guide de la politique, de la science et de l'économie »*.

Le président français, colauréat en 1988 de ce prix avec le chancelier allemand Helmut Kohl – qui *« agit pour que l'Allemagne unie soit une Allemagne pleinement européenne »*, a-t-il dit, – a souligné, dans son éloge de M. Havel, qu' *« à la charnière de l'Europe divisée »* il a *« réveillé le débat sur les valeurs »*, travaillant ainsi *« à l'unité du continent »*. Pour M. Mitterrand, M. Havel, *« partant des droits de l'homme, dont le respect doit fonder tout accord européen »*, proposait *« plus généralement, une éthique de l'homme responsable et non pas de l'*homme d'orgueil, *source tragique de paradoxes et de conflits »*.

Plaidoyer pour les peuples soviétiques

Aux yeux du chef de l'Etat, *« depuis longtemps, l'Europe n'avait pas eu autant de raisons d'espérer »*. *« Mais*, a-t-il nuancé, *des menaces nouvelles, inconnues ou oubliées depuis longtemps, surgissent (...), beaucoup d'Européens, au moment de rentrer dans l'Histoire, d'y revenir, vacillent au seuil d'un monde qu'ils redoutent. »* Après avoir souligné l'importance de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe issue de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réunie en novembre 1990, il a souhaité d'autres efforts *« pour construire une communauté plus unie »*, notamment après le marché unique, dans les domaines économique et monétaire, et politique. M. Mitterrand a également évoqué le projet de confédération européenne, *« organisation complémentaire (...) de dialogue, d'échanges, afin de réapprendre à coopérer pour des projets de toutes sortes »*. Pour réfléchir à cette *« association permanente et structurée de tous les pays de l'Europe, qui ont accédé à l'État de droit »*, des assises se tiendront en juin à Prague.

Dans sa réponse, le président tchécoslovaque a observé que les institutions européennes (Conseil de l'Europe, Communauté – dont il souhaite que son pays devienne membre à part entière –, confédération...) se complètent les unes les autres. Après avoir souligné la nécessité de ne pas gâcher les chances de voir l'Europe devenir une communauté d'Etats et de citoyens libres, il a plaidé pour que l'Europe n'oublie pas les *« liens essentiels de civilisation »* entre elle-même et le continent nord-américain. Parallèlement, il a estimé que le futur ordre européen n'est pas concevable sans les peuples soviétiques européens. Les difficultés que rencontre l'URSS ne sont pas, a-t-il précisé, des raisons suffisantes pour se désintéresser du sort *« de nos voisins de l'Est »*.

ANNE CHAUSSEBOURG

Document
La décennie Mitterrand
racontée par
Jacques Attali
Jean-Louis Bianco
GLOBE
de mai

La tournée du ministre soviétique des affaires étrangères

La Syrie se dit prête à favoriser la réunion d'une conférence régionale

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Alexandre Bessmertnykh, qui a poursuivi sa tournée au Proche-Orient par une escale, jeudi 9 mai, en Jordanie après une visite en Syrie, a indiqué – à la veille de son arrivée à Jérusalem – que Moscou n'accepterait pas qu'Israël pose des conditions à la participation de l'URSS à un règlement au Proche-Orient. Il a en outre assuré que l'URSS n'écartait pas la possibilité d'imposer des restrictions sur l'émigration des juifs soviétiques vers l'Etat hébreu en vue de stopper les implantations dans les territoires occupés.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

En attendant le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, qui commencera, samedi 11 mai, par Damas, sa quatrième tournée au Proche-Orient en deux mois, les dirigeants syriens ont reçu, mercredi 8 et jeudi 9 mai, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Alexandre Bessmertnykh, qui a aussi effectué dans la capitale syrienne la première étape de sa tournée, *« dans le cadre*, a-t-il dit, *des efforts communs entrepris par les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la recherche de la paix »*.

M. Bessmertnykh, qui a rencontré cinq heures durant le président Assad et, à deux reprises, son homologue syrien, M. Farouk El Charah, a affirmé à l'issue de ses entretiens : *« Les efforts se concentrent actuellement sur les possibilités de la réunion d'une conférence de paix, que nous considérons comme un pas important pour enclencher le processus. Nous discutons de la structure d'une telle conférence, de ses modalités, des possibles participants. C'est une bonne idée pour commencer mais il y a des difficultés et nous ne sommes pas sûrs qu'elles seront surmontées. »* Le chef de la diplomatie soviétique a cependant ajouté : *« Nous n'avons pas trouvé de grandes difficultés à Damas »*, et on souligne de source syrienne que la Syrie et l'URSS n'ont pas de réelles divergences à cet égard. Soulignant *« la détermination des Etats-Unis et de l'Union soviétique à aller de l'avant pour réunir une conférence de paix »*, le ministre syrien des affaires étrangères a, pour sa part, affirmé : *« La Syrie est prête à aider à la réalisation de cet objectif. »*

Une chose est sûre, au stade actuel : Damas ne veut pas apparaître comme l'obstacle à l'enclenchement d'un processus de paix, et on souligne de source informée qu'au-delà de la rhétorique officielle la Syrie fait preuve de beaucoup de souplesse sur la forme de cette conférence, du moment que celle-ci est basée, comme l'a encore réaffirmé M. Charah, sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, soit l'échange des territoires contre la paix et le respect des droits nationaux du peuple palestinien.

Si M. Charah a rappelé la volonté syrienne de voir, outre l'Union soviétique et les Etats-Unis, les Nations unies ainsi que la CEE jouer un rôle important dans cette conférence de paix – qu'on ne qualifie plus d'internationale ou de régionale, – il n'a pas précisé à quel stade du processus. M. Bessmertnykh a certes, de son côté, réaffirmé lui aussi que *« les Nations unies et la CEE devaient participer à cette conférence »*, tout en précisant que *« la forme prévue de cette participation était en cours de discussion »*. Dans un commentaire diffusé peu avant le départ pour Amman de M. Bessmertnykh, le correspondant diplomatique de l'agence Novostny soulignait d'ailleurs que l'un des principaux résultats des entretiens du chef de la diplomatie soviétique et du président Assad était l'accord auquel ils seraient parvenus pour travailler sur une conférence de paix sous les auspices américano-soviétiques.

Cette formule pourrait représenter la première phase d'un processus qui serait suivi par des négociations bilatérales israélo-arabes et israélo-palestiniennes, soit la double approche souhaitée par Washington, et couronné par une conférence internationale à laquelle participeraient alors l'ONU et l'Europe comme garants des accords. Au stade actuel, les discussions sur le rôle et la présence de l'ONU tournent autour de la présence du seul secrétaire général, qui pourrait peut-être intervenir dès l'enclenchement des négociations.

Pour une paix globale

On souligne toutefois à Damas qu'il n'est pas question pour la Syrie d'accepter une conférence sans autorité internationale sinon, affirme le ministre syrien de l'information, M. Mohammad Salman, *« Israël pourrait tranquillement s'asseoir avec les pays arabes, refuser toutes leurs demandes, profiter de ces négociations pour réclamer quelques avantages économiques, soulever le problème de l'eau, par exemple, et ainsi rester attaché aux territoires occupés tout en donnant l'impression de mettre fin à son boycottage »*. La Syrie veut d'autre part une paix globale, ce qui signifie, comme l'a souligné M. Charah, qu'*« elle n'acceptera pas une paix séparée entre Israël et la Syrie et entre Israël et les Palestiniens »*.

La veille de l'arrivée de M. Bessmertnykh – et ce n'est sans doute pas un hasard, – M. Charah avait par ailleurs, pour la première fois, clarifié le point de vue syrien sur la participation palestinienne à une éventuelle conférence, affirmant : *« Les Palestiniens doivent être représentés aux discussions de paix, soit par l'OLP, soit par des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, élus sous supervision internationale neutre. »* M. Bessmertnykh s'est déclaré d'accord sur cette double option, tout en rappelant que c'était aux Palestiniens de choisir.

C'est le deuxième geste adressé en ce sens à M. Baker. A la veille de sa première visite à Damas, après la fin de la guerre du Golfe, la Syrie avait en effet libéré la grande majorité des détenus palestiniens, dont la plupart appartenaient au Fath de M. Yasser Arafat. On affirme à cet égard de source palestinienne de l'OLP à Damas qu'il ne reste quasiment plus de prisonniers politiques palestiniens en Syrie, ce qui lève l'un des obstacles mis par M. Arafat à sa venue à Damas, le deuxième étant la reconnaissance explicite par la Syrie de l'Etat palestinien. De toute façon, on n'en est pas là. Mais il ne fait pas de doute que la Syrie a adopté depuis la fin des opérations dans le Golfe et à un moment où la centrale palestinienne est très contestée – notamment par les monarchies pétrolières – une attitude très conciliante vis-à-vis de l'OLP.

En mentionnant aujourd'hui formellement la centrale palestinienne, elle cherche sans doute d'autant plus à relancer cette carte que, de son côté, M. Arafat n'a pas beaucoup de marge de manœuvre. Contrairement à la volonté américaine, acceptée par la Jordanie (à la condition, toutefois, que les Palestiniens le demandent), de voir renaître pour ces négociations une délégation jordano-palestinienne, M. Arafat ne veut pas voir ressurgir cette proposition alors qu'il n'est pas en position de force face au roi Hussein, qui se sort beaucoup mieux de l'après-guerre – malgré son appui à l'Irak – que la centrale palestinienne. Or, sur ce point il y a convergence d'intérêts entre la Syrie et l'OLP, Damas ne voulant pas d'une délégation jordano-palestinienne qui risquerait de l'isoler.

Modernisation de l'armée syrienne

Pour le retour actif de la diplomatie soviétique sur la scène proche-orientale avec un voyage inédit en Israël, M. Bessmertnykh avait tenu, dès son arrivée en Syrie, à rassurer ses alliés traditionnels en déclarant : *« L'Union soviétique n'a pas modifié l'attitude qu'elle suit depuis des années et continuera à soutenir la cause des Arabes et des Palestiniens pour aboutir à un règlement juste dans la région. »* Face aux inquiétudes exprimées, par exemple, par le quotidien syrien *Techrine*, qui accusait *« les dirigeants israéliens d'avoir demandé à l'URSS d'exercer des pressions sur les pays arabes en exigeant notamment qu'elle cesse de leur livrer des armes afin qu'ils acceptent les conditions israéliennes »*, M. Bessmertnykh avait affirmé *« qu'il insisterait en Israël sur la nécessité d'un règlement qui apporte la justice à tout le monde »*. Les menaces voilées sur les obstacles éventuels à l'immigration des juifs soviétiques qu'il a proférées à Amman, comme le refus exprimé de toute condition préalable posée par Israël, c'est-à-dire la reprise par Moscou de ses relations diplomatiques avec l'Etat hébreu pour la participation de Moscou au processus de paix, devraient, dans un premier temps tout au moins, être aussi un élément rassurant pour ses alliés. En sollicitant l'aide directe de Moscou, Washington, dit-on de source diplomatique, souhaiterait aussi voir s'instaurer la possibilité d'un double jeu de pressions théoriques, des Etats-Unis sur Israël, de l'Union soviétique sur la Syrie ou les Palestiniens.

Si rien d'officiel n'a été dit sur le plan bilatéral discuté entre les deux ministres, on souligne de source soviétique la solidité des liens entre les deux parties, fondée sur l'intérêt que chacun y trouve. *« La Syrie*, affirme-t-on de même source, *aura toujours besoin de Moscou qui reste sa principale source d'armement et l'Union soviétique a besoin de la Syrie qui demeure son seul véritable allié dans une zone vitale pour ses intérêts »*. Moscou, par exemple, bénéficie d'importantes facilités navales à Tartous – sa seule base de transit en Méditerranée. Côté armement, Moscou et Damas se seraient mis d'accord sur un important programme de modernisation de l'armée syrienne comportant notamment la livraison de chars T-72 et T-80, d'avions Sukhoï-24 (le bombardier à long rayon d'action absent de la panoplie syrienne) et de nouveaux Mig-29. L'Union soviétique moderniserait en outre le système de défense antiaérienne de la Syrie.

Ce nouveau programme d'armement aurait été payé *cash* par Damas avec l'argent reçu notamment de l'Arabie saoudite et du Koweït dans le cadre de l'aide versée par ces pays après la participation syrienne à la coalition anti-irakienne. Selon le ministre tchécoslovaque du commerce, un contrat pour la livraison de 160 chars T-72, construits sous licence en Tchécoslovaquie, aurait déjà été conclu avec Damas pour un montant de 200 millions de dollars. Damas aurait reçu en outre, affirme-t-on de source américaine, une première livraison de missiles Scud-B fournis par la Corée du Nord.

Engagée dans la recherche d'un processus de paix sur l'issue duquel elle n'est pas très optimiste – tout en estimant que l'administration américaine est sérieuse dans sa détermination à résoudre le conflit israélo-arabe – la Syrie cherche aujourd'hui à se renforcer diplomatiquement comme militairement pour être capable de faire face à toute éventualité.

FRANÇOISE CHIPAUX

Israël et l'Union soviétique consolident leur rapprochement

Suite de la première page

Avant comme après 1967, les rencontres, finalement assez régulières, ont eu lieu en terrain « neutre » : à l'ONU – New-York ou Genève. Bref, le Kremlin ne s'est guère soucié de développer une relation cordiale avec un Etat dont Staline ne soutint l'avènement que pour contrer les Britanniques dans la région, politique qui fut abandonnée dès 1950 au profit d'une stratégie d'alliances privilégiées avec les Etats arabes.

Pourtant, la venue de M. Bessmertnykh ne déclenche vraiment ni tambours ni trompettes côté israélien. Les autorités se félicitent vivement de cette visite mais font observer qu'elle vient, en fait, couronner un processus de normalisation déjà bien avancé, entamé il y a quatre ans avec la diplomatie gorbatchévienne. Les relations diplomatiques, interrompues au lendemain de la guerre israélo-arabe de juin 1967 par un Kremlin qui misait tout sur son alliance avec Damas et Le Caire, ont été discrètement rétablies en juin 1987 : l'URSS rouvre alors une mission consulaire à Tel-Aviv, les Israéliens en faisant de même un an plus tard à Moscou.

Un « faible » pour le monde russe

Depuis, les chefs de ces missions ont été habilités au dialogue politique et celui-ci *« se poursuit incessamment, à Moscou et à Jérusalem »*, expliquait un haut fonctionnaire israélien, qui en soulignait *« l'étroitesse et la qualité »*. Les deux chefs de gouvernement se sont récemment rencontrés à Londres, à l'inauguration de la Banque européenne de développement, et, ailleurs, les ministres des affaires étrangères se sont vus régulièrement. En outre, depuis quatre ans, les relations économiques, culturelles, scientifiques et touristiques se sont considérablement développées.

En 1967, lors de la rupture, Moscou avait entraîné ses satellites européens dans son sillage, à l'exception de la Roumanie. En mettant fin à la tutelle soviétique sur cette région, M. Gorbatchev a permis la reprise des relations diplomatiques entre Israël et des pays avec lesquels les liens affectifs et culturels, voire, parfois, familiaux étaient encore nombreux : la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Pologne (le président Lech Walesa est attendu dans deux semaines à Jérusalem).

Dans le même temps, l'URSS accédait à l'une des revendications principales de l'Etat hébreu : la liberté d'émigration pour les juifs soviétiques et la liberté de culte pour ceux qui restent – à plusieurs reprises, l'Académie des sciences soviétique a accueilli quelques grands rabbins d'Israël venus développer l'étude du judaïsme dans la patrie de l'athéisme.

Sans doute faut-il ajouter à ce bilan une touche impressionniste : chez nombre de dirigeants israéliens, notamment ceux de la vieille génération, on discerne un « faible » pour ce monde russe dont l'empreinte et la mémoire – même parfois douloureuse – sont restées fortes. Avec enthousiasme, un haut fonctionnaire israélien résumait la situation : *« Tels qu'ils sont aujourd'hui, nos liens avec l'URSS sont beaucoup plus denses qu'ils ne l'ont jamais été, y compris au temps où les relations diplomatiques étaient normales* (avant 1967) *et, tels qu'ils sont, ils nous donnent satisfaction. »*

C'est certainement exact mais la formule a aussi pour objet de laisser entendre que ce ne serait pas un drame, après tout, si M. Bessmertnykh ne saisissait pas l'occasion de sa visite pour normaliser les relations diplomatiques en annonçant l'échange d'ambassadeurs. *« Nous n'allons pas supplier les Soviétiques »*, disait-on au ministère des affaires étrangères, en assurant que la décision de principe de « normaliser » avec Israël avait bel et bien été prise à Moscou mais que le choix du moment faisait encore l'objet d'un débat au sein de la hiérarchie soviétique.

Indications contradictoires

Les dernières indications sont passablement contradictoires. Moscou paraît faire dépendre cette ultime étape de la normalisation d'une avancée dans le processus de paix au Proche-Orient ; le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a répété vendredi qu'il n'accepterait pas de participer à une conférence parrainée par Washington et Moscou tant que l'URSS ne procéderait pas à un échange d'ambassadeurs avec Israël... Une chose est sûre : le Kremlin ne fait plus dépendre la normalisation diplomatique de la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient – qui fut longtemps le dogme de sa politique étrangère dans la région.

A plusieurs reprises déjà, les Soviétiques ont confié que la rupture de 1967 avait été *« une erreur, une réaction émotive »*, que le Kremlin a, depuis, maintes fois regrettée. Les résultats de la « politique arabe » de l'URSS ont été plus que décevants ; ses protégés – Syrie, Irak, Libye, OLP – ont passé plus de temps à se quereller qu'à constituer un solide front commun sous influence soviétique. Pendant ce temps, les Etats-Unis développaient une relation privilégiée avec Israël tout en restant présents dans le monde arabe. Moscou s'est retrouvée en situation de déséquilibre total, incapable, faute de présence en Israël, de jouer les médiateurs comme le faisait Washington. L'affaire prendra des allures de véritable déconfiture à la fin des années 70, lorsque le président Jimmy Carter parrainera les accords de paix israélo-égyptiens de Camp David : la « pax americana » marginalisait les Soviétiques dans la région.

Les choses ont bien changé. En mettant fin à la guerre froide régionale, à cette concurrence des deux Grands au Proche-Orient, M. Gorbatchev a bouleversé le système des alliances. Il n'y a plus un bloc arabo-soviétique contre un bloc israélo-américain – comme la guerre du Golfe l'a manifesté avec éclat.

M. Shamir, depuis 1987 déjà, veut bien admettre l'URSS à la table de négociation (ce n'est pas le cas pour l'Europe). A Jérusalem, on se réjouit de la détente régionale – même si un nouveau programme de ventes d'armes soviétiques à la Syrie inquiète. Mais cette nouvelle donne suscite aussi quelque appréhension. On redoute la possibilité d'une pression accrue sur Israël si les deux Grands sont vraiment décidés à agir de concert. *« Les craintes grandissent à Jérusalem devant la perspective d'une coordination américano-soviétique accélérée »*, relève le quotidien *Maariv*. De fait, ce n'est sans doute pas un hasard si le secrétaire d'Etat James Baker entame une nouvelle tournée dans la région au moment de la visite de M. Bessmertnykh.

ALAIN FRACHON

□ **CHYPRE : quatre Israéliens condamnés pour avoir tenté de mettre sur écoute l'ambassade d'Iran.** – Inculpés pour avoir tenté de placer un système d'écoute sur les lignes téléphoniques de l'ambassade d'Iran à Nicosie, quatre Israéliens ont été condamnés, jeudi 9 mai, à une amende de 500 livres chypriotes (1 000 dollars) chacun. Ils étaient passibles de deux ans de prison. – *(AFP.)*

IRAK : Le refus par Bagdad d'une force de police de l'ONU

Aucun progrès vers une relève des alliés au Kurdistan

Le président George Bush et le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, ont discuté, jeudi 9 mai, du projet de prise en charge des réfugiés kurdes par les Nations unies dans le nord de l'Irak. Mais ils n'ont pu prendre aucune décision, la situation étant toujours incertaine après le refus de Bagdad d'autoriser le déploiement d'une force de l'ONU. Personne ne peut prédire quand les forces américaines et alliées, qui aident les réfugiés kurdes irakiens à rentrer chez eux en sécurité, pourront quitter le pays, a reconnu M. John Bolton, secrétaire d'Etat adjoint pour les organisations internationales. « Nous devons être patients », a déclaré le secrétaire général de l'ONU.

M. Bush, qui entend voir les quelque 3 200 soldats américains présents en Irak s'en aller le plut tôt possible, a étudié avec M. Perez de Cuellar l'idée britannique – qu'il soutient – d'une force de police de l'ONU qui assurerait la sécurité des réfugiés. Mais, juste avant l'entretien, le secrétaire général de l'ONU a annoncé que Bagdad refusait catégoriquement une telle éventualité. M. Perez de Cuellar a précisé que le ministre irakien des affaires étrangères, M. Ahmed Hussein El Khodair, avait exprimé jeudi à Bagdad un *« rejet très clair »* au secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Marrack Goulding.

Les Etats-Unis se passeraient bien d'un consentement irakien, *mais, selon des sources diplomatiques à l'ONU*, M. Perez de Cuellar estime nécessaire d'obtenir l'accord de Bagdad. M. Bolton a reconnu que le secrétaire général estimait également nécessaire une nouvelle résolution de l'ONU pour l'envoi d'une force dans le nord de l'Irak, alors que les alliés estiment que la résolution 688 condamnant la répression des Kurdes l'y autorise déjà. Les discussions à ce propos se poursuivront, a-t-il précisé. Les Etats-Unis voudraient éviter une nouvelle résolution, certains pays comme la Chine pouvant s'y opposer.

MM. Bush et Perez de Cuellar *« n'ont pris aucune décision »*, a déclaré le haut responsable, soulignant qu'il fallait attendre les résultats des discussions sur la protection des réfugiés que doit avoir un représentant de l'ONU, le prince Sadruddin Aga Khan, en fin de semaine à Bagdad, avec les autorités irakiennes. *« Nous ne cherchons pas un modèle particulier pour l'action de l'ONU en Irak, nous nous préoccupons des résultats »*, a déclaré M. Bolton. Il a indiqué que l'idée de force de police n'avait pas été abandonnée, mais a souligné que les Etats-Unis pourraient se satisfaire de la simple présence humanitaire de l'ONU si elle pouvait effectivement dissuader Bagdad de s'en prendre aux Kurdes.

Situation confuse sur le terrain

Il est nécessaire d'attendre le résultat des négociations qu'ont les Kurdes à Bagdad avec le régime irakien pour voir s'ils sont satisfaits des intentions irakiennes, a-t-il encore dit. Il a cependant souligné qu'il y avait déjà un retour d'un nombre important de réfugiés.

Sur le terrain, la situation paraît quelque peu confuse, des informations contradictoires circulant sur les mouvements de troupes irakiennes à la limite de la zone de protection des réfugiés kurdes. Selon un officier américain sur place, les Irakiens auraient dépêché quelque deux mille soldats à Dohouk et aux abords de cette ville kurde, que les Etats-Unis semblaient vouloir inclure dans la zone de protection des réfugiés et aux portes de laquelle se trouvent déjà des unités américaines. A Washington, toutefois, un porte-parole du Pentagone a démenti cette information, assurant que les troupes irakiennes semblaient quitter la ville. Les alliés, a déclaré ce porte-parole, ont observé *« un mouvement général de départ »* des Irakiens de Dohouk. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

SRI-LANKA : la guerre civile

L'armée et les rebelles tamouls intensifient les combats en vue d'éventuelles négociations

Guerre trop « exotique » pour passionner l'opinion internationale le conflit sri-lankais fait rage depuis des années. Prisonniers de leur logique indépendantiste, les Tigres tamouls mènent une guérilla sans merci contre l'armée gouvernementale, dominée par les Cinghalais. Jusque-là, aucun des deux camps n'a été en mesure de prendre l'avantage. Tout en envisageant des négociations, Colombo a décidé de se doter d'armements lourds.

COLOMBO

de notre envoyé spécial

La technique est rudimentaire, *mais meurtrière* : à une altitude d'environ 1 000 mètres, les bombes sont éjectées d'un coup de pied de la carlingue d'un avion de transport, ou larguées par les avions d'entraînement Marchetti, ces «bombardiers» italiens des pays du tiers-monde. Les pilotes ne s'attardent pas : car, en dessous, les combattants du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), équipés de mitrailleuses de 12,7 mm, ont fait de grands progrès *dans la précision* de leurs tirs. Une bombe sur dix atteint sa cible ou ses abords. La plupart du temps, elles tombent dans la «jungle» du Nord ou de l'Est, en pays tamoul. Les villageois en sont autant victimes que les «boys» de l'Eelam, la patrie mythique des indépendantistes tamouls.

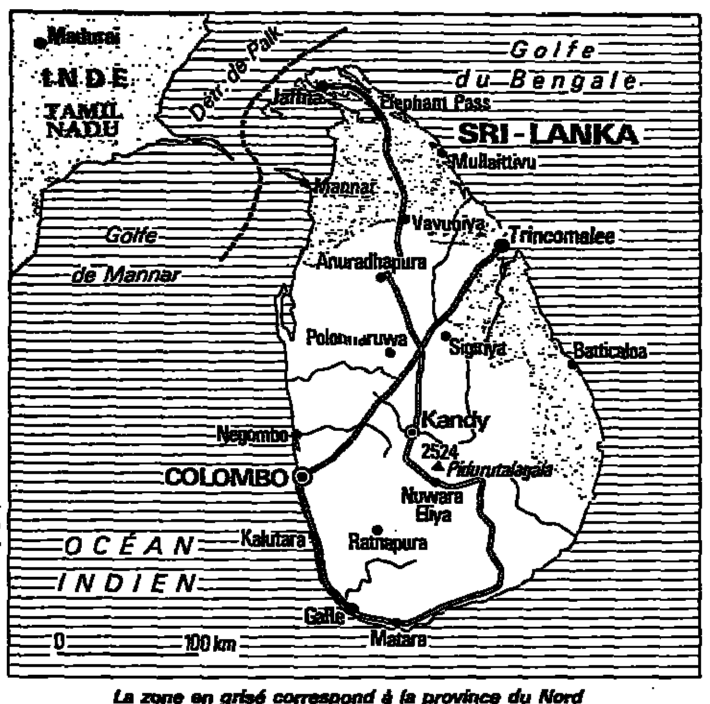

La zone en grisé correspond à la province du Nord habitée par les Tamouls et à celle de l'Est où cohabitent des Tamouls, des Cinghalais et des musulmans.

Une course de vitesse

Ces bavures éveillant l'attention des organisations humanitaires et des pays bailleurs de fonds, le président Premadasa a résolu de se doter de *moyens militaires* plus «propres» et plus performants. Dans quelques semaines, lorsque la *Chine aura* honoré l'essentiel de ses commandes, l'armée sri-lankaise se sera modernisée. Outre une vingtaine de transports de troupes blindés, un bataillon d'automitrailleuses, des canons montés sur jeep, des canons de 130 mm, elle va recevoir quelques canonnières de type Shanghaï, et surtout sept avions de chasse, équivalent chinois des Mig-17 et Mig-19. Ceux-çi s'ajouteront *à une douzaine de Marchetti* supplémentaires et à quelques hélicoptères Bell-212 qui seront armés ultérieurement.

La «facture chinoise» dépassera 50 millions de dollars. Les Tigres, de leur côté, ont de plus en plus de mal à réceptionner les commandes qu'ils passent ici ou là : récemment un cargo transportant du matériel militaire à été saisi à Singapour. Depuis le début de la *«deuxième guerre de l'Eelam»*, en juin dernier, chaque camp recrute à tour de bras : les effectifs gouvernementaux ont atteint 65 000 hommes ; *mais les nouvelles recrues* n'ont que six semaines *d'entraînement.*

Le LTTE, fidèle à son habitude, lève l'impôt dans les zones qu'il contrôle et veille à la conscription *obligatoire*. Tigres et «Tigresses» (2 000 femmes) alignent environ 15 000 combattants. En cas d'offensive dans une région – comme actuellement sur la côte ouest – les Tamouls doivent dégarnir d'autres fronts. Analysant le potentiel des deux camps, M. Bradman Weerakoon, conseiller du chef de l'Etat pour les affaires internationales, s'interroge sur l'adversaire : *« Combien de morts peuvent-ils encore se permettre? Ils ont perdu le soutien logistique qu'ils avaient dans le Tamil-Nadu* (Etat du sud de l'Inde à majorité tamoule), *et la situation militaire ne leur est pas favorable.»*

La réalité est plus contrastée. La guerre s'est faite âpre depuis le début de l'année, notamment parce que l'armée a systématiquement recours aux bombardements. Chaque camp se livre en outre à une course de vitesse pour étendre son influence sur le terrain avant l'ouverture d'éventuelles négociations, peut-être imposées par l'Inde. Colombo profite en effet de la vacance de la diplomatie indienne jusqu'aux prochaines élections, fin mai. Après, le gouvernement de New-Delhi, quel qu'il soit, n'admettra pas que se perpétue une guerre *«sale»* qui tue des dizaines de civils tamouls. M. Weerakoon ne se fait aucune illusion : *«Nous devons atteindre une situation militaire plus favorable avant qu'une quelconque interférence extérieure se manifeste. Il n'est pas question d'accepter un règlement dont nous ne voulons pas. Nous devons donc être en position de force. Cela nous laisse deux mois.»*

Massacre contre massacre

Ainsi que l'explique le général Cyril Ranatunga, secrétaire d'Etat à la défense et nouvel homme fort de l'armée depuis l'assassinat de M. Wijeratne, il s'agit d'obliger les Tigres, par des pressions militaires, à négocier. Le LTTE évoque lui aussi la possibilité de négociations, mais pose des conditions inacceptables pour le gouvernement : la *possibilité de conserver* ses armes, l'organisation d'un *référendum sur l'Eelam*, la reconnaissance du LTTE comme seul porte-parole de la *«nation tamoule»*. Bref, il ne fait aucune ouverture. La guerre s'amplifie donc, élargissant un peu plus le fossé entre Tamouls et Cinghalais.

Entre juin 1990 et mars 1991, les forces gouvernementales ont perdu plus de 1 100 hommes. Selon Colombo, le nombre des victimes parmi les Tigres serait deux fois supérieur. Les pertes civiles ne sont pas *comptabilisées. Chaque camp a dû* abandonner d'importantes positions. Les Tigres ont obligé l'armée a évacuer ses camps sur la route de Jaffna pour se replier sur Vavuniya, importante localité qui marque le début du «pays tamoul». Au Nord de Vavu*niya, une ligne de démarcation de fait* a été instaurée : une sorte de poste-frontière LTTE est *installé, un droit* de passage est prélevé, et un visa nécessaire.

A Vavuniya, l'armée contribue malgré elle à pérenniser cette quasi-partition. Les véhicules roulant vers le Nord sont fouillés pour empêcher que des marchandises utiles à la guérilla soient acheminées sur Jaffna. Le gou*vernement insiste sur le fait qu'il ravi*taille le bastion tamoul en vivres et en médicaments, alors qu'il *pourrait user* de l'arme alimentaire. En réalité, son aide est politique : elle contribue à entretenir la fiction d'un Etat central censé administrer l'intégralité du territoire. Si Jaffna n'était plus ravitaillée, la partition de l'île serait consommée.

Les forces gouvernementales *implantées à l'Est (Mullaittivu)* sur la péninsule de Jaffna et à l'Ouest (Man*nar) sont uniquement ravitaillées par* bateau. Dans la province de l'Est, le LTTE mène une lutte à la fois militaire et politique : la première contre l'armée, la seconde contre la population cinghalaise et musulmane. Il s'agit de terroriser cette dernière pour l'obliger à fuir une région où son poids démographique contrecarre le projet d'un Eelam tamoul qui regrouperait le Nord et l'Est. L'armée *répond aux massacres* par d'autres massacres. Les déplacements de la population (surtout tamoule) qui cherche à fuir les combats concernent aujourd'hui entre 500 000 et 800 000 personnes.

Nombreux sont ceux qui, fuyant l'Est, ont tenté de rejoindre Jaffna. Bloqués par l'armée à Elephant Pass, cette langue de terre reliant le bastion tamoul au reste de l'île, ils se sont *repliés vers la côte est. Les plus riches* sont partis au Tamil-Nadu. Les autres *survivent dans des conditions précaires* dans la région de Mannar. Plus de 22 000 d'entre eux se sont regroupés autour du sanctuaire catholique de Madhu. L'offensive gouvernementale actuelle vise notamment à rouvrir l'axe routier Vavuniya-Mannar, *contrôlé par les Tigres. Jusque-là*, le LTTE, bien que subissant de lourdes pertes, a tenu bon. Les Mig-17 feront-ils la différence?

LAURENT ZECCHINI

AFRIQUE

TUNISIE : retour à un calme précaire sur les campus

Les partis d'opposition dénoncent « l'escalade de la violence » du mouvement islamiste Ennahdha

Un calme précaire est revenu, jeudi 9 mai, sur le campus de l'université de Tunis, au lendemain de violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre (*le Monde* du 10 mai). Dans plusieurs facultés, les cours avaient été suspendus pour la journée, afin d'éviter tout incident.

TUNIS

de notre correspondant

Le dispositif policier, mis en place aux abords des facultés et de quelques lycées réputés turbulents, n'a pas eu à intervenir jeudi, et, malgré le mot d'ordre de grève générale lancé par les étudiants islamistes, les cours ont eu lieu à peu près normalement dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, à l'exception des facultés de droit, et de sciences, et de l'Ecole d'ingénieurs, où les doyens ont préféré les suspendre pour *vingt-quatre* heures, par mesure de sécurité.

Epreuve de force

Ces trois établissements entourent en effet le campus, théâtre, mercredi, des heurts au cours desquels deux étudiants ont trouvé la mort. Selon des sources universitaires dignes de foi, les deux jeunes gens ont été tués par balles. Les policiers du poste de garde de la faculté des sciences auraient fait usage de leurs armes, alors qu'ils étaient assiégés par un groupe d'étudiants qui les bombardaient de cocktails Molotov.

Déjà, la nuit précédente, à l'université de Sousse, deux policiers avaient *été sérieusement* blessés lors d'une attaque semblable. La suppression des postes de garde à l'entrée des facultés est revendiqué depuis plusieurs années, au nom de *«l'inviolabilité de l'université»*, par un grand nombre d'étudiants.

Mais la contestation, qui s'est développée ces dernières semaines dans les universités, a nettement débordé le cadre des revendications sectorielles pour devenir ouvertement politique et se transformer en épreuve de force entre le pouvoir et les jeunes troupes du mouvement islamiste Ennahdha. Celui-ci n'a toutefois pas remporté le succès qu'il escomptait parmi la masse des étudiants.

L'ensemble de la presse a condamné ces *«extrémistes religieux»*, tandis que le Rassemblement constitutionnel démocratique, le parti au pouvoir, saluait les agents de sécurité *«pour la fermeté avec laquelle ils ont répondu aux actes terroristes»*. Les partis de l'opposition ont, eux aussi, dénoncé *«l'escalade de la violence dans laquelle s'est engagé le mouvement Ennahdha»*, suggérant cependant *«la recherche d'une solution, qui préserve l'inviolabilité de l'université»*.

MICHEL DEURÉ

□ **GABON : le gouvernement ferme les universités.** – Le gouvernement a décidé, mercredi 8 mai, de fermer les universités paralysées, depuis un mois, par une grève des professeurs, a-t-on appris jeudi, de source officielle à Libreville. Les cours devraient reprendre le 10 août et une première série d'examens sera organisée en novembre. – *(AFP.)*

□ ***CAMEROUN : violences à l'université de Yaoundé.*** – Le président *de l'Organisation des droits* de l'homme au Cameroun *(ODHC), M. Charles Tschoungang,* a affirmé, mercredi 8 mai sur *Radio-France Internationale* (RFI), que quatre personnes avaient été tuées, *lundi, à l'université de* Yaoundé, lors d'une intervention *policière contre des étudiants.* Ces derniers, a-t-il précisé, manifestaient contre les incursions du groupe Action directe, lié à la tribu Beti du président Paul Biya. Cette information a été aussitôt démentie par le gouvernement. Enfin, des *partis d'opposition ont menacé* d'appeler à une grève générale si le *chef de l'Etat n'acceptait pas* l'organisation d'une conférence nationale. – *(Reuter.)*

□ **ETHIOPIE : formation d'un nouveau gouvernement.** – Le premier ministre, M. Teslaye Dinka, a formé, jeudi 9 mai, un gouvernement élargi à vingt membres, a-t-on appris à Addis-Abeba. La plupart des six nouveaux ministres *«sont des technocrates»*, a commenté un diplomate. Parmi ceux-ci figurent M. Zegeye Asfaw, avocat, libéré en 1990 après dix ans de prison pour activités anti-gouverne*mentales*, et M. Afework Birhane, ancien maire d'Asmara, capitale de l'Erythrée. Le nouveau gouvernement comprend aussi deux ministres originaires de la province du *Tigré, contrôlée par les maquisards.* – *(AFP.)*

□ **MAROC : prochaine visite du roi au Sahara occidental.** – Le roi Hassan II se rendra prochainement à Smara, la capitale religieuse du Sahara occidental, a-t-on annoncé *de source officielle, jeudi 9 mai* à Rabat, sans préciser la date exacte de cette visite. *Le souverain chérifien* s'était déjà rendu à deux reprises au Sahara occidental, en 1980 et en 1985. Le référendum, qui doit être organisé début 1992 au Sahara occidental, sous l'égide des Nations unies, *«pourrait être la solution idéale pour régler le problème»*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Le neveu du sénateur Kennedy inculpé d'« agression sexuelle aggravée »

L'affaire impliquant depuis six semaines le neveu du sénateur Edward Kennedy a rebondi, jeudi 9 mai, lorsque le procureur de Palm-Beach (Floride), M. David Bludworth, a annoncé que William *Kennedy Smith était inculpé* d'*« agression sexuelle aggravée »*. *Lors d'une conférence de presse*, le magistrat a également annoncé qu'il avait engagé des poursuites judiciaires contre un journal de Boca-Raton (Floride) qui avait publié l'identité de la victime présumée. Contrairement à la tradition américaine, il avait été suivi par la chaîne de télévision NBC puis par le *New York Times*, ce qui avait soulevé dans la presse américaine *un débat déontologique* qui avait vite pris un tour polémique.

Etudiant en médecine à l'université de Georgetown, à Washington, William Kennedy *Smith est accusé* d'avoir agressé, le 30 mars, une *jeune femme de vingt-neuf ans* dans une propriété de son oncle, à Palm-Beach. Il est également inculpé d'avoir exercé des violences physiques à l'endroit de la victime présumée, rencontrée dans un bar, quelques heures avant les faits. Selon un rapport de police *publié jeudi*, le neveu du sénateur Kennedy aurait poursuivi la jeune *femme qui tentait de s'échapper*, l'aurait plaquée au sol et l'y aurait maintenue *« avec tout le poids de son corps »*.

William Kennedy Smith a réfuté ces accusations dès l'ouverture de l'enquête et engagé plusieurs détectives pour «fouiller» dans la vie privée de sa victime présumée. *«J'ai totalement confiance que lorsque cette affaire sera résolue je serai capable de maintenir ma déclaration originale qui est que je n'ai commis d'offense d'aucune sorte»*, a-t-il déclaré jeudi à Washington, en ajoutant toutefois qu'il était *« inquiet pour sa famille »* et que ce qui s'était passé *« le rendait triste »*. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : reddition d'un *trafiquant réclamé par les Etats-Unis.*** – Un trafiquant de drogue *réclamé par les Etats-Unis* s'est rendu jeudi 9 mai aux autorités *judiciaires de Medellin (nord-ouest* de la Colombie), ce qui lui garantit de n'être pas extradé de Colombie. Raul Maya Toro, 34 ans, avait été arrêté fin 1983 en Floride en possession de cocaïne. Moyennant une caution de *150 000 dollars, il avait* été élargi et s'était ensuite enfui des Etats-Unis, trouvant refuge à Medellin. – *(AFP.)*

□ **Levée du couvre-feu dans le quartier hispanique de Washington.** – Le couvre-feu instauré la nuit depuis mardi 7 mai dans le quartier hispanique de Washington pour faire cesser des émeutes qui avaient débuté le dernier week-end a été levé jeudi 9 mai. Ces émeutes, déclenchées à Mount-Pleasant, un quartier populaire de la capitale, après qu'un habitant eut été blessé par balle par un policier, sont considérées comme les plus graves qu'ait connues la capitale américaine depuis vingt ans. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

M. Ben Bella appelle à voter pour le Front islamique du salut

L'ancien président Ahmed Ben Bella, qui dirige le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), a appelé, mercredi 8 mai, à voter pour le Front islamique du salut (FIS), lors des élections législatives du 27 juin. *«Il n'y a pas d'autres bons partis que le FIS et le MDA»*, a déclaré M. Ben Bella. Critiquant vivement la *«cuisine électorale»* du FLN, il a demandé à ses partisans de *«fermer les portes»* aux tenants du pouvoir. C'est la première fois depuis son retour d'exil, en septembre 1990, que M. Ben Bella se prononce publiquement en faveur des intégristes. Selon le sondage publié jeudi par l'hebdomadaire *Algérie-Actualités*, malgré l'avantage qu'obtiendrait le FIS à l'issue du premier tour des élections (*le Monde* du 9 mai), le FLN serait majoritaire au sein du futur Parlement, avec 244 sièges contre 206 pour le FIS. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk se prévaut d'un « large consensus » avec l'ANC

L'entretien, *mercredi 8 mai*, entre le président Frederic De Klerk et le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a permis de mettre un terme provisoire à l'épreuve de force, engagée par l'ANC début mai. Le dialogue entre MM. De Klerk et Mandela, que d'aucuns estimaient menacé, semble en tout cas renoué. Il s'est poursuivi jeudi par l'intermédiaire de leurs conseillers et le chef de l'Etat s'est félicité, dans la soirée, d'un *«large consensus sur la plupart des questions traitées»*.

Le président De Klerk a confirmé l'interdiction immédiate du port d'armes dans les cités noires et promis une amélioration des *hostels* (foyers de travailleurs noirs), satisfaisant ainsi deux des sept revendications présentées par l'ANC, au moment où ce mouve*ment avait lancé au gouvernement* un ultimatum le sommant de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux violences entre factions noires rivales – celles-ci ont encore fait au moins huit morts jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Couvre-feu dans six villes du Cachemire

Amnesty International a jugé *vendredi 10 mai «positive»* la décision du gouvernement de New-Delhi *de répondre, «pour la première fois de la part d'une administration indienne»*, à son dernier rapport sur la situation des *droits de l'homme au Pendjab.* L'organisation humanitaire y *détaille les arrestations arbitraires* en vertu de la loi antiterroriste, ainsi que les tortures et les meurtres perpétrés par les forces gouvernementales *et par les sécessionnistes* sikhs. Il y aurait eu ainsi l'an dernier quatre mille *assassinats* politiques, et dix mille sikhs seraient *détenus sans avoir été* jugés.

D'autre part, l'armée indienne est intervenue jeudi à Srinagar, capitale de l'État de Jammu-et-Cachemire, et dans cinq autres villes du Pendjab, pour réprimer les violences qui ont fait une soixantaine de morts en deux jours. *Les troubles* ont été déclenchés par la mort de quatre-vingt onze séparatiste musulmans, tués par l'armée dans la nuit de dimanche à *lundi*. Le couvre-feu a été imposé dans ces six villes. – *(AFP, UPI.)*

PÉROU

Vague d'attentats du Sentier lumineux à Ayacucho

Une vague d'attentats à la dynamite, suivie d'une panne d'électri*cité, a secoué dans la nuit de mer*credi 8 à jeudi 9 mai la ville d'Ayacucho *(sud des Andes)*, berceau du Sentier lumineux (guérilla maoïste), faisant une vingtaine de blessés, a-t-on appris de source policière. Les explosions ont également provoqué d'important dégâts matériels et plongé dans l'obscurité la ville et les localités voisines. La police signale que les attentats sont l'œuvre d'au moins soixante sendéristes qui ont agi par petits groupes.

D'autre part, un jeune footballeur péruvien, Hector Matei, est décédé jeudi des suites de ses blessures, causées par l'explosion d'un engin dans les vestiaires du stade San-Isidoro. Cet attentat qui a également fait six blessés parmi les autres joueurs du club profes*sionnel de football* Deportivo Municipal de Lima, n'a pas été revendiqué. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La décision du Conseil constitutionnel

• La notion de « peuple corse » est contraire à la Constitution
• Le statut de l'île est maintenu

Le Conseil constitutionnel, dans une décision rendue publique jeudi 9 mai au terme de trois séances de travail, a validé l'essentiel du nouveau statut de la Corse, à l'exception de l'article premier qui reconnaissait l'existence du « peuple corse, composante du peuple français » et qui avait fait l'objet d'intenses polémiques. Le Conseil constitutionnel avait été saisi par M. Alain Poher, en sa qualité de président du Sénat, par les députés du RPR, de l'UDF et de l'UDC, et par les sénateurs du RPR, de l'Union centriste, des Républicains et indépendants et du Rassemblement démocratique et européen. M. José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud), rapporteur du projet à l'Assemblée nationale, ne s'était pas joint à cette saisine. Voici les principaux éléments de la décision.

■ **« Le peuple corse composante du peuple français ».** – Cette notion, sur laquelle s'était cristallisé l'essentiel du débat, figurait dans l'article premier du texte voté par l'Assemblée nationale *(voir l'encadré)*. Pour la juger contraire à la Constitution, le Conseil constitutionnel fait remarquer que, dans le préambule de 1958, comme dans celui de 1946 et dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789, *« le peuple français »* est toujours écrit au singulier. Il ajoute que *« la Constitution de 1958 distingue le peuple français des peuples d'outre-mer auxquels est reconnu le droit à la libre détermination »* et que *« la référence faite au « peuple français » figure d'ailleurs depuis deux siècles dans de nombreux textes constitutionnels »*; il en conclut qu' *« ainsi le concept juridique de « peuple français » a valeur constitutionnelle »*.

La règle de base est ainsi rédigée : *« Considérant que la France est, ainsi que le proclame l'article 2 de la Constitution de 1958, une République indivisible, laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens quelle que soit leur origine; que dès lors la mention faite par le législateur du « peuple corse, composante du peuple français » est contraire à la Constitution, laquelle ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion »*.

Le Conseil déclare donc inconstitutionnel l'ensemble de l'article premier. Mais il ajoute qu'il ne ressort pas du texte de celui-ci que *« ses dispositions soient inséparables de l'ensemble de la loi »* qui lui est soumise. C'est pourquoi, contrairement à ce que souhaitait M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), rédacteur de la saisine des députés, il n'annule pas pour autant l'ensemble du texte.

■ **L'organisation particulière de l'île.** – Les membres de l'opposition estimaient que la Corse ne pouvait être dotée d'un statut par trop dérogatoire à celui des régions de métropole, la Consitution, à leurs yeux, ne permettant une *« organisation particulière »* que pour les seuls territoires d'outre-mer.

Le Conseil leur répond que celle-ci, en son article 34, permet au législateur de fixer *« les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales, de leurs compétences et de leurs ressources »*, l'autorise, par son article 72 – comme le Conseil l'a décidé en 1982, déjà à propos de la Corse, – à créer une nouvelle catégorie de collectivités locales (en dehors des communes et des départements) *« même ne comprenant qu'une unité »* et à doter celle-ci *« d'un statut spécifique »*. Il estime donc que *« la consécration par les articles 74 et 76 de la Constitution du particularisme de la situation des territoires d'outre-mer, si elle a notamment pour effet de limiter à ces territoires la possibilité pour le législateur de déroger aux règles de répartition des compétences entre la loi et le règlement »*, ne fait pas obstacle à l'application des principes mentionnés à l'article 34.

Des limites existent pourtant à cette possibilité offerte au Parlement : il *« doit se conformer aux règles et principes de valeur constitutionnelle et notamment au principe de libre administration des collectivités territoriales énoncé au deuxième alinéa de l'article 72* [et] *assurer le respect des prérogatives de l'Etat comme l'exige le troisième alinéa du même article »*. Or le Conseil constate que ces exigences sont respectées par le statut spécifique qui était soumis à son examen.

■ **Incompatibilité spécifique.** – A la demande des socialistes, soutenue par M. Rossi, l'Assemblée nationale avait décidé que les conseillers généraux des deux départements corses ne pourraient pas être membres de l'Assemblée de la nouvelle collectivité territoriale. La droite avait vivement contesté cette disposition. Le Conseil lui a donné raison. Il a en effet constaté que, pour la plupart des autres dispositions du code électoral, les conseillers de Corse étaient assimilés aux conseillers régionaux du continent, et il ne voit pas en quoi la spécificité insulaire justifierait une incompatibilité qui n'existe pas ailleurs. Cette disposition est donc annulée.

■ **Election des sénateurs.** – Les députés de droite avaient aussi contesté le mode d'élection des sénateurs de l'île, qui prévoit que les membres de l'Assemblée insulaire, élus dans une circonscription unique, sont répartis entre les collèges électoraux des deux départements. Validant cette règle, le Conseil fait remarquer que, sauf exception, les sénateurs sont élus dans le cadre du département, et qu'il n'y a d'obstacle ni dans la Constitution ni dans une loi organique, dont la modification exige en l'espèce l'accord du Sénat, à *« la participation au collège électoral sénatorial de délégués de collectivités territorales autres que le département »*.

■ **Compétences des deux départements de l'île.** – Les mêmes requérants s'étaient plaints que le nouveau statut réduise les pouvoirs des deux conseils généraux de Corse, alors que, dans une décision du 25 juillet 1984, à propos d'une loi sur les compétences des régions d'outre-mer, le Conseil constitutionnel avait refusé que leur soient transférées de trop grandes compétences des départements. Cette fois, il fait remarquer que *« relève du domaine de la loi (...) la répartition entre plusieurs catégories de collectivités territoriales de leurs attributions respectives »*. Il ajoute que le nouveau statut de la Corse *« n'a pas pour conséquence d'affecter de façon substantielle les attributions des deux départements »* de l'île.

■ **Enseignement de la langue corse.** – Les sénateurs n'acceptaient pas que soit prévu un enseignement de la langue corse *« dans le temps scolaire »*. Le Conseil n'y voit pas d'objection. Pour lui cet enseignement *« n'est pas contraire au principe d'égalité dès lors qu'il ne revêt pas un caractère obligatoire; qu'il n'a pas davantage pour objet de soustraire les élèves scolarisés dans les établissements* [de l'île] *aux droits et obligations applicables à l'ensemble »* des autres élèves français.

■ **Refonte des listes électorales.** – L'ensemble de la droite et du MRG avait vivement contesté l'annulation des actuelles listes électorales, dans la seule Corse, pour les élections de 1992. Le Conseil n'y a pas vu d'atteinte au principe d'égalité. Il rappelle que *« la législation électorale ne confère pas aux citoyens une totale liberté de choix de leur lieu d'inscription sur les listes électorales »*, puisqu'il faut respecter de strictes conditions de domiciliation *« réelles ou légales »*, ou de résidence, ou payer dans la commune choisie, depuis cinq ans, des impôts locaux. Or il considère que *« la situation des listes électorales des communes de Corse, telle qu'elle ressort des informations fournies lors des débats parlementaires, présente des particularités »* qui justifient que soit appliquée une procédure différente de celle du continent.

■ **Consultation de l'Assemblée de Corse et des parlementaires.** – Le nouveau statut prévoit que l'Assemblée de la nouvelle collectivité territoriale devra être consultée par le gouvernement sur ses projets de lois ou de décrets *« comportant des dispositions spécifiques à la Corse »*, qu'elle pourra faire elle-même des propositions de modifications législatives, que dans ce cas le premier ministre fixe le délai de sa réponse, celle-ci ne pouvant intervenir après la prochaine session ordinaire de cette Assemblée, et que les parlementaires de l'île seront associés à ces procédures.

La droite n'avait pas contesté ces dispositions. Mais le Conseil a rappelé que celles-ci *« ne sauraient avoir une quelconque incidence sur la régularité de la procédure législative »*, qui ne relève que de la Constitution et de lois organiques; en clair, que la non-consultation de l'Assemblée de Corse n'aurait pas d'effet juridique, contrairement à ce qui se passe pour les territoires d'outre-mer où la consultation est rendue impérative par la Constitution.

Le Conseil a même estimé qu'il était non constitutionnel d'enjoindre au premier ministre de répondre dans un délai donné. De même, il souligne que les parlementaires sont les *« représentants du peuple »*; il en déduit qu'il n'est pas possible de faire bénéficier certains d'entre eux, *« en raison de leur élection dans une circonscription déterminée, de prérogatives particulières dans le cadre de la procédure d'élaboration de loi »*. Il a donc annulé leur association à ces procédures de concertation.

■ **Dispositions financières.** – Fixant les conditions d'aide de l'Etat à la Corse, le texte voté par l'Assemblée nationale imposait certaines formes de rédaction au budget de l'Etat. Fidèle à sa jurisprudence, les Conseil a annulé ces dispositions qui ne peuvent figurer que dans une loi de finances, que la Constitution dote d'un statut particulier.

Th. B.

L'article premier

L'article premier, annulé par le Conseil constitutionnel, du projet de loi du gouvernement, était ainsi rédigé : *« La République française garantit à la communauté historique et culturelle que constitue le peuple corse, composante du peuple français, les droits à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques. Ces droits liés à l'insularité s'exercent dans le respect de l'unité nationale, dans le cadre de la Constitution, des lois de la République et du présent statut. »*

Un rappel à l'ordre et une ouverture

par Thierry Bréhier

LES apparences ne doivent pas abuser. La décision du Conseil constitutionnel refusant d'admettre que *« le peuple français »* soit l'addition de *« composantes »* aux origines diverses, qu'elles soient géographiques, sociales ou religieuses, avalise l'essentiel du nouveau statut de la Corse.

Si l'on rétablit l'équilibre entre le symbole et la réalité juridique, les cris de victoire de l'opposition sont exagérés, puisque c'est l'ensemble du texte de la loi, préparée par M. Pierre Joxe du temps où il était ministre de l'intérieur, qu'elle contestait. De plus, en acceptant que l'île soit dotée d'institutions fort différentes de celles des régions du continent, les gardiens de la Constitution ont pratiqué une ouverture vers une différenciation des institutions régionales et ainsi porté un coup sérieux au jacobinisme.

Les socialistes se seraient pourtant passés, à la veille du dixième anniversaire de la première élection de M. Mitterrand, de l'interdiction qui leur est signifiée de donner une valeur législative à la reconnaissance du *« peuple corse »*. Après les mises en garde que leur avaient prodiguées, non seulement la droite, mais aussi certains de leurs amis, comme les radicaux de gauche, et même quelques-uns des leurs, comme les proches de M. Jean-Pierre Chevènement, ce rappel à l'ordre est pour eux, pour le gouvernement, et même pour le président de la République, un camouflet.

Volontairement, le Conseil constitutionnel a été sec et succinct dans l'exposé des raisons qui l'ont conduit à annuler ce fameux article premier du texte accordant un nouveau statut à la Corse. Il a ainsi nettement signifié que l'unicité du peuple français ne pouvait être mise en cause. Son appel au respect de la tradition constitutionnelle, affirmée tout au long de l'histoire de la République, confirme qu'il s'agit là d'un des grands principes fondateurs de cette République. Son rappel que les citoyens français ne peuvent être distingués par leur origine, leur race, ou leur religion, montre, on ne peut plus clairement, qu'il redoutait une dérive raciste, s'il était accepté que *« le peuple français »* soit une juxtaposition de peuples régionaux. Faudrait-il avoir trois grands-parents nés dans l'île pour être membre du *« peuple corse »*? S'il y avait un *« peuple corse »*, il y aurait donc aussi un *« peuple breton »*, un *« peuple alsacien »*, et pourquoi pas un *« peuple beur »* et un *« peuple juif »* !

Le refus brutal du Conseil constitutionnel ne signifie pas qu'il n'y a pas de différence culturelle, voire ethnologique, entre les Corses, les Bretons ou les enfants d'immigrés, mais simplement – ce qui est l'essentiel – qu'au sein de la République française, il ne peut y avoir de distinction juridique sur la base d'une reconnaissance législative de cette différence.

Les bombes ou le bulletin de vote

La leçon est sévère pour M. Joxe, pour le gouvernement tout entier, mais aussi pour M. François Mitterrand. Certes, l'inventeur de la formule *« le peuple corse composante du peuple français »* est Gaston Defferre. Mais le président avait repris celle-ci à son compte lorsqu'il s'était agi de la faire figurer dans l'exposé des motifs du premier statut de l'île, celui de 1982. C'est aussi lui qui avait imposé de la reprendre dans l'article premier du statut Joxe, lorsque le conseil des ministres avait examiné l'avis du Conseil d'Etat qui avait estimé que la seule notion de *« peuple corse »* était contraire à la Constitution. Il est des cadeaux d'anniversaire plus agréables.

Les grands vainqueurs moraux sont les amis de M. Chevènement, et tout particulièrement M. Roland Carraz, qui, seul de son espèce, avait jusqu'au bout refusé d'approuver ce passage de la loi. Le Conseil constitutionnel vient de leur apporter un soutien certain dans leur bataille pour une intégration républicaine.

Le triomphalisme affiché par le MRG et par la droite, politiquement compréhensible, paraît, en revanche, quelque peu exagéré. Ils ne peuvent faire oublier qu'ils contestaient l'ensemble du statut et refusaient que la spécificité corse se traduise par une différenciation institutionnelle. Or, sur ce point, le Conseil constitutionnel leur a donné entièrement tort. Leurs prises de positions victorieuses pourraient même justifier la réaction des nationalistes de l'île, lorsque ceux-ci voient en cette décision une défaite alors que M. Joxe espérait, grâce à ce nouveau statut, les convaincre d'échanger le maniement des bombes contre l'utilisation des bulletins de vote.

Les uns et les autres ne doivent pas oublier que la quasi-totalité de ce statut a été jugée conforme à la Constitution, y compris la refonte des listes électorales qui avait tant fait hurler le MRG et qui satisfait tant ceux qui en escomptent une moralisation de la vie politique insulaire. L'article premier du projet en effet n'était que la justification politique des institutions particulières accordées à l'île. Il n'avait aucune conséquence juridique.

La reconnaissance de la possibilité d'une spécificité institutionnelle pour une région française est presque aussi importante que le rappel de l'unicité du peuple français. Certes, le Conseil constitutionnel avait déjà, indirectement, accepté que Paris dispose d'un statut fortement dérogatoire par rapport à celui des autres villes françaises. Mais c'était, une fois encore, la capitale de l'Etat qui était ainsi privilégiée. La tradition jacobine n'était en rien mise à mal. Cette fois, elle est atteinte. Car le jacobinisme, ce n'est pas seulement que tout soit dirigé du centre. C'est aussi d'imposer que la règle soit la même à Marseille et à Lille.

Un exemple pour l'outre-mer ?

Ajaccio échappe donc dorénavant à ce principe ancien, et rien ne s'oppose à ce que soit aussi reconnu dans leurs institutions le particularisme de Bayonne, de Strasbourg, voire de Clermont-Ferrand. Pour accepter une telle remise en cause de la tradition, le Conseil constitutionnel a dû infléchir sa jurisprudence. Examinant, en 1982, le premier statut de la Corse, il avait été très prudent dans la reconnaissance juridique de la particularité insulaire. La même année, il avait même refusé aux départements d'outre-mer une organisation différente de celle de leurs homologues métropolitains.

Aujourd'hui, il accepte des institutions corses qui s'apparentent plus à celles de la Polynésie française qu'à celles des régions continentales, même si, à bon droit, il remarque que l'Assemblée de l'île n'aura pas, contrairement à celle des territoires d'outre-mer, de pouvoirs empiétant sur ceux du Parlement français. Pour ce faire, il s'est appuyé sur l'article 72 de la Constitution, qui laisse, à ses yeux mais pas à ceux de la droite, une large marge de manœuvre au législateur dans l'organisation des collectivités territoriales métropolitaines, alors qu'en revanche, en voulant protéger la spécificité de l'outre-mer, la loi fondamentale a limité la liberté d'action de ce même législateur.

Le paradoxe est étonnant : le conseil général de Guyane doit être élu comme celui de la Lozère, mais les conseillers de la collectivité territoriale de Corse peuvent l'être de manière bien différente de celles des conseillers régionaux de Poitou-Charentes. Les socialistes doivent aujourd'hui regretter de ne pas avoir attendu des jours meilleurs pour essayer de modifier le statut des départements d'outre-mer, à moins qu'ils ne soient, après cette décision, tentés de remettre en chantier la réforme qui avait échoué devant le Conseil constitutionnel en 1982.

L'usure, voire les contradictions, de la Constitution de 1958 apparaissent ainsi nettement. Comme sa révision est politiquement très difficile, les gouvernants ne peuvent compter, en attendant mieux, que sur la souplesse de la jurisprudence du Conseil constitutionnel.

Jugeant ses trois ans à Matignon

M. Rocard : « Bilan honorable »

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard, qui répondait à une invitation du maire socialiste de Mulhouse, M. Jean-Marie Bockel, a inauguré, jeudi 9 mai, la 44e foire-exposition de cette ville. Le premier ministre, qui a jugé la reprise économique *« probable, mais pas certaine »* au deuxième semestre, a souligné que, *« dans le contexte mondial que nous connaissons, la France se comporte mieux que la plupart de ses partenaires »*, ce qui représente *« le fruit des efforts déployés depuis dix ans pour assainir notre économie »*.

Tout en insistant sur une *« stratégie tournée vers la création d'emplois »* depuis 1988, M. Rocard a observé qu'en matière d'inflation, la France sera, en 1991, *« ruban bleu ou numéro deux parmi les pays de la Communauté »*. Pour le premier ministre, notre pays est *« l'un des meilleurs défenseurs de l'emploi chez lui, par la force de sa monnaie »*.

Devant les militants de la majorité présidentielle du département, qui, avec un jour d'avance, lui ont offert un gâteau d'anniversaire pour ses trois ans à Matignon, M. Rocard s'est dit *« optimiste »*, en jugeant que son gouvernement a *« un bilan honorable »* et qu' *« il n'y a vraiment pas de quoi enterrer notre drapeau »*. *« La société solidaire en économie de marché (...) progresse »*, a-t-il ajouté.

En quelques semaines, Mulhouse a reçu la visite de trois ministres et un quatrième, M. Jospin, est annoncé. Cet intérêt pour la ville et surtout pour son maire tiennent largement au fait que les chefs de courant du PS sont convaincus que M. Bockel, membre atypique du courant Socialisme et République, va couper définitivement les ponts avec M. Jean-Pierre Chevènement.

J.-L A.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous n'êtes pas abonné : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

Vous êtes déja abonné : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de nos
2 semaines	115 F	165 F	13
3 semaines	170 F	245 F	19
1 mois	210 F	310 F	26
2 mois	330 F	550 F	52
3 mois	460 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1 place, Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

• VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ____
du ____ au ____
• VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ____ PRÉNOM ____
No ____ RUE ____
CODE POSTAL ____ VILLE ____
PAYS ____
• VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
• No CB
Expire à fin Signature obligatoire
• VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)
111 MON 04

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

هكذا من الأصل

POLITIQUE

sur le statut de la Corse

Les réactions dans l'île...

BASTIA

de notre correspondant

Les organisations nationalistes publiques n'avaient pas encore réagi, vendredi matin 10 mai, à l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'article premier du nouveau statut de la Corse. A Cuncolta et l'ANC devaient s'exprimer dans la journée, tandis que le MPA juge que la situation est *« grave »* et justifie que le choix d'une position revienne à son congrès constitutif, qui doit se réunir dimanche à Corte.

En revanche, du côté des autonomistes, M. François Alfonsi, secrétaire général de l'UPC, conseiller régional, a affirmé jeudi : *« C'est une décision coloniale de l'Etat français. L'Etat français fait à nouveau la preuve qu'il est l'Etat le plus rétrograde d'Europe. Cet article premier fondait la démarche politique du statut Joxe. Nous avons toujours souligné qu'elle en était la base politique essentielle, et donc la censure politique effectuée par les neuf magistrats du Conseil constitutionnel fait tourner court un espoir de dialogue. Il s'agit donc d'un échec politique, qui est avant tout celui du gouvernement car le peuple corse existe, et il imposera sa réalité de toutes façons. »*

Toujours parmi les partisans déçus de l'article premier, M. Laurent Croce, premier secrétaire de la fédération du PS de Haute-Corse, conseiller régional, a soutenu : *« Galilée a été condamné pour hérésie, parce qu'il affirmait une réalité : la terre tourne. La décision du Conseil constitutionnel n'annule pas l'existence d'une communauté historique vivante : le peuple corse. Dans le cadre de l'unité nationale, les socialistes continueront le combat avec toutes les forces progressistes pour une nouvelle Corse, celle de la dignité, de la responsabilité, du développement économique et de l'espoir. »*

M. Dominique Bucchini, conseiller régional, maire communiste rénovateur de Sartène, a affirmé également : *« Je ne peux être qu'en désaccord avec la décision du Conseil constitutionnel sur l'article premier, pour la simple raison que les fédérations de Corse du PC français et le groupe parlementaire avaient adhéré à cette idée que nous défendons depuis longtemps. Cela dit, la loi est la loi. Il va falloir l'appliquer, comme il se doit, étant donné que ce qui est maintenant important, c'est l'union d'action pour qu'il y ait un volet économique important afin de sortir la Corse de l'ornière.*

Parmi les adversaires de la reconnaissance du « peuple corse », M. François Giacobbi, sénateur MRG, président du conseil général de Haute-Corse, et l'un des principaux pourfendeurs de l'article premier, a déclaré : *« Quand vous reconnaissez le peuple corse à l'intérieur du peuple français, vous faites une distinction raciste ! »*

De même, M. Emile Zuccarelli, député MRG de Haute-Corse et maire de Bastia, a affirmé : *« La Constitution est incontournable. Il n'y a en France qu'un seul peuple. Il ne faut pas confondre unicité du peuple et les possibilités qui restent dans le cadre de nos institutions, pour une région comme la Corse, de préserver, de défendre son identité culturelle, ses spécificités de tradition, de langue, de paysage, d'architecture. Tout cela reste valable, et la collectivité reçoit les moyens de défendre ces particularités ».*

Enfin, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR de Corse-du-Sud, président de l'Assemblée de Corse, a indiqué : *« C'est un grave échec pour le gouvernement et pour tous ceux qui ont soutenu ce projet et je me réjouis de ce que le droit constitutionnel ait prévalu contre l'intérêt politique du PS et de ceux qui se sont associés à ce projet. Maintenant, il reste à tout refaire. Ce statut nouveau est une coquille vide. »*

M. C.

... et sur le continent

En cette période d'anniversaire élyséen, l'opposition salue avec plaisir la décision du Conseil constitutionnel. Le RPR y voit une sanction directe contre le chef de l'Etat. M. Pierre Mazeaud, rédacteur du recours devant le Conseil constitutionnel, estime que M. Mitterrand a été sanctionné *« car c'est lui qui a tenu à ce que cette disposition figure dans l'article premier de la loi ». « J'ai suffisamment dit au Parlement*, a-t-il expliqué, *qu'on ne réglait pas les problèmes de sécurité et d'ordre par des statuts particuliers. » « Le Conseil constitutionnel a sanctionné une politique néfaste, qui mettait en cause l'unité de la Corse et était préjudiciable à la Corse et aux Corses »*, a affirmé, quant à lui, M. Jacques Chirac.

Pour M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, la décision vaut *« implicitement une condamnation de la politique suivie depuis trois ans en Corse par le gouvernement ». « Les ministres de l'intérieur successifs, et surtout Pierre Joxe, n'ont pas cessé de s'incliner devant les revendications nationalistes »*, a-t-il expliqué sur France-Info, ajoutant : *« Le gouvernement avait maintenu cette notion car il avait pris des engagements envers les séparatistes en contrepartie d'un soi-disant cessez-le-feu qui n'a jamais existé que dans son imagination, car les attentats n'ont jamais cessé en Corse ».*

Quant à M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, il a estimé que cela donnait *« un coup d'arrêt à la politique Mitterrand-Joxe-Marchand » : « C'était une politique de tractations avec les autonomistes et les indépendantistes, une politique d'impuissance calculée de l'Etat*, a-t-il expliqué sur RTL. *Je suis aujourd'hui un citoyen heureux d'un peuple soumis à une seule loi. La Corse fait partie intégrante de la République française. Le demi-Corse que je suis et les Corses à part entière se réjouissent de cette décision. »* M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président d'honneur du MRG et député du Val-de-Marne, s'est également félicité de la décision des « neuf sages », en soulignant le fait que les radicaux de gauche *« ont toujours considéré que cette notion était en contradiction avec le principe de la République indivisible ». « Cette notion comportait un risque pour l'unité nationale en créant un précédent dont d'autres auraient pu se réclamer, notamment en Bretagne et au Pays basque »*, a-t-il expliqué.

M. Philippe Marchand a, quant à lui, jugé, vendredi 10 mai, que le Conseil constitutionnel *« n'avait pris aucune décision qui mette obstacle à la mise en place de la nouvelle structure régionale »*. Interrogé sur l'éventualité d'une recrudescence de la tension en Corse, le ministre de l'intérieur a souhaité que *« malgré la déception que ressentiront certains, chacun se mette au travail pour l'avenir de la Corse ». « Maintenant ce qui importe pour moi*, a-t-il conclu, *c'est la mise en place du statut de la loi ».*

Hauts risques

par Jean-Louis Andréani

POUR bon nombre de Corses, qui ont l'intime conviction de former un peuple à part, la décision du Conseil constitutionnel s'inscrira dans la longue série d'incompréhensions, voire de mauvais traitements, de la part de Paris, qui a marqué les relations entre la Corse et le continent depuis que l'île a été, en 1769, rattachée à la France.

Pour eux, cette nouvelle avanie sera d'autant plus douloureuse qu'elle marque une sorte de point de non-retour : pour la République française, le peuple corse n'existe définitivement pas. Si l'on considère que, d'après plusieurs sondages d'opinion récents et concordants, les Corses de moins de trente ans se sentent en majorité proches des nationalistes et sont donc très attachés à l'idée d'un « peuple corse » ; si l'on ajoute que les autonomistes, les communistes et une partie des socialistes partagent ce sentiment, la déception risque d'être assez largement ressentie dans l'île.

Certes, une partie des Corses, notamment dans les générations les plus âgées, s'inquiétaient d'une telle reconnaissance, dont ils craignaient qu'elle ne prélude à un abandon de la Corse par la France. D'autres Corses y étaient même farouchement opposés. Sénateur MRG de Haute-Corse, M. François Giacobbi, leur porte-parole, a gagné sur ce point, même s'il a perdu sur d'autres, comme la refonte des listes électorales. Il semble, toutefois, se garder de tomber dans un « triomphalisme », qui inquiéterait Paris, dans la mesure où cela reviendrait à jeter de l'huile sur le feu, alors qu'autonomistes et nationalistes sont amers et que la Corse entre dans une nouvelle période à hauts risques.

Il est clair, en effet, que les nationalistes prendront très mal l'annulation de l'article premier : la reconnaissance du « peuple corse » était une revendication constante et essentielle pour eux. Iront-ils jusqu'à remettre en cause la « trêve perlée » aujourd'hui en vigueur, selon l'expression de l'un des hauts responsables de la sécurité en Corse ? Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que la famille nationaliste est profondément divisée. Les plus radicaux ne prendront pas la peine de dissocier l'exécutif du Conseil constitutionnel : ils jugeront que le gouvernement a amusé la galerie tandis que le Conseil constitutionnel exprimait la vraie nature de l'*« Etat colonialiste français »*.

Mais la surprise désagréable, pour Paris, peut venir des nationalistes « modérés » du MPA, qui encourageaient jusqu'ici les sarcasmes des « durs » d'A Cuncolta Naziunalista, à cause de leur attitude relativement ouverte vis-à-vis de la démarche gouvernementale. Pour le MPA, le choc est rude, plus peut-être que pour A Cuncolta, de toute façon beaucoup plus critique. Dans son hebdomadaire *Paese* du 11 avril, le MPA jugeait *« acquise »* la reconnaissance du peuple corse, *« à moins d'un incroyable coup de Trafalgar venant du Conseil constitutionnel ! »*

Le « coup de Trafalgar » ayant eu lieu – à la grande surprise, semble-t-il, non seulement du MPA mais aussi d'A Cuncolta – les nationalistes peuvent oublier leurs désaccords pour se ressouder et faire bloc contre l'Etat dans une reprise de l'action armée de la part de leurs clandestins (1). C'est le scénario catastrophe.

Hypothèse exactement inverse : les nationalistes ravalent leur déception, tiennent compte de ce que cette défaite symbolique n'annule pas les avancées institutionnelles du statut et décident de s'insérer dans le processus démocratique en préparant, comme les autres forces politiques de l'île, les élections de 1992.

Ils peuvent être encouragés dans cette attitude par le fait que la refonte des listes électorales – essentielle à leurs yeux – a été acceptée par le Conseil constitutionnel et modifie les règles du jeu. C'est précisément pourquoi le RPR et le MRG de Corse, les deux forces politiques traditionnelles qui « tiennent » l'île, étaient farouchement opposées à cette refonte. C'est bien pourquoi le ministère de l'intérieur a l'intention de s'y atteler avec *« encore plus de rigueur »* que ce qui était prévu.

Entre ces deux hypothèses extrêmes, se glissent de multiples hypothèses intermédiaires fondées, notamment, sur le maintien de la division à l'intérieur de la famille nationaliste et l'adoption, par les différents mouvements, de stratégies différentes.

Le gouvernement, à l'inverse, ne peut adopter qu'une seule ligne de conduite. Il devra mettre à profit l'année qui va s'écouler avant l'entrée en vigueur du statut pour convaincre que l'Etat, cette fois, est vraiment décidé à assurer le développement économique de l'île, conformément à ce qu'a promis M. Philippe Marchand.

L'entourage du ministre assure même que de *« nouvelles avancées culturelles, politiques »*, dans la pratique quotidienne, sont réalisables, afin que le renforcement de la présence de l'Etat en Corse ne se traduise pas seulement par une action plus ferme de la police et de la justice, qui devront, pour leur part, faire face à une éventuelle aggravation de la tension sur le plan de l'ordre public. M. Marchand n'a pas fini d'entendre parler de la Corse...

(1) Le MPA et A Cuncolta sont les deux principales organisations nationalistes publiques, auxquelles il faut ajouter l'ANC. Le MPA et A Cuncolta soutiennent chacun une organisation clandestine : le FLNC-« canal habituel » pour le MPA, le « FLNC-« canal historique » pour A Cuncolta. Il y a une troisième organisation clandestine, « Resistanza ».

LES 10 ANS DU 10 MAI

BIBLIOGRAPHIE

La quête déçue de M. Léotard

M. François Léotard ne fait décidement rien comme les autres et l'on devine que cette seule distinction suffit à son bonheur. L'énigme « Léo » se nourrit de paradoxes et l'on perçoit que cela le comble d'aise.

Dans un monde politique où tout n'est que bruits et rumeurs, le maire de Fréjus adore par-dessus tout le silence, le seul ami qui, en politique comme ailleurs, ne trahisse jamais. Quand chacun se dispute au pied du mât de cocagne mandats et honneurs, il déserte subitement la présidence du Parti républicain pour faire retraite. Quand tout n'est plus qu'images, formes et voluptés, le voilà qui se lance à âme perdue et plume menue dans l'écriture, cette oasis de l'homme d'action.

A l'heure où l'on se presse pour complimenter ou vilipender la gent mitterrandienne à coups de petites phrases et de raccourcis gratuits, M. Léotard livre ainsi à la réflexion collective une grosse centaine de pages distillant avec une légèreté d'écriture assez rare ses impressions sur les dix années socialistes passées. Il y révèle un talent devenu exceptionnel dans le cénacle politique où l'écriture personnelle semble par trop tenue pour un luxe, une perte de temps, sinon une gageure. M. Léotard a l'art du mot, le goût de la formule bien faite et de la référence utile. Le seul risque serait qu'il en abuse.

A la poursuite des chimères

Il ne faudra pas s'étonner de voir ce talent-là déployé dans sa première floraison publique pour le seul « sujet » qui vaille à ses yeux le détour : M. François Mitterrand. Car M. Léotard n'a jamais caché non plus qu'il avait pour le président de la République une sorte de révérence de l'écrit, cette reconnaissance de l'art pour l'art honorant, comme il le confiait voici quelques années, cet homme *« qui le frappe par son maniement du verbe »* (1). Et l'on sent qu'en guise de reconnaissance, ou à défaut de récompense, l'auteur voudrait bien, à présent, recueillir du maître quelques observations gratifiantes le confortant sur ce bon chemin.

Son propos n'est pourtant pas tendre. Sur ce pré carré du verbe, sa plume souvent pointe et touche, mais toujours dans ces limites littéraires qui somme toute rendent moins cruelles les évidences. Comme jadis le prince à son souverain, c'est une adresse au chef de l'Etat que M. Léotard fait dépêcher ici par poste républicaine, avec la forme désuette mais respectueuse que ce genre de correspondance contient.

La charge est belle et noble. Modestie suprême, elle se veut celle, comme disait Camus, *« d'un homme moyen, avec une exigence »*, celle d'une France droite et fière. Appelant à la rescousse Sainte-Beuve, Stendhal, Victor Hugo et bien d'autres, M. Léotard dresse gravement le bilan du *« pontificat »* Mitterrand, celui aussi de l'espoir déçu de l'opposant qui sans doute voici encore quelques mois eût été disposé à franchir le Rubicon pour peu qu'on fît appel à toutes les bonnes volontés de cette République. Il s'est assigné *« la tâche de régler des comptes avec les impostures, avec les éloges, les malentendus, les savantes et laborieuses légendes, les hypocrisies »*.

Ce ne sont à l'adresse de M. Mitterrand que questions sans réponse. Pourquoi avoir divisé la République ? Pourquoi le *« peuple corse »* ? Où étiez-vous donc lorsque l'Allemagne se réunissait ? Qu'avez-vous fait du Front national le *« parapluie nucléaire du socialisme français »* ? Pourquoi vous êtes-vous transformé en héraut des tout-puissants ? Pourquoi autour de vous cette *« gauche pharisienne », « ces cohortes de mandarins »* et *« ces thuriféraires »* ? Pourquoi *« ces scrutins Kleenex »* jetés après usage ? Pourquoi cette délectation – *« ce vrai bonheur intérieur »* – à voir l'opposition *« empêtrée de ses anciens capitaines »* ? Pourquoi ? Pourquoi ? Interrogation œdipienne du fils qui aurait voulu avoir ce père-là. Il l'avoue : *« Si j'étais aujourd'hui jeune socialiste, une sorte de Fabius adolescent, je douterais de mon avenir. (...) Mais je vous aimerais néanmoins, cherchant à découvrir votre trajet, davantage par curiosité que par admiration. »*

L'ultime appel

Cet écrit-là résonne en définitive comme l'ultime appel, la dernière quête à un homme sur le départ : *« Laissez-vous aller, dites ce que vous ressentez, écoutez cette voix qui un jour vous a permis – contre tout le monde – de rompre avec la peine de mort. »* M. Léotard, au bout de ces dix ans, aurait pu oser un « J'accuse » de fin de siècle, tenter la rédaction d'un nouveau *Coup d'Etat permanent*. M. Mitterrand lui pardonnera ce coup d'éclat récurrent, cette façon de vouloir convaincre avant de déserter ou de vaincre.

Spectateur engagé dans ce théâtre d'illusions, M. Léotard a encore le mérite, ou la naïveté, de croire à une sorte de romantisme politique qui, inspiré d'un Chateaubriand ou d'un Lamartine, se dépenserait dans une ardeur à poursuivre la séduction des chimères avec un cœur se berçant de ses propres sanglots. Ce n'est pas, tant s'en faut, le chemin le plus aisé.

DANIEL CARTON

(1) Cf le livre d'entretiens avec M. François Léotard *A mots découverts*. Editions Grasset, 1987.

▶ **Adresse au président des Républiques françaises, de François Léotard. Quai Voltaire, 138 p., 80 F.**

Le FN dresse le bilan d'un « échec total »

M. Jean-Marie Le Pen devait fêter le dixième anniversaire de l'élection de M. François Mitterrand en tentant de remettre à la présidence de la République, vendredi 10 mai, un *« document »* sur la profanation du cimetière juif de Carpentras, qui s'était déroulée dans la nuit du 8 au 9 mai 1990. Le président du Front national devait prendre la tête d'une manifestation, en début d'après-midi, à Paris, devant le théâtre Marigny, qui jouxte l'Elysée. En fin d'après-midi, un rassemblement devait être organisée par SOS-Racisme, le MRAP et « L'appel des 250 », face au pont de Bir-Hakeim, à l'endroit où s'élevait le Vélodrome d'hiver (1).

Le parti d'extrême droite a rédigé un document d'une soixantaine de pages intitulé : « Histoire de dix ans ou bilan d'un échec total ». Le titre ne laisse aucun doute sur les sentiments du Front national à l'égard de cette décennie : *« Le bilan de dix années de socialisme, c'est la dégradation de toutes les institutions qui fondent notre nation »*, est-il écrit dans l'introduction.

Ce document, rédigé sous la direction de M. Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique et président du groupe du Front national au conseil régional d'Ile-de-France, traite prioritairement de l'évolution de la criminalité, de l'immigration, des naissances étrangères, mais aussi, de l'environnement, des prélèvements obligatoires, du chômage, de la démographie, des retraites, de la fonction publique, de la santé, de l'agriculture, des logements et de la défense.

Selon le Front national, la justice est *« affectée par les manipulations du pouvoir. Son manque d'indépendance et sa syndicalisation orientée lui ont fait perdre son caractère sacré », « la morale publique n'existe plus ». « la nation elle-même est sapée dans ses fondements. L'immigration, qui ne cesse de se développer comme une invasion permanente et silencieuse, est en train de détruire la communauté nationale », « l'intégration européenne, telle qu'elle est pratiquée à Bruxelles, complète cette destruction de la nation ». « la famille a perdu toute priorité », « l'armée est sinistrée ». « l'éducation nationale est en pleine crise »*. En bref, *« toutes les institutions sont en crise »*.

(1) Les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrêta treize mille juifs – hommes, femmes, vieillards et enfants – qui furent dirigés vers le Vélodrome d'hiver, avant d'être parqués au camp de Drancy puis déportés à Auschwitz.

« L'Humanité » : « Revenir à gauche »

A la veille des élections européennes de 1984, M. Georges Marchais jugeait le bilan du gouvernement, dans lequel quatre ministres communistes siégeaient depuis trois ans, supérieur à celui du Front populaire. Le jour du dixième anniversaire de l'élection de M. François Mitterrand à l'Elysée, le secrétaire général du PCF estime que *« ces dix ans resteront comme ceux d'une aggravation sans précédent des inégalités sociales en tout domaine »*.

C'est un bilan très lourd que dresse *l'Humanité* du vendredi 10 mai en consacrant dix-huit pages à cette décennie sous un énorme titre de première page : *« Revenir à gauche »*. Selon l'organe central du parti, *« la politique de droite du pouvoir socialiste a fait dangereusement reculer les valeurs de gauche. Le rejet de la politique et la montée de Le Pen sont les fruits amers de cette dérive »*.

« En gros, ce que les puissances capitalistes ont voulu, elles l'ont eu », affirme, dans un long entretien, M. Marchais, en assurant qu'*« il n'est pas de politique de gauche et de gouvernement de gauche possibles sans un changement du rapport des forces dans le pays : sans un poids plus grand du mouvement populaire, une influence plus forte du Parti communiste, des liens plus étroits et plus confiants établis dans le pays entre les forces populaires »*.

Dans l'éditorial, Claude Cabanes, souligne, à cet effet, que *« la gauche dispose désormais d'un atout inédit »* car *« les communistes français ne sont plus ce qu'ils étaient ! »* Enfin, *l'Humanité* publie une interview de M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme.

Dans le « Corriere della sera »

« La France a fait la paix avec elle-même »

« En 1981, Mitterrand a hérité d'une France dévorée par l'idéologie », estime le correspondant du *Corriere della sera* qui écrivait, mercredi 8 mai : *« Encore aujourd'hui, dix ans après, la politique divise les Français. Mais les oppositions idéologiques ont perdu de leur fascination. Une trêve que François Mitterrand incarne plus que tout autre, et pas seulement en France. Un historien certainement non partisan comme Furet a écrit qu'avec la présidence socialiste de la Ve République, le cycle révolutionnaire initié en 1789 s'est interrompu au bout de deux cents ans. Le seul fait qu'en 1982, grâce aux convictions morales de Robert Badinter, la peine de mort ait été abolie, montre à quel point la France, aujourd'hui, a fait la paix avec elle-même. »*

□ **M. Méhaignerie pour une autre majorité avec M. Rocard.** – M. Pierre Méhaignerie a affirmé, jeudi sur O'FM, qu'il serait *« très heureux de travailler »* avec M. Rocard si ce dernier quittait le Parti socialiste : *« Si M. Rocard n'est pas en phase avec le Parti socialiste, ce qui me semble de temps en temps apparaître à l'Assemblée nationale et ailleurs, pourquoi ne quitterait-il pas le PS pour faire une autre majorité, moi je ne le rejetterais pas »*, a-t-il dit.

Le Monde DES PHILATÉLISTES

MAI 1991

DOSSIER

LES TIMBRES ET LES CARTES POSTALES CITROËN

- Histoire postale : l'exposition coloniale de 1931 à Paris.
- Les timbres perforés d'Alsace-Lorraine.
- Collections : les carnets de timbres des îles Anglo-Normandes.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

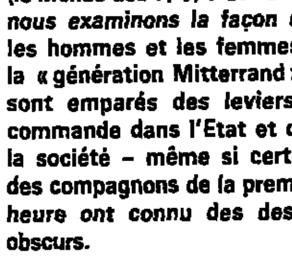

LES 10 ANS DU 10 MAI

Têtes d'affiche

Que sont devenus les dix militants qui entouraient le candidat sur les panneaux publicitaires de la campagne ?

Après avoir comparé les décennies présidentielles du général de Gaulle et de M. Mitterrand, *dressé le bilan politique*, économique et diplomatique des dix dernières années, présenté le point de vue de plusieurs ministres de la « cohabitation » et tracé le portrait de trois proches collaborateurs du chef de l'Etat, Mme Guigou, MM. Védrine et Bianco (*le Monde* des 7, 8, 9 et 10 mai), *nous examinons la façon dont* les hommes et les femmes de la « génération Mitterrand » se sont emparés des leviers de commande dans l'Etat et dans la société – même si certains des compagnons de la première heure ont connu des destins obscurs.

Pour la droite, ce furent les « dix *salopards* », les deux femmes et les huit hommes – une proportion à *faire hurler les féministes* – qui aidèrent François Mitterrand à exprimer que, pour monter à l'assaut de l'Elysée, il était à la tête d'une équipe. Dans les semaines qui précédèrent le « joli mois de mai », les panneaux publicitaires se couvrirent d'une double affiche « 4 sur 3 » prouvant que le candidat des socialistes ne gravissait pas « *l'autre chemin* » en solitaire.

Comme toujours, l'idée était de Jacques Séguéla, grand prêtre de la publicité socialiste. Dans un entretien publié dans *la Politique à l'affiche* (1), il explique : « *Face à Giscard d'Estaing, accusé d'avoir gouverné la France en monarque, il fallait présenter François Mitterrand comme l'homme de la concertation. Le socialisme, c'est d'être intelligent à plusieurs (...). L'affiche renfermait déjà tous les signes de la campagne. Un ciel en bleu, blanc, rouge et un slogan simple et poétique : « l'autre chemin ». C'était l'affiche du physique : le changement tranquille. Hélas ! je ratai ma prise de vue. Le résultat fut une pantalonnade. Je voulais présenter les hommes du président en chair et en os. Je ne montrai que des mannequins du Musée Grévin.* »

Le panel était pourtant astucieusement choisi. Par ordre d'entrée en scène (de gauche à droite) : *un* amoureux de la nature qui se bat depuis toujours contre les risques que l'homme fait courir à son environnement (Haroun Tazieff) ; un diplomate de haut rang, familier de l'Europe et qui, comme il fut le chef de cabinet du président du conseil de la paix en Indochine, *apportait l'héritage du mendésisme* (Claude Cheysson) ; un docteur en droit spécialiste de la fonction publique, au maintien très BCBG (Catherine Lalumière) ; le candidat lui-même, « *tonton* » pour les militants socialistes, mais pas encore Dieu.

Viennent ensuite : un jeune universitaire qui a su arracher sa bonne ville bourgeoise, dans l'Ouest catholique de surcroît, Rennes, à la droite lors des municipales de 1977 (Edmond Hervé) ; *un homme d'expérience qui*, doté d'une modeste licence, fait jeu égal *avec les plus brillants technocrates*, qui, pour avoir été à la Banque de France, rassure les patrons sur l'orthodoxie financière de la politique économique qui sera suivie et qui, pour avoir été un des plus proches collaborateurs de Jacques Chaban-Delmas, apporte son expérience du pouvoir et témoigne, déjà, de l'ouverture de la *nouvelle équipe* (Jacques Delors) ; un médecin, passé de l'« invention » de la survie en mer à la défense du milieu marin et à la protection de l'environnement (Alain Bombard) ; un vieux compagnon de route de François Mitterrand, qui a l'énorme avantage d'avoir, non sans mal, *converti les socialistes* à la dissuasion nucléaire, et qui est donc apprécié des *militaires* (Charles Hernu) ; une brillante juriste du Conseil d'Etat, spécialiste des questions sociales et de l'immigration (Nicole Questiaux).

Les deux derniers : pour ne pas *désespérer Billancourt, un ouvrier* – mais il milite à la CFDT – alsacien, de cette province plutôt rétive à la gauche, et qui parle le dialecte, ce qui plaît aux régionalistes (Jean Oehler) ; enfin, car il ne faut jamais les oublier, un agriculteur, *qui a pris des responsabilités* importantes dans sa profession ; il *est plus qu'en froid avec la* FNSEA, mais tant pis, car il est clair que de ce côté il n'y a pas grand-chose à gagner (Bernard Thareau). Les ordinateurs des politologues et des instituts de sondage ont dû tourner des heures pour arriver à un tel résultat. Jacques Séguéla peut être fier. Il l'est, puis*qu'il fait remarquer* que trois mois après cette campagne d'affichage sept de ses vedettes *ont été nommées* ministres.

Sept ministres, d'entrée

Le passage d'Alain Bombard au secrétariat d'Etat à l'environnement a été plus rapide que sa traversée de l'Atlantique en naufragé *volontaire* : il n'a duré qu'un mois, le temps de la campagne des législatives. *Député européen, il n'en* veut pas aux socialistes d'avoir été, comme il l'a reconnu lui-même, « *manipulé* » pendant quelques semaines.

Ministre de la solidarité nationale, Nicole Questiaux, qui ne voulait pas être « *ministre des comptes* », n'a pas résisté au tournant de la rigueur économique. Elle est retournée au Conseil d'Etat le 29 juin 1982.

« Père la rigueur » des débuts du premier septennat, Jacques Delors, qui se voyait bien succéder à Matignon à Pierre Mauroy dont il était ministre de l'économie, des *finances et du budget, a été la victime*, en 1984, du bouleversement *gouvernemental (Laurent Fabius* premier ministre et Pierre Bérégovoy aux finances). Il n'a pas perdu au change puisque, en qualité de président de la Commission de Bruxelles, il a rang de chef d'Etat et qu'en cette période décisive pour la construction européenne il est apparu comme un nouveau « père de l'Europe ».

Ministre des relations extérieures dans les gouvernements de *Pierre Mauroy puis pendant quatre* mois et demi sous Laurent Fabius, *Claude Cheysson a dû se contenter*, un temps, de retrouver le poste de commissaire des *Communautés* européennes qu'il avait quitté le 10 mai 1981, puis de siéger au Parlement européen depuis le 18 juin 1988. Claude Cheysson est devenu contestataire du mitterrandisme. Il a critiqué l'engagement trop proaméricain à ses yeux de la France dans la guerre du Golfe et s'est *lancé*, avec Max Gallo et Charles Fiterman, dans une entreprise de « refondation » *de la gauche*.

Charles Hernu aurait pu rester tranquillement au ministère de la défense si, un jour de juillet *1985*, dans un port de Nouvelle-Zélande, des nageurs des services spéciaux français n'avaient saboté le *Rainbow-Warrior*. Contraint à la démission le 20 septembre 1985, il est décédé le 17 janvier 1990.

Après deux petites années passées au ministère de l'énergie (faire renoncer à la construction de la centrale de Plogoff par un élu breton, c'était de bonne politique !), *Edmond Hervé est devenu le spé*cialiste de la santé pour le reste de *la première législature socialiste*. Mais il n'a pas retrouvé son minis*tère lorsque*, après l'intermède Chirac, la gauche est revenue aux affaires. Depuis 1986 il *se contente* de siéger à l'Assemblée nationale et de gérer sa ville de Rennes.

Catherine Lalumière a virevolté, de 1981 à 1986, au gouvernement, de la fonction publique où elle fit un passage rapide à la consommation puis aux affaires européennes. Depuis 1989 elle est secrétaire générale du Conseil de l'Europe.

L'agriculteur et l'ouvrier oubliés

Haroun Tazieff a goûté, lui aussi, mais avec retard, aux plaisirs gouvernementaux dans l'équipe de Laurent Fabius en qualité de secré*taire d'Etat chargé* de la *prévention* des risques naturels et technologiques majeurs.

Puis il *a* accepté de *mettre* sa compétence au service d'Alain Carignon, ministre RPR de l'environnement dans le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac, *puis au conseil général* de l'Isère, où l'ancien compagnon d'affiche de François Mitterrand s'est *fait* élire, en 1988, contre le candidat de la gauche.

Comme souvent *dans la* politique française, les deux seuls oubliés ont été l'ouvrier et le paysan. Jean Oehler doit se satisfaire, depuis 1981, de son mandat de *député du Bas-Rhin*.

Aux municipales de 1988, il a été contraint de laisser sa place de *leader des socialistes strasbour*geois à Catherine Trautmann, afin de faciliter la conquête de la capitale alsacienne. Quant à Bernard Thareau, sa modestie et sa fierté *de militant lui permettent de* se contenter du mandat de député européen que lui a laissé, en juin 1981, Edith Cresson, lorsqu'elle est entrée au gouvernement.

THIERRY BRÉHIER

(1) *La Politique à l'affiche*, par Jean-Marc et Philippe Benoit, et Jean-Marc Lech. Editions Du May, 1986.

Une génération aux commandes

Suite de la première page

A cette mise à jour près, la typologie des trajets recensés par Mmes Dagnaud et Mehl reste valable.

La « génération *Mitterrand* » des gens de pouvoir – haute hiérarchie des cabinets, directeurs d'administration, responsables d'organismes publics ou parapublics, patrons du secteur financier et industriel contrôlé par l'Etat ou dépendant de lui, dirigeants de médias ou d'entreprises de « communication » variées – est composée de quelques compagnons de longue date du *président* de la République ; d'anciens « experts » des commissions *d'études du PS, comme M.* Bernard Gaudillère, aujourd'hui président de la Banque *régionale* de l'Ouest ; d'anciens membres de cercles ou clubs de hauts fonctionnaires, comme M. Pierre-Yves Cossé, commissaire au Plan ; et, dans une moindre mesure, d'anciens militants, qui ont bénéficié de promotions administratives.

En 1986, l'une des principales *préoccupations de M. Mitterrand*, après la formation d'un gouverne*ment de droite, est que celui-ci* n'entreprenne pas de faire la *chasse à ceux que* la gauche avait mis en place ou qui avaient *accepté de travailler* avec elle. Les nominations, sur lesquelles le pré*sident de la République veille* jalousement, ont été l'occasion de *quelques-uns des accrochages* de la cohabitation, en dépit de la promesse de *M. Jacques Chirac* d'agir « *avec le plus petit rouleau et avec le plus petit compresseur* (2) ».

La troisième alternance, qui a vu la gauche reprendre les leviers gouvernementaux et parlementaires du pouvoir, a marqué une évolution dans la pratique du « système des dépouilles » à la française. Les bénéficiaires de la période Chirac n'ont pas tous eu à souffrir de la défaite de la droite face à un président qui avait fait campagne con*tre « les partis qui veulent tout »* et promis l' « ouverture ».

Les fonctionnaires et les responsables économiques dépendant de l'Etat ont appris, eux aussi, à cohabiter d'un bord politique à l'autre, et les socialistes ont dû accepter, bon gré mal gré, de laisser de la place à leurs adversaires. L'épisode le plus haut en couleur, dans cet ordre de conflits, a été la désignation du PDG de la télévision publique par le CSA, qui a choisi, en 1989, un étranger à la gauche, *M. Philippe Guilhaume*.

Bien qu'il ait cru apaiser le courroux des socialistes en prenant pour directeurs généraux deux anciens des cabinets les plus élevés – M. Jean-Michel Gaillard ayant appartenu à celui de l'Elysée, Mme Dominique Alduy à celui de Matignon, – M. Guilhaume, quels que soient les *reproches* qu'il peut s'adresser à lui-même, a eu à subir *une campagne de dénigrement permanente*.

Si l'audiovisuel privé et public demeure un champ d'affrontements où les affinités politiques jouent un rôle décisif, il n'en va pas tout à fait de même dans les secteurs financier et industriel. Un voyage dans les couloirs du pouvoir économique montre qu'après dix ans de « socialisme », les principales *manettes de la puissance* économique ne sont tenues ni par des *proches de M. Mitterrand, ni* par une armée de militants socialistes.

En revanche, le « choc de 1981 » a provoqué une importante redistribution dans *l'establishment* français : les *baby-boomers* roses – les hommes et les femmes nés au lendemain de la seconde guerre mondiale – ont profité d'une promotion rapide, d'un généreux coup d'ascenseur. M. Ambroise Roux a pris sa retraite. M. Jean Peyrelevade est arrivé.

Bien que très fidèle en amitié, *M. Mitterrand n'a guère profité de* sa position à l'Elysée pour favori*ser ses proches* dans l'appareil économique. Hormis quelques très *rares exceptions* (MM. André Rousselet à Canal-Plus, Jean-*Pierre Aubert au CIC-Paris*, René Thomas à la BNP...), il n'y a pas de véritable « *génération Mitterrand* » dans le club des patrons *influents de l'économie française*. Les industriels du secteur privé que l'on *disait proches des socia*listes avant 1981, comme feu Jean Riboud, le PDG de Schlumberger, n'ont pas non plus véritablement bénéficié, dans leur propres affaires, de l'élection de leur champion.

Un coup de jeune

La décennie Mitterrand a pro*fondément modifié*, cependant, la composition de la *nomenklatura qui détient le pouvoir économique*. Elle s'en est trouvée un peu rosie, très peu féminisée, mais elle a, surtout, pris un violent coup de jeune. « *Il y a eu un formidable effet de génération, les* baby-boomers *ont été brusquement propulsés à des postes de pouvoir* », remarque M. Denis Kessler, un exemple type du phénomène qu'il décrit, puisqu'il a été élu, à l'âge de trente-huit *ans*, président de la puissante Fédération française des sociétés d'assurance.

Certes, entre 1981 et 1984, le PS a placé de nombreux hommes à lui aux principaux postes économiques sur lesquels le pouvoir politique peut jouer, dans l'administration et dans les entreprises publiques. Les nationalisations, notamment bancaires, ont été l'occasion de nominations de personnalités davantage reconnues pour *leur qualité politique que pour* leurs qualifications profession*nelles*.

Mais l'*aggiornamento* des socialistes de *1983* a eu plutôt des conséquences inverses. Alors qu'il détient encore une influence directe ou indirecte sur le tiers de l'économie nationale, l'Etat accorde désormais la priorité au professionnalisme. Globalement, dans l'économie nationale, les hommes liés directement au PS sont peu nombreux.

Comme dans l'ancien régime, le passage par un cabinet ministériel s'est avéré efficace : M. Robert Lion (du cabinet Mauroy) est, depuis 1982, à la tête de la puissante Caisse des dépôts et consignations, M. Jean Peyrelevade (Mauroy) est PDG de l'UAP, la principale compagnie publique d'assurances, M. Daniel Lebègue (Mauroy) est directeur général de la BNP, M. Schweitzer (Fabius) est le numéro deux de Renault, M. Ponsolle (Fabius) seconde M. Worms chez Suez et M. Mestrallet (Delors) Davignon à la Générale de Belgique, M. Gallois (Chevènement) préside la Snecma, M. Le Floch (Dreyfus) Elf-Aquitaine, M. Careil (Bérégovoy) la banque Hervet, M. Lyon-Caen (Rocard) dirige le Crédit national et M. Blanc (Rocard) la RATP...

Certains ont évité le passage par les cabinets, comme M. Alain Gomez, le président de Thomson, M. Francis Lorentz, celui de Bull, ou M. Michel Albert, le patron des AGF. Le pouvoir socialiste a pourtant nommé ou laissé à des postes d'*influence à sa disposition* des hommes éloignés de ses options politiques comme l'ancien directeur de cabinet de M. Edouard Balladur rue de Rivoli, M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, M. Jacques de la Rosière, gouverneur de la Banque de France, M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, M. Jean-René Fourtou, de Rhône-Poulenc, ou M. François Heilbronner, du GAN.

« *La gauche a déstabilisé l'*establishment *de l'ancien régime en y introduisant un nouveau profil* », estime un économiste, M. Elie Cohen. S'ils ne sont pas très éloignés sociologiquement de leurs prédécesseurs, les nouveaux dirigeants *promus* par la gauche ont fait les mêmes écoles, « *même si l'on peut relever un léger recul des grands corps* » (inspection des finances, X, Mines...).

De gauche ou de droite ? Patrons d'abord !

Ils ont, souvent, un passé de militants socialistes, mais ils sont, surtout, plus jeunes. « *Nos interlocuteurs étrangers sont souvent impressionnés par la jeunesse des patrons français* », reconnaît l'un d'entre eux, qui a eu à négocier avec des dirigeants de groupes japonais. Le choc Mitterrand a propulsé à la tête de grandes entreprises des patrons relativement jeunes comme M. Louis Gallois (Snecma, quarante-sept ans), M. Bernard Attali (Air France, quarante-sept ans) ou M. Jean Peyrelevade (UAP, cinquante et un ans). Il est rare de trouver aux Etats-Unis, au Japon ou en Allemagne des PDG aussi jeunes à la tête d'entreprises comparables.

Ces patrons promus par la gauche sont-ils des patrons de gauche ? « *Il est impossible, même au microscope électronique, de distinguer un patron de gauche d'un patron de droite* », ironise M. Elie Cohen, qui ajoute : « *Par rapport à leurs aînés, ils sont surtout porteurs d'un capitalisme moderne, de mouvement, conquérant et européen.* » On les retrouve d'ailleurs, désormais, au sein du CNPF : M. Lebègue y fait partie de la commission économique, M. Frédéric Saint-Geours (ex-directeur de cabinet du ministre du budget, M. Emmanuelli, et aujourd'hui directeur *général d'Automobiles Peugeot*) participe à la commission fiscale du patronat, et M. Claude Vincent (ex-PDG de la CGCT) a été chargé d'un groupe de travail sur les télécommunications.

« *Nous sommes, il est vrai, très* business-minded », explique pour sa part M. Peyrelevade, celui que certains considèrent déjà comme le pivot du nouvel *establishment* français. *Il reste convaincu que* subsistent des différences entre patron de gauche et patron de droite. Refusant d'être assimilé à des hommes comme M. Bernard Arnault (PDG de Louis Vuitton-Moët-Hennessy), M. Jacky Letertre (PDG de la banque Duménil) ou M. Vincent Bolloré (PDG de Bolloré-Technologies), des capitalistes propriétaires de leurs propres affaires, il estime avoir une vue à plus long terme des activités qu'il mène dans l'entreprise. « *Nous ne vivons sans doute pas nos relations avec le pouvoir syndical de la même façon* », observe-t-il encore.

Très minoritaires, mais puissants par les leviers dont *ils* disposent, ces hommes, qui doivent une partie de leur promotion au pouvoir socialiste, se sentent-ils une dette à l'égard du PS ? « *D'aucune façon* », *répondent-ils en chœur*. « *L'intérêt de l'entreprise d'abord* », ajoute M. Peyrelevade, qui en a fait la démonstration en refusant, à l'automne 1988, de participer à l'of*fensive menée par M. Georges* Pébereau et M. Pierre Bérégovoy sur la Société générale.

L'échec du raid sur cette banque privée, dernier avatar des batailles *de frontières* entre l'*Etat* et le secteur privé, ou, selon une autre version, entre le PS et le RPR, a d'ailleurs sonné le glas de cette conception manichéenne de la vie des affaires. Tout *entier mobilisé* au service du développement de la *France Inc*, l'*establishment* n'est plus guère, aujourd'hui, traversé par des oppositions politiques internes. Il n'est pas sûr que cette paix soit définitive.

Dix ans d'exercice du pouvoir – ou de présence au pouvoir – de la gauche ont permis à beaucoup de faire du chemin dans la vie et... d'apprendre à vivre. Une dure sélection s'est opérée, écartant des fonctions opérationnelles ceux qui *répugnaient au réalisme* ou aux mutations idéologiques des années *1983-1984. En sens inverse*, les responsables administratifs, politiques, économiques déjà en *place* ou éloignés de la gauche ont pris l'habitude de travailler avec cette *nomenklatura* rose, qu'ils ont su faire évoluer davantage, peut-être, *qu'ils n'ont eux-mêmes changé*. Cette intégration pourrait être remise en cause lorsque l'heure viendra, pour la droite, d'incarner à son tour l'alternance, à laquelle cette génération de quarante-cinquante ans doit, depuis dix ans, *son bonheur*.

ÉRIK IZRAELEWICZ et PATRICK JARREAU

(2) *Le Mariage blanc*, par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau, Grasset, 1987.

DEMAIN

– Les vieux amis du Morvan, par JEAN-LOUIS SAUX.

– Les hauts et les bas de la popularité, par GILLES PARIS.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الاصل

Les silences de Carpentras

Un an après la profanation de son cimetière juif la sous-préfecture du Vaucluse balance entre l'oubli et l'exigence de vérité

CARPENTRAS

de notre envoyé spécial

Les herbes sauvages ont repoussé, drues, autour de la tombe de Félix Germon. Le marbre restauré de la sépulture d'Emma Ulmann luit sous le timide soleil de mai. La nature a repris tous ses droits dans l'antique cimetière juif de Carpentras, redevenu, un an après sa profanation, le paradis des herbes folles et du silence éternel. Un lieu de paix où les tombes semblent avoir poussé elles aussi au hasard depuis des siècles. La végétation a eu raison de la terre outrageusement remuée, et les pierres semblent avoir oublié le déferlement médiatico-politique de l'an passé.

Carpentras tout entière s'est mise aux abonnés absents. Mercredi 8 mai, à l'approche du premier anniversaire du drame, les responsables de la communauté juive ont posé pour quatre jours un cadenas sur le portail d'entrée déjà fermé à clé, afin de dissuader un peu plus les visiteurs, et la police a repris sa surveillance nocturne du cimetière. Le responsable de la synagogue est parti en vacances. Le maire, *« injoignable »* lui aussi, n'est apparu que pour déposer les gerbes du 8 mai au monument aux morts.

Même M[me] Félix Germon a fini par suivre la consigne et a quitté la ville après s'être fait filmer par la télévision sur la tombe de son époux, au grand dam des juifs pieux de Carpentras, furieux de la voir se prêter à des mises en scène dans un lieu voué au recueillement. La chronique locale n'a programmé pour le 10 mai, jour anniversaire de la découverte de la profanation, qu'une vague cérémonie en l'honneur... des anciens gymnastes de Vevey, ville suisse jumelle de Carpentras.

« Les coupables sont parmi nous »

« Pourquoi voulez-vous que nous commémorions cet acte de barbarie ?, interroge M. Joseph Amar, vice-président de l'association cultuelle israélite. *Nous avons été agressés, comme d'autres. Alors pourquoi faire un abcès de fixation sur Carpentras qui est une ville très calme et tolérante ? Mais nous refusons de gommer l'événement. Si le dossier était classé, nous nous révolterions. »* Faire toute la lumière mais surtout aucun bruit, telle est le mot d'ordre dans la communauté juive, traumatisée par la profanation, puis choquée par son exploitation politique.

Exorcisme collectif

Carpentras n'a, du reste, jamais vraiment compris par quel mauvais coup du sort son nom, symbole de la pérennité et de l'intégration du judaïsme français, avait pu être soudain jeté en pature au monde entier comme preuve de la résurgence d'un antisémitisme bestial. *« La ville a souffert deux fois, d'abord de cet acte odieux, puis de la pression médiatique »*, assure le maire (UDF), M. Jean-Claude Andrieu. Désignée du doigt pour un sacrilège d'abord attribué à une cause extérieure – la recrudescence de l'extrême droite au plan national, – la paisible sous-préfecture, meurtrie, est ensuite entrée en transes lorsque les enquêteurs, dès le mois de juin, ont commencé à interpeller des jeunes du cru adeptes des jeux de rôle macabres dans le cimetière juif.

Des « fils de bonne famille » furent mis en garde à vue, des noms circulèrent, ainsi qu'une photo de lycéens carpentrassiens, drapés de noir, se livrant à une sarabande sur des tombes. Ils furent tous innocentés, mais le soupçon demeure aujourd'hui encore vivace. *« Pourquoi a-t-on été chercher les coupables si loin ? Ceux qui ont fait le coup sont parmi nous »*, s'entend-on répondre à l'heure du pastis. Pour sortir du cauchemar et de la culpabilité diffuse, on accuse, mais l'on cherche surtout à oublier. *« Toute la ville est gênée, le sujet est parfaitement tabou »*, assure un lycéen de dix-neuf ans, amateur de jeux de rôle, qui fut interrogé par les enquêteurs en juin dernier. Comme d'autres jeunes, il justifie ses voyages dans des rôles de sciences-fiction par l'ennui propre à Carpentras, où les vacances scolaires s'étirent entre les trois cafés réputés « branchés », les deux cinémas récemment rouverts, et les « boîtes ».

Tout se passe comme si la profanation, en révélant les activités nocturnes et morbides d'une partie de la jeunesse, avait donné le signal d'un vaste et inhabituel déballage de linge sale, voire d'un *« exorcisme collectif »*, selon l'expression de *Vaucluse matin*. Depuis l'automne dernier, la chronique carpentrassienne s'est enrichie de deux scandales touchant deux des mamelles de la ville : la truffe et le melon. L'adjoint (RPR) au maire chargé de la police a été inculpé pour avoir revendu des melons d'Espagne comme melons de Provence, tandis qu'un autre élu, a été lui aussi éclaboussé pour avoir commercialisé au prix des truffes noires de vulgaires truffes blanches teintées au brou de noix.

Le maire lui-même a fort à faire avec la liquidation des biens d'une société d'économie mixte qu'il préside. Sans compter, la soudaine mobilisation policière contre les trafics de main-d'œuvre étrangère clandestine au profit des maraîchers, et les activités de marchand de sommeil d'un militant local du Front national. D'où le fait que, an après la profanation, Carpentras ne bruisse plus guère des rumeurs sur le cimetière juif. La ville préfère de beaucoup commenter sa crise municipale, les dégâts du gel sur les cerisiers et la vigne, et surtout le nouveau plan de circulation et ses multiples sens uniques qui scandalisent les commerçants.

« On ne saura jamais »

La profanation, reconnaissent cependant ces derniers, n'a pas fait que du tort à la ville : les touristes, attirés depuis toujours par la cathédrale Saint-Siffrein, la synagogue, les charmantes ruelles et la proximité du mont Ventoux, seraient encore plus nombreux depuis un an à faire étape à Carpentras. Le cimetière juif, discrètement implanté sur la route du Ventoux, est désormais signalé par les panneaux routiers.

Pourtant, la ville aurait préféré un autre genre de publicité. Dépitée et frustrée, elle oscille à présent entre la tentation de l'oubli et l'exigence de vérité. *« Carpentras a tourné la page. La vie continue et nous voulons montrer que la ville est autre chose que le siège d'une profanation. Mais je suis pour qu'on sache la vérité. Sinon, la marque sera indélébile »*, prévient le maire. Faire éclater la vérité afin d'avoir la conscience totalement tranquille : l'idée ne déplaît pas aux Carpentrassiens, au contraire. Mais ils semblent sceptiques. *« On ne saura jamais »*, ressassent les vieux avec leur accent rocailleux. *« On ne saura jamais »*, ont répété des lycéens lors d'un mini-sondage dans une classe. Cette conviction, si elle peut témoigner de la crainte de révélations gênantes pour la ville, se nourrit aussi de la conviction de se trouver devant une affaire pourrie, voire manipulée par le pouvoir politique, comme le martèle l'extrême droite.

D'où le sourire de M. Guy Macary, conseiller municipal et régional du Front national, lorsqu'il évoque *« l'effet boomerang »* de « Carpentras » sur Carpentras et sa lumineuse idée de faire venir M. Le Pen sur place pour l'anniversaire de la profanation, qui a finalement tourné court, la grande salle polyvalente étant indisponible. Dans cette atmosphère de doute généralisé, M[me] Magdeleine Germon, la veuve de Félix Germon dont le cadavre a été outragé, tranche par sa conviction : *« Je ne veux pas mourir avant de connaître la vérité »*, répète cette solide femme de quatre-vingt et un ans, fille d'immigrés italiens catholiques, partie de Carpentras à vingt ans pour n'y revenir que voici trois ans afin d'y terminer ses jours avec son mari. Certes, elle suscite moins de compassion depuis qu'elle s'est vantée à la télévision de monnayer certaines de ses interviews. Son opiniâtreté et sa décision de transférer sa constitution de partie civile vers un avocat parisien agacent une ville qui voudrait, faute de les connaître, exorciser les fantômes de son cimetière juif. Et cesser d'évoquer l'horreur sans attendre que l'herbe de l'oubli ait envahi les esprits à leur tour.

PHILIPPE BERNARD

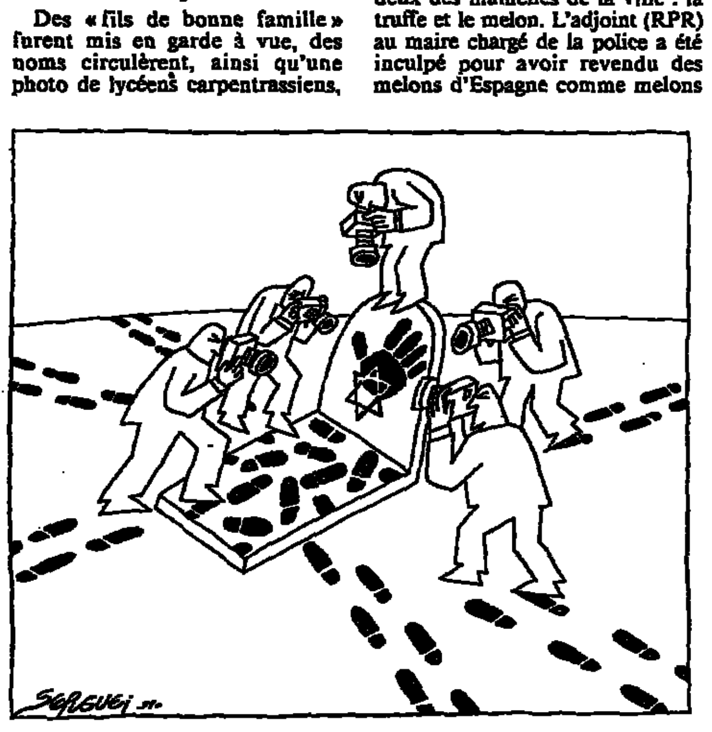

Les enquêteurs privilégient la piste locale

Après un an d'enquête, l'hypothèse selon laquelle les auteurs de la profanation de Carpentras seraient à rechercher localement reste la plus couramment évoquée dans les milieux policiers, même si l'on reconnaît volontiers que la piste des lycéens amateurs de jeux de rôle macabres « grandeur nature » n'a pas débouché jusqu'à présent. Pas plus que les investigations dans les milieux d'extrême droite, chez les skinheads ou les personnes impliquées dans d'autres profanations de cimetières.

L'enquête, confiée au service régional de la police judiciaire de Montpellier et à son détachement d'Avignon, et à la sixième division de la direction centrale de la police judiciaire, chargée du terrorisme et des milieux extrémistes, a mobilisé plus de cent enquêteurs pendant plusieurs semaines. Ils semblent avoir appris davantage sur les baptêmes druidiques, les groupuscules néo-nazis, les adorateurs de Satan et diverses sectes lucifériennes que sur les profanateurs de Carpentras. Au total, plus de cent personnes ont été interpellées et près de huit cents procès-verbaux dressés, l'ensemble étant contenu dans sept dossiers bourrés de papier pelure.

L'impression selon laquelle l'enquête a démarré sur des bases fragiles demeure. La réinhumation immédiate du corps exhumé de M. Germon, autorisée par le procureur de la République à la demande des autorités religieuses juives, a retardé l'autopsie ; l'irruption dans le cimetière du ministre de l'intérieur et des journalistes quelques heures après la découverte de la profanation a limité la recherche d'indices, alimentant même la rumeur, entretenue par le Front national, d'une « manipulation » politique. Aucune empreinte digitale n'a pu être relevée. Seules des traces de chaussures et six bouteilles de bière ont été retrouvées, mais ces éléments, soumis à d'intenses investigations, n'ont livré aucun secret déterminant sur la profanation.

Plusieurs éléments semblent cependant avoir été établis : la profanation, découverte le 10 mai 1990, a été commise probablement par quatre personnes, dans la nuit du 8 au 9 mai 1990, entre 22 h 30 et minuit, et non pas, comme cela avait été dit d'abord, la nuit suivante, juste après le passage de M. Le Pen à l'émission « L'heure de vérité ». L'opération aurait été à la fois organisée et improvisée car le piquet de parasol qui a servi pour tenter d'empaler le cadavre de M. Germon a été trouvé sur place.

Préméditation ?

Le caractère antisémite des actes commis résulte, selon Mme Monique Guemann, procureur général de Nîmes, *« tant du choix du cimetière de Carpentras consacré aux juifs que de la mise en scène consistant à planter un piquet dans le pli fessier d'un cadavre après l'avoir exhumé, arraché de son cercueil, et lui avoir placé une étoile de David sur le ventre, sous la main droite »* (*le Monde* du 9 juin 1990). Mais les enquêteurs, s'ils ne nient pas le caractère objectivement antisémite de la profanation, ne sont pas convaincus qu'il y ait eu préméditation, estimant que les actes commis ont pu dépasser la volonté des auteurs. M[me] Guemann avait d'autre part affirmé que, contrairement à ce qu'indiquait le premier procès-verbal, l'empalement du cadavre de Félix Germon n'était pas établi, même s'il y avait eu *« intention d'empaler »*, assurance que les policiers ne reprennent pas à leur compte aujourd'hui. Cette précision donnée sur un élément qui avait particulièrement choqué l'opinion, en accentuant l'horreur de la profanation de Carpentras, devait, elle aussi, alimenter la polémique. Aujourd'hui, les témoignages et les dénonciations, nombreux pendant les semaines suivant le drame, ont cessé d'affluer et l'enquête piétine, même si, affirme-t-on, *« des éléments nouveaux arrivent »*. En mars dernier, des jeunes originaires de Cavaillon et Avignon ont été interrogés après qu'ils se furent vantés, dans une discothèque de Montpellier, d'être les auteurs de la profanation de Carpentras. Mais leurs « aveux » semblent ne résulter que d'une discussion d'après-boire.

Les policiers continuent de suivre certaines pistes, comme celle de ces adeptes d'une musique d'inspiration satanique, amateurs de crânes humains, entendus et relâchés voici quelques semaines. Les enquêteurs comptent sur le temps pour délier les langues, ou provoquer des dissensions au sein de l'équipe responsable de la profanation. Cependant, l'idée d'une impasse complète des investigations, n'est pas écartée. *« Les enquêtes ne se bonifient malheureusement pas en vieillissant, à l'inverse du bon vin »*, rappelle un connaisseur.

Ph. Be.

UN VRAI JOURNAL DE PROGRAMMES
Le Monde
RADIO TELEVISION
Chaque samedi
numéro daté dimanche-lundi

Au congrès des Unions de jeunes avocats

M. Nallet défend le projet de réforme de l'aide légale

Le 47e congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), qui s'est ouvert mercredi 8 mai à Montpellier, s'achèvera le 12 mai avec l'élection du successeur de M. Didier Dalin à la présidence. Le congrès a reçu, jeudi 9 mai, la visite du ministre de la justice, M. Henri Nallet, qui a défendu le projet, contesté par la FNUJA, de réforme de l'aide légale.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Le garde des sceaux ne s'attendait sans doute pas à un accueil triomphal. A Montpellier, face aux jeunes avocats, M. Henri Nallet a été servi : à peine installé à la tribune, il a eu droit à un long concert de sifflets et de huées.

Entre la chancellerie et les jeunes avocats, les contentieux, il est vrai, ne manquent pas. Toutefois le mécontentement de la FNUJA s'est cristallisé sur la réforme de l'aide légale. Le projet de la chancellerie, qui a été adopté par l'Assemblée nationale le 30 avril dernier (*le Monde* du 3 mai), étend cette aide, qui garantit l'accès au droit des plus démunis, à tous les contentieux, toutes les procédures civiles, pénales, administratives ou disciplinaires. Les seuils d'accès en ont été revus : le plafond de ressources a été porté à 4 400 francs pour l'aide totale et à 6 600 francs pour l'aide partielle.

Le nombre de justiciables pouvant y faire appel a du même coup énormément progressé : selon la chancellerie, l'aide est désormais accessible à 11,5 millions de foyers fiscaux contre 8,6 millions auparavant. Le budget total de l'aide légale, qui était de 400 millions de francs en 1991, devrait d'ailleurs passer à un milliard de francs en 1992 et un milliard et demi en 1994.

Les avocats de la FNUJA restent pourtant réservés. Ce projet fait d'eux, affirme Didier Dalin, *« des alibis pour une justice de troisième zone »*. *« L'accès au droit, ce n'est pas une gigantesque braderie avec avocats en solde et procédure en promotion*, lance-t-il, *c'est le rétablissement de l'égalité des chances entre justiciables. Cela signifie que l'on n'impose pas à l'avocat du plus pauvre de travailler en-deçà du seuil de rentabilité de son cabinet. »*

Les calculs des jeunes avocats de la fédération sont simples : si l'enveloppe consacrée à l'aide légale a beaucoup augmenté, le nombre des bénéficiaires a, lui aussi, progressé. Aux yeux de la FNUJA, la profession, qui dénonçait ces dernières années la très faible rémunération des commissions d'office, n'y gagne finalement pas grand-chose : les rémunérations versées aux avocats pour les dossiers de ces justiciables démunis sont jugées *« dérisoires »*. *« Quelle entreprise pourrait survivre en vendant à perte – pratique au demeurant illégale – à 30 ou 50 % de sa clientèle »*, conclut Didier Dalin.

La FNUJA dénonce également la mise à contribution des CARPA (les caisses anonymes des règlements pécuniaires des avocats), qui financent déjà certaines consultations gratuites et une part importante des dépenses de formation professionnelle. La position de la FNUJA est claire : le financement de l'accès au droit des plus démunis relève de l'Etat et de lui seul. La participation des CARPA est une mesure *« démagogique, dangereuse et sans incidence réelle par rapport au coût de l'aide juridique »*, conclut M. Dalin avant de se tourner vers M. Henri Nallet.

Malgré les sifflets et les soupirs de la salle, le garde des sceaux s'est alors attaché à défendre cette réforme dont il est le parrain. Soulignant l'effort budgétaire sans précédent engagé par le gouvernement, M. Nallet s'est contenté de rappeler quelques chiffres. *« Est-ce dérisoire, compte tenu de la montée en charge progressive du financement budgétaire, de passer, pour une affaire prud'homale de 1 120 francs en 1992 et à une somme variant selon les barreaux entre 3 100 francs et 4 100 francs en 1994 ?* a-t-il précisé. *Est-ce dérisoire pour un divorce demandant douze heures de travail de passer de 2 250 francs aujourd'hui à 3 000 francs en 1992 et à une somme variant entre 3 720 et 4 920 francs en 1994 ? »* Mais les jeunes avocats ne se laisseront pas convaincre. Entre deux sifflets, la salle offusquée dénoncera le *« scandale »* de la réforme de l'aide légale.

Projet sur l'instruction à l'automne

Restait la procédure pénale. Sur ce terrain, le garde des sceaux savait qu'il rencontrerait un peu plus de compréhension : les jeunes avocats de la FNUJA réclament depuis des années une réforme de l'instruction. M. Henri Nallet est donc longuement revenu sur les ambitions de la chancellerie qui a annoncé qu'elle présenterait son projet dès l'automne prochain.

Les objectifs de cette réforme ont été une nouvelle fois programmés par le garde des sceaux : il s'agit de rééquilibrer l'instruction en faveur de la défense, de renforcer le caractère contradictoire de tous les actes de la procédure et de lutter pour le respect des *« délais raisonnables »* prévus par la convention européenne des droits de l'homme. Le ministre de la justice s'est toutefois gardé de donner des précisions sur le contenu de la réforme à venir.

Evoquant les analyses *« pénétrantes »* du rapport de la commission Justice pénale et droits de l'homme présidée par Mme Mireille Delmas-Marty, M. Nallet s'est contenté de préciser qu'il n'était pas question *« d'en adopter forcément toutes les suggestions »*. *« Toutes nos décisions ne sont pas encore prises »*, a-t-il précisé. Dans ce domaine, la chancellerie souhaite éviter à son projet le destin des réformes de M. Robert Badinter et de M. Albin Chalandon qui, malgré leur adoption, n'avaient jamais pu rentrer en application. M. Nallet demande aujourd'hui du temps : il ne souhaite pas, dit-il, engager *« à la hâte »*, une troisième réforme qui risque de rester lettre morte.

ANNE CHEMIN

Pour des enquêtes judiciaires

La police est accusée d'avoir « copié » un procédé d'expertise breveté

BORDEAUX

de notre correspondante

M. Loïc Le Ribault, fondateur du Centre d'applications et de recherches en microscopie électronique (CARME), installé à La Teste (Gironde), accuse le ministère de l'intérieur d'avoir abusivement copié un outil de prélèvement de particules dont il a déposé le brevet en 1986. M. Le Ribault collabore avec l'expertise judiciaire depuis une dizaine d'années. Premier en France à utiliser un microscope à balayage électronique dans le cadre d'enquêtes judiciaires, ce chercheur a réalisé pour le compte de la police et de la gendarmerie plus de mille cinq cents expertises.

Mais cette collaboration semble désormais compromise. Les objets du litige sont des tamponnoirs, des pastilles métalliques munies d'adhésif double face, utilisées pour collecter des microparticules sur les lieux d'un crime. Le format des tamponnoirs permet leur utilisation directe dans un microscope électronique. M. Loïc Le Ribault affirme détenir la preuve que *« la police a copié »* son invention. Son avocat, M[e] Gilbert Collard, s'apprête donc à engager, devant le tribunal de grande instance de Paris, une action civile en contrefaçon dirigée contre M. Olivier Foll, responsable de la police technique en France.

Pour M. Le Ribault, il est *« inadmissible que la police se contente de copier les méthodes des laboratoires privés alors que l'Etat refuse de financer des recherches dans le domaine de la criminalistique »*. Le fondateur du CARME a vendu son laboratoire en 1990 à son principal concurrent, ICE. La criminalistique ne représentait, en fait, qu'un tiers du chiffre d'affaires de la petite entreprise qui tire l'essentiel de son activité du secteur électronique. M. Le Ribault, qui en a abandonné la direction après la vente, y conserve cependant une activité de consultant.

GINETTE DE MATHA

Cannes 91

de nos envoyés spéciaux

Ouverture sous la pluie, surmédiatisée. Les télévisions s'enchevêtrent. Valse des parapluies, Carole Bouquet montre ses jambes en montant quatre à quatre le fameux escalier. Bonne dernière, Gina Lollobrigida fait son entrée de star, étincelante de pierres précieuses sur sa gorge très dévoilée. Jack Lang, qui avait déjà subi l'orage du 10 mai 1981 reconstitué lors de la fête du PS au Bataclan, ne s'est pas senti dépaysé.

SÉLECTION OFFICIELLE

Parano blues

Un film dur pour l'ouverture, un polar sur fond de racisme

HOMICIDE
de David Mamet

Une loi non écrite veut que le film d'ouverture du Festival de Cannes soit léger, tout en paillettes, di-ver-tis-sant. Une entrée en douceur dans le grand bain, hors compétition habituellement. L'ouverture 91 restera, par sa vaillante transgression de cette loi, dans les annales. *Homicide*, de David Mamet, qui a ouvert la compétition est noir, un vrai scalpel, dé-ran-geant.

Mamet, auteur dramatique et scénariste huppé, avait déjà prouvé, avec *Engrenages* et *Parrain d'un jour*, ses premières mises en scène de cinéma, toute sa jouissive propension à l'arnaque psychologique, sa virtuosité vacharde à faire rire là où il ne faut pas, à détourner les poncifs et, carrément les genres. Bref à mettre le spectateur dans un shaker avant de le mettre dans sa poche. Mais on était resté jusque-là dans le registre de la comédie, nostalgique pour *Parrain d'un jour*, funèbre et ludique pour *Engrenages*. *Homicide* est d'une tout autre trempe. Fini de rire, ou alors par éclats douloureux, ventre déjà ouvert, au scintillement de répliques imparables (d'un flic un peu borné : *« Il ne trouverait pas Joe Louis dans un bol de riz »*).

Une étoile de David

En fait, c'est en apparence une histoire de flics, surtout l'histoire de Bobby Gold (Joe Mantegna), *« 22 citations pour bravoure »*, grand type taciturne au regard de chien. La « crim », c'est sa famille, il ne rentre jamais chez lui, a-t-il seulement un chez lui ? Avec son « partenaire », Sullivan (William H. Macy), il est sur une grosse vilaine affaire de « blacks » qui ont buté des « cops », nous sommes à Chicago. Et puis, manque de chance, Gold arrive le premier sur les lieux d'un homicide, comme dit le titre, la vieille patronne d'une confiserie établie dans un quartier noir vient de se faire descendre très salement. On ne voit pas son visage, seulement la médaille qu'elle portait, une étoile de David.

Et tout de suite, comme dirait Mamet, c'est l'engrenage, on retire la première affaire à Gold, on veut le mettre sur la seconde, parce qu'il est juif, ça concerne *« des gens à lui »*... Son supérieur noir l'insulte, *« sale youpin »* (*le Monde* du 10 mai), la haine est là comme une bouffée puante, dans ce couloir étroit de commissariat.

On va suivre Gold, bringuebalé d'une enquête à l'autre, une balle qu'on renvoie contre un mur. On va le suivre dans ses virées nocturnes, où l'on défonce sans cesse des portes qui donnent sur le vide. C'est magnifiquement filmé, de très près, avec des poussées brèves de violence comme des accès de mauvaise fièvre, suivies de scènes élégantes, glacées, hitchcockiennes. Est-on dans une réalité piégée, ou dans la parano de Gold qui aurait besoin d'un petit congé ? On ne sait. Gold n'arrête pas, quand il bouge il est assez maladroit, mais il parle bien, il a la « tchache ». Il fouille partout, têtu, buté, il veut trouver le meurtrier de la vieille dame (peut-être des néonazis ? mais non, mon pauvre vieux, tu verras, c'est encore pire), il veut prendre vivant le black assassin, il veut être quelque chose pour quelqu'un.

Il n'aura rien. Rien que des mensonges, des fausse pistes, rien que des juifs qui lui reprochent de ne pas être assez juif, des Noirs qui lui reprochent de l'être trop et le reste de l'humanité qui lui reproche d'être flic. Portrait vitriolé d'une communauté dont les membres ne se reconnaissent que dans la haine qu'ils se vouent, tableau féroce et désenchanté de la grande et libre Amérique d'aujourd'hui : Mamet avec *Homicide* a réussi un splendide exercice de masochisme appliqué qui procure un malaise durable. Et émeut souvent grâce à Joe Mantegna, surpris par sa propre scoumoune, désarmé toujours, même un flingue à la main.

Mais à ne montrer que des minorités exaspérées, Mamet ne risque-t-il pas de conforter ce que les majorités ont de pire ? Lorsqu'il fait dire : *« S'il y a tant d'antisémitisme depuis 2000 ans, c'est sûrement que les juifs l'ont cherché »*, on tremble, quel que soit le degré où cette phrase est prononcée, qu'elle ne provoque un jour des applaudissements dans une salle. Qui trop dénonce mal éteint.

DANIÈLE HEYMANN

Une ville tout-cinéma

De l'action culturelle à la production en passant par la formation, et les ambitions de la municipalité

CANNES
de notre correspondant régional

Ancien professionnel de la communication, Michel Mouillot, maire (PR) de Cannes depuis 1989, est cinéphile. Son « cinéma Paradiso » fut l'arrière-salle d'un bar du quartier de Caucade, à Nice, sa ville natale où, plus tard, il fut adhérent d'un club Jean Vigo, où il fit de la figuration aux studios de la Victorine. Il veut que Cannes devienne une capitale permanente du septième art.

Premier objectif : donner, ou redonner, le goût du cinéma aux Cannois à travers une politique volontariste de diffusion visant toutes les couches de la population. Instrument de cette politique : un département cinéma, créé en septembre 1990 et dirigé par Jean-Pierre Magnan, ancien enseignant de cinquante-deux ans, membre du bureau de l'AFCAE et délégué régional du Festival international des programmes audiovisuels (FIPA).

Première cible : les écoles et collèges de la ville. Grâce à un programme de projections en salle, intégré dans le tiers-temps scolaire, chacun des 7 500 élèves des écoles primaires peut désormais voir de quatre à six films par an, choisis, dans chaque classe, sur une liste de dix films de référence.

Ce cycle « Cinéma et école » s'adresse, aussi, aux enseignants dont, le plus souvent, la culture reste cantonnée à de vagues souvenirs d'adolescence. Au moment du festival, une Nuit du cinéma, avec douze films au programme, leur est spécialement réservée, et à laquelle participent les réalisateurs présents à Cannes. La ville vient également de soutenir la création d'un club (Les Allus cinés) doté d'un statut normal de salle de cinéma et directement géré par les lycéens, qui sélectionnent eux-mêmes leurs programmes, passent commande aux distributeurs, organisent leur propre communication et gèrent de bout en bout leur budget. Sous l'égide du département cinéma, des échanges d'étudiants ont également commencé avec des universités américaines et, plus récemment, avec l'Union des cinéastes de Moscou.

Le « bel âge »

Reste le troisième âge, pour lequel sont organisés des cycles de projections, d'octobre à mai, à raison de quatre ou cinq séances par semaine. Chacun des neuf foyers du « bel âge » – selon l'appellation cannoise – propose sa liste de films, récents ou anciens, en établit la programmation, avec des horaires adaptés, et prend matériellement en charge les séances. Les exploitants locaux ont, pour leur part, saisi l'intérêt de cette politique qui, à terme, ne peut qu'élargir leur clientèle. L'effort de la ville – qui doit signer prochainement une convention avec le Centre national du cinéma – s'élève à environ 2 millions de francs par an. Somme à laquelle s'ajoute le coût (1 300 000 F) des Rencontres cinématographiques de Cannes qui ont lieu chaque année en décembre (15 000 spectateurs en 1990), et les 13 millions versés au festival.

La municipalité veut aller plus loin, et créer une filière économique. Dans le domaine de la formation professionnelle, elle possède, depuis peu, outre un collège à dominante cinéma (préparant au bac A3), une école régionale d'acteurs, l'ERAC. Elle a également en projet la construction d'une médiapole de 30 000 mètres carrés qui accueillera notamment une école des métiers de l'image et du son, avec en complément un IUT de communication qui recevra à terme 2 000 étudiants. Le dernier maillon de la chaîne devrait être l'implantation de studios.

D'autre part, un programme de projections et d'événements « autour du festival » permettra aux Cannois de voir, pour la première fois cette année, dans plusieurs salles, l'ensemble des sections parallèles pour un abonnement global de 550 francs. Cinq milles places sont par ailleurs mises à leur disposition pour assister, au palais, à la projection des films en compétition. La population cannoise aura aussi la possibilité, pour la première fois, de vivre, en direct, la soirée de clôture du 20 mai qui sera filmée et retransmise sur un écran spécial de 160 mètres carrés installé sur une barge devant la Croisette (1). Et, le lendemain, elle sera invitée à participer à une soirée spéciale de post-clôture pour découvrir, en primeur publique, la Palme d'or 1991, avec tapis rouge, présentateur et orchestre...

GUY PORTE

(1) Il s'agit du plus grand écran commercialisé du monde, de conception et de construction 100 % françaises (société Megapixel) sur lequel les images sont parfaitement visibles en plein jour grâce à sa puissance lumineuse et à son mode de fonctionnement vidéographique et alphanumérique.

STÉPHANE SEDNAOUI

Whoopi Goldberg, jurée

Le temps d'une soirée d'ouverture, Whoopi-les-Reebok s'est transformée en Mrs Goldberg, membre du jury, vêtue d'une robe créée pour elle par Nolan Miller, le couturier de *Dynasty*. *« Mais là, il est resté très simple. »* Whoopi Goldberg faillit à deux reprises venir à Cannes. La première, c'était pour *Couleur pourpre*, de Steven Spielberg. L'année où Khadafi faisait des siennes. La deuxième fois, pour *Clara's Heart*. Finalement, le film ne fut pas sélectionné. La troisième fois est la bonne. Lorsqu'on lui fait remarquer qu'avec trois réalisateurs américains et quatre africains, jamais, sans doute, la sélection officielle n'a affiché autant de cinéastes noirs : *« Je ne tente jamais de définir les films comme des films black. De toute façon, je suis toujours heureuse de voir quelqu'un décrocher un job. »* Et si on évoque sa polémique passée avec Spike Lee qui lui reprochait ses yeux parfois bleus (lentilles de contact), elle l'évacue, répétant : *« Ce sont les films que nous avons à juger. »*

H. B.

Vendre à l'Est

Les délégations des pays de l'Est viennent à Cannes mais les films français entrent difficilement en Europe centrale

Lafayette le mardi, *Fanfan la tulipe* et *Ascenseur pour l'échafaud* le mercredi, *Les carabiniers* et *La vie, l'amour, la mort* le jeudi, *Train d'enfer* et un film de de Funès, le samedi, *La dernière femme*, le dimanche et quelques autres encore : cette semaine-là, en octobre dernier, il y avait sur les petits écrans de Prague vingt heures de cinéma français. Hasard de la programmation, sans doute, et aussi du télescopage entre chaînes nationales et programmes frontaliers. Il n'empêche : la télévision tchèque comme celles de tous les autres pays de l'Est se précipitent sur les films français. Un intérêt subi qui coïncide exactement avec la chute des régimes communistes.

Le 22 décembre 1989, Nicolaï Ceausescu est chassé du pouvoir. Le 29, les nouvelles autorités prennent contact avec Paris pour demander d'urgence... des films et des programmes de télévision. En pleine révolution, la Roumanie se préoccupe de remplir les écrans en se faisant prêter des œuvres qu'elle ne peut ni produire ni acheter. Dans les mois qui suivent, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Yougoslavie et l'URSS connaissent des scénarios similaires. Partout, l'effondrement politique des régimes libère les initiatives dans l'audiovisuel, mais au même moment la faillite économique frappe de plein fouet la télévision et le cinéma.

A Paris, le ministère des affaires étrangères comprend rapidement l'enjeu de la situation. *« Avant les bouleversements politiques*, raconte M. Michel Lummeaux, directeur de la communication, *chaque pays de l'Est centralisait dans un organisme unique ses maigres relations commerciales avec l'audiovisuel français. En quelques mois, les organismes ont éclaté, les quotas d'importation ont disparu mais les devises aussi. Au moment où la demande s'est faite la plus forte, elle est devenue insolvable. Une situation trop risquée pour nos entreprises privées qui ont pris leurs distances. La puissance publique, elle, devait faire un effort pour maintenir la présence de la production française sur les écrans de l'Est »*.

L'objectif est atteint : il n'est pas un pays de l'Est qui n'ait aujourd'hui sa dose d'images françaises. les chaînes bulgares, hongroises, polonaises, roumaines, tchèques et yougoslaves reprennent deux à trois heures quotidiennes de programmes transmises par Canal France International. En URSS, la nouvelle télévision de Russie dispute les émissions de la banque de programmes française aux chaînes de Gosteleradio. Les programmes francophones de TV 5 alimentent les réseaux câblés en Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie, et s'apprêtent à pénétrer dans les autres pays. La SEPT a surenchéri sur les efforts du ministère des affaires étrangères et a signé des accords de diffusion avec les télévisions hongroises, polonaises, roumaines, tchèques, huit télévisions régionales yougoslaves et la chaîne de Léningrad.

Par ces trois canaux, chaque pays reçoit quatre à cinq films français par semaine. Sans débourser un centime. Mais le cinéma français n'est pas lésé : après avoir pioché allègrement dans le catalogue de droits acquis par le ministère des affaires étrangères, CFI et TV 5 achètent désormais sur le marché. Et, le manque de coordination aidant, il n'est pas rare qu'un distributeur vende deux à trois fois pour le même film les droits de diffusion dans les pays de l'Est.

Une étude qui vient d'être réalisée au ministère par M. Christian Boudier donne une idée de l'enjeu. L'URSS compte 4 800 salles officielles et sans doute quelques 150 000 salles « polyvalentes ». On en dénombre 3 000 en Bulgarie, 2 000 en Tchécoslovaquie, autant en Pologne et un peu plus en Hongrie . Des salles que les spectateurs boudent beaucoup moins qu'en Europe occidentale. L'URSS affiche à elle toute seule quatre milliards d'entrées par an. Les autres pays d'Europe centrale en totalisent 400 millions. Un pactole à coté des maigres 121 millions d'entrées du marché de l'Hexagone.

Troc avec du pétrole

Mais la plus grosse partie de ce pactole est en train de passer aux mains d'Hollywood. Depuis leur libéralisation, tous ces pays ont vu leurs spectateurs déserter les productions nationales et se ruer sur les films américains. En Yougoslavie les *majors* récoltent 70 % de la recette. En Hongrie, 80 % et en Pologne jusqu'à 90 % ! Séduction des productions hollywoodiennes sans doute mais aussi aggressivité commerciales des *majors*. Columbia et Time Warner s'installent en URSS, construisent de nouvelles salles ou créent leurs réseaux de distribution. Fox a fait une percée en Tchécoslovaquie. En Pologne, en Hongrie et en Yougoslavie, toutes les grosses entreprises hollywoodiennes sont désormais représentées. La part de marché du film français, si elle a subi depuis trois ans une nette érosion, n'est pourtant pas négligeable : 8 % en Hongrie, 12 % en Roumanie, 15 % en Tchécoslovaquie et sans doute 5 % en URSS. Mais nos entreprises nationales n'ont pas les reins assez solides pour se lancer à l'aventure comme leurs concurrentes américaines.

Il est vrai que la distribution de films dans les pays de l'Est est encore loin d'être une activité rentable. Dans de nombreux pays comme en URSS, le contrôle de la billeterie a totalement disparu, ce qui rend impossible toute rémunération au pourcentage. Le prix des places est encore très bas (en moyenne 2 ou 3 francs) et les devises sont presque toutes inconvertibles. Pour tourner cette dernière difficulté, les distributeurs étrangers peuvent utiliser leurs recettes pour acheter des prestations techniques en monnaie locale aux grands studios d'Europe centrale. Des studios qui ont su tourner, *Cyrano*, *Taxi Blues*, ou *le Brasier* pour des coûts très inférieurs à ceux pratiqués à l'Ouest.

Mais le filon commence à s'épuiser. Victimes de la désorganisation économique, les studios de l'Est demandent aujourd'hui des devises étrangères pour pouvoir acheter de la pellicule et du matériel cinématographique. UGC contourne le problème en ayant recours à une forme sophistiquée de troc. La société française a monté en URSS son propre circuit de distribution, Parimedia, avec Sovexport Film et Interagra – qui organise la conversion des recettes en roubles... en important du pétrole.

Si la distribution des films en salles s'organise lentement, la vidéo fait, elle, une percée foudroyante. La censure dans les salles et sur les télévisions a, pendant des années, fait du magnétoscope le seul accès aux œuvres interdites. On en dénombre 1,5 million en Pologne, presque autant en URSS, 800 000 en Tchécoslovaquie, 600 000 en Hongrie. Il faut y ajouter tous les « vidéothéâtres » ou « salons vidéo » plus ou moins clandestins. On en trouve près de 450 dans la seule Moscou. Les *majors* américaines s'intéressent de près à ce marché et Parimedia leur a emboîté le pas. Mais seule la Pologne s'est, à ce jour, doté d'une législation « anti-piraterie » capable d'assainir la vente ou la location de cassettes.

A l'exception d'UGC et de l'accord de Marin Karmitz avec les studios Lenfilm à Leningrad, les initiatives commerciales françaises à l'Est sont encore très timides. Aussi France Cinéma Diffusion qui s'était jusqu'à présent spécialisée dans la défense du film français en Orient, en Amérique Latine et au Maghreb, s'intéresse maintenant aux salles de l'Est. Le GIE cherche à rassembler des fonds européens pour racheter des salles dans les pays d'Europe centrale et créer ainsi un embryon de réseau de diffusion.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Le Monde
est en vente
le soir même
à Cannes
pendant la durée
du Festival
9 - 20 MAI 1991

هكذا من الأصل

CULTURE

EXPOSITIONS

Le mal du pays

Plus de cent dessins d'un peintre singulier

ARSHILE GORKY
à Marseille

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Les Américains, soucieux de s'inventer une histoire de l'art sans faille, ont trouvé en Arshile Gorky (1906-1948) l'homme qu'il leur fallait pour faire le lien entre la première génération *moderniste* toute pétrie de références européennes et la jeune peinture new-yorkaise. Plus précisément, ils ont reconnu, à travers son répertoire de formes bizarrement défaites, biomorphiques, sexuées, osseuses et turgescentes nées, semble-t-il, d'une écriture automatique, le peintre qui assimilait, certes, le surréalisme, mais préparait surtout l'explosion de l'expressionnisme abstrait. De Kooning, qui était un ami, ne l'appelait-il pas *« le compteur Geiger de l'art »* ?

Les Européens, de leur côté, n'ont généralement pas de point de vue particulier sur la question. S'ils savent, peut-être, que Gorky et Matta se sont bien connus et qu'André Breton a découvert l'artiste pendant la guerre (1), ils connaissent à peine son œuvre, rarement exposée, et qui ne figure pratiquement dans aucune collection. Ils ne savent pas ce qu'ils perdent : une figure singulière, un peintre et un dessinateur d'exception, *dont il importe peu de savoir* s'il fut le dernier des surréalistes ou le premier des expressionnistes abstraits, vu qu'il ne fut ni l'un ni l'autre, et qu'aujourd'hui on peut fort bien l'apprécier sans vouloir absolument lui coller une étiquette. D'autant que son œuvre, cultivée, fragile, d'une extrême délicatesse, commencée en toute modestie par une réflexion sur l'art, transformée en une sorte de rêverie insaisissable, nostalgique, douloureuse, magnifique en substance, peut se prêter à toutes sortes d'interprétations.

L'histoire de Gorky est terrible. La résumer n'arrange pas les *choses, tant pis. Elle commence sur* les bords du lac de Van et sous le signe de la répression des Arméniens par les Turcs, se poursuit aux Etats-Unis, dans une grande misère, au temps de la dépression, s'achève par un suicide après deux ans de cauchemars : un cancer opéré, un incendie de l'atelier dans lequel l'artiste perd une vingtaine de toiles et plus de deux cents dessins, et un accident de voiture qui le laisse paralysé du bras, son instrument de travail. Sa trajectoire *artistique, celle d'un émigré évoluant* à Greenwich Village (qui, alors, n'avait rien de chic) parmi d'autres émigrés mal intégrés, puis trouvant un havre dans le Connecticut, aura duré à peine plus de vingt ans. Vingt ans au cours desquels la production des dessins s'est amplifiée considérablement.

Une bataille contre l'illusion

L'exposition de Marseille en réunit *plus de cent (jamais vus en* France) dont beaucoup des années 1945-1948, les plus beaux, les plus lointains, les plus fluctuants, où les formes innommables se font, se défont, s'accrochent et se délitent, tantôt paisibles, tantôt tourmentées. Où les traits accomplis, arachnéens, qui les cernent, les concentrent, peuvent devenir gribouillis infâmes, de rage, de drame intérieur. Ces dessins révèlent la sensibilité écorchée de l'artiste, peut-être mieux que ses peintures, où la couleur, bien que légère, camoufle un peu le fond de l'œuvre. Que l'on est tenté de placer sous le signe de la dépression, de l'errance. Errance *d'une quête d'identité, puis du* regard, cultivée dans un jardin personnel, secret, après avoir longuement fréquenté ceux de quelques autres.

Gorky passe en effet plus de dix ans à s'exprimer sous le couvert d'images et de formes empruntées à des maîtres anciens, modernes et contemporains de la vieille Europe : Uccello, Cézanne, Picasso, Chirico, Miro, d'autres... Il ne les plagie pas, comme on l'a dit. Il est avec, comme lui le dit, et *les confronte, combine tous les cas* de figures, met en relation le construit et le démoli, le réel et l'imaginaire. Un exemple très significatif de sa démarche est le dessin d'ensemble de la peinture murale de 1934 (2) : une étrange mise à plat des sources de l'artiste, dans un espace compartimenté disposé comme les panneaux de *l'Histoire de l'hostie* d'Uccello. Gorky y multiplie les formes curvilignes, en palette, en boomerang, qui font penser tout à la fois à Arp, Miro, *Tanguy et Picasso. On y voit un* écorché à la Masson et un échafaudage d'objets à la Chirico, et par dessus tout, comme un jeu de fausses perspectives, comme une bataille contre l'illusion, comme une désespérance autour de l'idée de la peinture. Comme une réflexion sur le peintre et ses modèles.

Après ce long temps de réflexion sous influence, dans les parages inhibants de Picasso, vient l'épa*nouissement personnel, en* 1942-43, sous l'impulsion du jeune surréaliste Matta, et à la lumière des paysages de la Virginie et du Connecticut. Le contact avec le *paysage lui permet de trouver son* ancrage, de faire fusionner ce qu'il voit, ce qu'il sait, ce dont il se souvient, en particulier des vallées de son enfance. Tout se mêle, se meut dans ce nouveau creuset : configurations proches de la nature observée et souvenirs lointains, paysages et natures mortes, formes allusives ossifiées, pétrifiées, bourgeonnantes, objets indécis sur fond de papier parfois aussi transparents, aussi cristallins que les aquarelles de la Sainte-Victoire de Cézanne. Méditation, rêverie, évocation, mouvance de la mémoire : le processus peut se déclancher à propos du fauteuil à bascule, de l'âtre, de la table, du jardin, du corps aimé. *Il est aussi loin du surréalisme que* de l'expressionnisme abstrait.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Gorky figure en bonne place dans l'exposition André Breton, « La beauté convulsive », au centre Georges Pompidou.

(2) Elle s'inscrit dans le programme du Federal Art Project, qui permettait aux artistes de survivre.

► **Œuvres sur papier 1929-1947. Centre de la Vieille Charité. Jusqu'au 2 juin.**

CINÉMA

Davantage de films davantage de spectateurs

Le CNC annonce des chiffres en hausse pour le cinéma français en 1990

M. Dominique Wallon, directeur général du CNC, doit présenter lundi 13 mai à Cannes, le bilan du cinéma et de l'audiovisuel français en 1990. Un bilan marqué, comme l'avait indiqué M. Jack Lang il y a quelques semaines (*le Monde* du 9 mars), par une légère remontée des entrées en salle, pour la première *fois depuis neuf ans (121,8 mil*lions de spectateurs, soit une augmentation de 0,7 %) (1).

Dans le secteur de la production, le bilan souligne la suprématie des films 100 % français (81 titres) sur les coproductions (65 titres) parmi les 146 films produits, dix de plus qu'en 1989. Le coût moyen a sensiblement augmenté, pour atteindre 22,5 millions de francs (+ 7 %). Douze films à très gros budget (supérieur à 50 millions de francs) ont été produits en 1990, au lieu de sept l'année précédente. 29 réalisateurs ont tourné leur premier long-métrage en 1990.

Pour ce qui est de la distribution et de l'exploitation, *370 films sont* sortis en France l'an dernier dont 129 français et 138 américains dans les 5 518 salles du pays (140 écrans de moins qu'en 1989, 535 de moins qu'en 1985). Le public, c'est-à-dire les 49 % de Français qui vont au cinéma au moins une fois par an, a choisi à 57,3 % des films américains et à 37,1 % des films français – deux parts de marché en hausse par rapport à l'année précédente, au détriment de toutes les autres cinématographies.

Les films de l'année auront été *le Cercle des poètes disparus* (6,474 millions de spectateurs), *la Gloire de mon père* (5,833), *Chérie j'ai rétréci les gosses* (4,202), *Allô maman, ici bébé !* (3,990) et *Cyrano de Bergerac* (3,894)... qui a reçu un nouveau coup de pouce en 1991 avec sa moisson de césars. Le nombre de films diffusés à la télévision a par ailleurs continué d'augmenter, pour atteindre 1 360, dont 427 sur Canal Plus.

Le bilan met enfin en valeur les *très nombreux soutiens apportés* par les pouvoirs publics dans les différents secteurs du cinéma, qu'il s'agisse des aides automatiques ou sélectives à la production (l'avance sur recettes est *pasée de 25,9 à* 98,1 millions de francs en dix ans), de l'aide à la création et à la modernisation des salles (23,88 millions de francs), en particulier dans les régions sous-équipées, ou des efforts concernant, d'une part, l'exportation, d'autre part, la conservation, la restauration et la diffusion du patrimoine.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Mais les entrées des premiers mois de 1991 sont de nouveau à la baisse.

Serkin, l'anti-virtuose

Suite de la première page

Mais ce début de carrière heureux va connaître des lendemains qui déchantent. Peu après l'arrivée des nazis au pouvoir, Goebbels vint trouver les frères Busch, qui vivaient à Berlin, pour leur reprocher de jouer avec le juif Serkin. Les Busch, *qui jouissaient d'un* grand prestige en Allemagne, refusèrent de ne plus faire équipe avec le jeune pianiste. En 1933, Goebbels ne voulait pas se passer de *leur caution morale et artistique*.

Devant leur refus de collaborer, il utilisa la « manière douce » et proposa un diplôme d' « Aryen *honoraire » à Serkin. La réponse* des Busch ne se fit pas attendre : ils quittèrent l'Allemagne immédiatement. Ils s'établirent d'abord en Suisse, puis, en 1939, se fixèrent aux *Etats-Unis*, où la carrière de Serkin prit un essor qui ne s'est jamais démenti.

En 1950, Serkin participe à la *première édition du Festival de* Prades, organisé en l'honneur de Pablo Casals. Il y retrouve Clara Haskil et les plus grands interprètes de l'époque réunis pour la seule gloire de la musique. L'année suivante, il fonde le Festival de Marlboro, dans le Vermont, aux Etats-Unis. Un festival pas comme les autres. Le public y est certes admis, mais le but des musiciens qui s'y produisent n'est pas tant de donner des concerts que de travailler ensemble, de proposer les interprétations les plus abouties possibles. Marlboro acquiert rapidement une grande renommée, sans rien abdiquer de ses exigences.

Respecter la lettre des textes

Tout va si bien que cette école-festival est devenue un passage obligé pour beaucoup de jeunes musiciens. Il y a quelques années, nous nous y étions rendus et avions eu la chance d'assister à une séance de travail entre deux très jeunes musiciens qui répétaient avec Serkin le *Trio pour piano, violon et cor* de Brahms. Le grand et vénéré maître ne semblait pas inspirer de crainte à ces deux jeunes avec lesquels il discutait ferme – pas plus que lors de la traditionnelle bataille de boulettes de papier qui clôturait immanquablement les *repas* pris en commun dans le réfectoire, et à laquelle Serkin n'était pas le dernier à participer.

Rudolf Serkin pouvait en *revanche être un professeur de* piano terrible pour ses élèves. Au Curtis Institute, où il a occupé les fonctions de directeur de 1968 jusqu'à 1977, on connaissait sa rigueur. Pour Serkin, il y a des compositeurs dont on joue la musique, et d'autres qu'il faut repousser au loin. Nommé responsable du département piano de cette grande école après le départ de Serkin, Jorge Bolet a retrouvé le portrait de Liszt, exilé par le maître dans un placard à balais face contre le mur.

Mais il faut replacer ce rejet de la virtuosité dans le contexte de la musique en Amérique, un pays qui malgré les efforts de Serkin n'a souvent produit que de pâles copies des grands Russes émigrés dans les années 20, à l'exception notable de Murray Perahia, qui est passé par Marlboro, et de William Kappell, mort en 1953.

Le répertoire de Serkin fut plus étendu que ce qu'on imagine généralement. Dans sa jeunesse, obéissant à un grand sens du devoir, il fut un temps l'élève de Schönberg et joua la musique de son temps sans se faire prier. On pourrait presque dire que Serkin a tenu à Berlin, au tout début des années 30, la place occupée par Pollini au début des années 70. Plus tard Serkin a tenu à enregistrer le *Concerto pour piano* de Max Reger. Il aimait aussi *Chopin et avait un temps* manifesté le désir d'enregistrer ses *Préludes*, qu'il jouait superbement.

ALAIN LOMPECH

► **Les enregistrements de Rudolf Serkin sont nombreux et fidèles à son art. Il faut retenir particulièrement la *Fantaisie* de *Schubert avec Adolph Busch* (EMI References), le *5e Concerto brandebourgeois* de Bach avec l'orchestre de chambre Busch. Parmi ceux qu'il a enregistrés *pour CBS après-guerre le choix* serait plus difficile encore tant ils sont nombreux et excellents. Ce serait l'album enregistré en public à Carnegie Hall, pour ses soixante-quinze ans et l'enregistrement de la *Sonate en la majeur opus posthume D959* de Schubert. Son disque des dernières *Sonates pour piano* de Beethoven, publié par Deutsche Grammophon, a été fêté dans le monde entier.**

Paris-sur-Scène

Pour la seconde année consécutive, la Ville de Paris offre aux spectateurs la possibilité d'aller au *théâtre à deux, en ne payant que le* prix d'un seul fauteuil. L'opération « Paris-sur-scène » dure trois jours, les 14, 15 et 16 mai. Quatre-vingt quinze-salles, privées et publiques, petites et grandes, ont accepté d'y participer. A cause des innombrables jours de congé, le mois de mai est mauvais pour les recettes. *Paris-sur-scène l'an dernier* a rempli les salles et son effet s'est prolongé jusqu'au milieu du mois de juin.

Il s'agit de *« faire événement »* en complément de l'opération Kiosque, qui permet d'acheter des places à demi-tarif pour le soir *même. Dans l'esprit de Françoise* de Panafieu, qui dirige les affaires culturelles de la Ville de Paris, aider le public à ne pas perdre le besoin *du théâtre* est aussi important que d'aider les théâtres à créer des spectacles et à les maintenir en état de marche.

Françoise de Panafieu énumère les sources de satisfaction : le Châtelet, sous la direction de Stéphane Lissner, et les nouveaux accords avec l'Orchestre de Paris, les théâtres d'arrondissement, dont le Carré Silvia-Monfort terminé pour la saison prochaine et *attribué à Régis Santon, tandis que* le Paris-Plaine qu'il dirige actuellement s'orientera vers le jeune public, la Gaîté-Montparnasse classée, une décoration de faisceaux lumineux – prête à la rentrée – pour le Théâtre de la Ville...

Il ne restera plus qu'à décider du *sort* du Festival d'Automne. Sa formule actuelle était étroitement liée à la personnalité de Michel Guy. Pour Françoise de Panafieu, seul Alain Crombecque, directeur du festival d'Avignon peut lui succéder sans le trahir tout en renouvelant le festival. Le ministère de la culture, également partie prenante, est du même avis. Le moment semble venu d'un consensus...

C. G.

PHILATÉLIE

Congrès de la Fédération à Perpignan

La poste mettra en vente générale, le mardi 21 mai, un timbre d'une valeur de 2,50 F sur Perpignan, qui accueille cette année le 64e congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF) et l'Exposition nationale *annuelle, du 18 au 20 mai, au* Palais des expositions, route de Bompas. Perpignan avait déjà eu un timbre en 1959 (le Castillet).

Ce congrès concerne directement six cents associations et plus de 70 000 cotisants. Les délégués vont s'efforcer de réfléchir sur l'avenir de la *philatélie* et sur les rapports entre collectionneurs et administration postale. L'Exposition nationale se présente comme une espèce de championnat de France des meilleures collections et réunit environ 15 000 feuilles d'albums. Autres animations offertes : la vente anticipée du timbre Perpignan, une bourse aux timbres avec une cinquantaine de négociants, les administrations postales des *Nations unies, du Luxembourg et* de Monaco, la presse philatélique...

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin, est *imprimé* en taille-douce en feuilles de cinquante.

► **Vente anticipée à Perpignan (Pyrénées-Orientales), les 18, 19 et 20 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Parc des expositions, avenue de Bompas ; le 18 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Perpignan-RP (boîte aux lettres spéciale).**

► ***Souvenirs philatéliques* : enveloppe, carte, entier repiqué (12 F pièce plus port) à commander au 64e congrès de la FSPF, BP 1029, 66101 Perpignan *Cedex*.**

Rubrique réalisée
par la rédaction
du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle,
75015 Paris.
Tél. : 40-65-29-27.
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Journées philatéliques au Carré-Marigny.** – Jusqu'au 12 mai, les soixante-dix négociants du marché au timbre, au Carré-Marigny, à Paris, donnent rendez-vous chaque jour aux collectionneurs pour des journées d'animation spéciales. Avec bureau de poste temporaire, mise en vente d'un bloc commémoratif sur Mozart et présence exceptionnelle de la presse philatélique. A l'exception de cette fête annuelle, le marché aux timbres est ouvert les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés (métro Franklin-Roosevelt ou Champs-Elysées-Clemenceau).

● **Automobile et prévention routière.** – Strasbourg accueille, du 15 au 19 mai, au palais des Congrès, le congrès du Conseil national des professions de l'automobile puis le Congrès national des auto-écoles, avec une exposition philatélique d'une soixantaine de panneaux sur l'automobile et la prévention routière à travers les timbres du monde entier ; un hommage particulier rendu au docteur Albert Schweitzer ; la possibilité, sur place, d'achat de souvenirs philatéliques automobiles.

● **Roger Caillois et l'art contemporain.** – Dans le cadre des rencontres internationales Roger Caillois, la Maison de l'Amérique latine (217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris) accueille une exposition intitulée « Roger Caillois ou l'art contemporain » à partir du 14 mai. Participent à cette manifestation une vingtaine d'artistes contemporains, dont Vieira da Silva, Alechinsky... et Pierre Albuison, dessinateur et graveur de timbres de France et de Monaco, bien connu des philatélistes.

● ***Enveloppe Tchernobyl.*** – L'UNESCO a mis en vente une enveloppe commémorative (tirage 200 000 exemplaires), dans le cadre d'un programme d'aide à l'URSS dans la gestion des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Cette enveloppe Tchernobyl contient une médaille en bronze bicolore dessinée par Pierre Cardin. Elle est revêtue d'un timbre spécial oblitéré du 26 avril 1991, cinq ans après la catastrophe, et vendue au prix de 90 F port compris (UNESCO, programme Tchernobyl, 7, place Fontenoy, 75007 Paris).

● **Ventes.** – Vente à prix nets *Rivoli-Philatélie* (146, rue de Rivoli, 75001 Paris) comprenant 599 lots. Bel ensemble de classiques, dont nº 5c (20 000 F), nº 33b lauré 5 F chiffres bleus (25 000 F), *Pont du Gard* en bloc de quatre coin daté (8 900 F) ou bloc de quatre du poste aérienne nº 4 coin daté (19 000 F).

Vente à prix nets G. Renon (galerie Elysée-La Boétie, 52, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris). Au catalogue, superbe ensemble de la première émission de France, nº 19, 25, 27, 32 en blocs ; sélection de *Pont du Gard* (bord de feuille coté 3 250 F, prix net 1 900 F ; nº 262f en bloc de quatre, cote 15 600 F, prix net 11 000 F). Nombreuses variétés, épreuves en tous genres.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 11 mai

Drouot-Richelieu, 14 h 15 et 20 h 30 : bandes dessinées.

ILE-DE-FRANCE
Dimanche 12 mai

Chartres, 14 heures : mobilier, tableaux. **Chatou**, 14 heures : mobilier, objets d'art. **Enghien**, 14 h 30 : tableaux modernes, tapisseries. **Provins**, 14 heures : mobilier, timbres. **Sens**, 14 h 30 : tapis d'orient.

PLUS LOIN
Samedi 11 mai

Brive, 14 heures : livres. **Saint-Jean-de-Luz**, 15 heures : tapis d'orient.

Dimanche 12 mai

Avranches, 14 h 30 : monnaies, armes. **Brest**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Evreux**, 14 h 30 : art d'Asie. **Granville**, 14 h 30 : estampes contemporaines.

FOIRES ET SALONS

Paris, square des Batignolles. Saint-Germain-en-Laye. Etampes. Orléans. Périgueux. Eauze-en-Armagnac.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE Nº 510 905 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
10 905	GAGNENT	40 000 F
0 905		4 000 F
905		400 F
05		40 F
5		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 7 AOUT 1991

19e TRANCHE
TIRAGE DU 9 MAI 1991

LOTO MERCREDI 08 MAI 1991

19H55

5 6 10 34 39 48 – 13

6 BONS NUMÉROS	4	1 114 025 F
5	26	104 545 F
5	568	10 515 F
4	46 844	157 F
3	807 455	10 F

20H35

3 15 19 21 35 36 – 38

6 BONS NUMÉROS	4	2 241 950 F
5	21	88 800 F
5	1 043	6 005 F
4	39 737	110 F
3	1 079 481	8 F

SPECTACLES

VENDREDI 10 MAI

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Années trente : adaptation littéraire : *Angelica* (1939), de Jean Choux, 16 h ; *Derrière le miroir*, v.f.), de Nicholas Ray, 19 h ; *l'Année dernière à Marienbad* (1961), d'Alain Resnais, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

Les 9es Rencontres de Quimper : Hommage au studio Bela Balaz : *Automne* (1961, v.o. traduction simultanée), de Zsolt Kezdi Kovacs ; *Toi* (1961, v.o. traduction simultanée), d'Istvan Szabo ; *Concert* (1961, v.o. traduction simultanée), d'Istvan Szabo ; *Mardi* (1963, v.o. traduction simultanée), de Mark Novak ; *le Monde est à nous* (1963, v.o. traduction simultanée), de Ferenc ; *Rencontre* (1963, v.o. traduction simultanée), de Judit Elek ; *Trois histoires sur le romantisme* (v.o. traduction simultanée) : *Epiphanie* (1967, v.o. traduction simultanée), de Sandor Sara, 18 h ; *Cantate* (1963, v.o. s.t.f.), de Miklos Jancso, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique : *le Minaret de la mort* (1925), de Viacheslav Viskovski, 14 h 30 ; *Polygone* (1990, v.o. traduction simultanée), d'Oraz Rymjanov et Vladimir Reirikh, 17 h 30 ; *le Commissaire extraordinaire* (1970, v.o. s.t.f.), d'Ali Khamraev, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Paris en quartiers : le 19e arrondissement : le 19e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930) : *le Sang des bêtes* (1948) de Georges Franju, 14 h 30 ; Studio des Buttes-Chaumont : *En direct des Buttes-Chaumont* (1958) de Claude Dagues et Roger Benamou, *les Costumes de la SFP* (1988) de Frédéric Hadengue, 16 h 30 ; *Vivre à Paris : le 15 à Belleville* (1982) de Georges Buisson et Alain Grasset, *Passage de Flandre* (1978) d'Alain Rémond, 18 h 30 ; *Parc des Buttes-Chaumont* (1986) de Jack Sanger ; *le Jardin des Buttes-Chaumont* (1967) de Jack Sanger, *Parc des Buttes-Chaumont* (1986) de Jack Sanger, *la Maison de Pologne* (1983) de Joseph Morder, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DE L'ÉVEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

ARACHNOPHOBIE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LES ARNAQUEURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE... (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUX YEUX DU MONDE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BONS BAISERS D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BUSINESS OBLIGE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES DOORS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EATING (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

END OF THE NIGHT (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

L'EVEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FARENDJ (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

FORTUNE EXPRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GAWIN (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

GHOST (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

GREEN CARD (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HANDFUL OF TIME (Nor., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HENRY V (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HOT SPOT (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE JOUR DES ROIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MADAME BOVARY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON RUSSIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

MERCI LA VIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISERY (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MOI ET MAMA MIA (Dan., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

MONEY (Fr.-It.-Can., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES NUITS AVEC MON ENNEMI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'OMBRE D'EMMA (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'OPÉRATION CORNED-BEEF (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

OUTREMER (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA PAGAILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE PARRAIN, 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PLAISIR D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POUR SACHA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

POUSSIÈRES DANS LE VENT (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PREDATOR 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SAISONS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES SECRETS PROFESSIONNELS DU DOCTEUR APFELGLUCK (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SOGNI D'ORO (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SYNDROME ASTHÉNIQUE (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

TOCCATA ET FUGUE POUR UN ENFANT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LE TRÉSOR DES ILES CHIENNES (Fr., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRIPLEX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

URANUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

AKIRA. Film japonais de Katsuhiro Otomo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

CLASS ACTION. Film américain de Michael Apted, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FIÈVRE D'AIMER. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME IMAGINÉ. Film français de Patricia Bardon, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HOUSE PARTY. Film américain de Reginald Hudlin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PUMMARO. Film italien de Michele Placido, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA REINE BLANCHE. Film français de Jean-Loup Hubert : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VOYAGE DU CAPITAINE FRACASSE. Film franco-italien d'Ettore Scola : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) 19 h 15.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 45.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 10.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 30.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 50.

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.

1984 (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 45.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 50.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 30, 16 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

THE ROSE (A., v.o.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18) 21 h 15.

TILAI (burkinabé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

TOMBÉS DU CIEL (Esp.-péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) 14 h.

LES TORTUES NINJA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

TOUKI-BOUKI (sénégalais, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 30.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Ciné-Planète magique, 3e (42-76-00-18).

CENDRILLON (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CHUT... CHUT... CHÈRE CHARLOTTE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES EVADÉS DE LA NUIT (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LÉON MORIN, PRÊTRE (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE MÉPRIS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

OMBRES BLANCHES (A.) : Musée national d'Art moderne, Centre G. Pompidou, 4e (42-77-12-33).

PEAU D'ANE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SOUPIRANT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA STRADA (It., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TUEURS DE DAMES (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 MAI

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 10 h 30, sommet du funiculaire au fanion Paris autrefois.

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 11 heures, métro Monge (M.-C. Lasnier).

« Exposition Camille Claudel, au Musée Rodin », 11 heures, 77, rue de Varenne.

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Promenade dans le « quartier chinois » de Paris », 11 heures et 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M. Pohyer).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide, et les appartements royaux », 11 heures et 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Exposition « *Camille Claudel* » au Musée Rodin », 14 heures, entrée du musée, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« Paris vu par les peintres, du seizième au dix-huitième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Les Jardins de Belleville et de Ménilmontant », 14 h 30, métro Pyrénées (C. Merle).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier, entre cours et jardins », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« Les tombes des victimes les plus célèbres du Père-Lachaise : assassinés, suicidés, etc. », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Vincennes : l'histoire de France à travers son donjon médiéval, sa chapelle Renaissance, ses palais classiques », 15 heures, sortie métro Château-de-Vincennes, côté château.

« Bercy, quartier de l'An 2000 : de la fontaine « Canyonstrate » à la gare de Lyon », 15 heures, sortie principale du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« Saint-Roch et son quartier », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce-Visites).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Le couvent des Carmes et ses prisons. Emouvants souvenirs de la Révolution », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice » (Résurrection du passé).

« Saint-Denis : La Maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, à l'entrée (Office de tourisme).

« Exposition : De Corot aux impressionnistes, la collection Moreau-Nelaton », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

DIMANCHE 12 MAI

« Versailles : le potager du Roi et le parc Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame.

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris Autrefois).

« L'arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie triomphale », 11 heures et 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot en passant par des jardins », 11 heures, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Personnages illustres et folles architectures au Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie théâtre de la Colline (Arts et caetera).

« Le cimetière Montmartre et ses tombes célèbres », 14 h 30, entrée principale, rue Rachel (Paris historique).

« La basilique de Saint-Denis », à 14 h 30, à l'entrée (Office de tourisme).

« Du port de l'Arsenal à l'Opéra de la Bastille (extérieurs) », 15 heures, sortie métro Quai-de-la-Rapée.

« Au musée Bourdelle, l'œuvre d'un grand sculpteur dans son atelier » (limité à 30 personnes), 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Monuments historiques).

« L'hôtel de Bourbon-Condé et la maison de Brongniart », 15 heures, 12, rue Monsieur (D. Bouchard).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du Passé).

« *Les salons de l'hôtel de Sagan* », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

« La cathédrale orthodoxe russe, Saint-Alexandre-Nevski », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme Culturel).

« Saint-Denis : le musée d'Art et d'histoire », 16 heures, 26 *bis*, rue Gabriel-Péri (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 11 MAI

Cité universitaire (pavillon de l'Inde, salle Indira Gandhi), boulevard Jourdan, 19 h 30 : « Mystérieuse Atlantide » (Conférence du GREP).

30, avenue George-V, 13 heures : « Open UAP (Tour de l'Europe à la voile) », film de W. Garit, 1991 ; 14 heures : « Lorient-Saint-Barthélémy-Lorient », film de W. Garit, 1989 ; 15 heures : « 76 jours en mer », film de J.-Y. Terlain, 1990 ; 16 heures : « Vaincre autour du monde », un film de C. Recors (Espace Kronenbourg Aventure).

DIMANCHE 12 MAI

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde des arts » ; 16 h 30 : « Florence, ville d'art » ; 18 h 30 : « La Tchécoslovaquie, d'hier et de demain », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le Tarot, chemin évolutif », par F. Rothier (avec expériences) ; « Force et action de la prière », par Natya (Conférences Natya).

هكذا من الأصل

Le Monde

SANS • VISA

Brunei : de l'or pour l'islam

Jadis refuge précaire d'émirs corsaires, le sultanat pétrolier de Bornéo met aujourd'hui ses nouvelles richesses aussi bien au service de l'islamisation qu'à celui de l'art musulman.

La capitale, Bandar-Séri-Bégawan, demeure cependant fidèle à ses habitations lacustres, comme aux temps héroïques du djihad maritime.

PHOTO THOMAS HOPKER/MAGNUM

Vingt-neuvième souverain de la dynastie Bolkiah, islamisée vers l'an 1400, le sultan Hassanal est un ancien stagiaire de l'académie militaire britannique de Sandhurst. Lors de certaines cérémonies, il porte la lourde tiare de Bruneï, célèbre dans toute l'Asie pour ses perles et ses rubis.

LE paysage est gouverné par une haute montagne noire et clôturé par les eaux éternellement grises de la mer de Chine méridionale. Entre le solide et le liquide, une barre vert sombre, tenant des deux éléments, hermaphrodite géographique mêlant jungle et boue salée : c'est la côte de Bruneï (1) comme au matin d'un monde inachevé.

Heureux *« pays le plus riche du monde »* – en tout cas *per capita* puisque les 220 000 Bruneïens se partagent (inégalement) chaque année environ 20 milliards de francs provenant à parts égales de l'exploitation des hydrocarbures et du revenu des placements à l'étranger – qui a su rester « nature » !

Rien n'a changé dans l'étroite passe par où s'interpénètrent le fleuve Bruneï et la mer, par où pénétrèrent, vers l'an 1400, les bateaux transportant les missionnaires-marchands-guerriers de l'islam. Cet islam qui devait pour toujours arracher ce coin perdu de Bornéo (Bornéo et Bruneï ne furent au départ que deux façons de prononcer le même mot sanscrit, *Bhumi*, pays) aux suprématies chinoise et hindoue, au paganisme natif de l'île immense.

Gardons-nous naturellement d'entrer dans les inexpiables querelles d'historiens et de politiciens sur les origines raciales du coranisateur initial de Bruneï (malais ? arabe ? voire chinois ?). Ce qui est moins incertain, c'est que l'humble chef malais local, lui-même d'origine ultramarine et alors tributaire de l'Etat hindo-javanais du Madjapahit, embrassa l'islamisme en se faisant circoncire et en prenant le prénom bénéfique de Mohamed.

Le bonhomme avait vu loin. Et son fils Ahmed *idem*, qui maria sa fille à un *« émir »* arrivé opportunément d'Arabie avec le titre de *chérif* (2) ; ce descendant de Mahomet apporta donc à sa belle-famille le sang du Prophète et en contrepartie devint lui-même sultan, à la disparition de son beau-père, sous le nom de Chérif-Ali. Les califes du Caire ou le chérif de La Mecque devenaient cousins des infimes dynastes bruneïens.

Avant le troisième quart du quinzième siècle, le Madjapahit s'effondrait sous les coups des *marins mahométans*. L'Insulinde changeait de religion et de vision du monde. Les références venaient désormais de l'extrémité occidentale du continent. Les très modestes pirates de la côte septentrionale de Bornéo étaient devenus des princes héréditaires de la plus glorieuse lignée, dont la vingt-neuvième édition, depuis Mohamed le Converti, est l'actuel sultan Hassanal.

Né en 1946, il a coiffé dès 1967 (3) la tiare royale de Bruneï, casque d'or ouvragé à aigrette de diamants et perles et pendeloques de rubis, que s'était lassé de porter son père Omar Ali Seifeddine III, *« Epée-de-la-Religion »*, vieil original atteint de *churchillomanie* (entre autres hommages à l'ancien premier britannique, il lui éleva un musée et une statue dans sa capitale) et qui est mort en 1986.

AU SOMMAIRE

Jeanne d'Arc et ses effigies parisiennes .... p. 17

Colmar met des verrières à sa gare allemande .... p. 15

Café : les nouveautés des grands crus .... p. 19

Sherlock Holmes au rendez-vous du fan-club p. 20

Escales (p. 14) ◆ Télex (p. 14)
Jeux (p. 18) ◆ Table (p. 19)

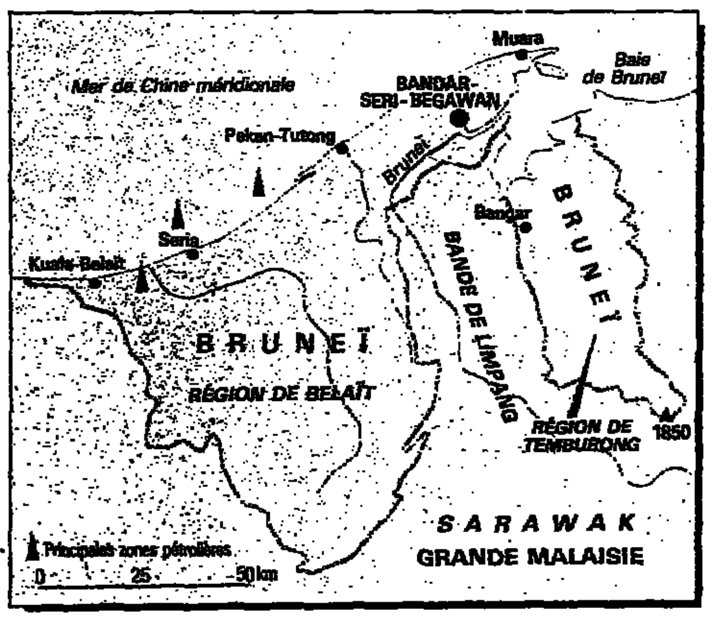

Grand comme la moitié du Liban, Bruneï a son territoire coupé en deux par la bande de Limbang. Pour se rendre de Bandar à Bangar, il faut prendre un bateau. Le Sultanat, qui contrôlait jadis tout le nord de Bornéo, n'a jamais cessé de réclamer la restitution du Limbang.

Les conseillers royaux se disent *« fatigués »* de répondre aux sempiternelles questions des journalistes occidentaux sur l'utilisation de ses revenus par le souverain régnant : *« Oui, nous avons acheté l'hôtel Dorchester à Londres. Et alors ? » « Nous n'avons pas acquis le Ritz à Paris. Et après ? » « Oui, c'est l'hôtel Hyatt de Singapour qui assure le service du palais sultanien, oui ledit Hyatt appartient à Bruneï. Ça vous gêne ? » « Non, le gouvernement de Sa Majesté le sultan n'a pas trempé dans l'Irangate, mais étant anticommuniste il voulait logiquement aider financièrement les contras du Nicaragua. Est-ce un mal ? »*, etc.

La litanie n'a guère d'intérêt et il faudrait en fait un putsch pour savoir quels sont les montants qui appartiennent en propre à la dynastie Bolkiah et ceux qui relèvent de l'Etat bruneïen *stricto sensu*. Tout au plus peut-on noter que 35 % des revenus pétroliers sont gérés par une agence gouvernementale *ad hoc*, tandis que le reste est confié à des financiers japonais, britanniques, suisses, américains. Suscitée sans doute par l'Indonésie, une révolution faillit d'ailleurs se produire en 1962 à Bruneï, mais les Anglais étaient encore là (le sultanat fut protectorat britannique de 1888 à 1984) et ils intervinrent à temps. Pour veiller au grain, Londres a laissé en partant quelques-uns de ses officiers et deux bataillons des très sûrs gurkhas népalais.

Il faut se dire que si Bruneï dut jadis sont existence à l'islam, il la doit sans doute aujourd'hui à ses sultans. Leur trône renversé, la Grande-Malaisie ne ferait probablement qu'une bouchée de ce Koweït d'Extrême-Orient qui, avec ses 5 765 km2 discontinus, s'enfonce comme deux doigts indiscrets entre les provinces malaysiennes de Sarawak et de Sabah. Et il s'ensuivrait peut-être un conflit entre le royaume électif de Malaisie et la république militaire d'Indonésie, laquelle possède, sous le nom de Kalimatan, tout le sud de Bornéo et a longtemps contesté l'attribution à Kuala-Lumpur, par l'Angleterre, de la frange nord de l'île.

Si le sultan n'aime guère qu'on zyeute sa comptabilité, il ne craint pas, en revanche, d'afficher sa vie familiale : tous les édifices publics de Bruneï, sans compter maintes maisons privées, montrent le monarque en spencer blanc et doré, coiffé d'une toque noir et or ou bien en simple chemise de soie marine avec des boutons en diamant de la taille d'une noisette ; de part et d'autre du portrait royal, dans des cadres séparés, deux jeunes femmes en cheveux, sourires Gibbs, endiamantées du diadème au petit doigt : ce sont *« les deux reines »*.

Hassanal est le seul chef d'Etat au monde officiellement bigame. Comme on s'en doute, il y est autorisé par le statut personnel bruneïen régi par la loi islamique. Cousine du souverain, la sultane Saleha, plus exactement *« Sa Majesté l'épouse du chef »* selon la titulature en vigueur, depuis leur union en 1965 a donné six enfants au sultan, dont le prince héritier Mouhtadi-Billah : ancienne hôtesse de l'air des Royal Brunei Airlines, la sultane Myriam, plus précisément *« Son Altesse royale l'épouse de la famille »*, épousée en 1980, a porté à neuf le nombre global des enfants royaux, dont trois garçons au total.

Cette situation de famille, *qui* enchante Bruneï, n'est pas sans créer parfois quelques anicroches protocolaires, dues, par exemple, au fait qu'un bon époux musulman doit traiter équitablement ses épouses. La dynastie nippone n'avait eu à connaître que de la conjointe numéro un lorsque, pour changer, le sultan, à l'occasion de l'intronisation du nouvel empereur du Japon, fit savoir à Tokyo qu'il assisterait aux cérémonies en compagnie de la conjointe numéro deux. Refus horrifié du protocole du mikado, embarras à Bruneï. Finalement, c'est un de ses trois frères qu'Hassanal a amené avec lui au couronnement de son pair japonais...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 16

(1) Prononcer *Bruné-i* et non pas *Brounaï* qui est la prononciation anglaise.

(2) *Journal of the Strait's Branch of The Royal Asiatic Society*. Juin 1880. Singapour.

(3) Lord Chalfont (ancien chef du Foreign Office) *By God's will : Portrait of the Sultan of Brunei*. Weidenfeld and Nicolson. Londres, 1989 (avec de nombreuses photos couleur inédites). Il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrage de référence récent en français sur Bruneï.

CET ÉTÉ LA SCANDINAVIE

CIRCUITS, CROISIÈRES DE TRADITION ET DE QUALITÉ SCANDINAVE

Demandez la brochure

SCANDITOURS ÉTÉ 91

à votre Agent de Voyages ou à
LA MAISON DE LA SCANDINAVIE ET DES PAYS NORDIQUES
36, rue Tronchet 75009 Paris, Tél. (1) 47 42 38 65

SCANDITOURS

TOUTES LES FORMULES DE VOYAGES VERS LES PAYS NORDIQUES

Lic. 58

COUP D'ŒIL

Récits d'Anglais

RIEN ne traduit mieux ce que le voyage est à la culture britannique que l'intraduisible *travelogue*. Les dictionnaires évoquent un heureux mariage entre *travel* (voyage) et *monologue*, mais le mot *travelogue* déborde le sens qu'ils lui donnent. S'il est un récit de voyage, il est davantage que cela. Il trahit un penchant plus marqué chez les Anglais que chez les autres peuples, à arpenter le monde, soi-même ou par procuration, caractéristique d'une nation d'îliens, affligés à certaines périodes de leur histoire de deux cent cinquante jours de pluie par an.

Les Britanniques ont été de tous temps de fameux migrateurs et, aujourd'hui encore, ils s'évadent à l'étranger deux fois plus que les Français. Les Allemands de l'Ouest ont beau être devenus, au fil des années, plus voyageurs qu'eux, ils le doivent à un certain Thomas Cook, l'inventeur – britannique – du tourisme de masse. L'honneur est sauf.

Le voyage, le vrai, qui n'a rien à voir avec des vacances moutonnières, a toujours tenu une place à part dans l'imaginaire du Royaume-Uni. Au temps où la télévision ne donnait pas l'illusion d'avoir été partout, les sujets de Sa Gracieuse Majesté occupaient volontiers leurs soirées à lire et, pour les privilégiés, à écouter les récits de leurs globe-trotters. La diapositive et le caméscope ont élargi la palette du *travelogue*, mais cette forme typiquement *british* de sociabilité reste très prisée. Elle reflète un art de vivre à peine érodé par le temps, au même titre qu'une réunion de *gentlemen* dans un club de Mayfair, le *five o'clock tea* ou les verdoyants paysages du Sussex.

Aucune librairie britannique qui se respecte ne saurait priver sa clientèle d'un rayon « *travelogue* » ou « *travel literature* », distinct de celui des guides de voyage. Car les Anglais, aujourd'hui encore, aiment s'enthousiasmer aux récits de leurs *travellers*, dont s'enchantaient leurs aïeuls aux siècles précédents.

L'EXOTISME et le désir d'évasion sont les ressorts obligés du *travelogue*, sur lesquels jouent déjà les pièces « italiennes » de Shakespeare, d'*Othello* à *Roméo et Juliette*. C'est de ce temps-là, celui de la Renaissance, que date le tropisme des Britanniques pour les pays étrangers, au point qu'un jeune aristocrate se devait, dès cette époque, de parfaire son éducation par un *grand tour*, un voyage de trois mois à un an sur les routes du Continent. Si les écrits de ces jeunes nobles ont rarement résisté au tamis des années, ce qu'ils racontent, à leur retour, de leur périple initiatique à Florence, Chartres et Cordoue est une distraction très appréciée de la bonne société, qui en manque.

Ce pli étant pris, il n'est pas surprenant de voir un tic social s'épanouir en genre littéraire et un principe d'éducation se muer en trait culturel. On attribue souvent, à tort, l'inclination des Britanniques pour les voyages à l'immensité de ce qui fut leur empire, alors que ce goût de l'ailleurs préexistait à leur expansionnisme. La notion de *travelogue* sinon le mot, qui n'apparaît qu'en 1903, est là pour en témoigner.

Certains soutiennent même que, sans cette propension à s'affranchir de leurs frontières – et de la Manche... –, les Britanniques n'auraient pas été les bâtisseurs d'un empire aussi vaste, sur lequel le soleil ne se couchait jamais. On ne compte plus les voyageurs qui s'acharnèrent à persuader le gouvernement de Londres de hisser l'*Union Jack* sur les contrées dont ils revenaient, surtout aux époques, élisabéthaine et victorienne, de forte expansion coloniale.

C'EST au voyageur le plus intrépide de son temps, James Bruce, que la Couronne doit, par exemple, son intérêt prémonitoire pour l'Egypte. Parti, à la fin du dix-huitième, à la recherche des sources du Nil, il se livre, chemin faisant, à la première tentative sérieuse de relevé géographique des rivages de la mer Rouge. En 1773, il convainc le bey de laisser les Britanniques relâcher à Suez et si, par crainte des Ottomans, le premier ministre de l'époque ne donne pas suite à cet arrangement, ce n'est que partie remise.

James Bruce a laissé cinq volumes dans lesquels il raconte ses *Voyages pour découvrir la source du Nil*, *travelogue* avant la lettre dont ses contemporains firent leur miel comme, avec la même gourmandise, les générations suivantes.

Enrichi par les années, ce genre littéraire fait encore des adeptes, au point que les éditeurs britanniques continuent d'en exhumer les morceaux de bravoure. Ainsi la collection « Travellers » des éditions Century, qui compte une quarantaine de titres dont l'excellent *Pèlerinage dans le Nedj* d'Anne Blunt, la seconde femme à s'être aventurée au cœur de ce qui est aujourd'hui l'Arabie saoudite.

Annabella King-Noel, c'est son nom de jeune fille, ne dépareille pas la glorieuse galerie des voyageurs anglais. Son pedigree est même irréprochable. Petite-fille de Byron, elle épouse en 1869 un aristocrate désargenté avec lequel elle sillonne pendant plusieurs années le centre de l'Arabie, vêtue à la mode des Bédouins et vivant parmi eux.

Lady Anne Blunt n'est pas de ces écrivains qui se regardent voyager, façon Paul Morand, mais de ces voyageurs que leur passion métamorphose en écrivains. Partageant les dattes et le lait caillé des nomades, dans la touffeur du Nedj, elle n'en oublie pour autant, d'où elle vient, au sens propre comme au figuré. Aux Bédouins qui s'étonnent de leur présence, à son mari et à elle, dans une région aussi reculée et leur demandent qui ils sont, ils se présentent comme des « *persons of distiction from England* ». Une explication qui, à leurs yeux, tient lieu de passeport et dans laquelle il faut voir la quintessence de ce qui fait « le » *travelogue*.

Bertrand Le Gendre

ESCALES

Bivouacs malgaches

Une île non galvaudée. L'infrastructure touristique est sommaire, les pistes cahoteuses secouent le voyageur, la pauvreté ne se cache pas. Madagascar, pourtant, vaut le voyage. Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24) a choisi le Sud. Au long des 1 800 kilomètres, dont 250 environ de piste, découverte d'Antsirabé, d'Ambositra, la ville des roses, de l'oasis d'Ihosy, porte du grand plateau de l'Horombe. Le massif de l'Isalo est propice aux balades et Tulear, la blanche, point de départ d'une journée en pirogue. En pirogue également, le lagon d'Anakao autour de l'île de Nosy-Bé, sanctuaire des paille-en-queue rouges, avant l'immense lac salé de la réserve ornithologique de Tsimanampetso, les tombeaux Mahafaly, le marché d'Antananarivo – l'un des plus beaux du monde – et la luxuriante côte de Tamatave. Dix-sept jours, 21 200 F, tout compris. Déplacements en véhicules tout terrain, minibus et train. Nuits en hôtels de « bon confort » (trois en bivouac sous la tente), nourriture locale à base de produits frais, achetés sur les marchés. Départs les dimanches *14 juillet, 4 et 18 août et* 6 octobre. A lire avant le voyage : *Madagascar*, par Pierre Vérin (*Karthala, 248 p. 100 F*) et « L'île-Cendrillon », l'article paru dans le supplément « Le Monde Voyages » du 8 avril.

Le rendez-vous d'Oulan-Bator

Les yourtes encerclent Oulan-Bator. Des milliers de yourtes portant les symboles lamaïstes. La yourte ? Une tente de feutre circulaire soutenue par une armature en bois et supportant une ou plusieurs couches de feutre en laine de chameau ou de mouton. Au sommet, une ouverture pour l'air et la lumière. On dormira dans les yourtes. On devait aussi écouter le dalaï-lama dispenser son enseignement, le Kalachakra. Mais les autorités chinoises ont fait pression pour qu'il ne vienne pas. Alors, pour ne pas être privé de Mongolie, on a choisi un autre itinéraire. Oulan-Bator : slogans géants en caractères cyrilliques, esplanade stalinienne, mausolée aux héros de la Révolution et, très vite, la Mongolie qu'on espère : la flotille des yourtes, l'odeur du beurre rance, les temples de Ganden et de Chölchin-Lama. Pendant dix jours, promenade dans l'ouest de la Mongolie. Plus haut, dans les vallées, yaks, cerfs, ibex et loups. De l'Altaï, on gagne Karakorum, première capitale des Turcs et des Mongols nomades, fondée au *XIII*e *siècle* par les descendants de Gengis Khan. A 6 kilomètres, Erdeni-Dzuu, l'un des plus anciens monastères lamaïstes, fondé en 1586 par le prince Khalkha Abdaï-Khan, qui s'était converti au bouddhisme. En 1918, il y avait encore 30 000 lamas et 2 500 édifices religieux. Il ne reste aujourd'hui que quelques monastères, qui ont été restaurés, et les murs d'enceinte. Avec une semaine supplémentaire, visite, en Asie centrale soviétique, de Tachkent, Samarcande, Boukhara, Ourgentsch et des trésors architecturaux de Khiva. Deux (ou trois) semaines, *23 600 F (ajouter 6 400 F)*, départs les 7 juillet, 4 août et 1er septembre. Artou (8, rue de Rive, 1204 Genève, tél. : (22) 21-84-08. Logement en hôtel et dans des yourtes. Vols intérieurs à bord d'avions bimoteurs à ailes hautes, ce qui dégage le champ visuel.

PHOTO PINK HASSOU/MAGNUM

Raids à thème

Tous les deux ignorent le chronomètre. Le premier, un raid auto-photo, effectue, du 1er au 30 août, une liaison Paris-Cap Nord, traversant Allemagne, Suède, Finlande, Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas et Belgique, 13 000 kilomètres au total. Une aventure axée sur le reportage, la photo et la vidéo dont l'objectif, au propre et au figuré, est la découverte des pays traversés. Pour y participer, il suffit de posséder un véhicule à quatre roues (2 CV ou 4×4) et de verser 2 000 F par équipage de deux personnes. Cette somme garantit l'assistance mécanique et médicale. Les repas sont à la charge de chacun, l'hébergement étant sous la tente, en pleine nature. Un concours photo est organisé durant le raid sur le thème de l'île du Cap Nord. Les épreuves sportives comportent une épreuve de marche à pied, une course de VTT sur le cercle polaire et une descente en radeau sur un fleuve suédois.

Inscriptions auprès de Philippe Boucher, 267, rue Paul-Bert, 69003 Lyon, tél. : 72-33-32-88. Le deuxième, en dix-huit jours et au départ de Leningrad, s'intéresse aux régions peu connues de la Russie et s'intitule « De l'Atlantique à l'Oural ».

Deux organisations françaises – Africa Raid (1, rue de la République, 94220 Charenton, tél. : 43-65-69-17) pour le ravitaillement et l'assistance mécanique et médicale, et Contact Est-Ouest (11, rue Jules-Chaplain, 75006 Paris, tél. : 43-26-68-57) – et une organisation soviétique, Sovtechnosport, pour le guidage et le ravitaillement en carburant collaborent à sa réalisation. Frais d'inscription : 9 000 F par personne tout compris sauf l'essence. Ajouter 3 700 F (*voiture*) ou 1 500 F (*moto*).

Quatuors toscans

Castiglionchio, à 15 km de Florence. Dans ce hameau fortifié, une grande villa toscane dont les jardins se perdent dans la campagne environnante. Une villa qui vibre de sons : un petit ensemble de musiciens et leurs amis s'y réunissent pour jouer les œuvres qu'ils aiment. Alexandre Brussilovsky, violoniste et directeur artistique, le quatuor Borodine, Frédérique Cambreling, harpe, Felix Gottlieb et Alexandre Paley, piano, Nellie Lee, soprano, ont choisi des œuvres de Tchaïkovski, Glinka et Stravinsky – qui vinrent souvent en Toscane –, Rimski-Korsakov, Chostakovitch et Mozart. Concerts publics tous les soirs, sur place ou dans les petites églises, de la région. Les participants à FNAC Voyages (*6, bd de Sébastopol, 75004 Paris*, tél. : 42-71-31-25) pourront en outre assister aux master classes et aux répétitions. Ce séjour (du 1er au 14 septembre), en milieu convivial et international, est destiné aux mélomanes aimant la musique classique. L'ensemble du hameau est aménagé en appartements de deux pièces (*5 300 F par participant sur* la base de deux personnes pour une semaine en demi-pension) et de *trois pièces* (*4 500 F* par participant sur la base de quatre personnes). Alternative parmi les possibilités de ce spécialiste du voyage musical : Saintes. La capitale de la Saintonge abrite en juillet un festival de musique ancienne qui fête cette année sa vingtième édition sous la direction de Philippe Herreweghe avec un programme choisi : Bach – une cantate tous les matins, *la Passion selon saint Matthieu*, les sonates pour flûte –, Haydn, Gesualdo. Interprètes connus des habitués : la Chapelle royale et le Collegium Vocal, le Trio Mosaïque, le Ricercar Consort, l'Ensemble Hesperion XX et Jordi Savall. Deux formules : du 11 au 15 juillet (de 1 400 F à 2 800 F, hôtels, concerts et activités musicales) ou du 11 au 22 juillet, soit tout le festival (de 3 300 F à 6 700 F, mêmes conditions).

TÉLEX

Au château de Vascœuil, dans l'Eure, où Michelet travailla *pendant vingt ans à son Histoire de France*, trois manifestations : envol de montgolfières, les 18,19 et 20 mai, et expositions d'œuvres de Segovia (jusqu'au 23 juin) et de Mihaïl Chemiakin (du 30 juin au 11 novembre). Dans le parc, le musée Michelet, créé par Me François Papillard, auteur de *Michelet et la Normandie* (éd. Charles Orlet), est ouvert tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. Renseignements, tél. : 35-23-62-35.

Quatre week-ends de remise en forme proposés par Episodes, du 31 mai au 23 juin, à des tarifs revigorants : 700 F par personne aux Sables-d'Olonne, 825 F à Dinard, pour deux nuits en chambre double et demi-pension avec accès à l'Espace Forme Marin, local équipé de bains d'algues, sauna, hammam, piscine d'eau de mer, jacuzzi et salle de gym. En prime, tennis gratuit et découverte de la Vendée ou de la Bretagne. Pour réserver, même la veille du départ, tél. : (1) 46-98-97-97.

Coup double avec P & O European Ferries (agence de voyages ou au (1) 42-66-40-17) qui, pour tout billet « tarif standard » (aller/retour, passagers et véhicule) acheté avant le 15 juin, offre un billet A/R gratuit pour un voyage sur la même ligne, avec le même nombre de passagers, billet valable pour un séjour de 72 heures en Grande-Bretagne, entre le 1er octobre 1991 et le 15 mars 1992. Quant à Sealink (agences de voyages), il propose 50 % de réduction sur les excursions en Grande-Bretagne (le billet doit être acheté dans une agence avant le 31 mai et le voyage effectué avant le 30 juin) et 25 % de réduction, jusqu'au 30 juin, sur quatre des hôtels programmés à Londres.

L'Irlande en liberté avec une formule proposée jusqu'au 21 juin par Go Voyages : une semaine chez l'habitant pour 2 625 F, prix comprenant le vol Paris/Cork A/R, une voiture en kilométrage illimité (base 4 personnes) et l'hébergement avec petit déjeuner, en ferme ou dans des maisons privées. Seule la première nuit est réservée, le visiteur choisissant ensuite ses étapes en fonction de son itinéraire. Renseignements au 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 42-66-18-18, ou dans les agences agréées Go Voyages en province (liste sur Minitel 3615 Go Voyages).

Village frontalier entre Bavière et Tyrol, Erl fut à plusieurs reprises ravagé par la guerre. Depuis 1613, ses habitants ont décidé d'y faire entendre un message de paix en y jouant *les Jeux de la Passion*. Mis en scène tous les six ans, cet impressionnant spectacle, présenté entre mai et octobre, suscite une mobilisation importante, 550 des 1 200 habitants du village se muant en acteurs et se laissant pousser cheveux, barbe et moustache pour interpréter Jésus, Judas, Ponce Pilate ou saint Jean. Au total, quarante-trois représentations qui se dérouleront dans un théâtre moderne de deux mille places (de 40 à 120 francs). Renseignements auprès de l'Office autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57.

Un nouveau guide Orion pour l'été. Après les fêtes et la chine, la chaîne locative met l'accent sur la balade (à pied, à vélo, en voiture, en roulotte, en bateau ou en petit train), avec cinquante propositions à partir de vingt-neuf sites où elle dispose de résidences. Disponible sur demande à la Centrale de location Orion, 20, place d'Italie, 75013 Paris, tél. : 40-78-54-54.

Accompagnateur en montagne diplômé, Francis Ouddane (« Le Billet », 69870 Saint-Just-d'Avray, tél. : 74-03-11-42) propose aux marcheurs motivés et en bonne santé « *des itinéraires différents, hors traces, hors normes, à la manière d'un artisan* », avec une organisation souple, au sein de petits groupes favorisant les contacts. Au menu : une semaine en Lubéron (2 180 F), deux itinéraires à la Réunion (onze ou treize jours, *5 550 F et 6 559 F*), les lacs situés de part et d'autre de la frontière franco-italienne, de Briançon à Menton (plusieurs circuits, de huit à dix-sept jours, de 2 650 à 5 300 F), six jours dans l'Ubaye (2 350 F), le Briançonnais (1 950 F), le Mercantour (1 950 F) et les *monts et vignobles du Beaujolais* (3 550 F).

EN FRANCE

La gare de Colmar

L'art dans la rue, l'art à la gare. Un artiste, Jean Le Gac, invité par la SNCF à travailler en vraie grandeur, dans un monument ferroviaire que l'Art nouveau, à l'allemande, a légué à l'Alsace.

PHOTO ROGER-VIOLLET

SOUFFLÉS par l'explosion d'un train de munitions en 1944, les vitraux de la gare de Colmar allaient-ils rester page blanche tandis que la SNCF décidait, en 1989, de rénover l'édifice, classé monument historique en 1984 ? Allait-on restituer la décoration d'origine de cette gare « allemande », construite en 1907 dans un style éclectique – tour médiévale, brique rose à coins de pierre, fenêtres à meneaux, un peu de Renaissance, beaucoup d'Art nouveau, – ou laisser des verrières transparentes, ou bien demander à un artiste de s'emparer de l'espace et de créer ?

Réponse le 29 avril dernier avec l'inauguration par le maire de Colmar, le directeur régional de la SNCF et le délégué aux arts plastiques du ministère de la culture du monument restauré, aménagé, où les verrières de Jean Le Gac croisent quotidiennement le regard des voyageurs (1).

La période allemande a laissé en Alsace et en Lorraine de nombreux repères bâtis, des souvenirs « en dur » pour lesquels la population a longtemps nourri des sentiments qui allaient de l'indifférence à l'hostilité. Mais si l'on a pensé un moment, dans les années 50, démolir le Palais du Rhin, à Strasbourg, et si aujourd'hui on reconnaît plus volontiers les qualités de l'urbanisme germanique, les gares, utiles, n'ont jamais été vraiment menacées et sont désormais entrées dans le patrimoine : moins typée, et un peu moins significative d'ailleurs, que l'« impériale », massive et néo-romane gare de Metz, celle de Colmar, placée à l'écart du centre, affiche l'aimable style composite d'un château qui n'aurait pas nettement choisi son époque. Allemande, certes, mais folklorique, accueillante comme peut l'être le buffet, très *Weinstube*, qui, lui, a gardé ses vitraux d'origine.

Que faire avec une gare ? Que faire avec un monument historique ? Que faire avec la commande publique ? L'artiste s'explique. Jean Le Gac explique son intervention.

« Les deux verrières sont très grandes, 6 mètres sur 8, des demi-cercles. Placées très haut, elles se détachent sur le ciel, sans qu'un bâtiment interfère. Je n'ai pas vu les vitraux d'origine, sur un thème très wagnérien, la Force domptant la vapeur ; je connais le dessin de Hansi qui représente en tout cas le sentiment des Alsaciens à l'égard du « kolossal » de cette architecture. Dessin descriptif ou caricature, je ne sais, mais qu'importe...

» J'ai choisi le thème du peintre du dimanche à qui il arrive des aventures. Très narratif. D'un côté, deux jeunes femmes allongées, des jumelles, ligotées, le train au loin, le peintre arrive, il va les sauver. Deuxième image, la promenade, elles deviennent les modèles du peintre. Un thème très présent dans la littérature de gare, le roman populaire et le cinéma muet : le héros et l'héroïne liés sur la voie, et le train va arriver. Des images aussi qui rejoignent mes préoccupations les plus anciennes : j'avais travaillé, en 1972, à la gare de Cauterets, sur des voies ferrées abandonnées, je me mettais en scène, « le peintre est perdu », ligoté sur la voie.

» Le dessin que j'ai fait tout de suite s'est réalisé, un an et demi plus tard, très conforme à la première idée. Mais l'interprétation des images faussement réalistes se fait toujours dans le sens le plus « dur » : la SNCF, confrontée chaque semaine à des tentatives de suicide, était extrêmement préoccupée, craignait une incitation. Et j'ai cédé : les voies sont à côté, elles ne passent plus sous les personnages. Mais je sais que le romanesque joue sur quelques détonateurs, toujours les mêmes, on a beau mettre des parenthèses ou des guillemets pour que les images soient moins vives, on voit tout de même l'image, le fantasme est présent. »

On apprend alors que Jean Le Gac collectionne les romans de la série *Harry Dickson, détective américain*, et on se souvient qu'il a donné à Belleville un mur peint où surgit Fantômas.

« Je le voyais en noir et blanc. Nous avons tenté la couleur, la SNCF y tenait, je l'ai aquarellé, le dessin restait dominant. Mais bien que des publicités vantent cette possibilité, les fabricants ne pouvaient pas garantir la tenue des couleurs. Nous sommes revenus au noir et blanc : le résultat me plaît, je suis très content. C'est moins illustratif, plus fort.

» Il ne s'agit pas de vitraux, mais de verrières : une feuille de plastique traitée en sérigraphie, scellée entre deux glaces épaisses. C'est Eric Linard, sérigraphe à Strasbourg, avec qui je travaille beaucoup, qui a eu l'idée. Et nous avons expérimenté avec une filiale de Saint-Gobain, la Sivaq, spécialisée dans le verre feuilleté, qui ne l'avait jamais pratiqué dans de telles dimensions. C'est une première. Ils le font à l'échelle de fenêtres : comme les gens ont le vertige devant ces grandes baies, on imprime de faux balcons. Je voulais le rendu du crayon ; il a fallu, à cause de la transparence, augmenter les densités. » Pour la couleur, Jean Le Gac s'en remet au ciel : *« On le voit beaucoup, on voit les nuages, l'image est animée. A l'échelle monumentale, on a intérêt à rester sobre. Les publicitaires doivent frapper l'imagination pour quelques jours, quelques semaines. Nous, nous durons.*

1907-1991

PHOTO THIERRY GACHON

C'est toujours délicat, la commande publique, c'est compliqué : à la fois, on a envie de sortir de l'atelier, de la galerie, d'être dans un autre cadre.

» Mais on redoute d'être bridé, de subir un thème imposé. Dans cette expérience, tout s'est admirablement passé, car j'ai eu la chance d'être appelé à Colmar par le conseiller aux arts plastiques de la région Alsace, Jean-Yves Bainier, très bon diplomate, qui a réussi à convaincre la SNCF de me laisser libre. La direction régionale a joué le jeu. C'est vrai, notre discours ne fonctionne pas toujours vis-à-vis des personnes trop éloignées de l'art. Quelquefois, c'est une question de mots, une façon de raconter les choses.

» Répondre à une commande, cela ne va pas de soi. J'étais très tenté par Colmar, mon itinéraire le prouve. Ma véritable carrière d'artiste commence alors que je tournais le dos au milieu de l'art, dans les années 70.

» Je suis entré dans le monde de l'art par la petite porte. Enfant d'un pays minier, Carmaux, j'ai vu un jour un peintre du dimanche, ses boîtes et ses couleurs. J'ai voulu être artiste : j'irais à Paris, je rencontrerais André Breton. Je suis venu à Paris, je n'ai jamais su où était l'art, ni rencontré aucun artiste. Devenu professeur de dessin, on m'a nommé à Béthune. Encore la mine. Après neuf années, retour à Paris : quittant les pinceaux, je suis devenu artiste. Hors des lieux de l'art. Je louais un salon vétuste dans un hôtel et j'envoyais des invitations, je décrétais « œuvre d'art » la vitrine d'un chauffagiste, et j'organisais un « vernissage ». A plusieurs, nous invitions à des promenades dans un parc, nous parlions. C'étaient des « actions ». C'était après 68, tout était bloqué, les galeries au plus bas, la situation n'était pas drôle (2).

» Depuis, on expose dans des usines, dans des fermes ; un jour peut-être, il n'y aura plus de trains, la gare de Colmar sera un musée. En fait, c'est mieux ainsi, je pense qu'on ne peut apercevoir l'art que par surprise, quand on ne s'y attend pas. Un vernissage, une exposition, même pour les œuvres les plus belles, c'est toujours un peu quelque chose d'appris, un terrain connu.

*» **La gare** n'est pas un milieu qui prédispose à l'art, on n'a pas le temps, on y est souvent dans une situation excessive, ou même dramatique, un départ, un parent malade. Pas une seconde pour voir de l'art, mais les verrières sont là. En fait, les gens disent : je ne comprends pas, ce sont eux qui ont raison. Car ils vont au-delà de l'image intelligible. Il n'y a rien dans ma façon de travailler qui en révèle la modernité. Mon dessin est de type classique. S'il laisse une trace, fugace, elle sera de l'ordre de l'apparition. Si c'est fort, j'aimerais qu'elle entre directement dans le domaine du souvenir.*

» L'expérience humaine capitale, c'est la mémoire. La mort, on ne peut rien en dire, la maladie, c'est trop dur. Le présent n'existe pas, l'avenir, on ne le connaît pas. Il reste ce qu'on a été. Travailler sur le souvenir. Jouer avec la mémoire. » « Cette gare en style composite me convient à moi qui travaille sur la chronologie, avec l'imagerie d'autrefois que j'amène dans l'actualité. » Jean Le Gac prépare en ce moment ce qu'il nomme ses « Fantômes », personnages de la littérature et de la fiction romanesque, du cinéma ou de la bande dessinée qu'il réunit sur des frises et accompagne de textes écrits, de brouillons de lettres, de signes de la vie quotidienne. *« Le sujet de la peinture, c'est le peintre »*, affirme Le Gac depuis vingt ans, mêlant le texte et le dessin, la photographie et les coupures de journaux, posant dans ses expositions les instruments de l'art, le chevalet, l'appareil photographique, ou une effigie du peintre peignant. *« A Colmar, l'image du peintre surgit, en sauveur, dans l'imagination de celui qui passe.*

» Si l'art n'existe pas en dehors du milieu, s'il n'est pas essentiel, s'il ne peut répondre aux questions du nain que je suis, il ne m'intéresse pas. »

Propos recueillis par
Michèle Champenois

(1) Les verrières de Colmar ont été financées par la SNCF et la Délégation aux arts plastiques à parts égales (600 000 F), avec une subvention de la ville de 100 000 F, pour un total de 1,3 million de francs.

(2) *Les artistes du groupe (dissous depuis) auquel appartenait Le Gac dans les années 1968-1972 sont présentés à Rennes, du 15 mai au 30 juin prochains, par l'université de Rennes, sous le titre « Une scène parisienne ». Parmi eux, Boltanski, Borgeaud, Annette Messager et Sarkis.*

VO VOYAGES
Des prix à vous faire partir !
FORT-DE-FRANCE 3300F
POINTE-A-PITRE 3300F
Prix à partir de + taxes
Tél. : 40 53 07 11 • 181, bd Pereire, 75017 PARIS

Thai International
THAÏLANDE. CET ÉTÉ PLUS QUE JAMAIS.
THAI EUROPE - 23, AV. DES CHAMPS-ELYSÉES 75008 PARIS - TÉL. : 44.20.70.15 - RÉSERVATIONS : TÉL. : 44.20.70.80.
THAI CÔTE D'AZUR - 6, AV. DE SUÈDE, PARK HÔTEL 06012 NICE - TÉL. : 93.16.27.77.

Bruneï : de l'or pour l'islam

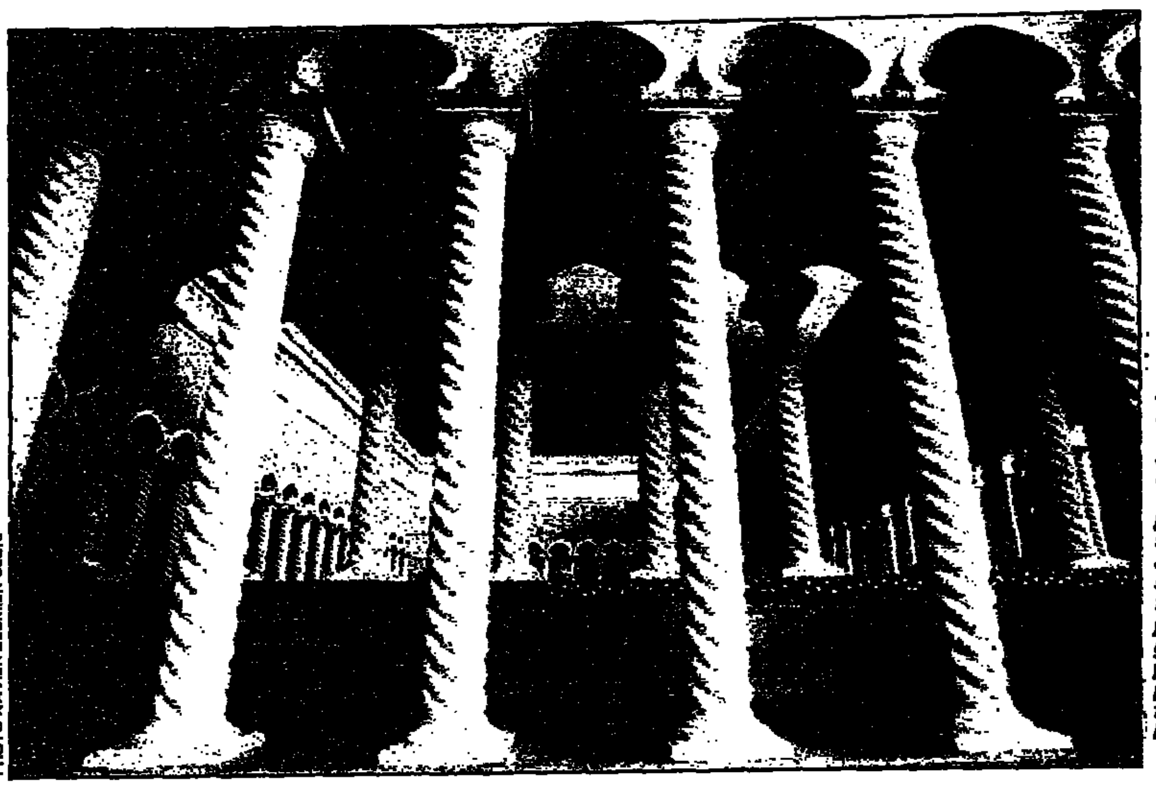

PHOTO XAVIER DESMIER-CEDRI

La double colonnade du bassin des ablutions de la mosquée Omar-Ali-Seifeddine-III, élevée en 1958 par le père du sultan actuel. Ce sanctuaire fut le premier geste de la prospérité pétrolière en faveur de l'islam.

Suite de la page 13

Le palais que s'est fait construire l'actuel sultan, au milieu de la forêt, qui commence aux *portes mêmes de la capitale*, Bandar-Séri-Bégawan, compte mille sept cent quatre-vingt-huit pièces (à croire qu'à Bruneï on connaît l'histoire de France et qu'on y est superstitieux). Mais les deux coupoles qui le ponc*tuent ne sont pas en or massif*, contrairement à ce que Gérard de Villiers veut faire croire à ses lecteurs dans *Arnaque à Bruneï*...

Les *dômes palatiaux sont* seulement recouverts de fines feuilles d'or pur, comme d'ailleurs la coupole de la mosquée lacustre Omar-Ali-Seifeddine-III, édifiée en 1958 par le précédent souverain, première construction *géante en dur du sultanat*, premier étalage monumental de la prospérité pétrolière ; comme le sera la dizaine de clochetons prévus à la nouvelle grande mosquée, dont la réalisation a été retardée par un terrain qui prend *du gîte*.

Bandar-Séri-Bégawan est située à une quinzaine de kilomètres de la mer, au confluent spongieux et *boisé* du Kédayan et du Bruneï, longtemps refuge idéal contre les incursions maritimes, seul danger redouté par le sultanat corsaire qui, en revanche, ne craignait guère les aborigènes de l'intérieur, en dépit de leur réputation de « coupeurs de têtes ».

Aujourd'hui encore, environ la moitié des soixante mille habitants de la capitale vivent dans des bungalows en bois sur pilotis, dans une *sorte de Venise* avant Venise, mais munie du confort moderne, pourvue d'écoles neuves sur piliers de béton, de mosquées, de magasins, de pou*laillers, de jardinets, le tout relié* par des praticables donnant un air de théâtre à l'ensemble ou par des canots-taxis conduits à gauche.

Les « vrais Bruneïens », comme ils s'appellent eux-mêmes, sont très attachés à ce mode de vie aquatique, hérité des temps héroïques où, après avoir arraisonné et pillé de nuit les navires de commerce longeant le littoral bornéan, on se jetait dans le protecteur fjord équatorial, quasi invisible du large.

Autre avantage, la marée, le courant, emportaient épluchures et autres rejets des habitations. Aujourd'hui, les Bruneïens *consomment force boissons*, aliments, couches pour nourrissons et autres mouchoirs en papier, dont ils balancent par la fenêtre les emballages, comme leurs parents faisaient des simples écorces de fruit. Résultat : les rues liquides de Bandar *offrent* souvent le spectacle d'une décharge flottante, permanente là où l'eau stagne parmi les palétuviers et autres plantes halophiles.

La partie de la ville construite au cours des dernières décennies sur la terre qu'on appelle ferme, faute de vocable mieux adapté, est un peu mieux entretenue que les quartiers lacustres, mais elle est d'une laideur sans rémission, alignant ses blocs de béton bon mar*ché, ses commerces strictement* utilitaires, ses conditionneurs d'air à bruit d'avion. Une petite cité nord-américaine de second ordre, peuplée surtout de Chinois.

Et de Chinois grognons, furieux contre un Etat qui, au nom des trois M – monarchie, musulmane, malaise – se méfie de leur sinité, prône l'islamisation générale, refuse sa citoyenneté aux non-Malais. Au cours des cinq dernières années, peut-être 20 % des *cinquante mille Chinois de Bru*neï (inclus dans le chiffre total de la population cité *supra*) sont allés voir si on les aimerait mieux dans les espaces canadiens ou australiens ; mais l'émigration s'est ralentie depuis que les partants ont constaté que là-bas on payait l'impôt, ce qui n'est quand même le cas pour aucun particulier, Malais ou non, à Bruneï.

Dans le sultanat, exactement comme en Malaisie ou en Indonésie (« le Monde sans visa » des 16 février et 16 mars), la suspicion à l'égard des Fils du Ciel n'est comparable qu'au besoin, d'ailleurs reconnu sans détours par les Fils du Sol, de la présence *économique de ces immigrés dans* le monde malais.

Il n'y a pas que les Chinois. *Il* y a aussi – et surtout – les Chinoises... *Avec des riens, une main* légèrement mais si savamment passée sur les nuques rasées des Malais, une robe longue fendue très haut sur des cuisses quelconques dès lors promues fuseaux interminables, un sourire aussi léger qu'entendu, avec ces riens, donc, elles érotisent le moindre bar *minable*, pour peu que les lumières soient roses. Gérard de Villiers n'a pas craint, dans le livre déjà mentionné, d'imaginer (de reconstituer ?) des soirées très fines sino-bruneïennes ayant pour cadre jusqu'à des demeures dynastiques...

Les docteurs et autres desservants du culte sunnite régnant ont fini par tonner Comment ! un prince de la Famille sainte, revenu triomphalement de La Mecque en 1987 avec un Coran sous le bras, pouvait-il continuer à tolérer ces turpitudes dans ses Etats ? La sentence n'a pas tardé à tomber : depuis le 1er janvier, l'importa*tion d'alcool est interdite*. Ces diablesses de Chinoises devront se passer de cet artifice si elles veulent continuer à séduire.

Le fichu, que le sultan lui-même avait refusé naguère pour les présentatrices de la télévision *locale*, est apparu ces derniers temps sur la tête d'épouses de ministres, même parfois sur celle des sultanes, sur le chef d'un nombre grandissant d'étudiantes parmi lesquelles certaines refusent désormais de serrer la main de leurs condisciples de l'autre sexe et trouveraient normal que, comme en Arabie, on ne permette ici qu'aux hommes de conduire.

Dans son cours de civilisation, le professeur Hadj Mohamed Nazir se plaît de plus en plus fréquemment à dénoncer *« l'Occident basé sur le matérialisme, sur l'excès de liberté pour les femmes, désormais impliquées dans toutes sortes d'affaires et qui, du coup, abandonnent leur maisonnée (...) La nation n'est pas préparée à ça, les occidentalisés menacent la stabilité de la société malaise dont la culture refuse l'utilitarisme sexuel, le sensationnalisme, l'individualisme, éléments délétères diffusés par le Rotary Club, le Lion's Club, les francs-maçons, le sionisme, l'organisation juive internationale Bnai-Brith »*.

Le clergé chrétien, qui gère quelques milliers de fidèles autochtones dans la jungle, ou chinois dans les agglomérations, est entré à son tour dans le collimateur, l'un des deux prêtres catholiques du Sultanat se voyant contraint de partir après le refus administratif de renouveler son permis de séjour. Une boutique tenue par un jeune Pathan du Pakistan s'est ouverte dans une artère du district terrestre de Bandar-Séri-Bégawan. On y vend les textes clas*siques musulmans en malais mais* aussi l'hagiographie éditée en Malaisie du cheik égyptien Hassan El Banna, fondateur des Frères musulmans en 1928, des pamphlets décrivant les catholiques comme des *« adorateurs d'un mouton »* (l'Agneau de Dieu) ou comme des *« cannibales »* puisqu'ils mangent leur *« divinité faite homme »*.

Ce ne sont évidemment pas de pareilles fadaises – de plus en plus répandues maintenant en Afrique et en Asie – qui sont débitées au Centre de *Daoua* – littéralement « l'invite » (à s'islamiser) – installé depuis 1985 dans les environs de Bandar. Les cadres de cette mini-Propaganda Fide opinent de la chéchia en velours noir, *dont ils sont* uniformément coiffés, lorsque leur directeur, Hadj Mohamed Amine, nous indique que *« rien n'est mauvais en soi dans la vie contemporaine. Bien que tout aille trop vite de nos jours, l'islam doit s'attacher à relever le défi du monde moderne et, par définition, il le peut puisqu'il est conçu par Dieu lui-même pour répondre à toutes les questions passées, présentes et à venir posées par l'humanité »*.

La tâche de la *Daoua* est facilitée par le fait qu'à Bruneï, comme dans la majorité des régimes musulmans, *« seule est autorisée la propagation de l'islam »*. Dans les écoles, le dogme de la foi dominante est enseigné à tous les élèves sans distinction de religion. *« Nous n'attaquons pas les autres confessions, nous dépeignons l'islam tel qu'il est et, dans bien des cas, c'est suffisant pour amener la conversion du sujet »*, énonce placidement le responsable du Centre qui se félicite *« de l'existence de soixante-dix mosquées à Bruneï et des trois cents à quatre cents nouveaux croyants, dont des Européens, amenés ici en moyenne chaque année à la foi islamique »*.

Bénis soient donc le naphte et la Bruneï Shell Petroleum (dont la partie non-bruneïenne, la Royal Dutch Shell, empoche à chaque exercice, soit dit en passant, environ 10 milliards de francs dans des conditions de rentabilité uniques sur la planète) sans lesquels la coranisation serait sans trésorerie ! La compagnie pétrolière finance elle-même directement, parmi ses propres employés, des concours annuels de récitation du Coran, avec section masculine et section féminine, dont la finale nationale fait rituellement la « une » du *Borneo Bulletin* et du *Borneo Post*, entre les nouvelles internationales et les réclames pour montres suisses montées sur un dollar en or.

Ces dollars servent aussi, quelquefois, à l'art pour l'art. Avec un zèle assez touchant, Bruneï s'est ainsi doté récemment d'un musée islamique où sont superbement représentées les principales étapes d'une civilisation mohamédienne où l'apport bruneïen est bien modeste (l'émirat du Koweït, où les conditions artistiques sont assez semblables, avait également réuni, avant l'invasion irakienne, une riche collection d'art musulman).

A l'occasion de la récente reconstitution maritime de la Route de la soie par l'UNESCO, à l'étape de Bruneï-Darussalam (« Bruneï-Porte-de-la-Paix », nom officiel du Sultanat) des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture se sont rendu compte que, dans leur hâte, les jeunes conservateurs bruneïens avaient interverti quelques étiquettes des objets d'art... L'UNESCO, dont Bruneï n'est pas encore membre, a proposé aux autorités de Bandar-Séri-Bégawan, de venir remettre de l'ordre dans les inscriptions. Le sultanat doit encore peaufiner son islam.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

PHOTO JOEL DUCANGE

Entre jungle et fleuve, le quartier lacustre de Bandar-Séri-Bégawan.

COURRIER

Guernica

M. Roger Codou, de Villemomble, nous écrit :

Dans votre supplément « Sans visa » du samedi 4 mai, je relève une erreur dans l'article consacré à Saint-Sébastien. En effet, vous situez le bombardement de Guernica, par les avions de la légion Condor, le 26 avril 1936. Le coup d'Etat franquiste a eu lieu le 17 juillet 1936 et le crime de Guernica, le 26 avril 1937.

La Chaussée d'Antin

Après la publication de l'article sur le quartier de la Chaussée d'Antin (« Le Monde sans visa »* du 16 février), M. Jérôme Perrin nous a adressé la lettre suivante :*

Nous habitons, ma femme et moi, le 9e arrondissement depuis dix ans et le trajet bi-quotidien, *que je fais à pied*, entre *mon* domicile et mon lieu de travail me conduit à traverser systématiquement le quartier décrit dans votre article.

Comme nous l'avons souvent fait à l'occasion de visites guidées dans Paris, je me suis mis à lever le nez, à tenter d'ouvrir certaines portes, en suivant vos recomman*dations éclairées. J'agrémente* ainsi régulièrement un trajet qui finissait par devenir assez répétitif.

Bravo pour votre très bonne *connaissance du quartier et* de son histoire. Si j'ai pu apprécier votre sélection d'immeubles considérés comme typiques de l'architecture de l'époque, je vous *signale que le numéro* 33 de la rue Joubert n'a pas survécu à votre article.

Il vient en effet d'être la victime des démolisseurs, ce qui est d'autant plus surprenant dans notre quartier où se multiplient les rénovations d'immeubles anciens préservant les façades (rue Laffitte, rue Le Peletier, rue de Provence, rue Blanche, etc.).

Dans ce quartier comme dans maints autres sites, un comité de défense serait le bienvenu pour préserver l'harmonie architecturale d'autant plus exceptionnelle que la construction du quartier *s'est étalée sur une période relati*vement courte (environ soixante-dix ans) et me semble représenter un exemple intéressant d'ensemble architectural éclairé, puisque les artistes fortunés de la Nouvelle Athènes sont venus pondérer avec grâce la rigueur ostentatoire des immeubles de la haute *finance*.

Chez Monet

Mme Marie Peltier, de Meudon, nous fait part de sa « perplexité » à la lecture de « Giverny, cimaises d'Amérique » dans « le Monde sans visa » du 13 avril :

Lorsque, dans les années 60, j'allais rêver chez Monet, c'était avec une certaine mélancolie *devant l'état d'abandon de la* maison ! J'étais alors étonnée que l'Institut, illustre propriétaire, ne se soucie point d'un entretien même modeste. Il a fallu l'intervention étrangère pour que Giverny devienne le lieu de « haut tourisme » actuel dont chacun peut penser ce qu'il veut.

Voici maintenant qu'un musée se construit dans la prairie, financé encore par des capitaux américains.

Pour ce qui est du musée Marmottan, *si agréable en dehors des* grandes expositions, n'est-ce point un généreux Japonais qui a permis de mettre en valeur les salles du rez-de-chaussée ?

L'Institut a des problèmes avec la Cour des comptes : cela ne me gêne *pas, mais en revanche* je déplore son incurie, sa pauvreté de gestion, son manque de grandeur, et j'ai honte de constater que les étrangers défendent notre *patrimoine sur notre propre sol !*

Je les en remercie avec un goût amer dans la gorge.

IMMOBILIER DE TOURISME
Chaque deuxième semaine du mois
le VENDREDI, *daté* SAMEDI,
dans le supplément MONDE SANS VISA
en couplage avec LE MONDE RADIO-TV
Noir, bichromie. Possibilité quadrichromie.
Renseignements insertions : 45-55-91-82, p. 4324.

N. TALLON FRANCE
AU PRINTEMPS C'EST MOINS CHER !
PREPAREZ DES MAINTENANT VOS REPAS GASTRONOMIQUES DE L'ANNEE
Loin de France, la vraie gastronomie vous manque.
Quel que soit le pays où vous habitez, retrouvez-la !
N. TALLON a sélectionné pour vous les meilleurs produits du terroir :
FOIES GRAS, TRUFFES, CONFITS, CASSOULETS, ETC.
Demandez dès maintenant votre catalogue, sous la référence SHM10 ;
une agréable surprise vous est préparée par :
N. TALLON S.A.R.L.
14 résidence des Roses Rouges – 94800 VILLEJUIF (France)

A PARIS

Chaque 12 mai, sans que cela se passe toujours bien, Jeanne d'Arc est à l'honneur à Paris. Ces fêtes johanniques faisaient autrefois l'unanimité, et les Parisiens ne mesuraient pas leur dévouement pour la Pucelle. Autres temps, *autre vision : la sainte est* aujourd'hui devenue symbole politique. Mais *sait-on, au juste,* où sont *les* effigies de Jeanne d'Arc dans Paris ?

PHOTO STÉPHANE DE BOUTRAY

Aux pieds de Jeanne d'Arc

« *PAUVERETTE, bergerette* » tombée aux mains des affreux. Elle n'en pouvait mais dans ses paralysies de bronze. Ils l'ont honorée à leur manière : à coups de gueule et à coups de poing. Ils ont tué l'admiration. Jeanne d'Arc ne rassemble plus le peuple autour d'elle, à peine une poignée de xénophobes, d'anglophobes, qui la couvrent et l'étouffent de fleurs. Ses images, ses statues dans Paris s'étiolent et se voilent de gaz d'échappement. A ses carrefours, à ses rues où, victorieuse, elle dressait ses étendards, à peine si on la reconnaît aujourd'hui. Elle se fait discrète à cause de ses amis encombrants.

La France n'avait d'yeux que pour elle. Ce fut pendant cent ans l'inspiratrice de la Nation, *« l'âme vivante de la Patrie »*, l'audace même. Pour le progrès, l'action, pour l'Eglise, la foi. Les sculpteurs ne cessaient de modeler sa face, son corps et son cheval. L'Etat passait commande sur commande : en armes le plus souvent, mais aussi en bergère, à l'abjuration, au bûcher... Que de plâtre gâché ! Que de ciseaux rompus ! Que de cires perdues ! Elle faisait fondre de compassion et de pitié tout un art, toute une littérature et se soulever d'indignation contre l'injustice les bons Français.

Elle était partout, à l'enseigne des parfumeurs et des apothicaires – l'eau de la Pucelle, L'eau de l'Héroïne, la crème de Jeanne d'Arc contre les brûlures, – sur les pots de la moutarde d'Orléans. Quant au Jeu de Jeanne, sorte de jeu de l'oie, les enfants en redemandaient à Noël. Ses statues rayonnaient dans Paris, à Saint-Marcel, aux Pyramides, place Saint-Augustin, rue de la Chapelle, et la sixième, là-haut, à Montmartre, sur le porche du Sacré-Cœur comme une mariée sur le dessert des bourgeois. Jeanne fleurissait dans la ville qu'elle n'avait pu prendre, dans le cœur de la France pour qui le sien battait. Les sculpteurs s'y étaient mis avec courage, foi, maladresse parfois, pour que leurs simulacres de pierre et de bronze racontent l'aventure et la passion de la Pucelle aux Parisiens.

Elle est ici cambrée sur son cheval, le noir de race picarde, long et le nez feu – c'est sans doute après la victoire d'Orléans, – toute fraîche encore de ses voix rassurantes, confiante dans l'avenir de sa mission. Paul Dubois (1829-1905) dut *« s'échauffer sur son sujet »*, pour *reprendre la formule de Pigalle*. La statue de Jeanne a le dynamisme des jours heureux, des victoires ; ses éperons sont à l'envers comme ceux du Colleoni à Venise, *« le cheval tire, mais ne porte pas »*, observe un critique. Aussitôt érigée sur la place Saint-Augustin, après une souscription nationale, *« l'admiration du public lui met une couronne »* (*l'Éclaireur*, 1889). Pie X commente : *« Les yeux levés c'est la prière. L'épée levée c'est l'action. »* Sarah Bernhardt ordonne en la voyant : *« A genoux ! »* C'est que, toute pétante de santé, l'épée brandie, elle inspire sinon le respect du moins la prudence. Elle frappe, elle va frapper... de taille et d'estoc.

Place des Pyramides, c'est le sacre. La voilà recouverte d'or, apaisée sur son petit cheval doré qui voudrait aller l'amble. Sa mission est accomplie, mais son regard, perdu sur les Tuileries, montre qu'elle ne le sait pas. Emmanuel Frémiet (1824-1910) a dû s'y prendre à deux fois : le cheval était trop gros, trop lourd d'attaches, un vrai percheron avec de la boue de Vaucouleurs aux sabots.

C'était, que voulez-vous, un sculpteur animalier, un spécialiste des antédiluviens connu pour ses groupes – *Gorille enlevant une négresse, Orang-outang étranglant un sauvage de Bornéo*. Il avait donc suivi sa pente pour obéir à un gouvernement « jeannolâtre » qui voulait absolument une Pucelle grandeur nature. La statue, érigée en 1874, empêcha longtemps Frémiet de dormir. La critique n'avait pas été tendre pour l'artiste qui n'avait pas réussi à *« monter un cavalier sur un cheval qui lui ressemble »*. Barbey d'Aurevilly surtout : *« Il défilera aux pieds de cette erreur des générations d'imbéciles comme j'en ai vu déjà, ouvrant de grands yeux bêtes sur cette statue qui, sans doute, ne leur apprendra pas l'histoire. »* Chaque fois que Frémiet passait devant, à pied ou en fiacre, il détournait ses regards de l'animal qui ressemblait plutôt à un équidé de la Préhistoire broutant parmi les mammouths. Et, quand il se bouchait les yeux, il entendait la chanson de Libert : *« Jeanne d'Arc en fac' des Tuil'ries/Ne se plaint pas, et pourtant/Ell'qui aimait tant sa patrie/Méritait plus d'ménagements. »*

Frémiet ne mit fin à sa torture que vingt-cinq ans plus tard en profitant d'une commande d'Amérique – *Ourse étouffant un homme* – pour refondre la statue qu'on avait entreposée en raison des travaux de *« substruction du métropolitain »*, comme on disait à l'époque. Il rectifia l'encolure de la bête et soumit Jeanne au procédé Collas qui l'agrandit (de 1,73 m à 1,96 m). Un critique trouva le cheval trop petit, mais un autre écrivit : *« l'exécution de cette sainte fait honneur à M. Frémiet » (l'Illustration)*. A la veille de 1914, on en avait tiré quarante-sept exemplaires. Le pacha du navire-école la *Jeanne-d'Arc* en possède une en réduction dans ses appartements.

La statue devint vite un lieu de rassemblement. Les étudiants, les Dames de France, s'y portèrent pour conspuer Voltaire, auteur sacrilège qui traitait la pastourelle de *« pauvre idiote »*. Après l'affaire Thalamas, un professeur d'histoire qui, à l'appui de Shakespeare, avait mis en doute la virginité de Jeanne d'Arc, maints horions s'échangèrent sous la ventrière du palefroi et les poulaines de la sainte flambant neuves. Elle plaisait en ses dorures, en la précision de ses détails historiques... Les officiers qui passaient avec leur troupe ordonnaient de la saluer. Un vrai petit soldat que cette Jeanne en plein Paris, en pleine gloire.

Au boulevard Saint-Marcel, elle est encore guerrière, *« libératrice »*, mais elle a perdu son coursier. Ce n'est plus *« le bon sens dans l'action »*, selon l'expression de Michelet. Dès 1889, les habitants du quartier avaient demandé que la statue d'Emile *Chatrousse (1829-1886) soit érigée* en cet endroit où, disaient-ils, *Jeanne avait été blessée*. Sur l'écu, Orléans, Patay, Rheims *sont gravés en gothique*, mais, déjà, elle n'a plus d'allant. Sa couronne de fer est tombée. Elle ne chante plus *la Marseillaise*. Ses fleur de lys sentent l'ennui de la cour de Charles VII. Hélas ! Elle est pédestre.

C'est la fin ; la chapelle Saint-Denis où elle est venue prier avant l'assaut. La statue érigée rue de la Chapelle par la société canadienne de Saint-Jean-Baptiste est en armes, en larmes et sale, recluse dans un coin de façade, avec des traces de rouille et de peinture rouge après l'attaque d'un bataillon anti-Le Pen. C'est l'image d'une Jeanne qui ne s'appartient plus, qui a perdu son inspiration et ses voix. D'ici elle peut bien monter au bûcher, au panthéon, au Sacré-Cœur de Montmartre, c'est tout près, et se poser sur le porche en dessus de cheminée (l'autre, c'est saint Louis).

L'œuvre monumentale (4,80 m) d'Hippolyte Lefebvre (1863-1935), sculpteur *officiel* du Vœu national, scelle son destin de statue. Ah ! Le bronze ne manque pas ! Mais l'épée levée n'est plus celle de la *« patronne des envahis »*, de la revanche des humiliés, c'est l'épée de l'Eglise, de la basilique du Sacré-Cœur-de-Jésus, de la prière perpétuelle du *« plus jamais ça ! »* après les frayeurs de la Commune.

Lefebvre la voyait en paysanne, mais le comité d'érection la voulut en croisée de la foi, avec armure et bassinet, avec un cheval retenu mais prêt à bondir sur la ville, en militante de l'Eglise temporelle que Jeanne d'Arc avait défiée pendant son procès. Lefebvre y travailla à contrecœur : les touristes aujourd'hui ne reconnaissent guère *« la patronne secondaire de la France »*, ainsi perchée, tellement altière, plus haut que le vol des colombes mécaniques vendues sur le parvis.

Désormais immobile, de l'immobilité du symbole blanchi, de l'idole renversée par l'icône, elle a perdu ses fidèles charbonniers et ses troupes naïves. C'est sans doute ici qu'elle prit, au sommet, à l'égale d'un saint roi, avec un air de gloriole et d'assurance, une *mauvaise réputation. C'est d'ici* qu'on la fit redescendre canonisée (1920), suivie de joyeuses escouades intégristes à la vaine *reconquête d'une France perdue*. Cette masse de bronze – cinq *tonnes, – cette Sainte-Jeanne du* Sacré-Cœur d'Albicoque, n'avait *plus la fragilité d'une fille de dix*-neuf ans, ni sa douceur, ni sa pitié, c'était *la force de l'artillerie* – Jeanne sut très bien se servir de cette arme, – des catholiques triomphants. Les Camelots du Roy et l'Action française ne manquèrent plus un 8 mai pour rappeler que la sainte était sous leur protection armée. Le sculpteur Maxime Real Del Sarte – un porte-drapeau de l'extrémisme – en produisit en série (plus de quarante !) pour redresser le moral de la France, toutes militantes de marbre ou d'airain, inflexibles comme la force virile.

Mais Pétain porta le coup fatal ! Comme il admirait Jeannette, il l'épargna. On fondit sous *l'Occupation trois cents statues* de Paris pour l'approvisionnement des métaux non fèreux dont le pays avait besoin. On fondit Voltaire, Diderot, Condorcet, Rousseau, Hugo... pas Jeanne. Au contraire, on la nettoya, l'astiqua plus que jamais. On ne la trouvait ni assez propre ni assez reluisante, comme l'or de la mauvaise conscience.

Jeanne, *malgré elle,* avait collaboré. Les historiens osèrent donc réviser sa légende et, comme toujours en s'approchant de la réalité, ils en abîmèrent l'image. Elle n'était *plus lorraine mais de Bar* ; on émit des doutes sur son innocence, elle n'était plus si belle ni si bonne enfant. On sortit des placards de vilaines histoires : Jeanne avait fait pendre des voleurs, elle avait livré des ennemis *au bourreau*. Les statuaires s'en ressentirent. C'était leur faute ! Ils avaient cherché le succès en exaltant le sentiment national. Ils avaient profité lorsque Jeanne était à l'honneur, il trinquaient maintenant qu'elle était à la peine. *Car on la vit alors* disparaître des calendriers des Postes, remisées dans des chapelles obscures par des curés en rupture. Ses plâtres s'écaillèrent. Weygand ne fut plus invité aux fêtes johanniques de la Chapelle.

Le grand Rude (1784-1855) avait-il pressenti le désastre, lui *qui l'avait sculptée petite paysanne* entendant des voix, relevant sa chevelure, juste coquette ce qu'il faut, qui avait pris pour modèle sa nièce Martine à qui on reprochait un peu trop de poitrine ? Il avait mis des mois à trouver son bloc de marbre blanc. Il l'avait installée au milieu des *mères et des reines dans le jardin* du Luxembourg, sous les frondaisons, et les moineaux se posaient sur son épaule.

Aujourd'hui la statue de Rude est au purgatoire, dans les réserves du Louvre. Elle attend dans sa prison fermée à double tour en compagnie de grands hommes nus, Caton d'Utique et Philopœmen qui périt dans un cachot. *Ils ne l'effraient guère*, pas plus d'ailleurs que le petit Génie de la Bastille qui lui tourne le dos. Elle attend son ascension à l'air libre dans une cour du Grand Louvre, la cour Puget. C'est une œuvre d'art. Elle est sauvée !

Christian Colombani

48020 LIDO ADRIANO RAVENNA - I -
GRAND HOTEL ADRIANO
Viale Petrarca 42
Tél. 19.39-544/495446
Télex 551288 ADRIA-H

COMME UNE ILE DANS LA MER - UN HOTEL DE PRESTIGE DIRECTEMENT SUR LA PLAGE PRIVEE. Qualité du service tout à fait nouvelle - 130 chambres - 2 piscines - 3 courts de tennis - boules - beach volley - discothèque - parking entouré d'une clôture - cuisine riche et raffinée avec menu au choix - petit déjeuner-buffet dans le jardin - soirées de gala - animation. Offre publicitaire pour les lecteurs: mai - juin - septembre Fr.F. 227, juillet Fr.F. 273, août Fr.F. 410. Du 1 au 15 juin votre enfant gratis.

AUTRICHE LA BONNE ADRESSE

HOTEL Altenburg ★★★★

Romantisme et distractions...
LOISIRS DE LA VILLE (INNSBRUCK A 5 KM) - CALME REPOSANT DE LA CAMPAGNE (POINT DE DEPART IDEAL POUR PETITES BALADES ET GRANDES RANDONNEES EN MONTAGNE) - JARDIN ENSOLEILLE - RESTAURANT GASTRONOMIQUE - SOIREES: ANIMATION DE GRANDE CLASSE - SAUNA - SOLARIUM - BAINS ROMAINS.
Nikolaus et Karin Wishaber - A-6162 MUTTERS/TIROL Kirchplatz 4
Tél. 19 43/512/58 70 53 - Fax 19 43/512/58 70 53 - 33

Council Travel

Le choix des horizons
PARIS - MIAMI 3 980 F
LOS ANGELES 4 580 F
VANCOUVER 4 780 F
NAIROBI 5 460 F
CANCUN 4 950 F
DELHI 6 090 F
SINGAPOUR 6 280 F
SYDNEY 8 670 F
LYON - JOH'BURG 7 380 F
NICE - MEXICO 5 920 F
MARSEILLE - RIO 5 890 F

Exemples de prix aller-retour (à partir de) parmi plus de 500 destinations. Et aussi : nombreux autres tarifs spéciaux pour jeunes et étudiants.

Paris 2e - 31, rue Saint-Augustin
Paris 6e - 51, rue Dauphine
Paris 6e - 16, rue de Vaugirard
Paris 8e - 49, rue Pierre-Charron
Aix-en-Provence - 12, r. Victor-Leydet
Lyon 2e - 36, quai Gailleton
Montpellier - 20, rue de l'Université
Nice – 37 bis, rue d'Angleterre
Minitel : 3615 Council

« JOBS » D'ÉTÉ aux USA, au Canada
(étudiants bac + 1)
c'est encore possible !
Renvoyez ce mini-coupon-réponse à COUNCIL - « Work & Travel 91 » 1, place de l'Odéon - 75006 Paris.
Nom ....
Adresse ....

Bridge

n° 1434

CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR PAIRES

La plus belle donne du Championnat d'Europe par paires qui a eu lieu il y a deux ans à Salsomaggiore est sans doute celle qui a permis au Finlandais Vittasalo de réussir ce chelem.

♠ 8 4 3
♡ –
◇ R V 7 5 2
♣ R D V 9 3

♠ D 6 / ♡ A R D 8 / ◇ D 6 4 3 / ♣ 10 4 2 — N O E S — ♠ A R 10 9 7 5 2 / ♡ 10 9 3 / ◇ 10 9 8 / ♣ –

♠ V
♡ V 7 6 5 4 2
◇ A
♣ A 8 7 6 5

Ann : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Feichtin	Lassila	Strafaer	Vittas.
1 ♡	2 SA	4 ♠	6 ♣
Contre	Passe	Passe	Passe

Ouest ayant entamé l'As de Cœur, *comment le Finlandais Vittasalo a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense?

RÉPONSE

Si on se laisse tenter par l'affranchissement de l'une des couleurs rouges, on va chuter chaque fois que les atouts seront 3-0, c'est-à-dire dans 22 % des cas. D'autre part, même si les Trèfles sont 2-1, il faudra que les Cœurs soient répartis 4-3 (peu probable d'après l'ouverture) ou que la Dame de Carreau soit troisième pour que l'on puisse faire douze levées...

Alors que faire ? Au lieu d'espérer les atouts 2-1 et de choisir la couleur rouge qu'il faut libérer, il vaut mieux essayer de faire douze levées en *double coupe*.

Voici comment le Finlandais Vittasalo a joué : il a coupé l'entame à Cœur (avec le 3 de Trèfle), puis il a tiré l'As de Carreau et a coupé un deuxième Cœur avec le 9 de Trèfle pour jouer le Roi de Carreau et *défausser le singleton à Pique*. Ensuite il a coupé un Pique (avec le 5 de Trèfle), un troisième Cœur (avec le Valet de Trèfle) et un deuxième Pique (avec le 6 de Trèfle) sur lequel est tombée la Dame de Pique. Alors il a coupé une quatrième fois Cœur (avec la Dame de Trèfle) et un Carreau (avec le 7 de Trèfle). Enfin *une cinquième coupe à Cœur* (avec le Roi de Trèfle) a procuré une dixième levée, et il ne restait plus qu'à faire les deux derniers atouts de Sud :

♣ 10 4 2 — ♠ 8 4 ◇ V / ♡ V ♣ A 8 — ♣ R 10 9

Sud joue le Valet de Cœur, Ouest coupe et *se jette dans la fourchette As 8 à Trèfle*.

LA RENTRÉE MYSTÉRIEUSE

Quand la richesse d'un mort semble inacessible, il faut faire preuve d'imagination comme le prouve cette donne :

♠ 5 3
♡ A 7 4
◇ V 9 7 4 2
♣ D 8 5

♠ D V 9 8 / ♡ R D V 9 3 / ◇ 10 8 6 3 / ♣ – — N O E S — ♠ 10 6 / ♡ 10 6 2 / ◇ 5 / ♣ A 10 9 6 4 3 2

♠ A R 7 4 2
♡ 8 5
◇ A R D
♣ R V 7

Ann : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	3 ♣	Contre
Passe	3 ◇	Passe	3 SA...

Ouest a attaqué le Roi de Cœur, la Dame de Cœur et le Valet de Cœur pris par l'As de Cœur du mort sur lequel Est a fourni son dernier Cœur. *Comment Sud peut-il gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 3 Trèfles » vulnérable est particulièrement faible, mais les barrages sont tellement gênants que certains joueurs n'hésitent pas à les utiliser même avec un nombre de levées de jeu insuffisant.

COURRIER DES LECTEURS

Pour ne pas perdre la boussole

« On m'a demandé, écrit un lecteur, si je jouais le 2 Trèfles Boussole, et j'aimerais bien savoir ce que c'est. »

Il s'agit d'une convention nouvelle d'un emploi très rare. Elle n'a d'intérêt que si vous faites de la haute compétition. Depuis toujours il est admis (et c'est logique) que dans la situation suivante : S : 1 Cœur - O : 1 SA - N : ?, Nord doit automatiquement *contrer à partir de 8 points* pour montrer à l'ouvreur que le camp est majoritaire. Toute annonce sans saut d'une couleur par Nord (2 Trèfles ou 2 Carreaux ou 2 Piques) montre donc une main faible avec une couleur d'au moins cinq cartes. C'est ici qu'intervient le 2 Trèfles Boussole : au lieu d'en faire une enchère d'arrêt avec une couleur à Trèfle on transforme 2 Trèfles en *une sorte de Stayman* (comme si c'était le partenaire qui avait ouvert de 1 SA). L'enchère, qui est forcing, promet au moins 7 points et, en principe, deux majeures. Par conséquent : S : 1 Carreau - O : 1 SA - N : 2 Trèfles n'indique pas une « misère » à Trèfles, mais une main positive avec des majeures. D'autre part, si l'ouverture est 1 Cœur ou 1 Pique, la surenchère de 2 Trèfles (sur 1 SA) garantit l'autre majeure et une mineure...

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 665

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

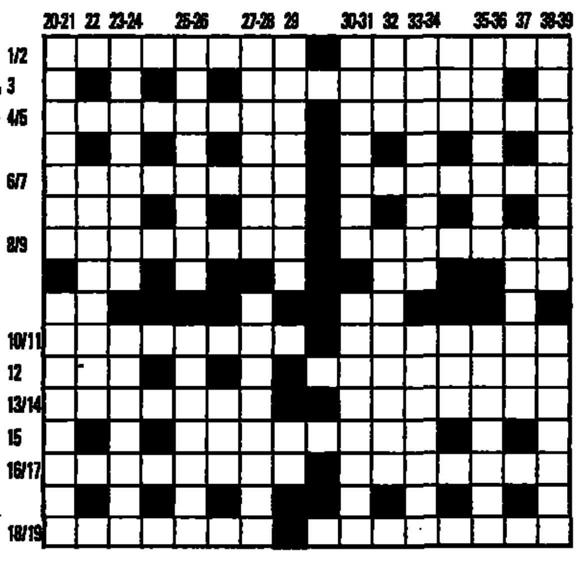

HORIZONTALEMENT

1. EFGILOQU. – 2. ENOSTUV (+ 1). – 3. AALNSTTU. – 4. ACDEILRU (+ 1). – 5. EENRRTU. – 6. EEIILNNS. – 7. EEQRTUU (+ 2). – 8. AADEINTT (+ 2). – 9. ABEELTT (+ 1). – 10. EEINORRZ. – 11. EEEHLTV. – 12. ADEEFIRS (+ 4). – 13. AADLRTU. – 14. ENORSSV (+ 2). – 15. EEFIGNOR. – 16. AEEILMRS (+ 4). – 17. EEINRST (+ 11). – 18. AENSSSS. – 19. ACEEEFIR.

VERTICALEMENT

20. AAGIRTV (+ 1). – 21. ACORSTUU. – 22. AAELNNRT. – 23. ACEIILST (+ 3). – 24. AEINNUV. – 25. ADEGIINU (+ 1). – 26. AAEGIRR (+ 4). – 27. EENRSTU (+ 8). – 28. DEEIMNPS. – 29. AEEINRSU (+ 1). – 30. AEIQRTU (+ 1). – 31. ACEEHRTV. – 32. BEEEFIRS. – 33. EEELLNTU. – 34. EEILRTT. – 35. EENORTT (+ 1). – 36. EEIORSV (+ 1). – 37. AANRTT (+ 3). – 38. AENRSSTU (+ 3). – 39. CEEENSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 664

1. TOREADOR. – 2. OBUSIER (BOISEUR, BOUSIER, OUREBIS). – 3. ENIVRANT (INNERVAT, RAVINENT). – 4. OVIDUCTE, conduit de sortie de l'œuf. – 5. ELIRONS (NEROLIS...). – 6. PAELLAS. – 7. ADORERAI. – 8. ENTIERE (EREINTE). – 9. ATTENANT. – 10. SEQUINS. – 11. SUNNAS. – 12. TILLACS, pont supérieur d'un navire. – 13. LAITEUSE. – 14. DOCILITE. – 15. IAMBES (ABIMES, AMIBES). – 16. LESERONT (ENTRESOL). – 17. MUTATION. – 18. ANTIHALO. – 19. TANAISIE, plante des chemins. – 20. EUSSIONS. – 21. TROUPEAU. – 22. ODONATE, insecte, type libellule. – 23. OUVRANTS (VAUTRONS). – 24. CORONAL. – 25. REINETTE (ENTERITEN, ETERNITE, ETREINTE, RETEINTE). – 26. DELIENT (ELIDENT). – 27. ILLITE. – 28. LENTILLE. – 29. DECLARA (LARDACE). – 30. LAISSANT. – 31. SENILITE. – 32. ATERMOIE. – 33. OREADES, nymphes des montagnes (ADOREES). – 34. SUINTAIS (UNISSAIT). – 35. BALLOTES. – 36. SATANES (ASSENAT, ENTASSA). – 37. REQUIEM. – 38. PELOTON. – 39. USINEES. – 40. SCIASSES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 371

Cocolez le gâtion, il revient au dodo

Que jouez-vous avec EILNOSU, tirage d'aspect anodin ? Dommage, me répondrez-vous, que ce ne soit pas EILNOTU, qui dispatcherait instantanément sous vos doigts TONLIEU, *impôt féodal sur les marchandises transportées* IOULENT, *jodlent*, ou encore ÉLUTION, *séparation de corps par lavage*. La solution unique de EILNOSU est NIOLUES, féminin pluriel de NIOLU, *niais*, un des nombreux helvétismes rentrés en 1989-1990.

En voici d'autres : AGUILLER, *jucher précairement* – AMIGNE et ARVINE, *cépages blancs du Valais* – AMMAN, *magistrat* – APPONDRE, *mettre bout à bout* – ARGOVIEN, ENNE, *d'Argovie, canton* – ATRIAU, X, *saucisse ronde* – AULA, *grande salle (mot latin)* – Etre sur le BALAN, inv, *hésiter*, même étymologie que *BALLANT* – BARJAQUER, vi, *ou* BATOILLER, vi, *bavarder* – De BISINGUE, inv, *de travers* – BLETSER, *rapiécer* – BOBET, ETTE, *nigaud* – BOITON, *porcherie* – BOUTEFAS, *saucisson de porc* – BRINGUER, *importuner* – CAMBER, *enjamber* – CHABLON, *pochoir* – CHIBRE, *broc d'étain, mot courant en France dans le sens argotique de pênis* – CICLER, vi, *crier* – CLÉDAR, *porte de jardin* (cf. CLAIE) – COCOLER, *dorloter* – COURATER, vi, *courir çà et là* – CRAMINE, *froid intense* – CREVOTER, vi, *dépérir* – CRISER, vi, *rager* – DÉCI, *décilitre* – DÉGUILLER, *abattre (un arbre)* – DÉRUPE, *pente raide* – DÉSALPER, vi, *descendre de l'alpage* – DEVISER, vt, *établir le devis de* – DORIN, *chasselas* – ÉCLAFER, *écraser* – ÉPÉCLER, *briser* – FAITIER *(organisme) central* – FROUILLER, vi, *tricher* – GATION, *enfant gâté* – GATTER, *manquer (l'école)* – GORON, *vin du Valais* – GREUBONS, *ce qui reste attaché au fond d'une casserole* (à suivre).

Afin qu'il reste dans votre cervelle quelques *greubons* de cette chronique, voici les anagrammes de certains de ces helvétismes. A vous de les retrouver. 1. RATIFIE. – 2. DÉPARLES. – 3. BANAL. – 4. NAVIRE. – 5. BIGUINES. – 6. GUÉRILLA. 7. AURAIT. – 8. GRATTE. – 9. NORDI. – 10. CAMBRE. – 11. BICHER. – 12. CROUTERA. – 13. GAVERION(S). – 14. MAMAN. – 15. IGNAME. – 16. PERDUE. – 17. RÉCRIS. – 18. CARMINÉ. – 19. FOUILLER.

Solutions : 1. FAITIER. – 2. DÉSALPER. – 3. BALAN. – 4. ARVINE. – 5. BISINGUE. – 6. AGUILLER. – 7. ATRIAU. – 8. GATTER. – 9. DORIN. – 10. CAMBER. – 11. CHIBRE. – 12. COURATER. – 13. ARGOVIEN. – 14. AMMAN. – 15. AMIGNE. – 16. DÉRUPE. – 17. CRISER. – 18. CRAMINE. – 19. FROUILLE(R).

Michel Charlemagne

Mandelieu, 14 janvier 1991.
Tournois au 802 du boulevard des Ecureuils, lundi et samedi à 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	L?TUIXE			
2	OIPOIER	EXULT(A)I(a)	H 3	100
3	OI+STSRS	POIRE	G 9	18
4	EDTUCIA	ASSORTIS	8 H	74
5	AOKBMAW	DECRUAIT(b)	12 D	74
6	OBM+OUNZ	KAWA	13 A	47
7	MOUNZ+TE	KOB	A 13	42
8	MOU+AYVI	NOTEZ	10 F	52
9	MU+COUNI	VOYAIT	M 3	38
10	COU+LDEJ	MUNI	I 1	20
11	COD+PEND	JUMEL	1 G	39
12	ODD+RHMA	PECAN (c)	B 10	34
13	ODM+SSET	HARD	2 L	35
14	ODT+ESFR	MESSE	E 11	35
15	-LO?NUDR	FERTES	15 D	39
16	LBNEAEG	ONDUL(E)UR	5 B	72
17	LETAUGR	BENGALE	2 A	83
18	HIOEEAE	SURGELAT	O 8	80
19	-EAEINMV	HIE	6 B	32
20	EE+EOFAQ	VIMANA (d)	14 J	36
21	EEEAQ	FOL	13 M	24
22	EQ	ABEE	A 1	21
		EH	L 1	21
				1016

(a) ou LITE(A)UX ou L(A)ITEUX. *(b)* ELUCIDAI, 6 G, 69. *(c)* DOYEN, 5 K, 30. *(d)* tour pyramidale indienne ; ENVENIMAI, C 1, 32.
1. S. Filippi : 924 ; 2. L. Bertholon : 912 ; 3. F. Gasmard : 874.

Mots croisés

n° 663

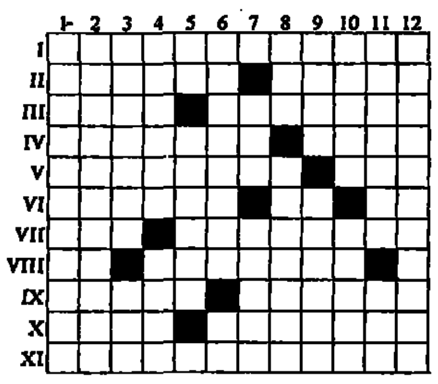

HORIZONTALEMENT

I. Très récent mouvement. – II. On l'a ratée. Y alla avec les pieds. – III. Produit de la condensation. Peut tourner à la rengaine. – IV. Ont maintenant la peau lisse. A moitié sonné. – V. Certains la cultivent, parfois avec profit. Un peu de fatigue. – VI. Une loi répressive. Fleuve. Son ascension a mal tourné. – VII. A aussi un prix. Feras au moins un heureux. – VIII. Pronom. Pour en venir à bout, il faudra l'abattre. – IX. Ce sont leurs mâles qui font leur mauvaise réputation. Tout à fait ordinaire. – X. Fait rêver d'Amérique. On y enterre ses rêves. – XI. Distraient bruyamment.

VERTICALEMENT

1. Accueillera le monde. – 2. Débordante. – 3. Fait la récolte. Personnel bouleversé. – 4. Donna les lettres. Va plaire. – 5. Adverbe. Offrent de jolies protections. – 6. Parfaitement tranquilles. Aux bouts du pied. – 7. Points cardinaux. Crus. – 8. En arrière-fond. Ont besoin des cordonniers. – 9. Direction. On les fait suivre quand elles sont pleines. – 10. Mêlait les couleurs. La reine des gondoles. – 11. Encorda pour la montée. Indispensable au mouchoir. – 12. Ne vont pas tarder à dépérir.

SOLUTION DU N° 662

Horizontalement

I. Raminagrobis. – II. Emanera. Céda. – III. Fends. Ladres. – IV. Ordo. Aéreras. – V. Réaliste. Ile. – VI. Tons. CAC. – VII. Apartés. Rhéa. – VIII. Triée. Moroni. – IX. EOR. Niab. Nge. – X. Usées. Léonin. – XI. Ressentiment.

Verticalement

1. Réformateur. – 2. Amère. Prose. – 3. Mandataires. – 4. Indolore. Es. – 5. Nés. Intense. – 6. Ar. Asse. – 7. Galet. Smalt. – 8. Arec. Obéi. – 9. OCDE. Arr. OM. – 10. Berrichonne. – 11. Idéal. Engin. – 12. Sasseraient.

François Dorlet

Echecs

n° 1436

Tournoi international de Bad-Wörishofen, 1991.
Blancs : C. Aseiev.
Noirs : C. Steffens.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5		14. éxf6	Dxf6
2. Cf3	é6		15. 0-0	b6
3. d4	çxd4		16. f4!	Fb7
4. Cxd4	Cf6		17. Dé1! (i)	d5
5. Cç3	Fb4 (a)		18. çxd5	éxd5
6. é5! (b)	Cd5 (c)		19. f5!	gxf5 (j)
7. Fd2! (d)	Fxç3 (é)		20. Txf5	Dd6 (k)
8. bxç3	0-0		21. Tg5+	Rh8
9. ç4	Cé7		22. Fxh7!	Tf6 (l)
10. Fd3 (f)	Cb-ç6 (g)		23. Th5	Ta-f8
11. Dh5	g6		24. Fd3+	Rg8
12. Cxç6	Cxç6		25. Th8+! (m)	
13. Dé2	f6 (h)			abandon (n)

NOTES

a) Cette vieille variante a pratiquement disparu des grands tournois actuels en raison de sa mauvaise réputation, fondée essentiellement sur le fait que l'échange du F-R contre le Cç3 affaiblit gravement les cases noires.

b) Le seul moyen de prendre immédiatement l'avantage : si 6. Fd3, é5! ; 7. Cf5, 0-0 ; 8. Cé3 (ou 8. Fg5, d5!), d6 ; 9. 0-0, Fé6 ; 10. Fd2, Fç5.

c) 6..., Cé4 est réfuté par 7. Dg4!, Cxç3 ; 8. Dxg7, Tf8 ; 9. a3, Cb5+ ; 10. axb5, Cxd4 ; 11. Fg5!, Db6 ; 12. Fh6, Dxb4+ ; 13. ç3, Cf5 ; 14. çxb4, Cxg7 ; 15. Fxg7, Tg8 ; 16. Ff6, et les Blancs sont nettement mieux (Szabo-Mikenas, 1937), ou 7..., Da5 ; 8. Dxé4 ou 8. Dxg7 avec des complications toujours favorables aux Blancs ; par exemple, 8. Dxé4, Fxç3+ ; 9. bxç3, Dxç3+ ; 10. Rd1, Dxa1 ; 11. Cb5, d5 ; 12. Db4, Ca6 (12..., Dxé5 ; 13. f4!) ; 13. Cd6+, Rd7 ; 14. Fxa6, bxa6 ; 15. Cxf7, Tg8 ; 16. Rd2, d4 ; 17. Fb2, Dxa2 ; 18. Ta1, Dd5 ; 19. Ta5.

d) On a longtemps joué 7. Dg4, qui donne aux Blancs une partie gagnante dans la plupart des variantes ou un net avantage positionnel, jusqu'à ce qu'on trouve un intéressant sacrifice de qualité : 7..., 0-0! ; 8. Fh6, g6 ; 9. Fxf8, Dxf8, aboutissant à une position complexe dans laquelle les Noirs ont probablement une certaine compensation pour la qualité perdue grâce à leur paire de F et à la faiblesse du pion blanc é5 ; par exemple, 10. Dg3, Dç5 ; 11. Cé2, Cç6 ; 12. 0-0-0, Cxç3 ; 13. Cxç3, Dxé5 ; 14. Dxé5, Cxé5 ; 15. Fé2, d5 ; 16. f4, Cç6. La continuation 7. Fd2 semble aussi simple que forte.

e) Une variante dangereuse pour les Noirs. 7..., Cxç3 est préférable : 8. bxç3, Fé7! ; 9. Dg4, 0-0 ; 10. Fh6, g6 ; 11. Fxf8, Fxf8, avec, à nouveau, une compensation pour la qualité après 12. Fé2, Da5 ; 13. Dg3, Fg7 ; 14. f4, d6 ; 15. 0-0, dxé5 ; 16. fxé5, Cd7 ; 17. Ta-b1, Cxé5. La suite 8. bxç3, Fa5 ; 9. Dg4, 0-0 ; 10. Fd3, d6 ; 11. Cf3 donne aux Blancs une terrible attaque : si 11..., dxé5 ; 12. Fxh7+! et si 11..., g6 ; 12. h4!, dxé5 ; 13. h5!, f5 ; 14. Fxf5!, éxf5 ; 15. Dç4+, Tf7 ; 16. hxg6, hxg6 ; 17. Cg5, Dç7 ; 18. Dh4, Rf8 ; 19. Dh8+, Ré7 ; 20. Cxf7, etc.

f) Ou 10. Dh5 ou aussi 10. Fb4. Maintenant les Noirs doivent surveiller le sacrifice Fxh7+.

g) Si 10..., d6 ; 11. Cf3!, dxé5 ; 12. Fxh7+, Rxh7 ; 13. Cg5+, Rg6 (rien d'autre) ; 14. h4! et les Blancs gagnent dans toutes les variantes, selon l'analyse d'Aseiev ; par exemple : 14..., Cf5 ; 15. h5+, Rf6 ; 16. Cé4+, Ré7 ; 17. Fb4+, Ré8 ; 18. Dxd8+, Rxd8 ; 19. Fxf8 ; ou 14..., f5 ; 15. h5+, Rf6 ; 16. h6!, g6 ; 17. f4, Cb-ç6 ; 18. fxé5+, Cxé5 ; 19. Ch7+, Rf7 ; 20. Cxf8, Dxf8 ; 21. Fç3 ; ou encore 14..., f5 ; 15. h5+, Rf6 ; 16. h6, Cg6 ; 17. Dh5 et 18. hxg7.

h) Un nouvel affaiblissement du R noir. 13..., d6 est sans doute meilleur, même si après 14. éxd6, Dxd6 ; 15. 0-0, é5 ; 16. f4 les perspectives des Blancs demeurent dangereuses.

i) Menace 18. Fç3.

j) Si 19..., Ta-é8 ; 20. Dg3! De même si 19..., g5. Le coup du texte perd rapidement mais, probablement, il n'y a déjà plus de défense sérieuse.

k) Si 20..., Dd4+ ; 21. Fé3.

l) Si 22..., Rxh7 ; 23. Dh4+, Dh6 ; 24. Th5.

m) Le plus court chemin.

n) Si 25..., Rxh8 ; 26. Dh4+, Th6 (ou 26..., Rg7 ; 27. Df7 mat) ; 27. Fxh6 ; et si 25..., Rg7 ; 26. Th7+, Rg8 ; 27. Dh4.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1435

A. KONSTANTINOV (1989)

(Blancs : Rh4, Fb2, Pf7, g6, g3. Noirs : Rh6, Fh7, Cf8, Pç2.)

Si 1. gxh7 !, Rxh7 ; 2. Rg5, ç1 = D+ ; 3. Fxç1, Rg7 nulle.

1. g7 !, Cg6+ ; 2. Rh3, ç1 = D ; 3. g8 = C+ !, Fxg8 ; 4. fxg8 = C+ !, Rh7 ; 5. Cf6+, Rg7 ; 6. Ch5+, Rh6 ; 7. Fxç1+, Rxh5 ; 8. g4 mat.

Si 2. Rg4?, Cé5+ ; 3. Fxé5, ç1 = D ; 4. f8 = D, Dd1+ nulle.

Claude Lemoine

ÉTUDE N° 1436

R. RETI (1924)

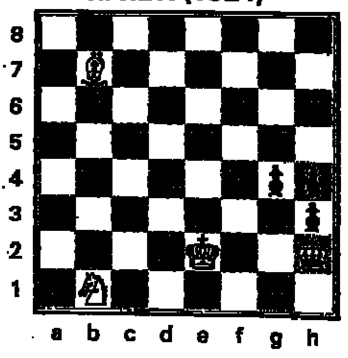

Blancs (3) : Ré2, Fb7, Cb1.
Noirs (4) : Rh2, Pg4, h4, h3.
Les Blancs jouent et gagnent.

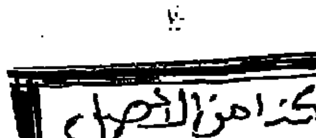

هكذا من الاصل

Duchambais ou du Chambet ?

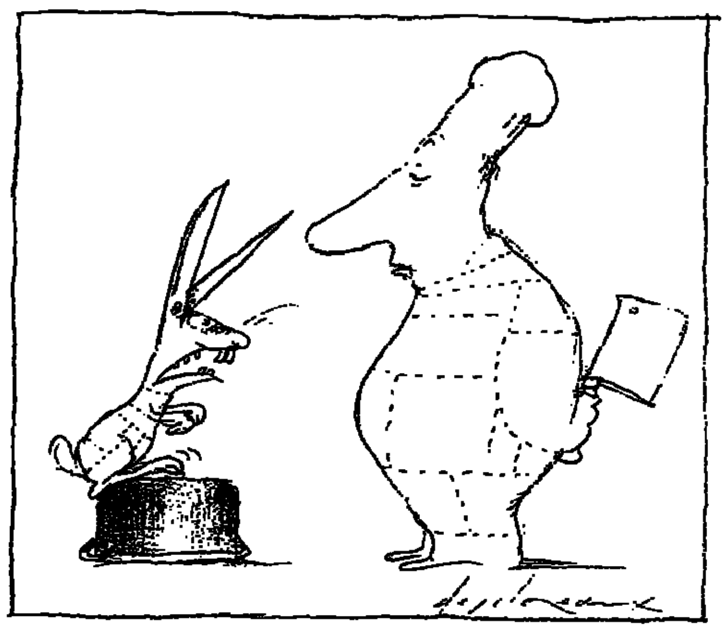

GUEUX, glorieux, gourmands, disait-on autrefois des « bourbonnichons » (nés natifs du Bourbonnais). L'oyonnade (ragoût où l'oie en morceaux est cuite au lard, mouillée de vin rouge de Saint-Pourçain et de sang mêlé du foie écrasé), la tourtière de poulet aux salsifis, le fricassin de chevreau, les pâtés aux tartouffes (pommes de terre), les sanciaux (crêpes épaisses), le piquenchagne (poires cuites en pâte), *etc., sont les « fanions »* du régionalisme gourmand. Avec aussi le lièvre et le canard à...

A la Duchambais ou à la du Chambet ? Selon certains auteurs, Duchambais aurait été le nom d'un curé de la région de Montluçon, sous l'Ancien Régime. Mais aucun ouvrage de cuisine n'en parle à cette date. L'autre origine me semble plus logique. C'est Mme Lucien Lamoureux, femme de l'ancien ministre d'avant *guerre, dans sa ferme-château* de Creuzier-le-Vieux, qui, un jour que nous nous régalions de « sanguine » (sang de l'oie, crème fraîche, lardons et vinaigre de vin), m'expliqua qu'il existait, proche La Palisse, un château du Chambet. Qu'en 1815 les troupes « alliées » occupèrent le château et que les soldats autrichiens d'occupation apprirent au queux dudit du Chambet à apprêter ainsi un lièvre.

Regardons d'abord la recette : il faut préparer deux bols de crème fraîche mêlée d'un quart de verre de vinaigre, sel, poivre, échalotes hachées. Le lièvre dépiauté est aussi salé et poivré, revenu en cocotte avec un peu de beurre, *puis enrichi d'un des bols* de crème aigrie par le vinaigre. Couvrir et cuire à petit feu, au four (ou sous la braise), en arrosant souvent et en retournant l'animal. Après deux heures de cuisson, on retire le lièvre, on le *découpe en morceaux*, on le remet dans la cocotte vidée, on y ajoute le second bol de crème et on cuit *encore* un *quart d'heure*, en remuant.

Ce qui rend plus plausible cette origine d'Europe centrale est l'usage de la crème aigre. Car Lapalisse n'est-elle pas la capitale de l'évidence depuis qu'un copiste maladroit, prenant un « f » pour un « s » ancien, se trompa de chanson ?

Monsieur de La Palice est mort
Il est mort devant Pavie.
Hélas' S'il n'était pas mort,
Il ferait encore envie...

Et, le temps de la chasse étant trop court, un chef (peut-être celui *du château du Chambet ?*) imagine alors un canard à la manière (ou à peu près) du lièvre. Le canard est découpé à cru, les morceaux revenus au lard avec des échalotes hachées. A coloration, on ajoute de la farine roussie, du vinaigre de vin, on mouille de bouillon et on cuit au four. En fin de cuisson, on lie la sauce de crème fraîche.

On trouve à l'*Hôtel de Paris*, à Moulins, une canette rôtie à la façon du Chambet. Et peut-être, en saison de chasse, le lièvre qui l'inspira, tandis que, du côté de Montluçon, le « Duchambais » semble oublié.

Mais le Bourbonnais reste, sinon dans les restaurants à la mode, du *moins dans les petites* auberges – et surtout chez les particuliers et en famille, – une terre de tradition. C'est ainsi que Gannat (où se déroule, en juillet, le Festival mondial du folklore) ne figure sur aucun des grands *guides (Michelin, Gault-Millau*, Bottin gourmand), alors que sa fameuse brioche (au fromage) est une bien agréable chose que l'on aimerait trouver sur les cartes des restaurants.

La Reynière

Semaine gourmande en Bourbonnais

Le Jacquemart à Moulins

Là, très bonne cuisine de M. de Roberty, *mais* n'y cherchez rien du folklore, de l'émincé de canard au gingembre à la feuillantine de banane au vieux rhum. Menus : 140 F (semaine), 190 F, 290 F et 390 F ; à la carte, compter 450 F-500 F.

▶ Jacquemart, 10, place de l'Hôtel-de-Ville, 03000 Moulins. Tél. : 70-44-32-58. Fermé *dimanche soir et lundi*. CB-AE-DC. Chiens acceptés.

La Fontaine à Creuzier-le-Vieux

A 5 kilomètres de Vichy – où plus aucun restaurant ne mérite mention, si ce n'est, pour le depaysement *Le Gong* (7, rue de Banville, 03200 Vichy. Tél. : 70-97-54-02), mêlant *cuisine* vietnamienne et cuisine antillaise d'une dame d'ARC, Madeleine Weiss, à 5 kilomètres donc et avec la cuisine d'une autre dame d'ARC, la chère Marguerite Trompeau, une petite auberge, domaine des plaisirs simples et des plats rustiques (avec la canette à la du Chambet, bien *sûr !). A la carte, compter 250 F.*

▶ La Fontaine, 03300 Creuzier-le-Vieux. Tél.: 70-31-37-45. Fermé mardi soir et mercredi. Parking. AE-DC-CB. Chiens acceptés.

Le Chêne vert à Saint-Pourçain

Ce fut un « conservatoire » de la cuisine du pays, hier ! Aujourd'hui, celle de J.-G. Siret est bien savoureuse, certes, et l'accueil de *Martine Siret, aimable. Alors on* oubliera le poulet au fromage et la brioche de Gannat des prédécesseurs en dégustant le filet de canard aigre-doux et le panaché de saumon aux pétales de saint-jacques. Mais la cave des vins du *pays est remarquable. Menus* : 85 F (semaine), 135 F et 175 F ; à la carte, compter 250 F-300 F.

▶ Le Chêne vert, 35, boulevard Ledru-Rollin, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule. Tél. : 70-45-40-65. Fermé dimanche soir et lundi hors saison. Parking. AE-DC-CB. Chiens acceptés.

L'Espérance à Magny-Cours

Belle maison au bord de la route, et surtout agréable cuisine d'un bon cuisinier, Michel Dray. Sa viande de charolais à la *moelle*, ses *blancs* de volaille sauce aux morilles et son foie gras de canard poêlé (qui n'aurait point besoin de la confiture d'ananas d'accompagnement !) sont remarquables. N'oublions pas le homard au foie gras et la pomme de ris de veau poêlée aux artichauts. Cave exceptionnelle. Cadre remis à neuf et aussi accueillant que le sourire de Mme Dray régnant sur un service efficace. Bar élégant au premier étage. Chambres. Salons de 10 à 40 couverts. Menus : 200 F, 280 F, 350 F et 430 F ; à la carte, compter 650 F.

▶ *L'Espérance*, au bourg. 58470 Magny-Cours. Tél. : 86-58-10-40. Fermé dimanche soir et lundi. AE-CB

Les crus du café

Dans le quatrième volume de la *Grande Encyclopédie Miam-Miam* (1), le capitaine Emile Beaureste rappelle la recette du café, tel qu'en 1887 Rimbaud (Arthur), négociant, a pu le boire au Grand Hôtel de l'Univers à Aden, quelques années avant sa mort en 1891 ; il y a juste cent ans. *« Mon travail ici consiste à faire des achats de café »*, écrivait-il d'Aden en 1885. Et encore : *« El boun* [en arabe] *dans une cafetière de pierre à gros bec, un café aussi clair que la tisane de tilleul, à peine plus parfumé, et poivré au gingembre »* (2).

En Arabie et en Abyssinie, le poète *aura* connu la route des origines du café ; les pistes des hauts plateaux que traversaient les caravanes pouilleuses de Ménélik II, parmi les caféiers luxuriants. Le coffêa arabica Linné – du nom du naturaliste – est originaire d'Ethiopie, premier café découvert et exploité au treizième siècle, puis répandu dans le monde arabe, et ensuite, *via* Constantinople et Marseille, en Europe occidentale. Avant d'être exporté, à nouveau, par les colonisateurs dans toutes leurs possessions tropicales, d'un bout à l'autre de l'univers esclavagiste et civilisé ! Le kahwé oghadji des Turcs, le « kahwa », avait gagné ses lettres de noblesse.

Furetière, dans l'édition de 1691 de son dictionnaire, rapporte que le café fut découvert par un berger, dont le bétail – qui en était friand – *« veillait et fautait toute la nuit »*, et que son usage fut répandu par le prieur d'une abbaye *« pour empêcher que les moines s'endormissent à mâtines »* ! Emile Beaureste, officier méhariste en retraite, connaissait certainement cette légende et laisse entendre que ledit Rimbaud, tenu éveillé par le café, entretenait des relations amicales avec son fidèle camel. La vérité oblige à dire qu'Arthur se maria avec une belle Abyssine chrétienne, à la peau couleur de café au lait.

Le coffêa arabica est un arbre de 8 à 10 mètres de haut. Il donne une floraison d'un blanc pur et éphémère. Son fruit, qui ressemble à une cerise, est d'un rouge éclatant. Il est cueilli à la main et traité de façon savante pour extraire la « fève ». Mais cela est une autre histoire, et, comme dit encore Rimbaud, *« la main à plume vaut la main à charrue »*. C'est la fascinante aventure de cet excitant pour beaux esprits – et pour les autres – qui doit nous retenir. De Voltaire à Balzac, qui en faisait son ordinaire, que serait le commerce de l'esprit sans le café ? La médecine moderne *a confirmé ses propriétés* de vigilance, dues à la caféine. Sans lui, *le Neveu de Rameau* n'existerait peut-être pas ; pas plus que *l'Etre et le Néant* !

Le coffêa canephora Pierre, de basse altitude, son rival, est originaire du Congo. C'est le robusta. Il est connu des pauvres de la planète, et donc plus familier du plombier-zingueur de Prévert que de la duchesse de Guermantes. Il représente 95 % de la production de la Côte-d'Ivoire.

L'arabica est multiple, et ses variétés infinies. Seul un encyclopédiste insomniaque peut distinguer le moka d'Ethiopie du maragogype d'Amazonie. De rares spécialistes, à Paris, torréfient chaque jour le café vendu le lendemain. Pas plus de quatre ou cinq. Tel Pierre Verlet (256, rue Saint-Honoré, Paris-1er), *comparable à un grand parfumeur.* Chez lui, tout est fait main : choix, mélange, torréfaction ; avec amour. Les habitués ont « leur » café : Grand Pavois, Haute Mer et ce Mélange de saison qui, selon Pierre Verlet, emprunte sa métaphore à la *musique. D'ailleurs, il torréfie* « à l'oreille », et la magie des saveurs chante selon un accord aérien. Aucun robusta dans les « jus » qu'il exporte jusqu'à Osaka. Pierre Verlet a conscience de participer à la qualité de la table française. Der*nier des Mohicans, il passe trois* heures par jour à surveiller la couleur de ses pépites parfumées. Andrée d'Amico (Brûlerie Daval, passage Damoye, 12-14, rue Daval, Paris-11e) contrôle la couleur de son nouveau mélange, avant que les *fèves ne deviennent* « robe de moine ». Son échoppe, avec ses sacs de jute, est des plus pittoresques.

Faguais (30, rue de la Trémoille, Paris-8e) est le fournisseur des quartiers chics. On y trouve le Caracoli, fleur de cime, le café du Négus. Le Blue Mountain (Jabulum) de la Jamaïque – le café le plus cher du monde – est en vente au Comptoir marin (à Rennes et à Saint-Malo). On le trouve aussi, à côté du café de Cuba, à la Maison des colonies *(26, rue* Beautreillis, *Paris-4e*, et plusieurs autres établissements à Paris et banlieue). Chez Méo, rue Saint-Antoine, le Blue Mountain, en vrac – mais passablement éventé, – ne justifie en rien son prix – excessif – de 95 francs les 250 grammes ! A éviter. Les grandes épiceries (Fauchon, Hédiard, Ménès, Le Bon Marché, Vigneau-Desmarets) et quelques grandes surfaces commercialisent des mélanges de grande qualité. Suavor est la référence, de même que le café Sublime de Baumanière (sur commande). Un conseil : il faut goûter, tester sans relâche – par exemple l'excellent Hawaï de Verlet – et comparer souvent.

L'Italie voisine a élevé des temples au café. Qui ne connaît le Florian ou le Quadri à Venise, lorsque l'or du couchant écrase les grains bysantins des mosaïques de Saint-Marc ? Mais c'est à Padoue que triomphe la splendeur néoclassique du café Pedrocchi, *« l'excellent Pedrocchi, le meilleur de l'Italie... et presque égal à ceux de Paris »*, selon Stendhal, qui déserte Venise pour Padoue, lorsqu'il a *« besoin d'idées sèches »*.

La liste des grands cafés d'Europe (3) est infinie, comme celle des variétés et des saveurs de la « fève » (4). *Mentionnons* à égalité, pour leurs qualités urbaines, le Rosati de la Piazza del Popolo à Rome, et Les Deux Magots, à Paris. Leur trait commun sera leur fréquentation par Jean-Paul Sartre, à la belle époque du « Castor ». Le *café n'est-il pas le seul breuvage* qui, pour son usage, a suscité une architecture notable : de Piranese, qui décora le Café des Anglais, à Christian de Portzamparc, dont le Café Beaubourg procure à chacun le plaisir d'un espace lumineux et étudié, perception affinée par l'hyper-esthésie que procure la divine liqueur.

Jean-Claude Ribaut

(1) Aux Editions A. Tempera, 5, rue Legouvé, 75010 Paris, 1984.

(2) Alain Borer, *Rimbaud en Abyssinie*. Essai/Seuil, 1984.

(3) « Cafés urbains », in *le Buveur du XIXe siècle*, de Didier Nourisson, Albin Michel, 1990.

(4) *Le Livre du café*, de Lucette Chabouis, Bordas, 1988.

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE J.-B. MICHEL*
B.P. no 5
MOUSSY 51200 EPERNAY
Propriétaire-viticulteur
Doc. et tarifs sur demande
Etiquettes personnalisées

L'ORT VERT
CAVE VITICOLE DE CLEEBOURG*
Vente par correspondance. Tarif sur demande
Livraison rapide dans toute la France et à l'étranger
67160 Wissembourg - Tél. : 88-94-50-33

* « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé ».

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06400 CANNES

*HÔTEL LIGURE****NN
5, rue Jean-Jaurès - 06400 CANNES
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48.
A 300 m de la célèbre Croisette et des plages.
Climatisé, insonorisé, chambres
TV couleur. Tél. direct. minibar.

MANDELIEU - LA NAPOULE

ROCHER SOLEIL
RÉSIDENCE HÔTELIÈRE
****
STUDIOS, 2 et 3 PIÈCES
de très grand confort.
Bar, restaurant, salon, piscine, sauna, salle de gym., jeux d'enfants.
Face au golf, à 800 m de la plage.
INFORMATIONS - *RÉSERVATIONS* :
(16-1) 44-01-60-48.

NICE

HÔTEL LA MALMAISON
Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. : 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Montagne

05340 PELVOUX

Pension complète + clubs enfants + montagne + soirées + rafting + V.T.T. + piscine + tennis : 1498 F semaine réduction enfants de 25 % à 50 %.
AUBERGE LA BLANCHE
No VERT APPEL
GRATUIT 05-03-29-21.

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
HTES-ALPES – STATION VILLAGE
à 5 km de St-VÉRAN
*HÔTEL LE CHAMOIS***
LOGIS DE FRANCE
Soleil, calme, randonnées
Demi-pension, pension
Tél. : 92-45-83-71.

Paris

PORTE DES LILAS

HÔTEL LILAS GAMBETTA**
223, avenue Gambetta
Tél. : 43-62-85-60
Télex : 211838. Fax : 43-61-72-27
Chambres insonorisées (290 F à 340 F)
TV couleur. Tél. direct, minibar.

SORBONNE

HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bains, w.-c.
TV couleur.
Tél. direct. FAX : 46-34-24-30.
De 280 F à 420 F - Tél. : 43-54-92-55.

Provence

VIVRE UN MOMENT D'EXCEPTION AUX BAUX-DE-PROVENCE
LE MAS DE L'OULIVIE***
Un nouvel hôtel grand confort, avec 20 chambres climatisées, au cœur *d'une oliveraie.*
Magnifique piscine paysagée. Tennis. Parking fermé. A proximité : golf 9 et 18 trous, équitation, vol à voile...
Et, tout autour, le site prestigieux et idyllique des BAUX-DE-PROVENCE.
Tél. : 90-54-35-78. Fax : 90-54-44-31.

Italie

VENISE

OFFRE SPÉCIALE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1991
RAMADA HÔTEL VENISE
Seulement 750 FF
par personne pour 3 nuits
avec le petit déjeuner compris
Pour réserver, téléphoner :
1939-41-5310500
Fax :1939-41-5312278
Télex : 433294 RAMVE

Suisse

LUGANO

L'HÔTEL WASHINGTON ***NN
Situation calme près gare et centre-ville – Grand parc et parking
1/2 pension : FS. 73 à 85 par pers.
Tél. : (194)91/56-41-36.

TOURISME SUISSE
VALAIS : Magnifique chalet, soleil, vue. 0041 614020233.

Home d'enfants
Vacances d'été
HAUT DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort., rénov., au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfants, cuis. saine et équilibrée, chbres 2 ou 3 avec sdb, W.-C. Activités avec moniteur : poneys, tennis, jeux, ping-pong, V.T.T., initiat. échecs, peinture sur bois, herbiers, fabrication du pain, *découverte environnement.*
Tarif tout compris : 1 880 F/semaine par enfant + option V.T.T.
Tél. : (16) 81-38-12-51.
Le Crêt-l'Agneau – La Longeville
25650 MONTBENOIT.

48020 LIDO ADRIANO
RAVENNA - I -
GRAND HOTEL ADRIANO
Viale Petrarca 42
Tel. 19.39-544495446
Télex 551288 ADRIA-H

COMME UNE ILE DANS LA MER - UN HOTEL DE PRESTIGE DIRECTEMENT SUR LA PLAGE PRIVEE. Qualité du service tout a fait nouvelle - 130 chambres - 2 piscines - 3 courts de tennis - boules - beach volley - discotheque - parking entouré d'une clôture - cuisine riche et raffinee avec menu au choix - petit déjeuner-buffet dans le jardin - soirées de gala - animation. Offre publicitaire pour les lecteurs: mai - juin - septembre Fr.F. 227, juillet Fr.F. 273, août Fr.F. 410. Du 1 au 15 juin votre enfant gratis.

Sherlock Holmes

toujours pas mort

Inventés par Conan Doyle, les personnages de Sherlock Holmes s'échappent chaque année des pages où ils se morfondent depuis un siècle, et ils reprennent vie à Meiringen, en Suisse. Là où l'auteur avait mis lui-même un terme aux aventures de son héros.

« SUISSE : DOUBLE DISPARITION ÉNIGMATIQUE DANS LA RÉGION D'INTERLAKEN. – Un double crime, particulièrement énigmatique, a eu lieu samedi dernier 4 mai 1991 aux abords des fameuses chutes de Reichenbach, à dix minutes à pied du petit village paisible de Meiringen, dans l'Oberland bernois. La victime, inconnue, et son agresseur supposé, un certain Mister Moriarty, de Londres, ont péri ensemble, vraisemblablement noyés dans les eaux tourbillonnantes des chutes ; et bien que le crime ait été vu par plusieurs centaines de personnes, les corps des deux protagonistes du drame se sont comme volatilisés. Seul le chapeau de l'un d'eux, de type deer-stalker, qu'on utilise habituellement pour la chasse à la grouse en Ecosse, a pu être retrouvé, ainsi qu'un alpenstock, et un porte-cigarettes en argent appartenant, pense la police, à la victime, et frappé des initiales S. H. (bur. suisse de l'Ag. tél. Reuter, le 10 05 1991). »

Tel pourrait être le point de départ d'une des énigmes de Sherlock Holmes que seule la sagacité du premier *consulting detective* du monde pourrait résoudre... S'il ne s'agissait précisément du récit de sa propre mort !

Drôle de casse-tête qui possède cependant, comme les énigmes du *Chien des Baskerville*, de *la Ligue des rouquins* et des *Cinq Pépins d'orange*, une solution simple parce que logique. *« Lorsque vous avez éliminé l'impossible, ce qui demeure, aussi improbable qu'il puisse paraître, doit être la vérité »* : faisant nôtre ce théorème méthodologique du fondateur de la police scientifique, il nous est en effet permis de révéler d'entrée le pot aux roses élémentaire de cet incroyable crime apparemment sans solution. Oui, il y a bien eu double crime à Meiringen, le 4 mai 1991 : nous y étions ; mais il ne s'agissait, en réalité, que d'une reconstitution, presque d'un rituel – une de ces *private jokes* qu'affectionnent entre eux les membres anglissimes de la digne Sherlock Holmes Society of London.

Explicitons cette assertion. Tous les ans, en effet, invariablement, le 4 mai, les « holmésiens », comme l'on dit, les plus fous du monde, se retrouvent à Meiringen, à 30 kilomètres à l'est d'Interlaken, afin d'y rejouer en habits d'époque la mort et la résurrection de leur héros. Cérémonial immuable, presque aussi fermement codifié qu'un rite d'église. Arrivés la veille par train spécial, les fans du premier « privé » de l'histoire du roman policier, grimés, qui en *irregulars* de l'East End, ces gamins des rues de Londres que Sherlock Holmes utilisait pour ses filatures délicates, qui en princess Clothilde Lothman von Saxe-Meningen, ou encore en Charles Auguste Milverton, l'ignoble maître chanteur d'un des récits du *Retour de Sherlock Holmes*, après être descendus au Park Hotel Sauvage, l'ex-Hôtel des Anglais, se rassemblent le matin au pied des chutes impressionnantes de Reichenbach.

Ahurissant spectacle, comme si tous les personnages inventés par Conan Doyle, s'échappant des pages où ils se morfondent depuis un siècle, prenaient brusquement vie. Il y a là des nobles, des ecclésiastiques, mais aussi des bourgeois, gros et petits, et des gens du peuple ; des mondaines, des demi-mondaines, et des respectueuses. On rencontre Wilson, l'étonnant dresseur de canaris de *Peter le Noir*, qui ne se déplace jamais sans sa petite cage grillagée ; Neville Saint-Clair de *l'Homme à la lèvre tordue*, gentleman à la double vie ; Klopman, le nihiliste, tout habillé de noir, une bombe dans la main droite, de *Son dernier coup d'archet*. On reconnaît aussi Wiggins, le chef des *Irrégulars* de Baker Street, Mrs. Hudson, la logeuse du 221 b ; l'inspecteur G. Lestrade de Scotland Yard ; et bien sûr, le fidèle d'entre tous les fidèles le bon docteur John Watson.

Paraît alors, sous les applaudissements de cette foule victorienne en diable, Sherlock Holmes lui-même, revêtu de son fameux Inverness en tweed, et coiffé de son chapeau de chasse, sa pipe coudée dans une main et sa légendaire loupe dans l'autre ; puis, sous les huées, entre en scène son ennemi, le *« Napoléon du crime »*, l'infâme *professor* Moriarty, à l'âme aussi sombre que l'habit.

Le spectacle peut commencer. Sur le petit chemin escarpé qui monte le long des chutes de Reichenbach, Sherlock Holmes s'affronte à Moriarty. Eternel combat du Bien et du Mal, qui se termine, hélas, par un odieux match nul : deux mannequins représentant les deux protagonistes se voient sans ménagement précipités du haut de la falaise dans les eaux tourbillonnantes des chutes. Cris, lamentations, pleurs, regrets éternels. Sherlock Holmes est mort avec son ennemi ! Chacun, un ruban de crêpe noir accroché à son costume, redescend alors par funiculaire dans la vallée afin d'y célébrer un office au disparu.

C'est alors qu'au beau milieu des oraisons funèbres, bien sûr humoristiques, réapparaît, comme dans *la Maison vide*, sous le déguisement d'un vieillard difforme... Sherlock Holmes lui-même. Le Bien avait triomphé du Mal ! Poursuivi par la bande de l'infâme Moriarty, le détective s'était tout simplement caché, voyageant de par le monde, en Perse et au Tibet, rencontrant le dalaï-lama, et rendant au passage quelques fiers services au calife de Khartoum. Il est revenu, le divin détective ! Les holmésiens rentrent en procession à Meiringen. Après les pleurs, c'est le temps des libations. Et bien sûr, comme en n'importe quel pub anglais, les horaires en moins, l'alcool coule à flots...

Parvenu en ce point de notre récit, le lecteur trop cartésien ou non informé de la mythologie, presque de la Passion holmésienne, peut légitimement s'interroger : à quoi tout cela peut-il bien rimer ? Pourquoi cette cérémonie ? Et pourquoi précisément à Meiringen.

A cette double énigme, il y a aussi, comme dans toutes les affaires traitées par Sherlock Holmes, une explication simple et logique – disons le mot : élémentaire, – si tant est, ainsi que le formule le détective positiviste, qu'*« il n'est pas au monde de combinaison d'événements à laquelle l'esprit humain ne puisse apporter une explication rationnelle »*. C'est en effet ici, à Meiringen, que, lassé par un personnage qui l'encombrait et qui même, pensait-il, était en train d'occulter sa véritable *« œuvre littéraire »*, le digne Sir Arthur Conan Doyle résolut, il y a tout juste un siècle, de faire passer de vie à trépas sa créature.

« Il m'apparut, expliqua-t-il plus tard, en parlant des chutes de Reichenbach, *que si un homme voulait en finir de façon éclatante avec la vie, ce lieu romantique fournissait vraiment un cadre idéal. »*

Aussitôt pensé, aussitôt fait : de retour d'une série de conférences en Suisse, l'éminent Dr Doyle publiait en octobre 1893 dans *The Strand Magazine* un conte intitulé *The Last Problem*, dans lequel il racontait la mort, survenue deux ans plus tôt, de son héros, à la suite d'une bagarre avec son ennemi, le professeur Moriarty, dans ce site impressionnant.

Hélas pour les ambitions littéraires de Doyle, mais heureusement pour ses fans, on ne se débarrasse pas si facilement, comme nous l'avons vu, de Sherlock Holmes ! Poussé par ses lecteurs – l'un d'entre eux lui écrivit qu'il était « une brute » – et par de persistants problèmes d'argent dus à l'insuccès radical de ses grandes fresques historiques sérieuses à la Walter Scott, Conan Doyle reprenait, dix ans plus tard, le chemin du 221 b Baker Street et ressuscitait, sans coup férir, sa progéniture méprisée.

C'est donc cette mort et cette résurrection que célèbrent, à leur manière très humoristique, les holmésiens. Avec, cette année, ainsi que les plus perspicaces des lecteurs n'auront pas manqué de le remarquer, une caractéristique de plus : 1891-1991 : eh oui, c'est bien un centenaire...

Pour cette occasion, on a donc baptisé à tour de bras à Meiringen des places, des stèles et des statues dédiées au divin détective, et surtout, on y a ouvert un musée où l'on a reconstitué avec un soin maniaque du détail le fameux appartement imaginaire du 221 b Baker Street. Tout y est, du savant désordre célibataire décrit par Conan Doyle à la collection de pipes, qui n'étaient pas toutes, soit dit en passant, courbées, sans oublier, bien sûr, le coin laboratoire, la cape jetée hâtivement sur une chaise, la robe de chambre et le célèbre Stradivarius acheté *45 shillings* à un brocanteur.

Les esprits malins, comme peuvent en être certains, chercheront, il en va de soi, à apercevoir sur le manteau de la cheminée les fameuses seringues hypodermiques lestées d'une solution de cocaïne à 7 %, ramenées en cachette à 5 % par le brave Watson, dont Sherlock Holmes faisait usage en période d'inactivité trois fois par jour. Elles s'y trouvent. Mais, Suisse oblige, prudemment enfouies sous un amoncellement bienvenu de journaux.

Bien sûr, toutes ces reconstitutions sont furieusement *british*, tout comme le fut l'extraordinaire menu du dîner de gala qui devait clore cette manifestation où, de la soupe de queue de bœuf, relevée par un doigt de sherry, à la classique mousse aux chocolats noir et blanc, ponctuée de whisky, en passant par un un étrange *monk-fish* à la sauce moutarde et un veau rôti relevé au fendant qu'entrecoupait une crème froide à la menthe, on fit le tour gastronomique des plats qu'aurait pu consommer Sherlock Holmes il y a un siècle à l'Hôtel des Anglais. Mais, heureusement, l'humour, qui est universel, sauvait la mise.

Dans le hall, lui aussi fort victorien, du Park Hotel Sauvage, c'était même comme si, par instants, l'on s'était trouvé dans ce légendaire Charing Cross Hotel, tout près de la place Trafalgar, dans le fumoir duquel fut piégé Hugo Olberstein, avec, dans sa valise les *« Plans du Bruce Partingtron »*.

Bref, si Sherlock Holmes est bien mort, en tant que créature de fiction, à Meiringen, tout se passe comme s'il était devenu ici un personnage réel. Aux lettres que le détective reçoit encore aujourd'hui au 221b Baker Street, l'on sait qu'une secrétaire renvoie invariablement cette réponse : *« Mr. Holmes est bien vivant, mais il a pris sa retraite dans le Sussex, où il élève des abeilles. »*

Délivrons donc, pour finir, la seule information vraie de cet article : Sherlock Holmes est, bien entendu, vivant, mais il réside aujourd'hui à Meiringen, où il mène depuis plusieurs mois sa plus difficile enquête : la recette de la meringue est-elle ou non née à Meiringen et qui, des deux, a donné son nom à l'autre ?

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

ÉCONOMIE

22 Une étude sur les prélèvements obligatoires
— Les projets fiscaux du gouvernement
23 La réinsertion des chômeurs
— Communication
24 Marchés financiers
25 Bourse de Paris

BILLET

Le RMI en Europe ?

Un revenu minimum sera-t-il assuré aux citoyens les plus démunis de tous les pays européens ? Sur le principe, la Commission de Bruxelles est d'accord et elle vient de rédiger *une recommandation en ce sens* qui rassurera ceux qui déplorent le manque de dimension sociale de la construction européenne. Mais le chemin à parcourir est encore long. Les Douze doivent maintenant s'entendre sur le contenu d'une directive qui risque de faire resurgir plusieurs *obstacles auxquels se heurte* traditionnellement l'édification européenne.

Hormis la probable désapprobation de la Grande-Bretagne, qui reste encore très rétive à toute intervention de Bruxelles dans le *domaine du droit du travail ou* de la protection sociale, un clivage Nord-Sud pourrait se dessiner. A l'heure actuelle, les pays européens les plus développés, comme la France, la RFA, les Pays-Bas, le Danemark ou le Royaume-Uni, disposent de mécanismes garantissant *un revenu* minimum. En revanche, la Grèce ou le Portugal ignorent de tels dispositifs, que, pour leur part, l'Italie et l'Espagne n'ont guère développés. Les Etats membres du Sud risquent ainsi de retarder une éventuelle harm nisation, à laquelle ils considèrent ne pas *avoir les moyens de s'associer.*

Quant à la France, elle ne peut que se féliciter de la proposition de la Communauté. A l'heure du bilan de dix années de présence de M. François Mitterrand au pouvoir, le RMI créé par les socialistes – qui établit un lien systématique entre revenu et insertion – ne fait-il pas figure de formule la plus élaborée en Europe ? Le gouvernement *devrait pourtant faire preuve* de modestie, car un récent rapport du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) confirme que l'insertion est encore loin de constituer un *droit effectif.*

Selon le CERC, guère plus de 10 % des bénéficiaires du RMI *ont été concernés par des* stages de formation et 44 % ne sont pas encore suivis par des travailleurs sociaux. Les pouvoirs publics, même s'ils mettent en doute cette évaluation, doivent aussi s'interroger sur l'efficacité d'un dispositif qui fait de l'Etat un *simple bailleur de fonds,* l'essentiel du « travail social » devant être assuré par les collectivités locales.

J.- M. N.

Continental et Pirelli pourraient reprendre les discussions en vue d'une fusion

Selon le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, la réunion extraordinaire du conseil de surveillance de Continental, qui se tenait *le 9 mai,* s'est achevée par le départ de M. Horst Urban, président depuis octobre 1987, et la décision de reprendre les discussions avec l'italien Pirelli. Cet événement annonce peut-être la fin du feuilleton qui a commencé en septembre dernier, lorsque Pirelli a proposé une fusion de leurs activités pneumatiques à *l'allemand* Continental. Avec le départ de M. Urban, qui avait battu le rappel des actionnaires allemands contre l'assaillant italien, un sérieux obstacle vient d'être levé à la fusion entre le numéro quatre et le numéro cinq des entreprises mondiales de pneumatiques.

L'après-guerre au Proche-Orient

Le Koweït se résignerait à céder des participations dans des groupes industriels

Le Koweït doit faire face à une grave crise de trésorerie, qui entrave la tâche *de reconstruction* de l'Emirat, mis à sac par l'occupation irakienne. Ces problèmes financiers pourraient contraindre le gouvernement à entamer son portefeuille sagement constitué de participations industrielles, estiment les milieux financiers londoniens.

LONDRES

correspondance

La poétique appellation « Koweït Inc. » appartiendrait-elle au passé ? D'après les analystes de la City, le « trou » de trésorerie du Koweït devrait s'élever à 18 milliards de dollars en 1991. A titre de comparaison, les réserves de la banque centrale de l'Emirat atteignent 5 milliards de dollars.

Les milieux bancaires du « square mille » s'inquiètent de la dérive des finances koweïtiennes. Côté dépenses, la lourde contribution nationale à l'effort de guerre allié est chiffré à 16 milliards de dollars, dont seulement 5,5 ont été réglés. Le soutien financier à chaque famille koweïtienne installée à l'étranger (plus de 400 000 Koweïtiens vivent en exil depuis le 2 août), le moratoire sur les dettes des particuliers, estimées à 4 milliards de dollars, le paiement des arriérés de salaires aux 70 000 fonctionnaires et la gratuité de l'essence pendant six semaines ont fortement grevé le budget de l'émirat.

Sur le plan des recettes, les dividendes du « bas de laine » placé sur toutes les grandes places financières de la planète ne devraient pas dépasser les 6 à 8 milliards de dollars. A ces revenus, il convient d'ajouter 1 milliard de dollars au titre de la contribution de la Kuwait Petroleum Company, la compagnie nationale qui a poursuivi ses activités depuis Londres pendant les 210 jours de l'occupation irakienne. Les effets de cette crise financière se font déjà sentir. Des maîtres d'œuvre de la première phase de reconstruction, chargés de la remise en état des infrastructures, se plaignent des retards de paiement et de la lenteur de la signature de contrats.

Tirelire presque épuisée

Pour couvrir les dépenses courantes, les autorités koweïtiennes ont continué à entamer leur capital placé à l'étranger. Le gouvernement koweïtien en exil avait vendu au cours de la crise du Golfe entre 8 et 10 milliards de dollars d'avoirs facilement mobilisables : bons du trésor japonais, obligations, dépôts bancaires, avoirs en or et devises. Mais aujourd'hui, cette tirelire de liquidités semble presque épuisée. *« Avant la guerre, les Koweïtiens, gens obsédés par le long terme, avaient investi leurs richesses dans les valeurs industrielles dites de bon père de famille, dans l'immobilier, dans l'hôtellerie. Leurs avoirs liquides à court terme n'étaient guère importants. Ils ont déjà vendu la plus grande partie pour financer la guerre et le gouvernement en exil »*, note un banquier du « square mille ».

La marge de manœuvre du gouvernement du cheikh Saad Al Ahmad Al Sabah est limitée. Arc-boutés sur leur refus de se séparer des participations industrielles gérées par le Kuwait Investment Office (KIO), les princes de Koweït-Ville ont tenté d'emprunter sur le marché international des capitaux. La banque centrale s'est déclarée prête à offrir les futurs revenus pétroliers, voire les réserves d'or noir, en garantie. Mais les établissements de crédit rechignent à délier les cordons de leur bourse. *« La mise sur pied des lignes de crédit au Koweït est l'affaire des gouvernements, pas des banques. Nous aidons nos clients qui participent à la reconstruction »*, explique un porte-parole de la National Westminster Bank, reflétant le sentiment général.

« Les banques américaines et britanniques ont d'autres chats à fouetter que d'aider financièrement le Koweït. Elles ont dû constituer d'importantes provisions pour mauvaises dettes de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est. La récession les incite à la prudence. De plus, deux éléments sont défavorables au Koweït. Le problème de la propriété légale des avoirs n'est pas réglé : la tirelire appartient-elle à l'Etat ou à la famille régnante ? Ensuite, les Al Sabah refusent d'offrir comme garantie la seule chose qui intéresse les banquiers : les avoirs gérés par le KIO », explique Pamela Ann Smith, spécialiste de l'émirat auprès de la *Middle East Economic Digest*, un hebdomadaire qui fait autorité dans le domaine des finances proche-orientales.

Le trésor du KIO est estimé entre 80 et 100 milliards de dollars. Opposée à toute liquidation d'actifs dits « insubmersibles », la famille régnante, qui tient toujours les commandes du patrimoine, est soumise aux pressions conjointes des familles marchandes de l'émirat et du Congrès américain, favorables à une cession substantielle d'actifs. Confrontés à une grave crise financière, les responsables koweïtiens semblent s'être résignés à liquider certains avoirs.

Pour la City, le KIO pourrait d'abord se séparer de ses participations en Espagne. A l'appui de ces rumeurs, la décision de M. Javier De La Rosa, le mystérieux représentant du KIO dans la péninsule Ibérique, de créer sa propre société financière. Ce désengagement d'un pays dont l'appui à la guerre a été plus que symbolique apparaît politiquement plus aisé qu'une vente de participations dans des groupes de pays aux premiers rangs du combat anti-Saddam, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France. Dans un deuxième temps, le KIO pourrait se séparer des éléments les plus controversés de son portefeuille, comme les 9 % du capital de BP qu'il détient.

MARC ROCHE

L'ONU propose d'assouplir le gel des avoirs irakiens

Le comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, jeudi 9 mai, d'autoriser un dégel des avoirs irakiens chaque fois que le gouvernement de Bagdad aura besoin de fonds pour l'achat d'aliments et de médicaments.

La décision a été adoptée par consensus entre les représen*tants des quinze pays membres* du Conseil de sécurité. Le président du comité, l'ambassadeur autrichien M. Peter Hohenfellner, a été chargé de rédiger une lettre pour communiquer cette décision aux gouvernements concernés.

Les membres du comité des sanctions sont également tombés d'accord *pour estimer* que la décision de débloquer les fonds irakiens est du ressort de chaque pays.

La majeure partie des biens *irakiens à l'étranger* (un peu moins de 1 milliard de dollars), qui ont été gelés par la résolution 661 du Conseil de sécurité adoptée le 6 août 1990, se trouve aux Etats-Unis. Or le représentant adjoint des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Alexander Watson, a déclaré à plusieurs reprises que son gouvernement n'a pas l'intention pour le moment de débloquer les biens irakiens.

Le Golfe exsangue

Les capitaux ont disparu, les caisses publiques sont vides, les projets d'investissement sont gelés. Pour la première fois depuis vingt ans, les riches pétromonarchies sentent les effets de la contrainte financière

MANAMA (Bahreïn)

de notre envoyée spéciale

Souks bondés mais coffres-forts vides, Manama, la capitale financière du Golfe persique, est encore en état de choc. Depuis la fin des combats, le 28 février, les échoppes pittoresques de la vieille ville ne désemplissent pas : à *la clientèle* ordinaire, enfin guérie de la peur, se mêlent non seulement les Koweïtiens en goguette, compensant sept mois de frustrations par des orgies de friandises et d'électroménager, mais aussi les « marines » américains, qui, pressés de rapporter un souvenir au pays, marchandent maladroitement sous l'oeil indulgent mais intéressé des commerçants.

« Clientèle de pacotille ! », grogne un banquier. Car dans les luxueuses tours vitrées où prospéraient jadis les plus grandes banques de la région, l'atmosphère est tout sauf euphorique. Sept mois de conflit militaire et politique ont laissé le Golfe exsangue. On ne s'en aperçoit nulle part mieux qu'à Bahreïn, ce Luxembourg à la mode orientale, aujourd'hui *transformé en champ de bataille* financier. Entre les établissements mis sous cocon, les sinistrés qui ont licencié leurs cadres par dizaines et ceux qui, comme la Société générale, la Bank of America ou le CCF, ont purement et simplement plié bagage, difficile de dénicher un interlocuteur optimiste.

« La guerre a coûté très cher. Il faudra du temps pour que la crise soit digérée », explique l'ambassadeur de France à Bahreïn. On commence seulement à s'en apercevoir : le conflit a littéralement asséché l'économie du Golfe. Il a cassé net la fragile *reprise qui, après sept* années de récession, commençait à poindre, obérant largement aujourd'hui les chances de sursaut lié à la reconstruction.

Première hémorragie : la disparition des capitaux. L'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août, a déclenché une fuite massive de fonds privés. *« Soixante milliards de dollars (1) et même plus, sont partis du Golfe. Si une petite partie revient, nous aurons de la chance ! »*, estime M. Katchadourian, président de la Bahreïn Bank for Middle East (BBME). Un chiffre énorme, confirmé par la plupart des observateurs. Certains établissements à vocation régionale ont perdu en quelques semaines jusqu'à la moitié de leurs dépôts, assure un banquier français, ajoutant : *« Tous les jours, j'ouvrais des comptes en Suisse, au Luxembourg ou dans les îles Caïman... »*

Il a fallu que la SAMA, la banque centrale saoudienne, intervienne massivement pour empêcher le krach pur et simple. Le pire a été évité... mais un peu tard. Les capitaux res*tent pour* l'essentiel dehors.

Second drame : le conflit a vidé aussi les caisses publiques qui, dans ces économies de rente, constituent le principal moteur de l'activité. Sans même parler de l'Irak, littéralement sinistré et *« sorti de l'histoire pour vingt ans au moins »*, selon un diplomate saoudien, ni du Koweït, qui, totalement privé de revenus pétroliers, devra vivre sur ses réserves pour encore un an et demi au bas mot, l'addition est lourde.

L'Arabie saoudite obligée d'emprunter

En Arabie saoudite, placée en première ligne, le coût total de la guerre sur sept mois (2) est estimé à 30 milliards de dollars, selon une source proche du gouvernement. Cela sans compter les engagements pris pour *l'avenir, tant auprès des* alliés occidentaux (achats d'armes notamment), que des pays amis plus défavorisés : Egypte, Syrie, Maroc, etc. Tout compris, les dépenses du royaume pourraient atteindre, selon des sources américaines citées récemment par le *Washington Post*, quelque 64 milliards de dollars sur un an (d'août 1990 à août 1991).

Or les revenus pétroliers « tombés du ciel » à la suite de l'embargo sont loin de compenser ces « extras ». L'envolée des cours du brut d'août à janvier et la hausse de la production nécessaire pour compenser le déficit créé par l'embargo ont certes gonflé les recettes de l'Arabie saoudite. Mais le total sur sept mois (2) est estimé, selon la revue *Pétrostratégie*, à 15 milliards de dollars, soit tout juste la moitié des dépenses supplémentaires engagées pendant la même période.

Dans les autres pays membres du Conseil de coopération du Golfe (3), le coût de la guerre a certes été moins lourd, mais la manne pétrolière a été aussi moins importante. Tout compte fait, le seul gagnant de la crise est l'Iran, qui a touché les bénéfices du conflit sans en payer les frais.

Résultat : pour la première fois depuis près de vingt ans, les riches pétromonarchies sentent nettement les effets de la contrainte financière. Le budget saoudien pour 1991, toujours en gestation, sera *« ric-rac »*, assure un observateur, et, signe des temps, le royaume a décidé, pour la première fois, d'emprunter 3,5 milliards de dollars sur le marché international des capitaux.

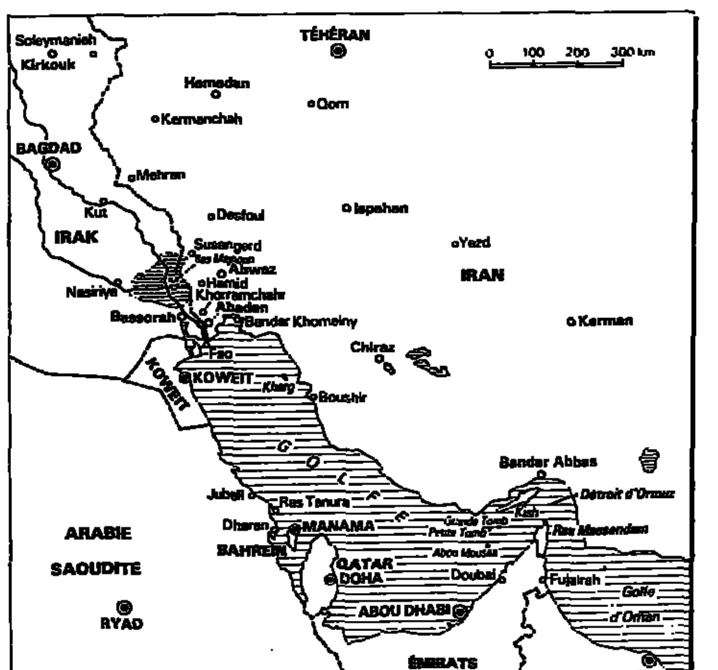

Un geste doublement symbolique : le gouvernement signifie ainsi à tous ses interlocuteurs que ses capacités financières ne sont pas illimitées. Et il rassure en même temps les banques, qui, échaudées par les nombreuses ardoises essuyées ces der*nières années auprès du secteur* privé au nom de la récession et des lois islamiques (4), refusent de financer le moindre projet sans garanties publiques en béton. *« Si l'Etat saoudien lui-même accepte les conditions du marché international, nous serons couverts juridiquement »*, explique un banquier de Bahreïn.

Le pétrole n'est plus la manne de jadis

Rien de tragique : hormis l'Irak et l'Iran, tous les Etats de la région possèdent encore un solide matelas de réserves financières. Et le pétrole est là qui assure à moyen et long terme des revenus réguliers et confortables. Mais les réserves, écornées par la récession, sont nettement moins *confortables qu'elles ne l'étaient il y* a dix ans.

Quant au pétrole, ce n'est plus la manne de jadis. La flambée des cours après le 2 août 1990 n'a été qu'un feu de paille. *Retombés dès la* mi-janvier aux alentours de 20 dollars le baril, les prix du brut ont peu de chances de dépasser largement avant longtemps ce niveau. Au *contraire, le retour de l'Irak sur le* marché pourrait précipiter une rechute. *« Dans cinq ans, les six pays du Conseil de coopération du Golfe percevront des revenus pétroliers de 450 millions de dollars par jour*, prévoit le ministre du pétrole de Bahreïn, *mais d'ici là... »*

Comment dans ces conditions relancer la machine, grippée par sept mois de crise ? A Riyad, après le 2 août, ne restaient que les *« patriots et les expatriots »*, plaisante-t-on aujourd'hui dans le Royaume. La panique qui, après l'offensive irakienne, a vidé les grandes villes et les coffre-forts, a aussi cassé net la croissance. Dans tout le Golfe jusqu'au Sultanat d'Oman, pourtant fort éloigné du champ de bataille, la vie des affaires s'est brutalement arrêtée au milieu de l'été. *« Tout le monde a cessé d'acheter sauf les militaires »*, dit un cadre supérieur.

Consommation en berne, sauf dans les rares créneaux ouverts par la présence de G.I., transports aériens et maritimes perturbés, usines stoppées faute de main-d'œuvre, chantiers abandonnés, seul le secteur pétrolier a échappé au marasme. L'économie a tourné au ralenti pendant sept mois... et continue à piétiner. Un bon mois de ramadan dans les échoppes de Dahran ou de Manama ne fait pas une reprise. Or, pendant le conflit, tous les projets d'investissements publics et privés ont été gelés. Et le restent.

La guerre a beau être terminée, l'armistice signé, la confiance est loin d'être revenue. Preuve en est la spéculation entretenue contre le riyal saoudien dans l'attente d'une hypothétique dévaluation. *« Il y a un malaise »*, constate M. Sarnelli, le conseiller commercial français à Ryad.

Une crise de confiance

Malaise politique : *l'incertitude* pesant sur l'avenir de l'Irak entretient une inquiétude générale sur l'avenir et la stabilité de toute la zone. Malaise social : les revendications démocratiques clairement exprimées à Koweït éveillent des échos dans toutes les pétromonarchies et tracassent les régimes en place qui redoutent la contagion. Malaise tout court : *« L'avenir du Golfe ? Les gens du pays eux-mêmes n'y croient pas, ils achètent des maisons en Grande-Bretagne, placent leur argent en Suisse, et la crise du Koweït n'a rien arrangé, au contraire, sur ce plan »*, dit un financier libanais.

Et la reconstruction, le « boom » qui partout suit toujours l'armistice ? Banquiers et observateurs font la moue. *« Quelle reconstruction et avec quel argent ? »*, disent-ils tous en substance. A Koweït, le mirage s'est vite dissipé : la reconstruction aura bien lieu, mais elle coûtera beaucoup moins cher que prévu : vingt-cinq à trente milliards de dollars au pire, dont les deux tiers au moins pour le seul secteur pétrolier.

VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 22

(1) 1 dollar en 1990 valait environ 5,60 francs.

(2) D'août 1990 à février 1991.

(3) Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis et Sultanat d'Oman.

(4) La loi islamique interdit en principe les intérêts.

LE MONDE diplomatique

▶ **LE CRI DES CITÉS-BANLIEUES :** Jeunes sans avenir, par *Denis Clerc.* – Où donc apprendre encore à maîtriser le sort ? par *Claude Liauzu.* – Misère et solidarité dans les bidonvilles de Marseille, par *Magali Canavaggia.* – A la Réunion, un record de chômage, par *Jean-Pierre Alaux.*

▶ **PROCHE-ORIENT :** Quel ordre régional ? par *Alain Gresh.* – La paix, sans les Palestiniens..., par *Samir Kassir.* – A nouveau l'oubli sur les territoires occupés, par *Florence Beaugé.* – Israël plus que jamais l'enfant chéri de l'Amérique, par *Serge Halimi.* – La Turquie réclame son dû... à Chypre, par *Christophe Chiclet.*

▶ **MÉDIAS, SOCIÉTÉS ET DÉMOCRATIE :** L'ère du soupçon, par *Ignacio Ramonet.* – Aux ordres du Nord, l'ordre de l'information, par *Jacques Decornoy.* – CNN, rythme infernal et suspense à l'état brut, par *Yves Eudes.* – Manipuler et contrôler les cœurs et les esprits, par *Herbert I. Schiller.* – Le complexe militaro-médiatique, par *Martin A. Lee.* – Vidéo-résistance à l'heure des satellites, par *Nathalie Magnan.* – Le spectacle de la propagande, par *Pierre Guislain.* – « Faxer » ou périr, une culture de l'urgence, par *Maurice Ronai.* – Trop fascinants mondes virtuels, par *Michel Colonna d'Istria.* – Sauve qui peut, les programmes, par *Bernard Cassen.*

Également au sommaire de ce numéro :

- **YOUGOSLAVIE :** La Fédération est-elle menacée d'éclatement ? par *Catherine Samary.* – Les cicatrices de l'histoire, par *Catherine Lutard.*
- **ALBANIE :** A l'écoute des tambours de la démocratie, par *Jean-Michel de Waele.*
- **CEE :** Le grand marché contre la grande Europe , par *Bernard Cassen.*
- **THAÏLANDE :** Ces campagnes, pauvres et tellement rentables..., par *Michel Chossudovsky.*
- **CUBA :** Les exilés de Miami pour le dialogue avec La Havane, par *Francis Pisani.*
- **MOZAMBIQUE :** La reconstruction marque le pas, par *Rachel Waterhouse.*
- **ÉCONOMIE :** Au nom du libre-échange, Washington à l'assaut du continent latino-américain, par *James Petra* et *Morris Morley.*
- **CINÉMA :** Des films pour croire en l'avenir de l'Afrique, par *Thérèse-Marie Deffontaines.*

NUMÉRO DE MAI – 32 pages
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉCONOMIE

Sauf pour les revenus très élevés

Les prélèvements obligatoires sont moins progressifs en France qu'à l'étranger

***« A l'exception des titulaires de revenus très élevés – plusieurs millions de francs par an, – les contribuables français supportent un impôt plus faible et, en général, beaucoup plus faible que leurs homologues étrangers. »* L'étude que l'INSEE vient de publier sur la fiscalité française (1) ajoute que, dans l'Hexagone, on *« paie davantage de cotisations sociales qui, contrairement à l'impôt sur le revenu, sont proportionnelles au salaire, voire dégressives. Dans son ensemble, le système des prélèvements français se caractérise par une quasi-proportionnalité, qui contraste avec la nette progressivité observée à l'étranger »*.**

L'étude de l'INSEE souligne d'abord le caractère *« tout à fait particulier »* du système français de prélèvements, notamment son barème compliqué, appliqué pour le calcul de l'impôt sur le revenu et *« les raffinements d'une législation »* (2) qui ne sont en aucune manière *« un gage de plus grande équité, mais seulement une source de complexité et d'incompréhensions »*. Et de citer les abattements de 10 % et 20 %, l'application du quotient familial maintenant plafonné, celui de la décote, celui de la minoration, sans parler des dix-neuf taux réels du barème (treize officiels), alors que les Etats-Unis ont seulement quatre tranches (15 %, 28 %, 33 % et 38 %) et les Britanniques deux (25 % et 40 %).

L'impôt sur le revenu des personnes rapporte globalement très peu : 5,7 % du PIB, soit deux fois moins que dans la moyenne des pays de la CEE (11,2 %) ou de l'OCDE (12 %). Si son poids était comparable à ce qu'il est à l'étranger (un peu plus de 10 % du PIB), il rapporterait 300 milliards de francs de plus environ, alors qu'il en a rapporté 230 milliards en 1988 (l'étude a été faite sur les chiffres de cette dernière année).

L'étude de l'INSEE souligne que l'impôt sur le revenu rapporte peu à l'Etat parce que les contribuables paient peu individuellement, sauf à des niveaux de revenus très élevés. Pour un salaire net de 100 000 F par an (8 300 F par mois), qui correspond au revenu moyen en France, l'impôt d'un couple représente en France quinze jours de salaire, aux Etats-Unis un mois et dans les autres pays européens entre un mois et demi et deux mois. A 300 000 F (revenu au-delà duquel se situent moins de 5 % des foyers français), l'impôt français, s'il est équivalent à l'impôt américain, reste toujours très nettement inférieur aux autres impôts européens. C'est aux alentours du million de francs qu'il rattrape l'impôt britannique ou l'impôt allemand. Ce n'est qu'à partir de 2 millions de francs de salaire que le contribuable français *« peut apparaître comme relativement surtaxé par rapport au Britannique ou à l'Américain, tout en restant moins imposé que le Néerlandais, l'Italien, l'Allemand »*.

Autre exemple de la faiblesse de l'impôt français : un impôt de 10 000 F correspond à un salaire deux fois plus élevé en France (139 000 F) que dans les autres pays d'Europe (73 000 F à 85 000 F, selon les pays). Ces comparaisons de pression fiscale sont effectuées, indique l'INSEE, pour des couples sans enfant. Pour les célibataires, l'impôt français se rapproche davantage de celui des autres pays, tout en restant sensiblement inférieur. Pour les familles, au contraire, le quotient familial, système plus avantageux que les dispositifs applicables à l'étranger, accentue la modicité relative de l'impôt français.

Forte concentration de la charge fiscale

L'INSEE démontre ensuite que l'exonération de nombreux contribuables (11 millions au total depuis 1987, du fait de l'extension du système dit de la décote) a eu pour conséquence de concentrer fortement la charge fiscale. Un couple français qui gagne 60 000 F par an est exonéré, alors que son homologue européen paie un impôt qui représente entre 6 % et 11 % de son salaire. Le seuil d'imposition se situe à un niveau nettement plus élevé en France qu'à l'étranger : le célibataire est exonéré jusqu'à un salaire de 49 000 F en France, alors que dans les autres pays il est imposé dès 30 000 F environ. Pour un couple disposant d'un seul salaire, le seuil d'exonération est en France deux fois plus élevé que dans les autres pays européens et, pour une famille de deux enfants, 2,5 fois plus élevé.

Le niveau élevé du seuil d'imposition en France a pour effet d'exonérer 48 % des foyers. De ce fait, 52 % de la population paient l'intégralité de l'impôt, et les 5 % de foyers disposant des plus hauts revenus paient, à eux seuls, 52 % du produit de l'impôt sur le revenu, alors qu'ils reçoivent 21 % de l'ensemble des revenus.

En réalité, la progressivité de l'impôt est plus forte en France seulement sur les revenus très élevés. Pour les salaires compris entre 100 000 F et 1 million de F, l'impôt est plus faible en France; sa progressivité est comparable à celle observée dans les autres pays. Pour les revenus faibles et moyens – inférieurs – l'impôt français est nul, donc non progressif. Ce n'est que pour les très hauts revenus, au-delà de 1 million de francs, que l'impôt est sensiblement plus progressif en France. En effet, le taux maximum d'imposition, s'il est relativement important (56,8 %), ne s'applique qu'à partir de revenus très élevés : 807 790 F de salaire pour un couple sans enfant. *« En outre, un foyer disposant de tels revenus bénéficie de l'effet cumulatif des taux marginaux plus faibles sur ses premières tranches de revenus. »*

De ce fait, un couple sans enfants disposant de 810 000 F de salaire (soit 67 000 F par mois), bien qu'il subisse un taux marginal de 56,8 %, ne versera au fisc que 31,6 % de son salaire. C'est une particularité de la législation française que le taux maximum de l'impôt, s'il est relativement élevé, ne concerne qu'une frange marginale de la population.

L'INSEE attire enfin l'attention sur un point souvent mis en relief : l'impôt sur le revenu rapporte moins qu'à l'étranger, mais la France a des dépenses publiques comparables. Elle fait donc appel à d'autres sources de financement, comme la TVA et les cotisations sociales, qui sont proportionnelles aux revenus et non progressives.

A l'étranger, un salaire, toutes charges comprises, de 50 000 F supporte une cotisation faible et peu ou pas d'impôt, alors qu'un salaire de 120 000 F supporte une cotisation également faible, plus un impôt significatif. En France, ces deux salaires sont soumis à des cotisations proportionnelles plus élevées et sont exonérés d'impôt ou soumis à une faible imposition (cas d'un salaire de 120 000 F pour un contribuable ayant un ou plusieurs enfants). *« Ainsi, comparativement aux situations étrangères, la faiblesse du produit de l'impôt français et le recours compensatoire à des cotisations proportionnelles se traduisent par une relative surtaxation des salariés modestes et une certaine soustaxation des salariés moyens. »*

En guise de conclusion, l'étude de l'INSEE propose de modifier le système actuel : *« L'augmentation de l'impôt sur le revenu – par l'élargissement de son assiette et la réduction du nombre d'exonérés – et la diminution corrélative des cotisations sociales entraîneraient (à montant global de prélèvements obligatoires inchangé) une diminution du prélèvement sur les bas salaires, y compris ceux qui, actuellement exonérés, deviendraient imposables, et rapprocheraient la progressivité du système de prélèvements français de celle des systèmes étrangers. »*

(1) *Economie et statistique*, nº 241, mars 1991. Etude de M. Gérard Malabouche, rapporteur général pour le onzième rapport du Conseil des impôts.

(2) « L'impôt sur le revenu, un mécanisme complexe », par le même auteur, dans le même numéro d'*Economie et statistique*.

Le Golfe exsangue

Suite de la page 21

Une misère par rapport aux chiffres avancés avant la libération : 60, 80 voire 100 milliards ! De plus l'essentiel ira aux entreprises occidentales, surtout américaines. *« Il y aura une reconstruction mais elle ne profitera pas aux entreprises locales,* dit M. Katchadourian, *« nous aurons les miettes ... »*

Partout ailleurs manque le nerf de la guerre : l'argent. L'Arabie saoudite et les autres pétromonarchies n'ont manifestement plus les moyens de financer le « new deal » à l'échelle du Golfe qui pourrait relancer l'activité à coups de grands travaux. Miraculeusement épargnées par les combats, elles n'ont d'ailleurs pas d'énormes besoins.

La guerre a certes montré quelques failles dans les équipements de transport ou de communication, mais le plus gros des infrastructures est depuis longtemps achevé sur les rives du Golfe : les Emirats arabes unis ne comptent-ils pas à eux seuls cinq aéroports internationaux ? L'unique secteur susceptible de justifier des dépenses massives est la défense. Hélas, là encore, elles bénéficieront peu aux économies locales...

Reste l'Iran et l'Irak. La République islamique, grande gagnante du conflit, a de gros besoins et peu de dettes. Ayant renoué des relations diplomatiques et commerciales avec la plupart de ses voisins, y compris l'Arabie saoudite, et avec les pays occidentaux sauf les Etats-Unis, le pays bénéficie d'un crédit international intact. Mais toujours empêtré dans ses contradictions internes, l'Iran hésite à emprunter massivement et, confronté à des difficultés économiques énormes, encore aggravées par l'afflux des réfugiés kurdes, il n'a pas les moyens de se lancer dans une politique de relance tous azimuts. La manne pétrolière lui permettra de réaliser sans problème les dépenses prévues dans son plan quinquennal. Pas plus.

Quant à l'Irak, c'est autre chose. Bagdad, dit un ancien haut fonctionnaire irakien, *« est revenu à ce qu'il était avant l'indépendance, en 1921. J'étais enfant, nous avions des petites lampes à pétrole, aujourd'hui on y revient. Nous avions des camions et des mules, c'est le cas. Plus de voitures, plus de pétrole, plus de raffineries, plus de production agricole. On est revenu un siècle en arrière ! »*

Sur le plan strictement financier, le recul est tout aussi spectaculaire. *« Dans les années 70,* ajoute-t-il, *nous avions au moins 80 milliards de dollars de réserves. Aujourd'hui, on doit 100 milliards... »* Accablé de dettes, mis au ban de la communauté internationale, l'Irak, sauf changement de régime, n'est pas près de trouver dans le Golfe ou ailleurs les moyens de financer sa reconstruction. *« L'Irak est un sujet tabou dans toute la région,* assure un banquier, *on ne veut même plus savoir que cela existe ! »*

L'amorce d'une reconstruction globale, touchant non seulement le Koweït mais aussi l'Iran et l'Irak, est pourtant la seule hypothèse vraiment favorable, assurent en chœur banquiers et experts. *« C'est la seule chose qui puisse déclencher un boom économique,* dit un homme d'affaires local, *mais cela passe par l'établissement dans les deux pays du nord du Golfe de régimes favorables. Ce n'est pas le plus probable. »*

Certains en rêvent pourtant. *« Si les trois pays s'engagent dans la reconstruction, cela représente un marché de 500 milliards de dollars sur dix ans au moins... »*, médite le ministre du pétrole de Bahreïn. Un plan Marshall pour le Golfe ? Les Américains, paraît-il, y songent. Mais avec quel argent ?

VÉRONIQUE MAURUS

Les projets fiscaux du gouvernement

M. Bérégovoy : « Pas question de toucher à l'assurance-vie »

Interrogé vendredi 10 mai sur France-Inter à propos des projets fiscaux du gouvernement, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie a déclaré qu' *« il n'est pas question de toucher à l'assurance-vie »*, celle-ci représentant actuellement *« 150 milliards de francs d'épargne longue »*. *« Nous avons besoin de cette épargne »*, a justifié le ministre. Mercredi 8 mai à Montpellier, devant le congrès des notaires, M. Charasse, ministre délégué au budget, avait laissé entendre que certains contrats d'assurance-vie étant utilisés pour échapper aux droits de succession, le gouvernement pourrait envisager d'en modifier la fiscalité.

Appelé à commenter le bilan de la décennie de M. Mitterrand, le ministre de l'économie a reconnu que les socialistes *« n'avaient pas encore créé assez d'emplois »*. Mais, a-t-il expliqué : *« nous avons réduit les inégalités sociales »*, évoquant à ce sujet la revalorisation du SMIC (dont le pouvoir d'achat a augmenté de 21 % en dix ans, contre 9 % pour le salaire moyen), l'impôt sur les grandes fortunes et le plan d'épargne populaire (PEP). Estimant que l'*« esprit monarchique »* était encore trop présent dans certaines entreprises, le ministre d'Etat s'est déclaré partisan d'un *« nouvel élan à la politique sociale sur le plan contractuel, des rapports sociaux dans l'entreprise en particulier »*.

□ **Droits de succession : précision.** – Dans nos éditions du 10 mai, nous avons écrit que le code des impôts prévoyait un abattement personnel de 275 000 francs sur les droits de succession en ligne directe, ajoutant que la nécessité d'un relèvement de cet abattement avait souvent été évoquée. En fait, la loi de finances 1991 prévoit qu'à compter du 1er janvier 1992 l'abattement de 275 000 francs sera porté à 300 000 francs sur la part de chacun des enfants vivants et à 330 000 francs sur la part du conjoint survivant.

LOGEMENT

□ **M. Besson lance un appel aux propriétaires de logements vacants.** – M. Louis Besson, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a lancé, devant le congrès de la Confédération nationale du logement (CNL), jeudi 9 mai à Vénissieux (Rhône), un appel à *« une prise de conscience »* des propriétaires de logements vacants, qui sont peut-être, selon lui, inconscients *« des besoins qui existent et de toutes les possibilités d'aide »* pour mettre ces logements en location. M. Besson a jugé *« inadmissible l'existence de 1 800 000 logements privés vacants »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Comptes de l'exercice clos le 28.12.1990
Actif net au 28.12.1990 : F. 158.584.960
Valeur liquidative au 22.04.1991 : F. 1.238,86
Performance du 28.12.1990 au 22.04.1991 : + 14,92 %
CAPITALISATION DES REVENUS.

Le Président François FLOQUET à déclaré :
La spécificité d'AURECIC permet aujourd'hui aux investisseurs de bénéficier en "prise directe" des effets de levier liés à l'or et au dollar.
Le Crédit Français International a été nommé au Conseil d'Administration où il sera représenté par Monsieur Roger BAUER.

AGO du 23.04.91

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Selon l'INSEE

La réinsertion des chômeurs ne s'est pas améliorée entre 1983 et 1989

En dépit de la reprise de l'emploi intervenue à partir de 1987 et de l'ampleur des politiques d'aide à l'embauche, un chômeur n'avait guère plus de chances de retrouver un emploi en 1989 qu'en 1983, estime l'INSEE, dans une étude publiée le vendredi 10 mai (1). Un constat qui amène l'Institut de la statistique à plaider en faveur d'une politique de l'emploi davantage centrée sur les publics les plus défavorisés.

L'INSEE observe une *« extraordinaire progression »* des *« chômeurs passifs »* (personnes inscrites à l'ANPE, mais déclarant ne pas effectuer de démarches concrètes de recherche d'un emploi) dont le nombre est passé de 56 000 en 1983 à 69 000 en 1989. De même, ceux qui se trouvent sans emploi depuis plus de trois ans étaient 310 000 en 1987, contre 110 000 quatre ans plus tôt, avant de légèrement diminuer. Ces catégories ne sont pas totalement exclues du marché du travail, mais bénéficient peu de l'amélioration de la situation générale de l'emploi. Ainsi, la proportion de chômeurs de plus de trois ans d'ancienneté et de chômeurs *« passifs »* ayant retrouvé une activité au bout de deux ans reste stable entre 1983 et 1989 (de 32 % à 36 % pour les premiers, de 21 % à 23 % pour les seconds). Les chômeurs inscrits depuis moins d'un an retrouvent plus facilement un travail (44 % après un an, 56 % après deux ans), mais, là aussi, la proportion n'évolue guère. *« En fait,* note l'INSEE, *le nombre de chômeurs retrouvant un emploi a varié de façon proportionnelle au nombre des chômeurs et non au nombre des emplois. »*

Cependant, *« malgré cette tendance à la moindre fluidité du marché du travail, les mécanismes d'exclusion n'affectent pas les chômeurs de manière mécanique selon des critères simples »*. Il apparaît, par exemple, que les plus de cinquante ans diplômés *retrouvent plus souvent* un emploi que les chômeuses « passives » plus jeunes et diplômées, alors que *« les chômeuses de très longue durée ont un taux de retour à l'emploi supérieur à celui des chômeurs âgés mais diplômés »*.

En conséquence, *« la définition des publics en voie d'exclusion ne recouvre que très imparfaitement la réalité des flux sur le marché du travail »*. Ce constat, conclut l'INSEE, devrait inciter le gouvernement à mener une politique de l'emploi marquée par une *« concentration beaucoup plus restrictive des aides sur les publics les plus défavorisés »*. En clair, il s'agirait de *« distribuer moins souvent des subventions en faveur d'embauches qui se seraient produites de toute façon »*.

J.- M. N.

(1) *Economie et Statistique*. Nº 241. Mars 1991.

COMMUNICATION

Difficultés budgétaires et emprise du gouvernement

La télévision hongroise en crise

La télévision hongroise, et notamment la deuxième chaîne MTV2, doit actuellement affronter une double crise, financière et politique. Le budget de MTV2, de l'ordre de 300 millions de forints (environ 23 millions de francs), ne suffirait pas à lancer les nouveaux programmes. Le président de la télévision hongroise, M. Elemer Hankiss, auparavant sociologue, a demandé au gouvernement de M. Jozsef Antall une subvention *trois fois plus élevée (1 milliard de* forints, soit 81 millions de francs), qui lui a été refusée. En outre, lundi 6 mai, la société de radiodiffusion hongroise a annulé la diffusion des nouveaux programmes matinaux qui devaient commencer cette semaine sur MTV2, en arguant que la chaîne n'avait pas payé ses frais de diffusion.

Ces difficultés ont pris un relief particulier avec la démission fracassante, mardi 7 mai, de M. Tamas Vitray, l'actuel directeur de MTV2 qui est aussi l'un des plus populaires animateurs de la télévision hongroise. M. Vitray a *laissé entendre que le gouvernement hongrois cherchait à* contrôler les programmes en refusant à la télévision les moyens financiers nécessaires à son expansion. L'opposition, et notamment les libéraux, s'est saisie de l'affaire et a *critiqué le gouvernement,* accusé de recourir aux mêmes méthodes de pression que l'ancien régime communiste, en gardant le contrôle financier de la télévision.

Interpellé devant le Parlement, le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, s'est défendu de vouloir exercer une quelconque mainmise sur les médias. Il a indiqué que le budget de la télévision avait été voté par le Parlement et que l'Etat était actuellement incapable d'augmenter ce budget. Mais *l'opposition n'en est pas restée là :* elle reproche aussi au gouvernement d'ajourner un projet de loi mettant fin au monopole de l'Etat sur les fréquences radio-télévisées.

Cette loi, très attendue en Hongrie, *permettrait de créer des chaînes* privées qui échapperaient à la tutelle de l'Etat. Plusieurs magnats de la communication d'origine étrangère se sont déjà portés candidats au lancement de télévisions commerciales en Hongrie. Parmi eux figurent MM. Silvio Berlusconi, Robert Maxwell et Rupert Murdoch.

□ **Springer crée une agence de presse en Hongrie.** – La société Axel Springer Budapest, filiale hongroise du groupe allemand Axel Springer, va ouvrir une agence de presse dans ce pays. *L'agence sera chargée « d'alimenter en informations »* les journaux publiés par le groupe en Hongrie et de diffuser des articles *« sur les événements les plus importants de la vie hongroise »*, a indiqué le directeur général de la société, M. J. Bayer. – *(AFP.)*

La bataille du câble aux Etats-Unis

CNBC est autorisée à reprendre la chaîne d'information économique FNN

La chaîne de télévision par câble Consumer News and Business Channel (CNBC), filiale du « network » américain NBC, a gagné, jeudi *9 mai, la bataille de l'information* économique et financière par câble.

Un juge des faillites de New-York l'a en effet autorisée à reprendre son unique concurrente, la chaîne Financial News Network (FNN). Pour l'emporter, CNBC, une division de *General Electric Co., a accepté de* racheter FNN pour 145 millions de dollars (plus de 800 millions de francs) au comptant et de payer 9,3 millions de dollars (55 millions de francs) de reprise de dettes.

C'était mieux que l'offre concurrente faite en association par les sociétés Dow Jones and Co. (propriétaire du *Wall Street Journal*, notamment) et Westinghouse Broadcasting Corp. (qui contrôle 22 stations de radio et 5 stations de télévision). Déçues, ces deux sociétés ont immé*diatement surenchéri en portant leur* offre à 167 millions de dollars (plus de 960 millions de francs) et annoncé leur intention de faire appel.

CNBC touche 16 millions de foyers américains abonnés au câble et FNN *35 millions*. En difficulté, cette dernière était jusqu'ici détenue à 46 % par le groupe Infotechnology, propriétaire notamment de l'agence de presse UPI.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société ; cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE SA

Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, **renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP Paris RP

DURÉE CHOISIE

3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

111 MON 03

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

King Faisal International Prize

APPEL AUX NOMINATIONS POUR LE PRIX INTERNATIONAL DU ROI FAISAL POUR LA MÉDECINE ET POUR LA SCIENCE 1992

Le Secrétariat Général du Prix International du Roi Fayçal a le plaisir d'inviter les universités et les centres de recherche spécialisés du monde entier à soumettre des candidatures pour :

le Prix International du Roi Fayçal pour la Médecine sur le thème :
« MALADIES DES ARTÈRES CORONAIRES »
et
le Prix International du Roi Fayçal pour la Science sur le thème :
« BIOLOGIE »

Les candidatures doivent répondre aux conditions suivantes :
1. Avoir réalisé d'importants travaux académiques sur ce thème pour le bien de l'humanité et le progrès de l'homme.
2. Les travaux soumis doivent être originaux et avoir été publiés.
3. Seuls les instituts d'enseignement et de recherche reconnus peuvent soumettre des candidatures.
4. Les dossiers de candidature doivent comporter :
   (a) une lettre officielle à l'intention de chaque candidat,
   (b) une liste dactylographiée des travaux soumis,
   (c) un C.V. dactylographié précisant la formation académique, l'expérience professionnelle et la liste des publications du candidat,
   (d) dix exemplaires pour chacun des travaux soumis,
   (e) un exemplaire des diplômes du candidat,
   (f) trois photographies récentes couleur 4" x 5",
   (g) l'adresse postale du candidat comprenant :
      (1) *adresse professionnelle avec numéros de téléphone, télex, télécopie,*
      (2) adresse et numéro de téléphone personnels.
5. Les candidatures seront soumises à un Comité de Sélection composé de spécialistes reconnus dans le domaine.
6. *Le prix peut être partagé par plusieurs lauréats.*
7. Les travaux du candidat seront refusés si :
   (a) ils ont déjà été primés par une organisation internationale,
   (b) il s'agit d'une thèse ou d'un mémoire universitaire,
   (c) *ils n'ont pas fait l'objet d'une publication.*
8. La candidature sera refusée si :
   (a) le candidat est décédé,
   (b) la candidature est soumise par un particulier ou par un parti politique,
   (c) la candidature ne répond pas à toutes les conditions du Prix,
   (d) la candidature est reçue après la date fixée.
9. Le Prix est constitué des éléments suivants :
   (a) un certificat au nom du lauréat comportant un résumé du travail primé,
   (b) une médaille d'or,
   (c) la somme de trois cent cinquante mille riyals séoudiens (environ 93.333 $ US).
10. Le nom ou les noms des lauréats seront annoncés en février 1992 et le prix sera remis lors d'une cérémonie officielle tenue à une date ultérieure.
11. La date limite de réception des dossiers de candidature complets est fixée au 1er octobre 1991.
12. Aucun élément du dossier ne sera rendu à l'expéditeur, que la candidature ait été primée ou non.
13. Toute correspondance est à adresser en recommandé par avion à l'adresse suivante :

The General Secretariat, King Faisal International Prize
P.O.Box 22476, Riyadh 11495, Kingdom of Saudi Arabia
Tel: 4652255, Tlx: 404667 PRIZE SJ; Fax: 4658685, Cable: JAEZAH

Cinquan Int'l

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

RAMBUTEAU 3 P.
(Petit) cuis., bains. 4e ét. 1 170 000 F + asc. voté. Bon immeub. 43-36-17-38

6e arrdt

Mº ODÉON
Dans hôtel part., calme. Liv. 40 m². 1 chbre + gd bureau, ent., cuis., bns + studio indép. 1 p., cuis., dches. Total 115 m². Belle décoration. 12, rue de l'Éperon. Sam., dim. 15 h à 18 h.

STUDIO 360 000 F
17 m², kitch., salle eau, w.-c. SIFECO RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

7e arrdt

7e CHAMP-DE-MARS. Rare. Imm. ravalé. BEAU STUDIO. 1er étage. s/rue. Cuisine. s. de bns, wc. Cave. 630 000 F. 43-27-81-10

12e arrdt

Mº DAUMESNIL. Imm. ravalé. BEAU 2 P. sur rue. Cuis., bains, wc. Cave. Prix 740 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48

17e arrdt

BATIGNOLLES. BEAU 2 P. Tout cft. Cuis. équipée. Immeub. ravalé. Calme. Digicode. Gardien. 570 000 F. 42-71-87-24

19e arrdt

MÉTRO BOLIVAR. BEAU STUDIO s/rue. 2e ét. Tout confort. Px 310 000 F. Crédit total possib. 48-04-85-85

92 Hauts-de-Seine

LA DÉFENSE. Résidence Stand. BEAU 2 P. S/ JARD. Gd balc. Cuis.. Tt confort. Rangements. Cave. 850 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48

ASNIÈRES 3/4 P. 75,5 m2. Dans imm. stand. 1974, 3e ét. Tout confort. Dble exposition. *Dble living. 2 gr. chambres.* Cuis. équip. et s.-d -b neuve(s). Porte blindée. Parking couvert. 850 000 F Tél. 40-85-08-69

Province

DEAUVILLE. Dans IMMEUBLE résident., part. vd *beau studio*. prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conf. État impecc 43-59-69-74 matin.

appartements achats

PAIE COMPTANT STUDIO OU 2 PIÈCES. *DÉCISION IMMÉDIATE.* M. HALBERT Tél. 48-04-84-48

RECHERCHONS STUDIOS A 3 PIÈCES PARIS OU BANL. SUD. PAIEMENT COMPTANT. M. DATH. 43-27-81-10

locations non meublées demandes

ETRANGER

Part. rech. en Tunisie location 1 an ou plus. Début septembre 1991. Villa vide ou meublée. Calme. 4 P. avec garage. Région La Marsa ou Nabeul. Tél. 43-89-11-31

villas

VAR. PLAN DE LA TOUR. 15 km Sainte-Maxime. Maison pleine de charme sur un terrain de 6 000 m², *bordé par une rivière*, comprenant : très beau living, cuisine, 2 chambres, 2 salles de bains. Piscine. Prix : 2 250 000 F. *SAINT-TROPEZ AGENCE* Tél. : 94-97-30-31

VAR. RAMATUELLE. 600 m de plage de Pampelonne. VILLA provençale d'une superficie de 300 m², sur un terrain de 2 870 m² comprenant 5 chambres, 3 salles de bains. Grand living double. Piscine. Situation exceptionnelle Le calme à 10 mn de Saint-Tropez. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31

VAR. GRIMAUD. VILLA récente dans un lotissement à 300 m de la plage, sur un terrain de 1 000 m², *comprenant très beau living* ouvrant sur terrasse et piscine avec vue mer, 3 chbres, 1 s. bns, 1 s. d'eau. Garage. Prix : 2 550 000 F *(frais réduits).* SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31

VAR. GASSIN. *Dans lotissement résidentiel.* 5 km de Saint-Tropez. VILLA de type provençal, comprenant living, 3 chbres, 1 sal. de bns, 2 sal. d'eau + *studio indép. Piscine.* Px 2 700 000 F. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél.: 94 97-30-31

propriétés

RARE, CACHET EXCEPTIONNEL. A 65 mn Paris. Direct aut. A6, au Sud de NEMOURS, vend

CAUSE SUCCESSION
ANCIEN CORPS DE FERME en fer à cheval, 400 m² bâtis. Belles dépendances. L'ensemble sur terrain

34 HECTARES
D'UN SEUL TENANT. *A saisir. Px tot. 1 100 000 F.* Crédit 100 % par Crédit Agricole. Remboursable comme un loyer constant. (16) 38-85-22-92, 24 h/24

terrains

VAR. RAMATUELLE
Dans la campagne, à 4 km des plages, 2 km du village, terrain plat et arboré d'une *superficie de 5 000 m²*. Possibilité de construction. 300 m² + 60 m² annexes. Prix : 1 900 000 F. SAINT-TROPEZ AGENCE Tél. : 94-97-30-31

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et ts services 43-55-17-50

ASSOCIATIONS

Appel

Défendez l'enseignement public avec l'ADEP 90, rue Grobet, 13001 Marseille.

Sessions et stages

Cet été, les USA.. ou autres, France ou étranger, pr 6 à 18 a., de 5 à 28 jours, px associatifs. Catalogue s. dem. : AFSJM, 38, r. des Amandiers, Paris (20e). Tél., 14 h à 19 h : (1) 47-97-31-12.

Conférence

Mardi 14 mai 1991. ROSE-CROIX D'OR. *« La divinisation de l'homme. »* Aquarius, 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (4e). *20 h 30. Entrée libre et gratuite.*

BEAUNE - AOÛT 1991 pour un groupe *FÉDÉRALISTE EUROPÉEN* au Palais-Bourbon. Réservation à MEZZAROBRA Argante - C.I.R. Bourgogne. 71510 St-Bérain-s.-Dheune.

- Prix de la ligne 49 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J O*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Vacances
Tourisme
Loisirs

PARTICULIER. Loue deux villas neuves. Grand standing avec piscine et parc. Vue imprenable. Juillet / août / septembre. Écr. Havas Régies St-Tropez Nº 945

GRAU-DU-ROI (30). Part. loue STUDIO plain-pied, tt cft, pour cple 2 enft. *100 m plage. Proche tous* commerc. Petit jard. Coin très agréab. Juillet 5 000 F. Tél. (16) 75-56-55-38

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

MARCHÉS FINANCIERS

Selon une étude américaine

Les sociétés françaises prennent la deuxième place dans la course aux acquisitions dans l'ex-RDA

Selon une étude réalisée par la publication spécialisée américaine *The World Deal Review* sur les fusions-acquisitions en ex-RDA, cinquante acquisitions transfrontalières, représentant au total quelque 2,15 milliards de dollars (12,7 milliards de francs), ont été réalisées entre juin 1989 et décembre 1990.

Au vu des statistiques compilées par la publication new-yorkaise, l'ancienne République fédérale d'Allemagne arrive en tête des pays acquéreurs, tant pour le nombre d'acquisitions – avec vingt-huit opérations réalisées sur la période – que pour le montant des investissements (1,69 milliard de dollars, soit 9,8 milliards de francs). Ce résultat est dû, pour l'essentiel, à l'action des trois groupes commerciaux de l'ex-RFA, RWE, Preusenelektra, et Bayernwerk, qui, en août dernier, prenaient une participation de 75 % dans le groupe d'Etat d'électricité est-allemand pour une valeur totale de 1,2 milliard de dollars, soit 7 milliards de francs.

Montée en puissance de la Grande-Bretagne

Selon cette étude, la France se place en deuxième position des pays acheteurs en ex-RDA. Mais c'est seulement depuis le mois de mai 1990 que les industriels français ont accéléré la cadence. Parmi les plus grosses opérations : les investissements massifs du groupe Suez dans la société d'assurances Darag (37,1 millions de francs), le rachat complet de Karsdorf par Lafarge Coppée, de Tega et d'une unité de Chemiehandels par L'Air Liquide, ainsi que la prise de participation de Gaz de France et Elf-Aquitaine dans le distributeur de gaz est-allemand Verbundnetzgas.

Autre pays dont la montée en puissance est spectaculaire : la Grande-Bretagne, avec un nombre d'opérations au cours de cette période égal à celui réalisé par les Etats-Unis (quatre). Cette avancée a été particulièrement vigoureuse dans les trois derniers mois de l'année 1990, sous l'aiguillon des prises de participation de Maxwell, le groupe de presse anglais, dans le journal est-allemand *Berliner Verlag*. Le tout pour un montant de 163,1 millions de dollars (946 millions de francs).

De son côté, l'Union soviétique a fait une apparition remarquée en septembre dernier, avec la tentative de rachat du distributeur de gaz Gasanlagen par le groupe d'Etat soviétique Gazprom, pour un total de 322,3 millions de dollars, soit 1,9 milliard de francs. Au cours du même mois, Gazprom annonçait sa volonté de prendre une participation dans Verbundnetzgas. Les autres pays ayant engagé récemment des opérations en ex-RDA sont l'Italie, la Suisse, la Suède, la Belgique et le Japon.

C'est dans les secteurs de l'énergie et de la chimie que le plus grand nombre d'acquisitions a été enregistré dans la partie est de l'Allemagne, à savoir 17 opérations sur les 50 réalisées au cours de la période. Le secteur de la banque s'est situé au deuxième rang, parmi les plus actifs, suivi du secteur de l'assurance. Dans le domaine bancaire, la palme revient aux trois grandes institutions financières de l'ex-RFA (la Dresdner Bank, la Deutsche Bank et la Berliner Volksbank), qui, dès l'unification des deux régions, ont été saisies d'une frénésie de rachats.

Un consortium international emporte le premier marché des trains de banlieue espagnols

C'est un consortium international, réunissant CAF, Mitsubishi, ABB, et les trois filiales du groupe franco-britannique GEC-Alsthom (MTM, Ateinsa et Meinfesa), qui a obtenu le marché de 70 trains de banlieue, du type actuel 446, adjugé, jeudi 9 mai, par la compagnie nationale espagnole des chemins de fer (RENFE) : un marché représentant 33,9 milliards de pesetas (1,85 milliard de francs). Le consortium l'a emporté sur deux concurrents espagnols, Herederos de Ramon, d'une part, Tafesa, de l'autre.

En revanche, MTM et Ateinsa se présentent contre CAF-Mitsubishi et Siemens-ABB pour les 50 unités de type 447 (modèle similaire au 446 avec alimentation triphasique) – un marché évalué à 20 milliards de pesetas – comme GEC-Alsthom et ses trois filiales espagnoles contre CAF-Siemens pour les 70 automotrices et les 80 trains à impériale.

Devanlay fait appel contre l'OPA sur les Nouvelles Galeries

La Société des Bourses françaises a donné son feu vert à l'OPA lancée par les Galeries Lafayette sur 1 560 039 actions des Nouvelles Galeries, qui permettront au grand magasin parisien d'atteindre les deux tiers du capital de celles-ci (*le Monde* du 4 mai). Mais le groupe Devanlay, qui détient 34 % des actions et 47,68 % des droits de vote et contrôlait avec ses alliés les deux tiers du capital des Nouvelles Galeries, a décidé de faire appel de la décision du Conseil des Bourses de valeurs qui a contraint les Galeries Lafayette à lancer cette OPA et à rompre ainsi le pacte qui liait les deux groupes. Il soutient que les Galeries Lafayette et le CCF, ayant tous deux racheté les titres détenus par le groupe suédois Proventus et agi de concert, vont détenir ensemble plus de 50 % des droits de vote et que l'OPA doit donc porter sur la totalité du capital.

Cinquante candidats pour le rachat d'Interhotel

Une cinquantaine d'investisseurs ont déposé, avant la date limite du mercredi 8 mai, auprès de la Treuhandanstalt, organisme chargé des privatisations dans l'ex-RDA, des propositions de reprise pour les 35 hôtels de la chaîne haut de gamme Deutsche Interhotel AG. Quelques-unes seulement concernent la totalité de la chaîne, la plupart portant sur ses cinq ou six fleurons. Néanmoins, la firme SG Warburg, conseil pour cette vente, espère en retirer au moins 2 milliards de deutschemarks (environ 6,8 milliards de francs) et peut-être 3 milliards.

La Treuhand a annoncé, le 8 mai, la mise en vente des 35 petits hôtels de la chaîne Travel Hotel GmbH, représentant un total de 2 000 chambres et situés dans 17 villes. Les acheteurs potentiels doivent déposer leurs propositions avant le 21 mai. Quarante investisseurs se sont déjà déclarés intéressés.

□ **Disney va créer un nouveau parc de loisirs en Floride.** – Le groupe Walt Disney a présenté, jeudi 9 mai, un projet de nouveau parc de loisirs à thème en Floride, d'un montant de 3 milliards de dollars (près de 18 milliards de francs) sur un terrain de 235 hectares dont il est propriétaire, près du parc qu'il possède et exploite déjà à Anaheim. Le nouveau parc, baptisé Westcot, présenterait les conditions de vie dans l'avenir et dans les différentes régions du monde ; il comporterait un lac artificiel de 3 hectares et trois hôtels.

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

NEW-YORK, 9 mai ↑

Poursuite de la reprise

Wall Street a continué à gagner du terrain jeudi, dopée notamment par le relatif succès des adjudications trimestrielles du Trésor américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 971,15, en hausse de 40,25 points, soit un gain de 1,37 %. Quelque 180 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de plus de 2 contre 1, soit 1 114 contre 495. 468 titres sont restés inchangés.

Selon les experts, le bon déroulement des trois adjudications (trois, dix et trente ans) laisse présager un nouvel assouplissement des taux d'intérêt. Les investisseurs attendent maintenant la publication, vendredi 10 mai, de l'indice des prix de gros aux Etats-Unis. Si cette statistique reflète une diminution des pressions inflationnistes, cela pourrait encourager une baisse des taux à long terme.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 9 mai
Alcoa	70 1/2	70 7/8
ATT	36 1/8	36 5/8
Boeing	47 1/8	47 7/8
Chase Manhattan Bank	18 5/8	18 7/8
Du Pont de Nemours	42 3/4	43 1/2
Eastman Kodak	41 3/4	41 1/2
Exxon	58 1/4	59 5/8
Ford	32 1/2	32 7/8
General Electric	72 7/8	73 1/2
General Motors	37	38 3/8
Goodyear	22 3/4	22 7/8
IBM	103 5/8	105 3/4
ITT	58 1/2	59
Mobil Oil	68 3/4	69 5/8
Pfizer	55 7/8	58
Schlumberger	63 1/8	63 7/8
Texaco	68 7/8	68 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	157	153 1/8
Union Carbide	17 3/4	19
USX	23 7/8	24 3/4
Westinghouse	27 1/8	26 3/4
Xerox Corp.	56 5/8	57 3/8

TOKYO, 10 mai ↓

La baisse revient

La bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi, à l'issue d'une séance calme dominée par des opérations programmées. L'indice Nikkei, dont la baisse a été plus prononcée que celle de l'ensemble du marché, a cédé 164,21 points à 26 274,29, soit une perte de 0,62 %. Le volume des transactions a peu varié, passant de 330 millions d'actions, jeudi, à 340 millions.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Akai	1 060	1 080
Bridgestone	1 110	1 110
Canon	1 650	1 640
Fuji Bank	2 800	2 790
Honda Motors	1 400	1 400
Matsushita Electric	1 720	1 700
Mitsubishi Heavy	750	756
Sony Corp.	6 290	6 260
Toyota Motors	1 820	1 800

PARIS, 10 mai ↑

Mieux orientée

Au lendemain de deux jours fériés, à la veille du week-end, la Bourse de Paris a tenu, ce vendredi, à effacer le terne souvenir laissé mardi soir. En hausse sensible dès les premières transactions (0,47 %), les valeurs françaises ont continué leur progression tout au long de la matinée. A la mi-journée, elles affichaient une hausse non négligeable de 0,7 %. En début d'après-midi, leur avance était ramenée à 0,6 %. Plus tard dans la journée, peu avant que ne débutent les échanges à la Bourse de New-York, l'indice CAC 40 s'inscrivait en progrès de 0,66 %.

De toute évidence, cette séance a été bien mieux orientée que la précédente. A tel exemple, les volumes d'affaires, que l'on aurait pu imaginer ténus à la veille du week-end, étaient beaucoup plus étoffés que ceux observés mardi. A la mi-journée, 700 millions de francs avaient déjà été échangés sur les marchés à règlement mensuel et comptant confondus, dont 400 millions au bout d'une heure et demie de transactions, soit le double du volume échangé mardi dans le même laps de temps. Les valeurs françaises réagissaient plutôt bien. Sur les quarante valeurs composant le panier de l'indice CAC 40, moins du quart (9 valeurs) affichaient une baisse, s'échelonnant entre 0,09 % et 1 %.

L'environnement boursier international était lui aussi mieux orienté. Londres, Francfort, Madrid progressaient à la mi-journée tout comme Wall Street, la veille, dont la clôture en nette hausse (1,37 %) a, dans une certaine mesure, servi de « locomotive » à toutes les places.

LONDRES, 9 mai ↑

Progression

Les valeurs ont nettement progressé jeudi au Stock Exchange, soutenues par l'ouverture en hausse de Wall Street et les gains du marché à terme. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est apprécié de 18,4 points à 2 541,8, soit un gain de 0,7 %. Le volume des échanges a atteint 407,6 millions de titres contre 385,9 millions mercredi.

Le marché n'a pas été affecté par le lancement de plusieurs augmentations de capital pour un montant de plus de 100 millions de livres, dont la plus importante a été lancée par BBA Group pour 79 millions. La plupart des secteurs ont progressé telles les banques, la construction, les brasseries et les chimiques.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Nestlé prévoit une augmentation de son bénéfice 1991.** – Le groupe alimentaire Nestlé prévoit une augmentation de son chiffre d'affaires et de son bénéfice en 1991, a déclaré le président de son conseil d'administration, M. Helmut Maucher, mercredi 8 mai à Zurich. Les dirigeants du groupe ont fait état d'une baisse du chiffre d'affaires au premier trimestre par rapport aux trois premiers mois de 1990 (– 1,8 % à 11,1 milliards de francs suisses), mais ont souligné que ce chiffre reflétait un effet monétaire négatif net de 8 %, les facteurs positifs étant la croissance interne (+ 5 %) et les acquisitions (+ 1 %). L'optimisme de M. Maucher s'explique par le chiffre des ventes du mois d'avril, qui, grâce à une amélioration des taux de change, ont augmenté de 4 % par rapport à avril 1990. Les ventes des quatre premiers mois ont retrouvé leur niveau de l'année précédente à même époque, a indiqué M. Maucher. Nestlé a annoncé pour 1990 un chiffre d'affaires consolidé de 46,4 miliards de francs suisses (185 millions de francs), en baisse de 3,5 %, et un bénéfice net de 2,272 milliards de francs suisse (9,2 milliards de francs), en baisse de 5,8 %.

□ **Rhône-Poulenc Rorer : forte hausse du résultat trimestriel et division du titre par deux.** – Rhône-Poulenc Rorer (RPR), filiale pharmaceutique de droit américain du chimiste français Rhône-Poulenc, a dégagé un bénéfice net (part du groupe) de 54 millions de dollars (317 millions de francs) au premier trimestre, multiplié par près de 7 comparé aux 8 millions de dollars de la même période de 1990. Rhône-Poulenc Rorer, né l'an dernier de la fusion des activités pharmaceutiques de Rhône-Poulenc avec celles de l'américain Rorer, poursuit sa stratégie de concentration et a cédé des sites non stratégiques en Italie et en Espagne. Le produit de ces cessions, dont le montant n'a pas été rendu public, n'est pas pris en compte dans les résultats du premier trimestre 1990. Enfin, RPR a décidé de diviser par deux son titre et d'accroître son dividende.

□ **Sears : baisse de 37 % du bénéfice annuel.** – Le groupe britannique de distribution Sears, propriétaire du grand magasin Selfridges de Londres et de plusieurs chaînes de magasins de chaussures, a subi une baisse de 37 % de son bénéfice imposable l'an dernier, à 146,9 millions de livres (1,4 milliard de francs) contre 231,4 millions. Sears a indiqué que ses résultats avaient souffert l'an dernier de ventes pratiquement statiques alors que ses coûts continuaient à augmenter. La guerre du Golfe a également déprimé les dépenses de consommation liées au tourisme. Le chiffre d'affaires a progressé de seulement 3 % à 2,16 milliards de livres contre 2,09 milliards pour les douze mois clos en janvier.

□ **Accor atteint près de 50 % du marché de la restauration sur autoroutes en France.** – Accor autoroutes a atteint en 1990 un chiffre d'affaires de 674 millions de francs, en hausse de 11 % sur 1989, sur un marché total de 1,35 milliard de francs, en hausse de 8,9 %. 401 millions de francs ont été réalisés par les 27 cafétérias l'Arche, 29,5 millions par les 15 restaurants-grills Bœuf jardinier, 22,5 millions par les 8 restaurants rapides Café Route, le reste provenant d'établissements divers. L'Arche doit ouvrir trois nouveaux établissements cette année sur les autoroutes françaises.

□ **Albert (textile) : 12 millions de francs de pertes en 1990.** – Le groupe spécialisé dans les vêtements d'enfants Albert a annoncé lundi 6 mai une perte consolidée de 12 millions de francs pour l'année 1990 alors qu'il prévoyait en décembre un résultat proche de l'équilibre. En 1989, le groupe avait fait 15 millions de francs de bénéfice net. L'an dernier, son résultat a été notamment affecté par le non-paiement d'une créance importante sur l'URSS (38 millions de francs) qui a fait peser des frais financiers importants sur le groupe vendéen. Cette créance a été recouvrée en février 1991. Le chiffre d'affaires s'est élevé en 1990 à 601 millions de francs contre 572 millions l'année précédente. Cette année, le groupe espère revenir aux bénéfices, qui devraient atteindre, selon ses prévisions, 10 millions de francs.

□ ***British and Commonwealth* remporte son procès contre Quadrex.** – British and Commonwealth Holdings (B and C), le conglomérat financier britannique placé sous administration judiciaire depuis le 3 juin 1990 (*le Monde* du 6 juin 1990) avec des dettes supérieures à 1,3 milliard de livres (13 milliards de francs), a remporté, mercredi 8 mai, un procès-fleuve avec l'espoir de recevoir des dommages qui pourraient servir au remboursement de ses créanciers. La Haute Cour de Londres a statué en faveur de B and C dans une action qui l'oppose à la société de Bourse américaine Quadrex Holdings et à la banque d'affaires britannique Samuel Montagu. B and C accuse Quadrex d'être revenue en 1987 sur une promesse d'acquisition de deux firmes de courtage, M. W. Marshall et William Street, pour 280 millions de livres. Samuel Montagu, filiale de Midland Bank, qui conseillait Quadrex, a indiqué qu'elle allait faire appel du jugement.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3825	3830	I.C.C.	252	252
Arnault Associés	287	280	EXA	360 50	371 30
B.A.C.	160	160	Idianova	135	
Bque Vernes	830	885	Immob. Hôtelière	901	901
Boiron (Ly)	375	380	I.P.B.M.	100	100
Boisset (Lyon)	210	210	Loca investis.	258	265
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	1098	1105	Locamic	91 50	91 20
Calberson	401	402	Marie Comm.	135	135 10
Cardif	702	683	Molex	145 20	...
C.E.G.E.P.	179	....	Presbourg	84	..
C.F.P.I.	301	310	Publ.Filipacchi	330	330
C.N.I.M.	920	920	Razel	635	630
Codetour	258	260	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	301	301
Conforama	846	842	St-H. Matignon	190	192
Creeks	249	235 70 o	Select Invest (Ly)	102	102
Dauphin	467	455	Serbo	452	.
Delmas	1019	1001	S.M.T. Goupil	130	115 c
Demachy Worms Cie	365	379 50 d	Sopra	274	257
Desquenne et Giral	275	278	TF1	295	296
Devanlay	1274	1270	Thermador H (Ly)	280	287
Deville	400	400	Unilog	229	229
Dolisos	136	132	Viel et Cie	101	..
Editions Belfond	218	225	Y. St-Laurent Groupe	793	785
Europ. Propulsion	332 10	340			
Finacor	129	...			
Frankoparis	135 90	136			
GFF (group.fon.f.)	300	299			
Grand Livre	370	....			
Gravograph	224	224			
Groupe Origny	719	720			
Guintoli	1050	1081			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 mai 1991

Nombre de contrats : 42 429

COURS	ÉCHÉANCES Juin 91	Sept. 91	Déc. 91
Dernier	106,88	106,84	106,78
Précédent	106,90	106,92	106,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS D'ACHAT Sept. 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91	OPTIONS DE VENTE Sept. 91
106	1,05	1,69	0,20	0,92

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 3 115.

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	1 840	1 830	1 818,50
Précédent	1 836	1 829	1 823

CHANGES

Dollar : 5,8650 ↑

Le dollar s'échangeait à 5,8650 F, vendredi matin, au cours des premiers échanges interbancaires, contre 5,8240 F à la clôture des échanges entre banques de mardi (le marché des changes était fermé à Paris pour les fêtes de la victoire de 1945 et de l'Ascension) et 5,8370 F au fixing du même jour. A Tokyo, quelques heures plus tôt, le billet vert gagnait 0,35 yen par rapport à la clôture de la veille.

FRANCFORT	8 mai	10 mai
Dollar (en DM)	1,7308	1,7332
TOKYO	**9 mai**	**10 mai**
Dollar (en yens)	138,23	138,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 mai) .... 9 - 9 1/8 %
New-York (9 mai) .... 5 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)	6 mai	7 mai
Valeurs françaises	119,20	119,30
Valeurs étrangères	114,00	113,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	487,70	486,34
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 828,77	1 830,18
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	**8 mai**	**9 mai**
Industrielles	2 930,90	2 971,15
LONDRES (Indice « Financial Times »)	**8 mai**	**9 mai**
100 valeurs	2 523,40	2 541,80
30 valeurs	1 984,10	1 996,28
Mines d'or	144,60	146,60
Fonds d'Etat	84,84	85,03
FRANCFORT	**7 mai**	**8 mai**
Dax	1 627,46	1 607,28
TOKYO	**9 mai**	**10 mai**
Nikkei Dow Jones	26 438,50	26 274,29
Indice général	1 989,85	1 991,15

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,8540	5,8560	+ 162	+ 172	+ 315	+ 335	+ 860	+ 910
$ can.	5,0772	5,0811	+ 2	+ 15	– 4	+ 22	– 7	+ 53
Yen (100)	4,2234	4,2263	+ 41	+ 54	+ 90	+ 110	+ 292	+ 343
DM	3,3809	3,3840	+ 2	+ 17	– 2	+ 19	– 20	+ 27
Florin	3,0013	3,0038	– 2	+ 5	– 8	+ 7	– 22	+ 12
FB (100)	16,4580	16,4680	+ 20	+ 70	– 20	+ 110	– 130	+ 170
FS	3,9959	4,0000	+ 26	+ 41	+ 51	+ 73	+ 154	+ 199
L (1 000)	4,5697	4,5730	– 89	– 71	– 170	– 144	– 521	– 466
£	10,0511	10,0570	– 240	– 210	– 410	– 360	– 940	– 830

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Yen	8 1/2	8 3/16	8 1/16	8 1/8	7 15/16	8	7 5/8	7 3/4
DM	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16
Florin	8 3/4	9 1/4	9	9 1/8	9	9 1/8	9 3/16	9 5/16
FB (100)	8 5/8	9 3/8	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16
FS	7 5/8	7 7/8	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8
L (1 000)	11 1/4	12 1/4	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2	11 1/4	11 5/8
£	12 5/8	12 7/8	11 15/16	12 1/16	11 9/16	11 3/4	11 1/8	11 1/4
Franc	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Vendredi 10 mai
En raison d'une soirée football, il n'y a pas d'émission.

Lundi 13 mai
Daniel Bouzereau, président de la Chaîne thermale du soleil.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

A compter du 10 Août 1991, les frais de gestion annuels s'élèveront à 1 % maximum (HT) pour les SICAV ci-après :

NATIO PLACEMENTS ● NATIO EPARGNE
NATIO EPARGNE TRESOR ● EPARGNE CAPITAL
EPARGNE OBLIGATIONS ● NATIO INTER ● NATIO OBLIGATIONS
NATIO EPARGNE RETRAITE ● NATIO IMMOBILIER
NATIO VALEURS ● EPARGNE CROISSANCE
EPARGNE VALEUR ● NATIO PATRIMOINE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 MAI

Cours relevés à 13 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3950	C.N.E 3%	4110	4071	4120	+ 0 24
905	B.N.P. T.P.	900	907	900	....
918	Cr.Lyon. T.P.	920	918	918	- 0 22
1350	Renault T.P.	1318	1320	1325	+ 0 63
1570	Rhone Poul. T.P.	1630	1585	1585	- 2 76
1120	Saint Gobain T.P.	1120	1138	1138	+ 1 61
960	Thomson T.P.	950	950	950	....
780	ACCOR	800	808	806	+ 0 75
680	Air Liquide	681	687	685	+ 0 59
575	Alcatel-Alsthom	595	599	600	+ 0 84
1740	Als.Superm.	1706	1720	1726	+ 1 17
400	A L S P I	388	388	403	+ 3 87
2280	Arjom. Prioux	2215	2235	2220	+ 0 23
525	AGF Sté Centrale	540	545	544	+ 0 74
1160	Aux. Entrepr.	1190	1181	1181	- 0 76
235	Avenir H. Média	229 30	229	230	+ 0 31
1090	Axa (ex Cie Midi)	1081	1085	1086	- 0 46
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	- 0 64
200	Bafip	200 50	200 50	200 50	....
127	Bail-Equipem.	123	123	123	....
890	Bail Investiss.	890	890	885	- 0 56
485	Bancaire	539	540	546	+ 1 30
705	Bazar H.-V.	822	820	825	+ 0 36
650	Béghin-Say	658	660	660	+ 0 30
1210	Berger (M)	1150	1130	1179	+ 2 52
360	Bertrand Faure	350	350	345	- 1 43
775	Bic	791	778	770	- 2 65
990	B.I.P.	1030	1030	1030	....
320	BIS	325	323 10	326	+ 0 31
245	B N P (CI)	263	263	263	....
900	Bolloré Tech.	901	907	902	+ 0 11
2600	Bongrain	2590	2600	2611	+ 0 81
800	Bon-Marché	790	798	798	+ 1 01
575	Bouygues	568	570	566	- 0 35
120	BP France	121	121	120 20	- 0 66
840	B S N	878	883	885	+ 0 80
980	Canal Plus	1010	1021	1026	+ 1 58
400	Cap Gem.S.	401	404 50	402 20	+ 0 30
3710	Carrefour	1995	2011	1998	+ 0 15
140	Casino	139 30	139 50	139	- 0 22
98	Casino ADP	97 50	99	100	+ 2 56
1190	Castorama D.L.	1262	1271	1300	+ 3 01
163	C.C.F.	165	166 90	165 10	+ 0 06
74	CCMC Ly.	72 30	72	72	- 0 41
365	C.D.M.E.	350	350	344	- 1 71
315	C.E.G.I.D.	319 80	315	315	- 1 50
240	Centrest (Ny)	240	240	240	....
465	C.E.P. Comm.	471 50	472	469	- 0 53
124	Cerus	129 50	130	128 80	- 0 54
640	Cetelem	693	694	750	+ 8 23
355	CF Imr.	354 50	360 20	350	- 1 27
350	CGI Info	339 90	360	345 50	+ 1 65
1030	C G I P.	1114	1128	1135	+ 1 89
590	CSP	590	590	595	+ 0 86
720	Chargeurs S A.	740	735	735	- 0 68
535	C I C A (M)	524	515	515	- 1 72
...	Ciments franç.	397 20	393	398	+ 0 20
480	Club Méditer.	458 50	461	463	+ 0 98
132	CMS Packa.	140 60	142 90	143 70	+ 2 28
106	Codetel	106	108 90	108 90	+ 2 74
570	Colas	615	615	610	- 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
216	Cpt. Entrep.	213	213	215	+ 0 94
1140	Compt Mod.	1146	1145	1160	+ 1 22
143	Concept S.A.	145	....	....	....
260	CPR (Paris Rée.)	306	308	315	+ 2 94
1070	Créd. Foncier	1116	1116	1121	+ 0 46
660	Cr Lyon (CI)	630	630	618	- 1 90
1210	Credit Nat.	1232	1232	1242	+ 0 81
240	CSEE	252	252	250 20	- 0 71
2140	Damart	1963	1980	1963	....
530	Dassault Aviation	480	470	489	+ 1 88
215	Dassault Electr.	205	202	202	- 1 46
1550	De Dietrich	1521	1530	1549	+ 1 84
210	Dév.P.d.C.(Li)	217 10	219	217	- 0 05
280	Dév.R.Sud-Est	283	282	282	- 0 35
390	D M C	404 50	404	402 50	- 0 49
3850	Docks France	3849	3849	3817	- 0 83
2680	Eaux (Gle)	2624	2640	2635	+ 0 42
785	E.B.F.	765	770	770	+ 0 65
405	Ecco	370	368	365	- 1 35
330	Elf Aquitaine	360	364	365 20	+ 1 44
235	Erap-Elf (Certif.)	240	239 90	240 90	+ 0 38
380	Essilor	376 80	372	372	- 1 27
186	Essil.Int.(DP)	181	184 10	186	+ 2 76
665	Esso	650	650	650	....
1590	Eurafrance	1665	1680	1728	+ 3 66
865	Eurocom	882	890	890	+ 0 91
117	Eurodisneyland	120	121 50	121 90	+ 1 58
4000	Euromarché	4200	4161	4194	- 0 14
1140	Europe 1	1150	1140	1135	- 1 30
47	Eurotunnel	49 30	49 60	49 85	+ 1 12
1390	Exor	1449	1430	1430	- 1 31
1330	Facom	1275	1278	1280	+ 0 39
139	Finextel	141 40	144 50	141	- 0 28
220	Fives Lille	245	246 50	259 10	+ 5 76
2120	Fromager. Bel	2050	2070	2090	+ 1 95
1700	Gal.Lafayette	1795	1789	1770	- 1 39
1820	G.A.N.	1899	1899	1900	+ 0 05
385	Gascogne (B)	437	451	457 90	+ 4 78
1340	Gaz et Eaux	1374	1374	1380	+ 0 44
680	Geophysique	640	637	664	+ 3 75
490	Gerland Ly.	531	530	530	- 0 19
870	Groupe Chl.	865	870	870	+ 0 76
440	GTM-Entrep.	448 10	442	442	- 1 36
1270	Guyenne-Gas.	1231	1233	1225	- 0 49
200	Hachette	210	208 60	208	- 0 95
525	Havas	509	515	514	+ 0 98
545	Hénin (La)	580	572	572	- 1 38
1280	Hutchinson	1317	1311	1300	- 1 29
310	Imétal	328	327	315 10	- 3 93
175	Immob. Phénix	199 50	202	200	+ 0 25
73	Ingénico	78 10	76 30	76 30	- 2 30
4540	Inst. Mérieux	4600	4650	4680	+ 1 74
475	Interbail	483 90	492 50	488	- 1 19
1080	Intertechnique	1020	1046	1047	+ 2 65
750	J. Lefebvre	790	790	778	- 1 52
705	Klepierre	708	709	705	- 0 56
730	Labinal	783	790	791	+ 1 02
2620	Lab. Bellon	2768	2760	2760	- 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Lafarge	376 80	378 10	378 50	+ 0 45
365	Lebon	352 50	360	357	+ 1 28
3780	Legrand	3730	3750	3730	....
1960	Legrand (DP)	1930	1930	1930	....
580	Legris Industries	580	580	585	+ 0 86
525	Locafrance	543	543	542	- 0 18
780	Locindus	798	783	794	- 0 50
4000	L.V.M.H.	3946	3965	3971	+ 0 63
630	Lyon.Eaux/Dumez	585	591	592	+ 1 20
164	Majorette Ly	146 10	148	150	+ 2 67
325	Mar. Wendel	340	341	345	+ 1 47
255	Matra	248 50	243 10	243 30	- 1 30
545	Merlin-Gerin	514	512	513	- 0 19
101	Métaleurop	105 10	105	104 90	- 0 19
100	Métrologie In.	100 70	100	100	- 0 70
85	Michelin	98 50	98 95	98 20	- 0 30
80	Midl. Bk Sa *	90	80	88	- 2 22
210	Min. Salsig (Ny)	212 10	215	212	- 0 05
121	MMB	114 50	115	116 50	+ 1 75
117	Moulinex	128	128	131 10	+ 2 42
1370	Navig. Mixte	1360	1370	1370	+ 0 74
133	Nord-Est	137	137	136	- 0 73
310	Nordon (Ny)	309 10	310	310	+ 0 29
800	Nouv Galeries	780	....	....	....
770	Occid. (Gle)	785	783	795	+ 1 27
1590	Omn. f. Paris	1675	1685	1690	+ 0 90
285	Olipar	279 90	279 50	279 50	- 0 14
535	Oréal	568	572	577	+ 1 58
450	Paribas	465	468 80	469 20	+ 0 90
1280	Pechelbronn	1340	1315	1318	- 1 64
162	Pechiney Int.	179	175	177 60	- 0 78
350	Pechiney (CIP)	380	380	384 30	+ 1 19
520	Penhoet	532	535	530	- 0 38
1200	Pernod Ricard	1246	1246	1240	- 0 48
545	Peugeot	569	572	571	+ 0 35
360	Pinault	350	348	348 10	- 0 54
385	Plastic-Omn.	415	413	415	....
....	Poliet	472	472	477	+ 1 06
440	Primagaz	440	438	438	- 0 45
660	Printemps	670	667	670	....
2020	Promodès	2024	2050	2040	+ 0 79
376	Radiotechn.	533	525	525	- 1 50
3620	Redoute (La)	3700	3699	3699	- 0 03
250	Rémy et Associés	244	242	241	- 1 23
385	R. Poulenc CIP	379 80	380	380 30	+ 0 13
335	Rober Financ.	325	335	335	+ 3 08
70	Rochette (La)	71 80	71 50	73	+ 1 67
2200	Roussel Uclaf	2140	2150	2170	+ 1 40
3400	R. Impé.Ly *	3400	3340	3340	- 1 76
199	Sade (Ny)	206	208	210	+ 1 94
1680	Sagem	1675	1650	1650	- 1 49
450	Saint Gobain	462 90	464	465	+ 0 45
1380	Saint Louis	1435	1425	1420	- 1 05
1520	Salomon Ly.	1549	1525	1513	- 2 32
400	Salvepar (Ny)	381	388	385	+ 1 05
845	Sanofi	880	879	880	....
2250	S A T	2080	2140	2140	+ 3 88
260	Saul. Chât.	266 50	269 90	270	+ 1 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1580	Saupiquet (Ns)	1580	1580	1540	- 2 53
780	Schneider	753	760	752	- 0 13
18	SCOA	18 70	19	18 75	+ 0 27
1570	S.E.B.	1660	1651	1640	- 1 20
455	Sefimeg	454	453	456	+ 0 44
475	Sextant A.	491	483	483	- 1 63
1100	S F I M	1095	1097	1120	+ 2 28
245	S.G.E.	259	258	258	- 0 39
535	Simco	535	531	533	- 0 37
730	St. Rossignol	715	702	701	- 1 96
1050	Sligos	1079	1041	1041	- 3 52
410	Société Géné.	446	443	447 50	+ 0 34
100	Sodecco (B)	101	101	100	- 0 99
184	Sodero (Ns)	185	187	187	+ 1 08
710	Sodexho	717	700	710	- 0 98
81	Sogeral (Ny)	79	79	77 10	- 2 41
410	Sogerap	396	396	396	....
1650	Sommer-Allib.	1700	1700	1690	- 0 59
1450	Source Perrier	1504	1506	1499	- 0 33
685	Sovac	703	703	699	- 0 57
430	SPEP	435	435 50	436 50	+ 0 11
525	Spie-Batignol.	573	571	573	....
970	Strafor	957	958	955	- 0 21
330	Suez	346	349	348 20	+ 0 64
775	Synthélabo	828	841	826	- 0 24
145	Thomson CSF	157 80	156 60	157 90	+ 0 06
730	Total	760	764	765	+ 0 66
127	- (certif.)	132	132	131 90	- 0 08
245	Traffaut Fin.	258	259	258	....
680	U.A.P.	561	560	569	+ 1 43
245	U F B Locab.	280	280	281	+ 0 36
885	U I C	887	887	886	- 0 11
580	U I F.	576	587	584	+ 1 39
770	U I S.	782	785	779	- 0 38
700	Unibail	704	700	701	- 0 43
150	U.C.B.	162 50	156 10	156 10	- 3 94
425	Valéo	458 90	458 90	455	- 0 85
290	Vallourec	300	306	304	+ 1 33
380	Via Banque	375	379 80	378	+ 0 80
1300	Zodiac	1300	1315	1330	+ 2 31
1340	Elf Gabon	1379	1379	1380	+ 0 07
147	Amax	140	141 10	141 10	+ 0 79
165	Amer. Express	151	145 40	145	- 3 27
215	A.T.T.	213	213 90	213 90	+ 0 42
177	Anglo Amer.C.	176 10	178 50	178 70	+ 2 06
335	Amgold	332 10	335	335	+ 0 87
305	Banco Santander	295 50	305 10	305 10	+ 3 25
835	B.A.S.F.	828	846	830	+ 0 24
935	Bayer	949	957	949	....
59	Buffelsfont.	59 95	59 95	60 80	+ 1 42
114	Chase Manh.	108	110 80	111	+ 2 78
140	De Beers	138	140	139 60	+ 1 16
2120	Deutsche Bank	2238	2220	2211	- 1 21
1190	Dresdner Bank	1320	1286	1287	- 4 02
57	Driefontein	57 60	59 80	60 60	+ 5 21
240	Du Pont-Nem.	248 80	255 40	255 40	+ 2 65
255	Eastman Kodak	241	244 50	244 50	+ 1 45
13 50	East Rand	13 40	13 50	13 65	+ 1 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
49	Echo Bay	48 30	48 30	48 10	- 0 41
210	Electrolux	221	221	228	+ 3 17
185	Ericsson	185 50	184	179	- 3 50
350	Exxon Corp	342	351 60	351 60	+ 2 81
197	Ford Motor	196 60	....	...	....
33	Freegold	34 50	34 80	35 80	+ 3 47
20	Gencor	20	20 10	20 10	+ 0 50
435	Gén. Elect.	429	428 80	429	...
230	Gén. Motors	221 60	227	227 50	+ 2 66
400	Gén. Belgique	389		....	
82	Gd. Métropol	83	83 50	83 30	+ 0 36
91	Guinness	94	94 40	94 50	+ 0 53
23	Hanson PLC	22 85	23 20	23 10	+ 1 09
24	Harmony Gold	24 50	24 10	24 80	+ 1 22
310	Hewlett Packard	273 90	...	...	...
52	Hitachi	52	51 80	51 80	- 0 38
880	Hoechst	882	900	900	+ 2 04
85	Homestake	85	86 30	86 30	+ 1 53
112	Imp. Chemical	109 10	112	111	+ 1 74
645	I.B.M.	613	622	623	+ 1 63
345	I.T.T.	350	349	346 30	- 1 06
180	Ito Yokado	183	181 20	181	- 1 09
73	Matsushita	74 90	72 60	72 60	- 3 07
22	Maxwell	23 20	22 85	22 25	- 4 09
200	Mc Donald's	198	199 20	198 50	+ 0 25
650	Merck	686	694	694	+ 1 17
510	Minnesota M.	514	525	525	+ 2 14
400	Mobil corp	401 50	409 80	409 30	+ 1 94
305	Morgan J.P.	317	314	314	- 0 95
33900	Nestlé	34200	34030	34030	- 0 50
162	Norsk Hydro	161 50	168	173	+ 7 12
82	OFSIL	84 10	86 80	86 80	+ 3 21
1890	Pétrofina	1882	1890	1885	+ 0 16
400	Philip Morris	404	400	400 30	- 0 92
83	Philips	89 05	88 05	90 50	+ 1 63
77	Placer Dome	74 55	76 30	75	+ 0 60
305	Quilmès	332	332	332	....
18	Randfontein	16 75	16 90	17 30	+ 3 28
....	Rhone Poul. Rorer	492	489	486 50	- 1 12
465	Royal Dutch	488	493	491 80	+ 0 78
54	R T Z	55	55 70	55 30	+ 0 55
2 03	Saat.& Saatchi	2 03	2 05	2	- 1 48
38	St Helena	42 95	41 90	41 80	- 2 68
365	Schlumberger	365 50	372 30	373 10	+ 2 08
52	Shell transp.	53 50	53 70	53 10	- 0 75
1980	Siemens	2051	2048	2048	- 0 15
815	Siemens Nixdorf	830	...	....	....
280	Sony	272	268 40	267	- 1 84
98	Sumitomo Bank	99 50	101 30	101 50	+ 2 01
240	T.D.K.	236 80	236 40	236 40	- 1 01
55	Telefonica	55 15	54 20	56 50	+ 2 45
34	Toshiba	34 60	34 60	34 60	....
495	Unilever	480 60	475 60	475 20	+ 0 68
260	Unit.Techn.	282	287	265	+ 1 15
305	Vaal Reefs	326	330 50	331	+ 1 53
295	Volvo	295	295	290	+ 1 86
158	West. Deep	169	169 10	172	+ 1 78
350	Xerox Corp	330	..	...	
123	Yamanouchi	122	119	119	- 2 46
1 74	Zambia Cop.	1 80	1 73	1 79	- 0 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	122 05	8 48
Emp.Etat 9,8%78	100 80	8 10
10,80% 79/94	102 40	7 33
Emp.Etat 13,4%83	110 45	5 14
Emp.Etat 12,2% 84	104	7 15
Emp.Etat 11% 85	111 37	2 35
10,26% mars 86	106 42	1 65
OAT 10% 5/2000	107 10	9 53
OAT 9,9% 12/1997	105 50	4 01
OAT 9,8% 1/1996	103 85	2 68
ORT 10,30% 1985	1786	....
PTT 11,2% 85	107 60	4 58
CFF 10,30% 86	101 80	2 79
CFF 10,25% nov 90	....	1 56
CNA 10 % 1979	....	1 97
CNB Bques 5000F	99 75	3 61
CNB Paribas 5000F	99 60	3 61
CNB Suez 5000F	99 99	3 61
CNE 11,5% 85	102 65	9 68
CNI 1/82 5000F	99 75	3 61
CNT 9 % 88	99	0 73
CRH 10,90% déc.85	107 30	3 52
CHARB FCE 3% 100	148	....
CNCA	965	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	575	....
Ly. Eaux cv 6,5%	805	....
Thoms. cv 9,2% 86	880	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1115	1100
Applications Hydr.	1445	1445
Arbel	610	610
Bains C.Monaco	1269	1242
B.Hypoth.Europ.	364 10	....
B.N.P. Intercont.	300	308
Béghin-Say (C I)	560	....
Bénédictine	3750	....
Bidermann Internat.	500	511
Blanzy Ouest	3132	....
B T P	74 05	74 10
Cambodge	637	718 d
Carbone Lorraine	700	718
Case Poclain	13 15	13 10
C.E.G.F (Frigor.)	462	448 50
Centenaire Blanzy	500	501
Cerabati	84	85
Champex Ny	129	....
CIC (CP)	189 90	187

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2425	....
Cofimeg	258	....
Cogifi	372	375
Comiphos	592	....
Cie Industrielle	4450	4380
Cpt Lyon Alemand	411	400
Concorde	860	850
Constr.Mét.Prov.	32 50	32 70
Crédit Gén.Ind.	344	317 o
Cr Universel (Cie)	713	715
Créditel	127	127 90
Darblay	700	....
Degremont	1825	1831
Delalande	1625	1620
Delmas Vieljeux	3930	....
Didot Bottin	1087	1099
Eaux Bassin Vichy	2780	2870
Eaux Vittel	1002	1025
Ecia	273	279
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	357	355
Ent.Mag. Paris	3600	3650
Etex (ex Esemit)	2136	2130
Fimalac	257 50	263
F.I.P.P.	147 50	....
F.N.A.C.	1610	1600
Foncière (Cie)	700	700
Fonc.Lyonnaise	759	760
Foncina	590	....
Fougerolle	841	841
France I.A.R.D.	785	799
France SA (La)	1853	1862
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	913	925
Gerofim	316 50	315
Gévelot	525	....
G.F.C.	385	386 10
G.F.I.I.	275 10	285
Grds Moulins Paris	1200	....
Groupe Victoire	1080	1080
G.T.I (Transport)	490	489
Immobail	378	379
Immobanque	772	782
Im.Marseillaise	5310	5500
Imm. Plaine-Monceau	351	354
Immofice	470	474
Invest.(Ste Cle.)	3070	3050
Lambert Frères	455	458
Lille Bonnières	1562	....
Loca-Expansion	309	....
Locafinancière	465	....
Locatel	196	197 40
Louis Vuitton	654	672
Louvre	3450	3600
Lucia	1680	1680
Machines Bull	46 50	46 35
Mag Uniprix	210	216 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	750	....
Métal Déployé	570	....
Mors	135 20	135 20
Navigation (Nle)	216	218
Opsorg	308	300
Ordel (CI)	285	....
Origny-Desvroise	1043	1050
Palais Nouveauté	1180	1184
Paluel Marmont	592	....
Parfinance	185	190
Paribas (CP)	650	648
Paris France	219	225 80
Paris Orléans	264 10	253 60
Parthena Invest.	324	323
Pathé Cinéma	1200	1061 o
Piper Heidsieck	1820	1820
Porcher	640	666 d
Promodès (CI)	1145	1140
Publicis	710	715
Rochefortaise	112	....
Rosario	307	305
Rougier	460	....
S.A.C.E.R.	472	471
S.A.F.A.A.	256	....
S.A.F.I.C Alcan	190	195
SAFT	1260	1260
Saga	336	330
Saint Dominique (F.)	129 70	128 90
Salins du Midi	690	685
Savoisienne M.	158	....
S.C.A.C.	798	798
Sendle Maubeuge	398	398
S.Etud.Part. (M)	149 40	....
Silic	672	672
Slavim	308	314
S.I.P.H.	330 50	335
S.M.C.I.	320	323
Sofal	538	539
Soffo	545	523 o
Sofical	1300	1300
Sofiram (ex Satam)	81 35	81
Sofragi	1451	1451
Sophia-Bail	421	417
Sopagi	175	172
Soudure Autogène	939	942
Sovabail	425	427 90
Sterni	700	700
Suez (CP)	349	350 50
Taittinger	3700	3729
Testut-Aequitas	720	718
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	1100	1096
U.T.A.	2182	2191
Vicat	398	400 -
Viniprix	2400	2400
Virax	147 50	148 10
Maroc Sté Brasseries	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo Nv Sico	325	....
Alcan Aluminium	115	....
American Barrick	107	107 10
American Brands	238	....
Arbed	684	668
Asturienne Mines	171	....
Banco Popular Espa.	580	....
B.Reglements Int.	24510	24550
Can.Pacifique	100	....
Chrysler Corp.	77	74
C I R	12	....
Commerzbank	850	864
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	296	....
Fiat	23 70	....
GBL (Brux Lamb.)	590	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	110	....
Goodyear Tire	130	....
Grace and Co (WR)	180	....
GTE Corp.	182	174
Honeywell Inc	366	....
Johannesburg	72 50	74
Kubota	32 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	22	....
Noranda Mines	89	....
Olivetti priv.	11	....
Pakhoed hold.	590	580
Pfizer Inc	341	....
Procter Gamble	495	....
Ricoh	30 50	....
Robeco	301	302
Rodamco NV	170	185 50
Rolinco	300	299 50
Saipem	5 50	....
Sema Group	28 70	29
SKF Aktiebolaget	81	....
Tenneco Inc	235 20	....
Thorn Electrical	70 20	....
Toray Ind.	27	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1120	....
West Rand Cons.	10 55	10 55

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	256	...
Buitoni	615	....
Calciphos	140	140
C G H Cogedor	54	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	570	575
Drouot Assurances	430	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	66	....
Europ Soufres Ind.	34	31 30o
Gachot S.A.	69 50	69
Groupe Expansion	62	....
Guy Degrenne	425	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	125 20	....
Lecteurs du Monde	310	....
Nicolas	775	....
Patemelle RD	1508	....
Particip. Percier	355	351
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	197 90	198 90
St-Gobain-Emballage	3500	....
Sema Metra	212 10	....
S.E.P.R.	1558	....
S.P.R. act. B	350	....
Télémécanique Elect.	3766	....
Ufinex	380	....
Wassman	1500	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 837	5 865	5 600	6 100
Ecu	6 961	6 967	....	....
Allemagne (100 dm)	338 540	338 330	328	348
Belgique (100 F)	16 458	16 462	15 950	16 950
Pays-Bas (100 fl)	300 430	300 280	290	310
Italie (1000 lires)	4 577	4 573	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 810	88 550	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 016	10 048	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 107	3 093	....	....
Suisse (100 f)	399 450	....	387	407
Suède (100 krs)	94 710	....	90	98
Norvège (100 k)	86 920	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 086	....	46 600	49 600
Espagne (100 pes)	5 477	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 922	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	5 073	....	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 219	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	67000	67200
Or fin (en lingot)	67000	67000
Napoléon (20f)	382	383
Pièce Fr (10 f)	375	405
Pièce Suisse (20 f)	381	383
Pièce Latine (20 f)	381	382
Souverain	483	492
Pièce 20 dollars	2110	2090
Pièce 10 dollars	1100	1080
Pièce 5 dollars	580	600
Pièce 50 pesos	2470	2485
Pièce 10 florins	393	399

SICAV (sélection) 7/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1052 23	1026 67
Actilion	225 30	219 27
Agepargne	787 89	753 96•
Agepremière	109 10	108 77•
AMERI-GAN	7321 77	7040 16
Amplitude	636 01	617 49
Arbitrages Court.T.	6532 06	6519 01
Associc.	1099 57	1099 57
Atout Futur	371 01	361 96
Auracic	1267 09	1230 18
Avenir Alizes	1689 20	1656 08
Avenir CIC	109 62	106 43
Axa Capital	156 94	150 18•
Axa Court Terme	7163 98	7163 98•
Axa Europe	131 20	125 55•
Axa Investissements	124 66	119 29•
Axa NPI	114 43	109 50•
Axa Valeurs PER	123 33	118 02•
Capimonétaire	5742 76	5737 01
Capioblig	5920 15	5832 68
Capitacic	1200 98	1163 23
Cardan Pierre	30 64	29 89
Conais	1218 73	1189
Comptevalor	3186 40	3181 63
Convertimmo	386 78	371 90
Crediter	486 02	471 86
Credit Mutuel Capital	1185 11	1161 87
Diese	1229 42	1199 43
Drouot France	844 85	808 47•
Drouot Investiss.	1023 85	979 76•
Drouot Sécurité	251 06	240 25•
Drouot Sélection	152 02	145 47•
Ecucic	1052 42	1038 87•
Ecupar	128 26	122 74•
Ecureuil Capitalisation	2351 77	2328 49
Ecureuil Géovaleurs	2157 04	2094 21
Ecureuil Investissement	408 70	396 80
Ecureuil Monepremière	60670 12	60670 12
Ecureuil Monétaire	35786 28	35786 28
Ecureuil Trésorerie	2215 31	2215 31
Ecureuil Trimestr.	2035 75	2015 59
Elicash	526900 73	526900 73
Energia	285 33	272 39
Eparcic	3260 31	3260 31
Eparcourt-Sicav	4252 70	4242 09
Epargne Associat.	24676 31	24639 35
Epargne Capital	9788 33	9691 42
Epargne Court Terme	614 06	614 06
Epargne Croissance	1758 56	1711 49
Epargne Industrie	93 35	90 85
Epargne J.	63328 04	63328 04
Epargne Long Terme	195 72	190 48
Epargne Monde	1315 80	1280 58
Epargne Obligat.	190 79	185 68
Epargne Première	13348 69	13249 32
Epargne Quatre	1101 44	1071 96
Epargne-Unie	1306 28	1274 40
Epargne Valeurs	446 40	434 45
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eofi Cash capi.	7641 51	7641 51•
Eufinvest capi.	673 98	654 33•
Eurocic Leaders	1065 40	1034 37
Eurodyn	1200 97	1171 68
Euro Gan	6864 97	6600 93
Fonsicav	13024 55	13024 55
FRANCE-GAN	9775 88	9399 88
France Garantie	259 80	259 28
France Index Sicav	106 76	103 63
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	458 83	454 29
Francic	453 85	440 63
Francic Pierre	112 19	108 92
Francic-Régions	1203 15	1168 11
Fructi-Associations	32 28	32 28
Fructi-Capi	38 87	38 30
Fructi Court	129022 59	129022 59
Fructidor	240 48	236 93
Fructi-Epargne	31 85	31 07

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	851 19	830 43
Fructimmo	29 66	28 94
Fructi-Première	11578 94	11407 92
Fructivar	4946 73	4934 39
Futuroblig.	1314 41	1282 35
Gestion	13481 75	13414 68
Gest.Associations	167 99	164 29
Horizon	1208 41	1173 21
HLM Monétaire	12614 92	12614 92
Interepar	109836 30	106734 27•
Interoblig	13191 76	12684 38
Intersélection Fce	525 92	510 60
Japacic	178 17	172 98•
Jeuneépargne	266	262 07
Laffitte Amérique	231 61	222 17
Laffitte Europe	252 14	241 86
Laffitte Expan.	255 26	244 85
Laffitte France	319 18	306 17
Laffitte Immobil.	233 76	224 23
Laffitte Japon	451 72	433 30
Laffitte Oblig.	141 35	135 59
Laffitte Rendement	194 68	186 74
Laffitte Tokyo	397 36	381 16
Latitude	2052 36	2049 29
Lion C.T.	11450 71	11450 71
Lion L.T.	6507 92	6318 37
Lion Association	11173 18	11173 18
Lion Institution	26917 29	26850 16
Lionplus	880 73	873 26
Lion Trésor	2095 12	2074 38
Lion 20 000	23984 04	23984 04
Livret Bourse Inv.	532 20	516 70
Livret Portefeuil.	705 81	685 25
Méditerranée	190 36	182 16•
Mensuel CIC	10065 26	9964 61
Monecic	5701 86	5701 86
Monodem	61445 13	61445 13
Mone.J	68193 95	68193 95
Monévalor	74393 14	74393 14
Mutualité dépôts	12316 46	12291 88
Mutuelle Unie Sél.	152 25	145 69•
Natio Court Terme	257350 00	257350
Natio-Epargne	16202 14	16041 72
Natio-Ep. Ret.	127 34	123 93
Natio Epargn. Trésor	7187 88	7173 53
Natio-Imm.	1224 18	1191 42
Natio-Inter	1335 30	1299 56
Natio-Monétaire	23116 63	23115 63
Natio Obligations	529 75	515 57
Natio-Patrimoine	1428 95	1390 71
Natio-Placements	63845 41	63845 41
Natio-Revenu	1043 45	1033 12
Natio Sécurité	11888 54	11888 54
Natio-Valeurs	833 86	811 54
Nippon-Gan	6643 84	6388 31
Nord Sud Dévelop.	1417 48	1414 65
Obli-Associations	140 48	139 09
Oblicic-Mondial	2474 45	2437 88
Oblicic-Régions	1094 06	1077 89
Oblig. tres cat.	164 86	162 42
Oblition	1257 22	1244 77
Oblisécurité Sicav	11687 23	11687 23
Optimar	33197 17	32230 26
Oraction	1004 25	979 76
Orvalor	6471 55	6237 64
Paribas Capitalisation	1373 06	1352 77
Paribas Epargne	18946 81	18908 99
Paribas Opportunités	131 97	126 59
Paribas Patrimoine	580 39	556 73
Paribas Revenus	94 66	93 72
Patrimoine Retraite	205 17	201 15
Parvalor	631 04	612 66
Placement A	1334 02	1307 86
Placement J.	6559 49	6546 40
Placement M.	60414 13	60293 54
Placement Nord	990 15	970 74
Planinter	1135 77	1108 07
Plénitude	127 16	123 76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	59519 24	59519 24
Première Oblig.	10539 09	10528 56•
Prévoy. Ecureuil	109 36	106 16
Prv Associations	26744 69	26744 69
Proficas	1083 29	1056 56
Quartz	132 04	129 82
Réalvalor	934 60	907 36
Renacic	159 58	157 22
Revenus Trimestr.	5409 96	5356 40
Revenu-Vert	1145 61	1128 68
St Honoré Bio-Alim.	944 94	902 09
St Honoré Bons du Tr.	10223 87	10173
St Honoré Global	244 51	233 42
St Honoré Invest.	757 52	723 17
St Honoré Mat Plac	195 87	186 99
St Honoré Pacifique	619 49	591 40
St Honoré PME	525 11	501 30
St Honoré Real	13593 66	13539 50
St Honoré Services	513 02	493 29
Sécuricic	1591 80	1591 80
Sécuri-Gan	12747 27	12497 32
Sécuritaux	1268 50	1268 50
Sicasden	720 94	710 29
Sicav Associations	1685 71	1663 19
SFI-CNP Assur	686 74	647 32
Sicav 5.000	412 38	401 34
S.I. Est	1458 08	1395 29•
Silvafrance	664 71	646 92
Silvam	425 89	414 49
Silvarente	223 38	219
Silvinter	463 40	451
S.N.I.	1201 61	1166 61
Sogépargne	326 76	314 95
Sogevar	1076 33	1027 52
Sogintier	1364 06	1302 21
Soleil Investissements	582 96	560 54
Solstice	2146 57	2141 22
Stratégie Action	822 67	791 03
Stratégie Rendement	1292 23	1251 55
Technocic	1092 42	1060 60
Techno-Gan	5911 59	5684 22
Thesora	601 41	595 46
Transplus	140 65	134 59•
Trésor Plus	1180 35	1168 66
Trésor Réel	13043 69	13043 69
Trésoricic	117322 79	117322 79
Trilion	5193 82	5142 40
U.A.P. Investiss.	451 76	435 43•
U.A.P. Act. F.	562 64	542 30•
U.A.P. Act. Sél.	622 48	599 98•
U.A.P. Aedifi.	595 26	573 74•
U.A.P. Alizé	199 88	192 66•
U.A.P. Alto	157 40	151 71•
UAP Moyen Terme	126 90	122 31•
UAP Prem. Catég.	10589 56	10206 80•
Uni-Associations	122 22	122 22
Uni-Foncier	1307 64	1275 75
Unifrance	567 42	553 58
Uni-Garantie	1331 80	1308 25
Uni Régions	1406 36	1372 06
Unirente	2630 85	2566 68
Univer	216 82	216 82
Univers Actions	1297 21	1265 57
Univers-Obligations	1784 08	1740 57
Valorg	1886 18	1884 30
Valreal	48469 91	48445 69
Vauban	26322 91	26296 59•

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

DÉFENSE

La compétition entre le F-18 et le Mirage-2000 en Suisse

La presse helvétique n'apprécie pas la campagne publicitaire de Dassault

BERNE

de notre correspondant

La presse suisse n'a pas tardé à réagir, parfois avec agacement sinon une pointe d'irritation, à une campagne publicitaire lancée depuis le 6 mai par les fabricants de l'avion de combat français Mirage-2000-5, principal concurrent du F-18 américain, pour le renouvellement de la flotte de l'armée de l'air helvétique.

Dans une publicité pleine page parue dans plusieurs journaux, un mystérieux « Centre de coordination Mirage-2000-5 suisse » ne vantait pas seulement les qualités techniques de l'appareil français, mais faisait surtout miroiter les avantages économiques et politiques que la Confédération pourrait retirer de son acquisition dans sa tentative de rapprochement avec l'Europe des Douze. Or il s'est rapidement avéré que derrière cette appellation se trouvaient les quatre principales sociétés françaises participant à la production du Mirage-2000-5 : Dassault, Thomson-CSF, SNECMA et Matra.

Sous le titre « L'achat d'un avion de combat doit être conduit au mieux des intérêts de la Suisse », la publicité affirme que le choix du Mirage-2000-5 *« amènerait la France à s'engager toujours plus fermement dans la défense des intérêts helvétiques vis-à-vis de la Communauté européenne ». « La Suisse,* ajoutent les promoteurs de la campagne, *aurait alors un allié politique puissant en Europe. »* Et de citer *« l'intérêt inespéré »* de la France pour le ferroutage, *« sa compréhension »* du refus suisse pour les liaisons TGV et l'appui que Paris pourrait apporter à Berne dans les négociations avec la CEE sur le délicat dossier des transports.

Alors que le gouvernement fédéral doit prochainement arrêter son choix définitif, les promoteurs de cette campagne n'ont pas lésiné sur les moyens, d'autant que l'enjeu porte sur un contrat de plus de 3 milliards de francs suisses. Ils présentent aussi leur initiative comme une réponse à des encarts publicitaires insérés, il y a un mois, dans la presse helvétique par leur concurrent, McDonnell-Douglas, en faveur du F-18. L'appareil américain avait été retenu en 1988, lors d'une première évaluation prévoyant l'achat de trente-quatre avions de combat pour remplacer des Mirage-III français et des Hunter britanniques vieillissants. Mais une nouvelle chance a été donnée en juin 1990 à une version améliorée du Mirage, le 2000-5. Les pilotes et les responsables militaires suisses n'en continuent pas moins de donner la préférence à l'appareil américain, le Mirage-2000-5 ayant contre lui de n'être pas encore opérationnel (1). Pourtant, lors de sa visite à Berne, en avril dernier, le premier ministre, M. Michel Rocard, avait cru pouvoir affirmer que l'avion français restait toujours dans la course.

Selon un porte-parole, le département militaire fédéral ne s'est pas formalisé outre mesure de ce genre de campagne. En revanche, certains commentateurs se demandent si les arguments invoqués sont le meilleur moyen de défendre les chances du Mirage. Ainsi, le quotidien *l'Impartial* de La Chaux-de-Fonds écrit : *« La maladresse publicitaire est telle que, si on voulait couler le projet, on ne s'y prendrait pas autrement. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) Par rapport au Mirage-2000, qui a déjà été commandé à quatre cent soixante-dix exemplaires (trois cent un par la France et cent soixante-neuf par six clients étrangers), le Mirage-2000-5, qui est livrable en 1994, est doté d'une nouvelle cabine de pilotage (qui s'inspire de celle du Rafale) et il emporte le nouveau radar RDY multicibles de Thomson-CSF ainsi que le nouveau missile air-air MICA de Matra pour le combat aérien dit « tournoyant ».

□ **Six Mig-29 soviétiques en visite en France.** – Une escadrille de six avions de combat Mig-29 de l'armée de l'air soviétique sera en visite officielle, du 13 au 17 mai, sur la base de Reims où elle sera l'hôte de l'escadron Normandie-Niemen doté de Mirage-2000. Cette visite entre dans le cadre des échanges militaires instaurés depuis plusieurs années entre les deux pays. Dans le passé, des Mig-23 étaient venus à Reims et, en juin 1990, l'escadron Normandie-Niemen, qui porte le nom d'un groupe de chasse franco-soviétique créé pendant la seconde guerre mondiale, s'est rendu à Kubinka près de Moscou.

CATASTROPHES

Une nouvelle tornade s'est abattue sur Dacca

Lenteur et inorganisation des secours au Bangladesh

Une nouvelle tornade – la troisième en trois jours – a balayé la région de Dacca, jeudi 9 mai en fin d'après-midi. Elle a fait treize morts, plus d'une centaine de blessés, et causé des dégâts à plusieurs villages et aux cultures. Elle a endommagé une station de télécommunications par satellite, ce qui a coupé pendant deux heures les liaisons téléphoniques avec le reste du monde (sauf avec l'Inde). Les services météorologiques bangladais ont annoncé, dans leur bulletin mensuel publié dans la presse du 9 mai, que la dépression stationnée sur le golfe du Bengale pourrait engendrer un nouveau cyclone d'ici à la fin du mois...

Dans les îles et sur les côtes ravagées par le cyclone tropical du 30 avril, la situation est de plus en plus dramatique. Une journaliste bangladaise qui a pu aller sur sept des îles ravagées a constaté qu'aucune équipe médicale ne s'y était encore rendue. Des survivants ont des plaies ouvertes qui n'ont pas été soignées. Et ils expliquent que 99 % de la récolte en cours ont été détruits. La prochaine récolte est déjà compromise, notamment à cause du sel que la mer a apporté sur les terres. Les pêcheurs ont perdu tout leur équipement et sont dans l'impossibilité de prendre le moindre poisson. On estime à 300 000 au moins le nombre des sans-abri, qui sont toujours privés d'eau pas trop polluée et de nourriture.

Sur les îles comme sur la côte, outre le manque de nourriture et d'eau pas trop polluée, le problème le plus inquiétant vient des innombrables cadavres d'hommes et d'animaux qui sont maintenant en état de décomposition avancée et qui répandent partout une odeur pestilentielle. Ici ou là, certes, on met quelques dizaines de cadavres humains – et parfois aussi des carcasses d'animaux – dans des fosses communes sans accomplir les rites musulmans, à l'exception de quelques prières parfois récitées au bord des tombes. Mais la plupart des villageois refusent de répondre lorsqu'on leur demande qui va s'occuper des cadavres. *« De nombreux croque-morts ont été tués par le cyclone. Maintenant, ce sont des nécessiteux qui se chargent de cette tâche. Ceux qui en ont les moyens proposent des sommes de 100 à 500 takas* (18 à 90 francs) *par tombe. »*

Les secours sont toujours notoirement insuffisants en raison de la difficulté d'atteindre beaucoup des zones sinistrées, du manque d'hélicoptères et aussi, bien sûr, de l'énormité des foules qui ont besoin de tout. Seule note d'optimisme : le ministre de l'information, M. Manzurul Karim, a annoncé que le port de Chittagong avait été débarrassé des quinze épaves qui en empêchaient l'accès depuis le 30 avril et que six bateaux avaient déjà pu y entrer. Parmi ceux-ci sont arrivés deux cargos venant l'un d'Australie, l'autre du Canada et transportant en tout 90 000 tonnes de blé.

Le monde politique bangladais se dispute depuis le début de la catastrophe sur l'organisation des secours. L'opposition reproche au gouvernement son inefficacité. Des membres des équipes de secours étrangères ont d'ailleurs exprimé – officieusement – le même avis. Un médecin européen, qui a tenu à garder l'anonymat, a précisé que les douanes bangladaises avaient mis trois jours pour laisser entrer 800 kilos de fournitures médicales envoyées par les pays occidentaux. – (*AFP, AP, UPI.*)

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 11 mai 1991
Nuageux. Belles éclaircies

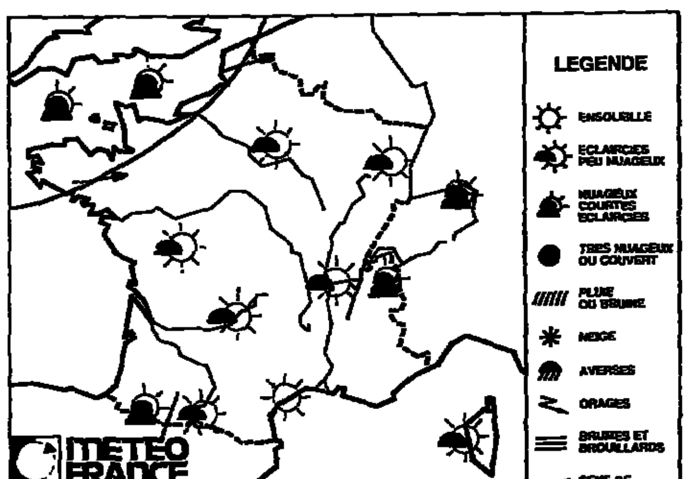

SITUATION LE 10 MAI 1991 A 0 HEURE TU

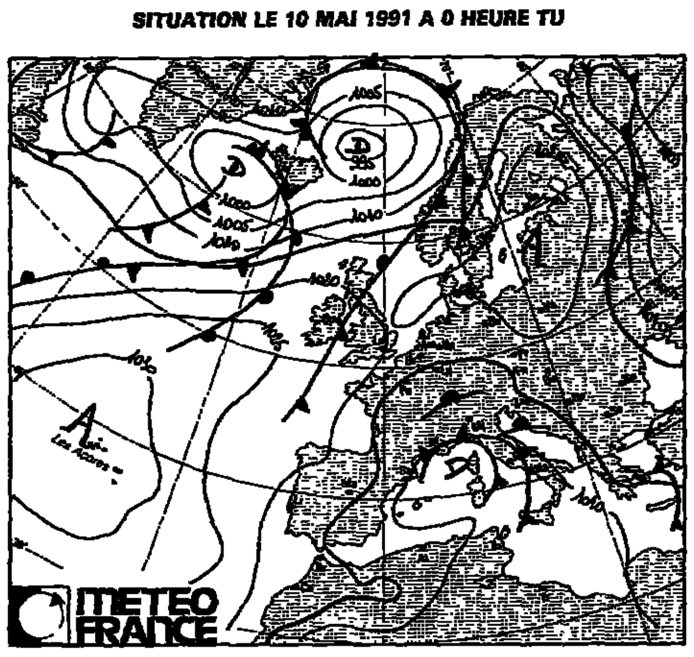

Dimanche 12 mai : nuages au Nord, soleil au Sud. – Des nuages, pouvant donner parfois de faibles précipitations, couvriront dès le matin les régions situées au nord de la Loire jusqu'aux Ardennes. Ils se déplaceront vers le nord des Alpes.

Toutefois, dans la journée, on pourra observer une amélioration avec le développement d'éclaircies. Bien que temporaire, elle sera plus sensible sur l'extrême nord en milieu de journée. Sur les autres secteurs, des régions atlantiques (à l'exclusion de la Bretagne), au centre du pays, aux régions méditerranéennes, la journée sera bien ensoleillée après la dissipation dans la matinée des quelques brumes ou brouillards. Le mistral soufflera modérément.

Les températures au lever du jour seront le plus souvent comprises entre 5 et 9 degrés.

L'après-midi, elles grimperont jusqu'à 13 et 16 degrés sur le Nord et l'Est, jusqu'à 18 et 21 degrés du Sud-Ouest à la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI 1991 A 12 HEURES TU

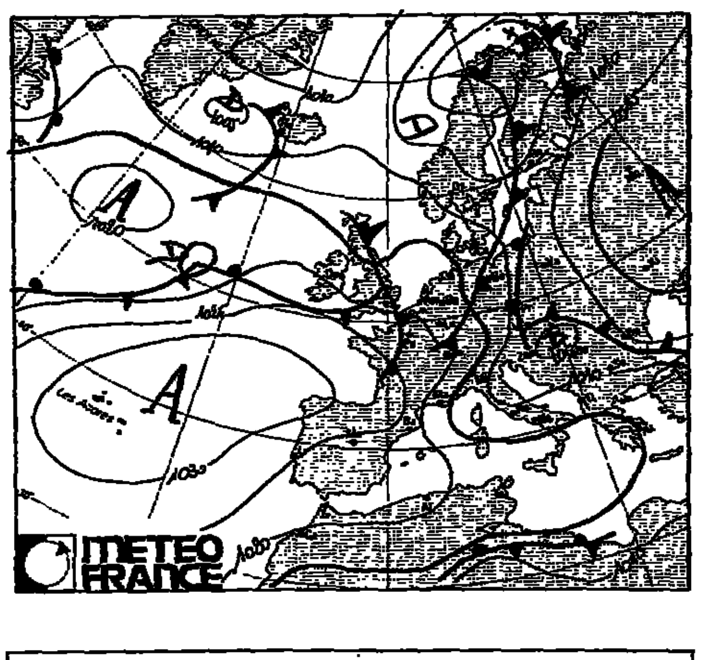

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-05-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-05-1991 à 18 heures TU et le 10-05-1991 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	13	11	C
BORDEAUX	18	9	C
BOURGES	19	6	N
BREST	15	6	D
CAEN	12	4	D
CHERBOURG	13	2	N
CLERMONT-FER	18	3	D
DIJON	19	7	N
GRENOBLE	21	10	C
LILLE	15	6	D
LIMOGES	16	5	D
LYON	20	9	D
MARSEILLE	–	–	–
NANCY	17	7	D
NANTES	18	6	D
NICE	17	10	P
PARIS-MONTS	18	8	C
PAU	11	9	C
PERPIGNAN	10	8	C
RENNES	16	6	D
ST-ETIENNE	18	4	D
STRASBOURG	19	7	C
TOULOUSE	14	6	N
TOURS	17	5	D
POINTE-A-PITRE	31	21	N
ÉTRANGER			
ALGER	20	8	N
AMSTERDAM	15	6	N
ATHÈNES	21	14	C
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	14	8	C
BELGRADE	19	7	N
BERLIN	12	6	D
BRUXELLES	16	6	C
COPENHAGUE	14	6	D
DAKAR	23	18	D
DJERBA	23	15	N
GENÈVE	19	5	D
HONGKONG	24	22	C
ISTANBUL	20	12	D
JÉRUSALEM	23	13	D
LE CAIRE	33	20	D
LISBONNE	17	10	D
LONDRES	15	2	D
LOS ANGELES	30	13	D
LUXEMBOURG	17	5	D
MADRID	15	3	B
MARRAKECH	21	11	C
MEXICO	25	10	B
MILAN	16	9	P
MONTRÉAL	18	4	C
MOSCOU	18	-1	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	40	24	D
NEW-YORK	18	12	C
OSLO	17	5	C
PALMA-DE-MAJ	16	8	N
PÉKIN	28	12	D
RIO-DE-JANEIRO	26	19	N
ROME	22	14	P
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	9	4	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	20	17	C
TUNIS	22	11	N
VARSOVIE	16	7	D
VENISE	16	11	C
VIENNE	17	9	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

– Pour ses dix-huit ans, nous souhaitons à

Karine BEN SAMOUN

un joyeux anniversaire, une longue vie en bonne santé, pleine de réussites et de bonheur.

Décès

– Michel Bagros,
son époux,
Philippe et Hélène Bagros,
Marie-Claire et Philippe Jean,
Jean-Daniel et Mireille Bagros,
Sylvie et Jacques de Lattre,
Yves et Bernadette Bagros,
ses enfants,
Jacques et Monique Toutain,
ses frère et belle-sœur,
Véronique, Caroline et Frédéric, Olivier et Véronique, Valérie, Cyril, Stéphane, Thomas, Marie, Gaëlle, Julie, Timothée, Guillaume,
ses petits-enfants,
Benjamin, Samuel et Romane,
ses arrière-petits-enfants,
Souad Yasbeck,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans le cours de sa quatre-vingtième année, de

Odile BAGROS,
née Toutain,

le 5 mai 1991, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

A la demande d'Odile, ni fleurs ni couronnes, dons à des œuvres.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Auteuil.

18, rue Duret,
75116 Paris.

– Le Père Provincial,
Les Pères jésuites de la Communauté de la rue de Grenelle,
font part du décès du

Père Louis CHEVALLIER s.j.,

survenu à Berlin, le 2 mai, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 mai 1991, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

– Pierre † et Françoise Flicoteaux,
Joseph et Suzanne Chevallier,
Paul † et Marie-Clotilde † Chevallier,
Geneviève Chevallier,
Henri † et Jehanne Sabatier,
Xavier et Françoise Chevallier,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Père Louis CHEVALLIER s.j.,
ancien élève et ancien aumônier
de l'Ecole polytechnique,

survenu en l'église du Bon-Pasteur, à Berlin, le 2 mai 1991, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

– Les associations ADMES, IRFOS, MUF,
ont la tristesse de faire part du décès du

Père Louis CHEVALLIER s.j.,
leur directeur et aumônier.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

[Né le 9 mars 1914 à Paris, le Père Louis Chevallier est entré dans la Compagnie de Jésus en 1936. Prisonnier en Allemagne en juin 1940, il s'est évadé deux ans après. Militant de la réconciliation franco-allemande, il est membre après la guerre du Bureau international de liaisons et de documentation (BILD). Aumônier à Polytechnique (1950-1963), puis à la Conférence Olivaint, qui groupe des étudiants de Sciences-Po (1963-1968). Il inspire des générations de futurs cadres de l'industrie et de l'administration. Il sera plus tard professeur à l'Université grégorienne à Rome.]

– Mme Raymonde Marcassin,
son épouse,
Mme Germaine Pages,
sa belle-mère,
Jean et Colette Marcassin,
Jean-Michel et Marie-José d'Hoop,
Jean-François et Marie-Françoise Rousset,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès en son domicile de

M. Michel MARCASSIN,

le 3 mai 1991, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 mai, à 14 heures, en la basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant.

L'inhumation aura lieu à 17 h 30, au cimetière de Saint-Acheul ancien, à Amiens.

2, square Servan,
75011 Paris.

– *Saint-Laurent-du-Var. Saint-Cergues.*

Mme Claire-Sophie Duvillard-Petiot,
son épouse,
Et son fils Nicolas,
M. et Mme Claude Petiot,
ses parents,
Et leur fils Serge,
M. Marcel Tardy,
Mme Jacqueline Livet,
M. et Mme Gérard Manel
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Tardy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Tardy
et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre Manel,
Mme Claire Boissin,
Ainsi que les familles Bouvard, Cathala, Detraz,
Parentes, alliées
Et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Thierry DUVILLARD-PETIOT,

survenu brutalement dans un accident de montagne, le 7 mai 1991, à l'âge de vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Cergues, le samedi 11 mai, à 15 heures.

Pas de visite au domicile.

Le corps repose au funérarium d'Annemasse.

Qu'il repose en paix !

– Orléans (Loiret). Fontaines-en-Sologne (Loir-et-Cher).

Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Norbert GRELET,

survenu le 7 mai 1991, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 mai, à 15 h 30, en l'église de Fontaines-en-Sologne, 41250 Bracieux.

15, rue Jules-Gouchault,
45100 Orléans.

– Mme Pierre Champin
et sa fille,
Mme Henri Champin
et ses enfants,
M. et Mme Bernard Champin
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Champin
et leurs enfants,
M. et Mme Jeffrey Thomas
et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel de Monbrison,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Léon TÉZENAS,
née Suzanne Champin,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres,
présidente fondatrice
du Domaine musical,

survenu le 7 mai 1991, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Un service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 1-3, rue de l'Oratoire, Paris-1er, le lundi 13 mai, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu à Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie), dans l'intimité.

3, rue Eugène-Delacroix,
75016 Paris.

(Lire page 28.)

– Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

M. François WATINE,
conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

décédé à Bellevue le 7 mai 1991, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, à Meudon.

De la part de
Mme *François Watine-Thiriez,*
son épouse,
M. et Mme René Szawara-Watine,
M. et Mme Jean-Noël Joubert-Watine,
M. et Mme François Watine-Chrieslieb,
M. et Mme Jean-François Roustang-Watine,
Mme Béatrice Watine,
M. et Mme Bertrand Watine-Delaby,
M. et Mme Hubert Watine-David,
M. Nicolas Watine,
ses enfants,
et ses petits-enfants,

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue du 11-Novembre,
92190 Meudon.

Anniversaires

– A l'occasion du neuvième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

Sa famille,
Et ses amis,
se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire, le dimanche 12 mai.

Rendez-vous à 11 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Le rêve des coquelets de combat

SUR le ring de la cabane en bambou, avec leurs gants de boxe plus gros que leur tête, Eck Thaï et Super Big se sont battus comme des *chiffonniers*. A coups de pieds, de poings, de genoux, jusqu'à la victoire. Ils avaient, ces deux gamins, de la peur et de la colère dans l'œil, en ce premier combat. Derrière eux, les parieurs, les adultes, hurlaient, *maudissaient, changeaient* la mise au rythme des destins enfantins.

Super Big a perdu. Et le regard humilié, coupable, qu'il a adressé à sa mère, saisi par la caméra de Nadine Trintignant, *contenait* tout *le désespoir du* monde. Le rêve était brisé, comme un jouet, comme ce boxeur de poche qui, la veille, sous la moustiquaire, les yeux brillants, se racontait un destin de Rocky thaïlandais.

La *réalisatrice de cinéma*, comme d'autres, avait, à l'occasion de Cannes, reçu commande d'un reportage pour « Envoyé spécial ». Elle n'a pas raté l'aubaine, s'offrant une étude au pays, la Thaïlande, dont les enfants ne sont pas souvent les rois.

Le sujet était simple : deux garçons de sept ans, deux gamins secs et vifs, deux bagarreurs repérés par les sergents recruteurs de la boxe *thaïe, comme ailleurs les gymnastes* en barboteuse ou les bébés crocodiles du tennis. La boxe thaïe, danse violente et rituelle, est, en combat, interdite aux enfants. Mais la passion du jeu est telle que ces combats ont lieu tout de même, dans la clandestinité relative d'un fait admis. Parier sur des enfants boxeurs, coquelets de combat sans vice ni calcul, est un délectable plaisir au palais thaïlandais.

Nadine Trintignant a su regarder cela, sans moraliser. Regarder simplement et donc voir, donner à voir le rêve douloureux et violent de ces petits Thaïs qui seront champions ou pauvres. Et elle était bien belle, cette ballade des enfants du ring, elles étaient bien belles *ces images pudiques des petits* princes au regard grave.

Super Big a sept ans. C'est un âge bien suffisant pour courir trois heures dès avant l'aube, filer à l'école, y apprendre l'orthographe et la propreté, et puis, le soir, retrouver cet entraîneur, tatoué comme un mafieux japonais, qui subvient aux besoins de son écurie de boxeurs nains avec des gourmandises de rentier. Eck Thaï a sept ans et un père ancien *boxeur. Sept ans, c'est assez* aussi pour suivre ce père dans une sorte de lupanar où les prostituées sont vieilles, au moins seize ans, et où les boxeurs qui n'ont pas réussi finissent leur carrière sur des *rings de fortune. Sept ans*, c'est largement assez pour implorer Bouddha de ne pas finir boxeur dans un lupanar.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 11 mai

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Les injustices de la justice ?
13.50 **La Une est à vous** (et à 14.30, 16.10).
13.55 **Série : Vivement lundi.**
16.00 **Tiercé-quarté + à Enghien.**
17.30 **Divertissement : Mondo dingo.**
18.00 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tiercé, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.45 **Variétés : Surprise sur prise.**
22.15 **Magazine : Ushuaïa.**
23.25 **Magazine : Formule sport.**
0.20 **Magazine : C'est à Cannes.**
0.30 **Au trot.**
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

13.35 **Magazine : Objectif jeunes.** Passe ton bac d'abord ; Toute la famille bachote ; Bac story ; *Les coulisses du bac ;* L'exemple suédois.
14.00 **Magazine : Animalia.** Des animaux et des dieux ; Le chien de la semaine.
14.55 **Magazine : Sports passion.** Basket-ball : championnat de *France (quart de finale).*
16.45 **Sport : Rugby.** Championnat de France : quart de finale.
18.30 **Jeu : Le Chevalier du labyrinthe.**
18.55 **INC.**
19.00 **Série : Espionne et tais-toi** (rediff.).
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Kaléidoscope.**
22.20 **Magazine : Bouillon de culture.** Thème : l'État-spectacle à la télévision depuis dix ans. Invités : Serge Moati, réalisateur, Jean Amadou, humoriste, Alain Duhamel, journaliste et écrivain, Georges Fillioud, président de l'INA, Jean-François Revel, écrivain ; La Véritable Histoire des roses du Panthéon, *enquête de Marc van Essel.*
23.50 **Journal et Météo.**
0.05 **Série : Médecins de nuit** (rediff.).
1.00 **Série : Le Saint** (rediff.).

FR 3

13.00 ***Télévision régionale.***
14.00 **Magazine : Rencontres.** Thème : Épargne et consommation.

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.12 à 19.30, le journal* de la région.

— De 20.00 à 0.05 La Sept —

0.10 **Série rose : A la feuille de Rose, maison turque.**
0.40 **Magazine : L'Heure du golf.**

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Une affaire d'Etat.**
14.50 **Le Journal du Festival.**
15.00 ▶ **Documentaire : Cinéma Africa et poulets bicyclettes.**
15.50 **Surprises : Spécial Cannes.**
16.10 **Documentaire : Les Allumés...**
16.35 **Jeu : V.O.**
17.05 **Les Superstars du catch.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Décode pas Bunny.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : La Vénus à Lulu.**
22.00 **Les Nuls... l'émission.**
22.50 **Flash d'informations.**
22.55 **Le Journal du Festival.**
23.00 **Cinéma : Metamorphosis.** □ Film italien de George Eastman (1989).
0.30 **Cinéma : Meurtre à Hollywood.** ■ Film américain de Blake Edwards (1988). Avec Bruce Willis (v.o.).
2.15 **Cinéma : Et Dieu créa la femme.** ■ Film français de Roger Vadim (1956). Avec Brigitte Bardot.

LA 5

13.30 **Sport : Automobile.** *Grand Prix de formule* 1 (essais), en direct de Monaco.
14.15 **Série : Happy days**
14.40 **Série : La Loi de Los Angeles.**
15.30 **Série : Lou Grant.**
16.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
17.10 **Série : Le Retour de Mike Hammer.**
18.00 **Magazine : Intégral.**
18.30 **Divertissement : Rires parade.**
19.00 **Série : L'Enfer du devoir.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Journal des courses.**
20.50 **Divertissement : Grain de folie.**
22.35 **Débat : A boulets rouges.** Thème : Nationalisme, demain, la guerre.
23.45 ***Bruits de Cannes.***
23.55 **Le Journal de la nuit.**

M 6

13.30 **Série : Cosby Show** (rediff.).
14.00 **Série : Supercopter.**
14.45 **Série : Laramie.**
15.35 **Série : Les Espions.**
16.30 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
16.40 **Série : Vegas.**
17.35 **Série : L'Homme de fer.**
18.30 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.20 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Téléfilm : Une fille dans l'équipe.**
22.15 **Téléfilm : La Revanche d'un innocent.**
23.45 ***Six minutes d'informations.***
23.50 **Musique : Rapline.**
0.45 **Boulevard des clips**

LA SEPT

13.30 **Téléfilm : Lieutenant Lorena** (3 et fin).
14.45 **Court métrage.**
15.00 **Une leçon particulière de musique avec René Jacobs.**
16.00 **Documentaire : La Vie selon Lorang.**
17.00 **Magazine : Avis de tempête.**
19.00 **Documentaire : L'Univers intérieur, une exploration du corps humain** (6).
20.00 **Le Dessous des cartes.**
20.05 **Histoire parallèle** (v.o.).
21.00 ▶ **Documentaire : Dix ans après ! (10 mai 1981-10 mai 1991).**
22.45 **Soir 3.**
23.15 **Documentaire : Jerry Lee Lewis.**
23.35 **Documentaire : Johnny Clegg, a revolution with a smile.**
0.10 **Théâtre : Cripure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Christine Jordis, écrivain.
20.45 **Dramatique.** Biederman et les incendiaires, de Max Frisch.
22.35 **Musique : Opus.** Les Bauls – Les chants des « fous » du Bengale.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 20 juillet 1955 lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Les Noces de Figaro, de Mozart, par l'Orchestre de la société des concerts du Conservatoire, dir. Hans Rosbaud, et la chorale du Conservatoire de Paris, dir. Elisabeth Brasseur.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Vive la technique !

Vendredi 10 mai

TF 1

20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.45 **Soirée spéciale : Mitterrand dix ans après.** A 23.45, débat animé par Michèle Cotta et Gérard Carreyrou.
0.45 **Cannes 91.**
0.55 **Au trot.**
1.00 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.45 **Divertissement : Balthazar.**
21.55 **Magazine : Caractères.** Spécial polar. Invités : Serge Quadrupani *(Y)* ; Tony Hillerman *(Coyote attend)* ; H.R.F. Keating *(l'Inspecteur Ghote en Californie)* ; Patrick Raynal *(Arrêt d'urgence* et *Fenêtre sur femmes)* ; Howard Engel *(Benny Cooperman, détective privé* et *Un privé dans les Algonquins)* ; Didier Daeninckx *(le Facteur fatal).*
23.10 **Journal et Météo.**
23.30 **Cinéma : Amore.** ■■■ Film italien de *Roberto* Rossellini (1947-1948). Avec Anna Magnani (v.o.).
2.00 **Magnétosport : Lutte libre.** Championnat d'Europe (120 min).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Thalasso business, de William Garit.
21.35 ▶ **Téléfilm : Bing.**
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 ▶ **Traverses.** Jamuna, les eaux du déluge, documentaire de Patrick Benquet et Vincent Tardieu.
23.45 **Magazine : Musicales.**

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : Vaincre à tout prix.**
22.20 **Magazine : Exploits 2.**
22.45 **Flash d'informations.**
22.48 **Le Journal du Festival.**
23.00 **Cinéma : Liaison fatale.** □ Film américain d'Adrian Lyne (1987).
0.55 **Cinéma : Désorganisation de malfaiteurs.** □ Film américain de Jim Kouf (1989) (v.o.).

LA 5

20.50 **Téléfilm : Une proie pas comme les autres.**
22.30 **Feuilleton : Mystères à Twin Peaks** (4e épisode, rediff.).
0.00 **Bruits de Cannes.**
0.10 **Journal de la nuit.**
0.15 **Demain se décide aujourd'hui.**

M 6

20.40 **Téléfilm : Pas si fous, les flics de Midwatch.**
22.20 **Série : La Malédiction du loup-garou.**
22.45 **Magazine : Vénus.**
23.15 ***Magazine :*** **La 6e Dimension.** Thème : Qui es-tu, Tonton ?
23.45 **Capital.**
23.55 **Six minutes d'informations.**
0.00 **Musique : Live.** *Elton John en concert.*

LA SEPT

21.00 **Téléfilm : Jeanne d'Arc.**
22.35 **Téléfilm : Lieutenant Lorena.**
23.50 **Court métrage : Les Pinsons.**
0.10 **Documentaire : Palettes.** L'Utopie orange vert pourpre.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.**
21.30 **Musique : Black and blue.** Histoires du trio. *1. Histoire du trio en jazz.*
22.40 **Les nuits magnétiques.** Gens du Marais (rediff.).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les têtes raides.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (émis de Sarrebruck) : Les Créatures de Prométhée, ouverture en ut majeur op. 43, Concerto pour piano et orchestre nº 4 *en sol majeur* op. 58, de Beethoven ; L'Arlésienne (extrait), de Bizet, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Emmanuel Krivine ; sol. : Oleg Maisenberg, piano.
23.07 **Poussières d'étoiles.** New Age. *A 0.00, Poissons* d'or, avec David Hykes, compositeur. A 1.30, Les poissons d'or du passé : Paysages et marines, de Koechlin.

Dimanche 12 mai

TF 1

12.53 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.10 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc** (rediff.).
15.00 **Série : Columbo** (rediff.).
16.15 **Divertissement : Vidéo gag.**
16.45 **Disney Parade.**
18.00 **Magazine : Téléfoot.**
18.55 ***Loto sportif.***
19.05 **Magazine : 7 sur 7.** Invités : Les Inconnus.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Cinéma : Scorpio.** □ Film américain de Michael Winner (1972).
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Coup de tête.** ■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1978). Avec Patrick Dewaere, France Dougnac, *Jean Bouise.*
0.15 **Magazine : C'est à Cannes.** Présenté par Alain Beverini.
0.25 **Journal et Météo.**

A 2

13.25 **Dimanche Martin** (et à 15.50).
15.00 **Série : Mac Gyver** (rediff.).
16.30 **Téléfilm : Les Etoiles filantes.**
17.20 **Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.** La Rivière des hommes crocodiles.
18.10 **Magazine : Stade 2.** Cyclisme; Football ; Rugby ; Images et résultats de la semaine ; Basket-ball ; Handball : Gymnastique rythmique ; Automobile.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Le Gorille dans le cocotier.**
22.05 **Empreintes.** Le Temps des épidémies.
23.05 **Journal et Météo.**
23.25 **Série : Le Saint** (rediff.).

FR 3

13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Musicales.** L'Œil écoute... Madrid (1re partie).
14.30 **Magazine : Expression directe.** Union centriste ; CGPME.
14.50 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Cyclisme ; Moto-cross 500.
17.30 **Magazine : Montagne.** Ski extrême.
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Série : Benny Hill.**
20.40 **Documentaire : Cirque Gruss.**
22.00 **Magazine : Le Divan.** Invité : Simon Casas, ancien matador, organisateur de corridas.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Cinéma : Anna Karénine.** ■■■ Film américain de Clarence Brown (1935). Avec Greta Garbo, Frederic March, May Robson (v.o.).
0.15 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

14.00 **Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.**
14.45 **Sport : Rugby.**
16.45 **Le Journal du Festival** (rediff.).
17.05 **Les Nuls... l'émission** (rediff.).
18.00 **Cinéma : Les Yeux de la forêt.** ■ Film américain de John Hough (1980). Avec Bette Davis, Caroll Baker, Davis McCallum.

— En clair jusqu'à 20.40 —

19.20 **Flash d'informations.**
19.25 **Ça cartoon.**
20.30 **Dis Jérôme...**
20.35 **Magazine : L'Equipe du dimanche.**
20.40 **Cinéma : Quelle heure est-il ?** ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1989). Avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi, Anne Parillaud.
22.10 **Flash d'informations.**
22.16 **Le Journal du Festival.**
22.20 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football ; Boxe ; Basket-ball américain.
1.05 **Cinéma : Les Baleines du mois d'août.** ■■ Film américain de Lindsay Anderson (1987). (v.o.).
2.30 **Surprises : Spécial Cannes.** La Fête des mères.

LA 5

13.25 **Dessin animé : Show Bug's Bunny.**
13.55 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
14.45 **Magazine : Le Club F1.** Formule 1 : Grand Prix de Monaco.
17.50 **Tiercé à Longchamp.**
18.05 **Série : La Loi de Los Angeles.**
18.55 **Série : L'Enfer du devoir.**
19.50 **Journal.**
20.10 **Magazine : Dimanche 20 h 10 Elkabbach.**
20.45 **Journal des courses.**
20.50 **Cinéma : Recherche Susan désespérément.** ■ Film américain de Susan Seidelman (1985). Avec Rosanna Arquette, Madonna, Aidan Quinn.
22.50 **Magazine : Reporters.** Sois beau et tais-toi.
23.50 **Magazine : Top chrono.**
0.50 **Bruits de Cannes.**
1.00 **Le Journal de la nuit.**

M 6

13.00 **Série : L'Ami des bêtes.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.45 **Variétés : Ouvert le dimanche.**
16.20 **Série : Vic Daniels, flic à Los Angeles.**
16.50 **Série : Laredo.**
17.40 **Série : L'Homme de fer.**
18.30 **Série : Les Routes du paradis.**
19.25 **Magazine : Culture pub.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
20.30 **Magazine : Sport 6** (et à 0.05).
20.40 **Téléfilm : Le Vent de la colère.**
22.25 **Capital.**
22.35 **Cinéma : Scandaleuse Gilda.** □ Film italien de Gabriele Lavia (1985).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Sport 6.**

LA SEPT

▶ 15.30 **Documentaire : Josef Svoboda.**
16.30 **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.**
17.25 **Téléfilm : Jeanne d'Arc.**
18.55 **Documentaire : Live.**
20.00 **Documentaire : Palettes.**
20.30 **Cinéma : Haxan.** ■■ Film danois de Benjamin Christensen *(1921).*
21.50 **Moyen métrage : Le Plus Fort.**
22.30 **Cinéma : La Salle de bain.** ■ Film français de John Lvoff (1988).
0.00 **Court métrage : Le Coup du berger.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Acte *IV : Les* ténèbres, par Christian Rosset.
22.35 **Musique : Le concert.** Sigma pour Grand Orchestre, Oral pour acteur et grand orchestre, Attaca, concerto pour percussion solo et bande, *Exemple pour grand* orchestre, création de Malec, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ivo Malec, sol. : Jean Geoffroy, percussion, Frédéric Stochl, acteur.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Mezza voce.**
20.30 **Concert** (donné le 3 février lors de la semaine Mozart de Salzbourg).
23.05 **Poussières d'étoiles.** Les soulèvements, création de Renouard Larivière.

Du lundi au vendredi,
à 9 heures,
sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN
avec ANNICK COJEAN
et la collaboration du « Monde ».

Le Monde

BRÉSIL : après le départ du ministre de l'économie

Démissions en chaîne dans l'équipe du président Collor

Plusieurs membres du gouvernement brésilien proches collaborateurs de Mme Zelia Cardoso de Mello, l'ancien ministre de l'économie qui a quitté ses fonctions jeudi 9 mai, devaient remettre vendredi leur démission au président Fernando Collor de Mello.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Vingt-quatre heures après l'annonce de la démission du ministre brésilien de l'économie, Mme Zelia Cardoso de Mello, une grande fébrilité agite les milieux politiques de Brasilia. Principale raison de cette agitation, la vague de démissions en chaîne qui a touché pratiquement l'ensemble de l'équipe économique du président Fernando Collor de Mello. Outre le président de la banque centrale, M. Ibrahim Eris, ont renoncé à leurs fonctions le ministre de l'infrastructure, M. Eduardo Teixeira, le secrétaire de politique économique, M. Antonio Kandir, le négociateur de la dette extérieure, M. Jorio Dauster, et une vingtaine de membres du cabinet de l'ancien ministre.

Ce départ massif est en quelque sorte la conséquence de l'homogénéité de pensée qui régnait parmi les collaborateurs de Mme Zelia Cardoso de Mello, ainsi que de la fidélité réaffirmée à l'égard de celle qui a déjà annoncé son intention de reprendre ses cours d'économie à la faculté de Sao-Paulo. Le chef de l'Etat, qui a beaucoup fait pour empêcher une telle « fuite », n'a pu retenir qu'un seul membre de « l'équipe », le secrétaire de l'administration Joao Santana, qui sera dorénavant en charge du ministère de l'infrastructure. M. Jarber Passarinho, ministre de la justice et coordinateur politique du gouvernement, n'a, par ailleurs, pas formellement écarté que d'autres changements au niveau ministériel puissent encore intervenir.

Le nouveau ministre de l'économie et des finances, M. Marcio Marques Moreira, qui devait prendre officiellement ses fonctions vendredi doit donc constituer une équipe entièrement nouvelle. Le futur président de la Banque centrale a d'ores et déjà été désigné, sous réserve de son approbation par le Sénat. Il s'agit de M. Francisco Gross, un économiste de 49 ans formé à Princeton, qui occupa ce même poste en 1987 pendant trois mois sous la précédente présidence de M. José Sarney, et a fait l'essentiel de sa carrière au sein de différents organismes bancaires.

Le ministre devait poursuivre ses consultations pour désigner ses futurs collaborateurs mais a déjà annoncé, lors d'un entretien accordé jeudi à la chaîne de télévision Globo, qu'il n'y aurait pas de changement dans *« la politique libérale définie par le président ». « Le pire étant déjà passé en ce qui concerne la lutte contre l'inflation, il est cependant possible d'imaginer quelques compensasions sociales sans renoncer à la rigueur »*, a précisé M. Marques Moreira, en ajoutant qu'il espérait *« arriver à un accord avant la fin de l'année avec la communauté financière internationale sur le problème de la dette extérieure »*, et que *« le remboursement de l'épargne bloqué lors du premier plan de stabilisation serait effectué comme prévu à partir du mois de septembre. »*

Commentaires euphoriques

Si la démission du ministre de l'économie et des finances a entraîné le plus important remaniement ministériel du gouvernement Collor, elle n'a, pour l'heure, pas eu de grandes conséquences sur les marchés financiers. Les Bourses de Sao-Paulo et de Rio-de-Janeiro ont fermé en légère hausse, et, sur le marché des changes, le dollar ne subissait qu'une augmentation de quelques points. Dans les milieux bancaires, même si les incertitudes persistent sur les chances de réussite de la politique économique, l'unanimité était à peu près totale en ce qui concerne les futures négociations sur la dette extérieure, en raison des talents de diplomate du nouveau ministre et de sa bonne connaissance du dossier.

Les commentateurs, faisant fi de la nécessaire période d'adaptation du futur cabinet et des complications entraînées par ces multiples démissions, étaient assez euphoriques jeudi, en n'hésitant pas à prédire un rapide retour des financements internationaux et un coup d'arrêt à la récession en cours. Dans les milieux politiques, l'opposition craint en revanche avant tout que ce remaniement ne consacre un tournant plus conservateur de la politique économique. La période de transition a été enfin l'occasion pour quelques distributeurs et commerçants de procéder en catimini à un relèvement de leurs tarifs. Une attitude – alors que le blocage des prix est toujours en vigueur – qui a entraîné une première et rapide mise en garde du nouveau ministre.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **RECTIFICATIF** : Une « coquille » dans le bulletin consacré au Brésil, « Modernisation difficile » (*le Monde* du 10 mai), nous a fait écrire que l'arrivée au pouvoir du président Collor de Mello datait de mars 1976 alors qu'il s'agit de mars 1990.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sur le pont

QU'EST-CE que je fous ici, moi, aujourd'hui, vous pouvez me dire ? Non, c'est vrai, revenir pisser de la cople entre deux fêtes chômées et un week-end, ça ressemble à quoi ? A ce que je suis : une gourde. C'est sa faute aussi, à mon Mimi. Dix ans de règne, ça se célèbre autrement que par une boum minable au Bataclan donnée par ces faux derches du PS dans une atmosphère à couper au couteau. A la dague, plutôt. *Tu quoque fili* comme disait l'autre ! Et donnée quand ? A l'avance ! Le 7 au lieu du 10 mai, histoire de pas le rater, eux, leur pont. Pourquoi tu nous a pas invités à danser à la Bastille, ce vendredi, pour l'anniversaire de ton avènement ? Pas la peine d'aller travailler, c'est férié, c'est le 14 juillet. Je te dis pas qu'on serait venus, on serait partis en courant se mettre au vert chez belle-maman. Mais, bon, après l'heure Mitterrand, le jour Mitterrand aurait figuré à jamais dans le calendrier. Juste au lendemain de l'Ascension et au surlendemain de la Victoire, c'était tout indiqué, non ?

Quelle victoire, au fait ? On en a remporté tellement, depuis Waterloo, qu'on ne sait plus où donner du cocorico. Ah oui ! celle de 1945, c'est ça, celle qu'on est les seuls à honorer en se croisant les bras, au risque d'en perdre une autre de guerre, la guerre économique. Ils rigolent, les Sov, les British et les Amerloques, ils trouvent qu'en l'occurrence on en fait un peu beaucoup. Ça, c'est pas mal ! Qu'est-ce qu'ils seraient devenus sans nous, hein ? Ils auraient été écrabouillés par les Allemands, qui se marrent, eux aussi. Les Jap, pareil. Trop facile ! Si on est dans le camp des vainqueurs, c'est vraiment pas notre faute !

Alors, dis, m'sieur le Président, déjà que ta ré-ré-élection ce sera un dimanche, tu vas quand même pas m'obliger à attendre jusqu'en 2002 pour être dispensée de bosser en ton honneur. C'est le 17 septembre prochain, date de ton entrée dans le livre des records, t'auras battu celui de de Gaulle, qu'il faut déclarer jour férié. Ça tombe bien, en plus : ça tombe un mercredi. Pile entre deux ponts. Ensuite, le mardi 24, rebelote. Ta première conférence de presse, on la commémore à grand fracas dans les médias, à grand tralala à l'Elysée, et la France pourra enfin se mettre en vacances du 1er mai au 1er octobre.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
De Léon XIII à Jean-Paul II, par René Rémond ; Arménie, Aidons-les, par Patrick Donabédian 2

La guerre civile au Sri-Lanka
Intensification des combats..... 5

Les 10 ans du 10 mai
Un livre de M. François Léotard : « Adresse » au chef de l'Etat ... 7

Justice
M. Nallet défend le projet de réforme de l'aide sociale 9

Arshile Gorky exposé à Marseille
Découverte en France d'un maillon essentiel de l'art américain..... 11

SECTION B

SANS VISA

• Bruneï : de l'or pour l'Islam • Récits d'Anglais • La gare de Colmar • Aux pieds de Jeanne d'Arc • Table : Duchambais ou du Chambet ? • Les crus du café.... 13 à 20

SECTION C

Le RMI en Europe
La Commission de Bruxelles suggère que le revenu minimum garanti soit étendu à l'ensemble de la Communauté 21

Les impôts en France
Sauf pour les hauts revenus, les prélèvements obligatoires sont moins progressifs qu'à l'étranger 22

Crise à la télévision hongroise
Difficultés financières et emprise politique 23

Services
Abonnements.................. 23
Annonces classées 23
Carnet 26
Jeux................................ 18
Loto, Tac-o-Tac 11
Marchés financiers 24-25
Météorologie 26
Radio-Télévision 27
Spectacles...................... 12

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 mai 1991 a été tiré à 388 173 exemplaires.

Le mensuel PASSAGES
LA PSYCHANALYSE A-T-ELLE RÉPONSE À TOUT ?
VENTE EN KIOSQUE 30 F

Les suites de la guerre du Golfe

Large accord sur la sécurité dans la région selon M. Dick Cheney

Le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a fait état, jeudi 9 mai, d'un *« large accord »* sur les questions de sécurité entre les Etats-Unis et les gouvernements des pays du Golfe.

« Il existe une disposition nettement plus grande de nombreux gouvernements de la région à coopérer sur des arrangements de sécurité », a déclaré M. Cheney dans l'avion le ramenant à Washington. Il a cependant refusé de dire si des accords précis avaient été conclus au cours de la tournée dans le Golfe qu'il vient d'achever.

Le secrétaire à la défense s'est rendu à Bahrein, à Oman, à Qatar, dans les Emirats arabes unis, au Koweït et en Arabie saoudite. Le but de sa mission était de discuter des arrangements de sécurité que les Etats-Unis souhaitent voir se mettre en place dans la région.

Avant de quitter Ryad, M. Cheney a indiqué que les Etats-Unis allaient maintenir des armements et des équipements militaires dans le Golfe pour y protéger leurs alliés, après le départ des troupes américaines.

Celles-ci ont achevé jeudi leur retrait de la zone frontalière entre l'Irak et le Koweït, qui sera désormais contrôlée par des observateurs des Nations unies, a annoncé un porte-parole de l'ONU.

« Nous nous sommes assurés que toutes les forces américaines s'étaient retirées de la zone démilitarisée et nous vérifions le retrait des troupes koweïtiennes et irakiennes », a indiqué le porte-parole, M. Majed Fayad. La zone frontalière sera déclarée zone démilitarisée, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBAN : feu vert au gouvernement pour la nomination de députés.** – Le parlement libanais a accordé, jeudi 9 mai, au gouvernement le droit de nommer quarante nouveaux députés, ce qui permettra notamment aux chefs des milices et à des personnalités pro-syriennes d'entrer à l'Assemblée nationale. Cette mesure, à titre exceptionnel, pour porter le nombre des députés de 99 à 108, répartis à égalité entre chrétiens et musulmans, avait été prévue par l'accord de Taef, conclu en octobre 1989. L'Assemblée (54 chrétiens et 45 musulmans), élue en 1972, ne compte plus que 67 parlementaires : 29 sont décédés, deux ont été élus présidents, un a démissionné. – *(AFP.)*

Un retrait égyptien placerait Damas dans une position délicate

DAMAS

de notre envoyée spéciale

La Syrie n'avait toujours pas officiellement réagi, vendredi 10 mai, à l'annonce, mercredi, par le président Hosni Moubarak, du retrait des troupes égyptiennes d'Arabie saoudite et du Koweït. Jeudi, toutefois, le conseiller spécial du président égyptien, M. Oussama El Baz, arrivé inopinément à Damas, a immédiatement été reçu par le président Hafez El Assad, à qui il a remis un message de M. Moubarak.

La décision égyptienne compromet l'alliance de fait, née au lendemain de la fin des hostilités et concrétisée, en mars, par la déclaration de Damas, entre les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG, Arabie saoudite, Bahrein, Koweït, Qatar, Emirats arabes unis, Oman) et la Syrie et l'Egypte. Les forces de ces deux pays devaient constituer le fer de lance d'une défense arabe des pays du Golfe.

Cependant, contrairement à la brutale décision du président égyptien, on peut penser que le président syrien va négocier politiquement le retrait de ses troupes à la hauteur de la caution que leur présence apportait dans l'alliance anti-irakienne.

F. C.

ÉTATS-UNIS

L'hyperthyroïdie du président Bush

Le nouveau diagnostic formulé jeudi 9 mai par les médecins du président des Etats-Unis permet de comprendre l'origine du trouble du *rythme cardiaque – fibrillation* auriculaire – dont M. Bush souffre depuis plusieurs jours et pour lequel il est toujours sous traitement médicamenteux. L'hyperthyroïdie est la conséquence d'une trop grande production d'hormones thyroïdiennes.

Le traitement consiste à freiner cette trop grande production d'hormones responsable de différents symptômes (amaigrissement, tremblements, agitation, irritabilité, bouffées d'excitation, etc.). On peut, selon les formes, avoir recours à la chirurgie, au traitement médicamenteux ou à l'iode radioactif, cette dernière thérapeutique étant généralement retenue au-delà de quarante ans.

Elle fournit en général de bons résultats en quelques semaines, le seul risque étant à terme l'installation d'une hypothyroïdie. Ce traitement peut aussi provoquer dans les premiers jours une exacerbation passagère des troubles cardiaques et des signes psychiques, ce qui impose une surveillance étroite du malade.

J.-Y. N.

A la conférence d'Oslo

M. Marchand propose la création d'un espace judiciaire européen anti-drogue

M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur français, a appelé, jeudi 9 mai, à Oslo, les douze pays de la Communauté européenne à constituer un espace judiciaire européen anti-drogue, impliquant un *« rapprochement des législations répressives »*.

Les ministres et représentants des gouvernements de vingt-neuf pays sont réunis les 9 et 10 mai dans la capitale norvégienne pour une conférence sur l'abus des drogues, à laquelle participent les représentants de six pays de l'Europe de l'Est. Selon Interpol, les estimations de ces dernières années font apparaître une intensification du trafic de stupéfiants *via* la Roumanie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, notamment depuis l'ouverture de ces pays au monde occidental. – *(AFP.)*

Le statut d'« immigré » de l'ancien ambassadeur d'Irak aux Etats-Unis inquiète l'opinion canadienne

MONTRÉAL

de notre correspondante

Immigrer au Canada ? Rien de plus facile, même pour les plus fervents apologistes de Saddam Hussein. Mohammed Mashat, qui fut l'ambassadeur de l'Irak aux Etats-Unis, de septembre 1989 jusqu'en janvier dernier, vient de le démontrer, au grand dam de l'opposition canadienne. Celui qui a défendu avec un remarquable zèle l'invasion du Koweït, celui qui a déployé beaucoup d'efforts pour persuader ses interlocuteurs que les otages occidentaux n'étaient que des invités choyés, ne se doutait probablement pas qu'il serait aussi vite accepté par l'un des membres occidentaux de cette coalition, lorsqu'il a quitté Washington en catastrophe le 15 janvier dernier.

Sur le chemin du retour vers Bagdad, il s'est prudemment arrêté à Vienne, en invoquant d'urgents soins hospitaliers que l'état de santé de son épouse aurait nécessités. Quinze jours plus tard, il déposait une demande d'immigration à l'ambassade du Canada à Vienne, examinée en priorité et acceptée le 27 mars. Le tout sans que ni le ministre canadien de l'immigration ni son collègue des affaires extérieures n'en soient le moins du monde informés. C'est en tout cas ce qu'affirme haut et fort le gouvernement canadien.

L'opposition n'en croit rien et soupçonne les services de renseignement canadiens d'avoir, sous la pression des services américains de la CIA, facilité les démarches de M. Mashat.

L'ancien ambassadeur est au Canada depuis le 30 mars au titre d'*« immigrant reçu »*. Trouvant *« incroyable »* et *« inconcevable »* de n'en avoir rien su avant la presse, le ministre canadien de l'immigration, M. Bernard Valcourt, a demandé une enquête et une *« révision complète de la procédure d'accueil des immigrants »*.

MARTINE JACOT

Une collégienne de quatorze ans assassinée à Metz

METZ

notre correspondant

Laurence Guillaume, une collégienne âgée de quatorze ans et demi qui avait disparu dans la nuit de mardi à mercredi, a été retrouvée morte jeudi 9 mai au bord d'un champ dans une petite commune, à proximité de Metz. Son corps a reçu une dizaine de coups de couteau. La jeune fille avait passé la soirée de mardi à mercredi avec des camarades à la foire de Metz. Ceux-ci l'ont quittée vers 22 h 30, au moment où elle prenait son cyclomoteur pour repartir seule chez elle.

Inquiets de ne pas la voir rentrer, ses parents signalèrent le soir même sa disparition. Le lendemain matin, le père de Laurence retrouva son cyclomoteur à quelques centaines de mètres du village où elle habitait, Servigny-Lès-Sainte-Barbe. Dans la journée de mercredi, les gendarmes ont auditionné les amis de la jeune fille et multiplié les recherches.

Le corps de Laurence a finalement été retrouvé jeudi, peu après midi, au bord d'un champ à Rugy, soit à quelque 10 kilomètres de chez elle. Il a été découvert par un adolescent de quinze ans qui faisait une promenade à moto. Le corps était dénudé et portait une dizaine de coups de couteaux. L'autopsie permettra de déterminer la nature exacte des coups portés et d'éclaircir certaines des circonstances de cette affaire.

Apparemment, pour brouiller les pistes, la ou les personnes qui ont attaqué Laurence Guillaume ont abandonné son blouson et ses papiers d'identité sur un parking au bord de l'autoroute menant à Nancy.

JEAN-LOUIS THIS

M. Bernard Kouchner invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 12 mai, de 18 h 30 à 19 h 30.

Le ministre, de retour de missions au Kurdistan et au Bangladesh, répondra aux questions d'André Passeron et Eric Fottorino du *Monde*, et de Dominique Pennequin et Pierre-Marie Christin, de RTL, le débat étant dirigé par Philippe Coloni.

EN BREF

□ **Mort de Suzanne Tézenas, mécène de la musique contemporaine.** – Suzanne Tézenas, présidente fondatrice du « Domaine musical » qui a imposé Pierre Boulez à ses débuts, est morte le 7 mai à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans.

Fille et épouse de grands industriels, Suzanne Tézenas avait mis sa fortune au service de la musique contemporaine au lendemain de la seconde guerre mondiale. Chez elle, se côtoyaient Nicolas de Staël, Henri Michaux, René Char, Roger Caillois, Ionesco. C'est chez elle que John Cage a donné son premier concert de « piano préparé » et c'est à elle que Pierre Souvtchinski présenta Pierre Boulez, qui lui est resté attaché et qui assurera la partie musicale des obsèques de Suzanne Tézenas, au temple de l'Oratoire du Louvre le 13 mai à 16 heures.

□ **Fête de Jeanne d'Arc : la manifestation des royalistes est interdite.** – La manifestation des monarchistes de la Restauration nationale, regroupant les partisans de l'Action française, qui devait avoir lieu dimanche matin 12 mai à Paris, en l'honneur de Jeanne d'Arc (*le Monde* du 4 mai), est interdite, a annoncé, vendredi, la préfecture de police. Prévu de la place Saint-Augustin à la place des Pyramides, ce défilé est interdit *« en raison des risques de troubles à l'ordre public »*. Le cortège avait subi le même sort l'an passé et les royalistes avaient occupé les tours de Notre-Dame.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION